



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 147 • NUMÉRO 124 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 7 octobre 2014

—
Présidence de l'honorable Andrew Scheer

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 7 octobre 2014

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

LES LANGUES OFFICIELLES

Le Président: J'ai l'honneur de déposer, conformément à l'article 66 de la Loi sur les langues officielles, le rapport annuel du commissaire aux langues officielles pour la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

[Français]

Conformément à l'alinéa 108.(3)f) du Règlement, ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent des langues officielles.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Président: Conformément au paragraphe 23(5) de la Loi sur le vérificateur général, j'ai aussi l'honneur de déposer à la Chambre des communes le rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable pour l'automne 2014, accompagné d'une annexe sur les pétitions concernant l'environnement pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013.

[Français]

Le rapport est renvoyé en permanence au Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

* * *

LOI VISANT LA DÉLIVRANCE SIMPLE ET SÉCURITAIRE DES PERMIS D'ARMES À FEU

L'hon. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC) demande à présenter le projet de loi C-42, Loi modifiant la Loi sur les armes à feu et le Code criminel et apportant des modifications connexe et corrélative à d'autres lois.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la deuxième partie de la session ordinaire de 2014 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ainsi que sa mission parlementaire auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques, au Saint-Siège et en Italie, le prochain pays à assumer la présidence par rotation du Conseil de l'Union européenne, tenue à Strasbourg et à Paris, en France, et au Vatican et à Rome, en Italie, du 7 au 16 avril.

* * *

LOI PROTÉGEANT LES LACS ET LES RIVIÈRES DE BURNABY

M. Kennedy Stewart (Burnaby—Douglas, NPD) demande à présenter le projet de loi C-631, Loi modifiant la Loi sur la protection de la navigation (lac Burnaby, lac Deer et rivière Brunette).

— Monsieur le Président, je prends la parole ce matin afin de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire qui viendrait rétablir d'importantes protections environnementales pour des lacs et des cours d'eau de ma circonscription, Burnaby—Douglas.

Le projet de loi protégeant les lacs et les rivières de Burnaby vise à réinscrire le lac Burnaby, le lac Deer et la rivière Brunette à l'annexe officielle qui énumère les voies navigables protégées au Canada. À la demande des lobbyistes de l'industrie pétrolière et gazière, les conservateurs ont récemment retiré la protection à 98 % des plans et cours d'eau du Canada. Par conséquent, les projets d'aménagement qui touchent nos lacs et rivières peuvent maintenant être exécutés sans évaluation environnementale ni consultation publique.

Nous devons contrer cette éviscération de nos lois environnementales. Voilà pourquoi je présente un projet de loi afin de protéger à nouveau les voies navigables de Burnaby, pour le bien de mes concitoyens.

Je remercie le député de Burnaby—New Westminster, notre excellent leader à la Chambre, de son soutien dans ce dossier et d'avoir coparrainé le projet de loi aujourd'hui.

Dans ma circonscription, l'intendance de la rivière Brunette en particulier est un parfait exemple de mobilisation de la collectivité afin de préserver nos précieuses voies navigables. Nous devons protéger nos lacs et nos rivières pour que les générations à venir puissent aussi en profiter.

Article 57 du Règlement

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

PÉTITIONS

LA DÉMENCE

M. Claude Gravelle (Nickel Belt, NPD): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui le plaisir de présenter une pétition signée par des gens de diverses communautés, telles Alban, Crystal Falls, Field, Verner et Sturgeon Falls dans le comté de Nickel Belt.

Les citoyens aimeraient attirer l'attention de la ministre de la Santé sur le fait que le gouvernement doit se doter d'une stratégie nationale sur la démence et les soins de santé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

[Traduction]

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par des centaines de citoyens de la merveilleuse circonscription de Sudbury. Les pétitionnaires demandent eux aussi au gouvernement de créer une stratégie nationale sur la démence. Ils souhaitent ardemment que la Chambre adopte le projet de loi C-356, Loi concernant une stratégie nationale sur la démence, proposé par mon collègue de Nickel Belt. Je présente donc la pétition avec grand enthousiasme.

LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des citoyens canadiens qui veulent que les lois soient plus sévères et qu'on impose de nouvelles peines minimales obligatoires aux personnes reconnues coupables de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort.

Les pétitionnaires veulent aussi qu'on modifie le Code criminel de façon à ce que l'infraction de conduite avec capacités affaiblies devienne un homicide involontaire coupable commis au volant d'un véhicule automobile.

LES DROITS DES TRAVAILLEURS

M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui à l'occasion de la Journée mondiale pour le travail décent afin de présenter une pétition découlant de l'effondrement tragique du Rana Plaza, au Bangladesh, qui a tué 1 100 travailleurs et en a blessé plus de 2 500 autres.

Les signataires de la pétition rappellent à la Chambre le droit fondamental de tous les travailleurs du monde de travailler sans craindre pour leur sécurité ou leur vie. Ils demandent au gouvernement du Canada d'appuyer l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh et d'encourager les entreprises manufacturières canadiennes dans ce pays à signer cet accord.

• (1010)

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter.

La première pétition porte sur la cruauté envers les animaux. Les pétitionnaires, qui viennent d'Edmonton, demandent à la Chambre

des communes de reconnaître que les animaux peuvent éprouver de la douleur et qu'ils doivent être mieux protégés par le Code criminel.

CBC/RADIO-CANADA

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par des centaines d'habitants de Sherbrooke, au Québec; de London, en Ontario; de la Sunshine Coast, en Colombie-Britannique; et de Calgary. Ces pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'accorder et d'assurer un financement stable, prévisible et à long terme à notre radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada.

[Français]

POSTES CANADA

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition à la Chambre signée par des Canadiens de partout au pays. Elle concerne les compressions dévastatrices faites dans les services postaux. Ces gens et moi-même sommes contre ces mesures.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CONTRIBUTION MILITAIRE À LA LUTTE CONTRE L'EIHL

MOTION PORTANT QUE LE DÉBAT NE SOIT PLUS AJOURNÉ

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, en ce qui a trait à la motion n° 13 sous la rubrique des initiatives ministérielles, je propose:

Que le débat ne soit plus ajourné.

Le Président: Conformément à l'article 67.1 du Règlement, nous passons maintenant à une période de questions de 30 minutes. Je demande aux députés de limiter la durée de leurs questions ou de leurs observations à environ une minute, et aux ministériels de consacrer à peu près le même temps aux réponses.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, la décision du gouvernement est tout à fait déconcertante. C'est très dommage. En fait, c'est la 79^e fois que le gouvernement a recours à l'attribution de temps, ou à la clôture, depuis le début de la législature. Or, 79 fois, c'est un triste record; aucun gouvernement n'y avait eu autant recours auparavant. Aucun gouvernement n'a jamais été aussi enclin à imposer la clôture et l'attribution de temps que celui-ci.

Article 57 du Règlement

C'est déconcertant parce que nous avons déjà convenu d'un vote ce soir. En essayant ainsi d'étouffer le débat, alors que nous avons déjà une entente, le gouvernement cherche peut-être, comme le laisse entendre le député de St. John's-Est, à empêcher ses propres députés de prendre la parole. Je ne le sais pas, mais je sais par contre que le fait d'imposer la clôture dans ce cas-ci, et ce, pour la 79^e fois depuis le début de la législature, est tout à fait déconcertant. C'est tout à fait injustifié parce que nous nous entendions généralement sur la tenue d'un vote ce soir.

La question que je pose au ministre des Affaires étrangères est très simple. Comme nous avons déjà convenu d'un vote ce soir, pourquoi le gouvernement impose-t-il la clôture, c'est-à-dire l'attribution de temps, pour la 79^e fois?

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, s'il y a consentement — peut-être que nous pourrions demander le consentement des députés —, le vote pourrait avoir lieu à 20 heures, et il ne serait donc pas nécessaire de procéder de cette façon.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, nous avons tous bien compris qu'il est nécessaire de débattre de tous les aspects de la situation en Irak. Le porte-parole libéral en matière d'affaires étrangères avait d'ailleurs demandé la tenue d'un débat d'urgence sur le sujet, ce que la présidence avait accepté. Les Canadiens s'intéressent de très près à ce qui se produit en Irak et au rôle que le Canada doit jouer.

Ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Peut-il nous indiquer clairement quelles sont les raisons qui motivent le gouvernement à limiter le débat? Je sais très bien que bon nombre de mes collègues aimeraient beaucoup avoir l'occasion de se prononcer sur cette question très importante, qui préoccupe les Canadiens de toutes les régions du pays. Pourquoi faut-il avoir recours à l'attribution de temps? Pourquoi les députés ne peuvent-ils pas débattre plus longuement de cette question fort importante?

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, la raison est fort simple: c'est parce que l'opposition a demandé deux choses. Premièrement, elle a demandé un débat. Deuxièmement, elle a demandé un vote. Nous proposons de faire ces deux choses.

Le gouvernement a amené le porte-parole de l'opposition officielle et celui du Parti libéral en Irak pour qu'ils puissent rencontrer les autorités, comme je l'ai fait, à Bagdad et à Erbil et voir ce qui se passe sur la ligne de front. Le gouvernement a volontairement convoqué le comité plus tôt et il a présenté sa position à ce moment. Il a appuyé la demande de débat d'urgence lorsque le Parlement a repris ses travaux.

Nous aurons l'occasion de débattre de cette question pendant deux journées complètes ici, au Parlement. Cependant, le processus politique ne comprend pas seulement le débat; il comprend aussi le vote, qui vise à déterminer la position adoptée par les députés. C'est exactement ce que nous proposons.

• (1015)

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, le débat d'hier était intéressant. Je ne sais pas pourquoi le leader du gouvernement a décidé, chemin faisant, qu'il lui fallait présenter une motion pour clore le débat.

Nous avons surtout entendu les points de vue des ministres et des secrétaires parlementaires dans le camp du gouvernement. Je suis certain que beaucoup de députés conservateurs d'arrière-ban voudraient participer au débat et peut-être aussi beaucoup d'autres députés de notre parti.

Pourquoi insister pour clore le débat rapidement, s'il s'agit d'une mission importante? Certains discours n'étaient que des mots, mais c'est un débat important. Des questions doivent être posées et des réponses, données.

Je ne sais pas pourquoi nous devons subir cette procédure.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, il me semble intéressant de voir mon ami de Terre-Neuve soulever ce point, alors que son propre leader a indiqué dans cette enceinte, il y a quelques instants, que son parti serait prêt à voter à 20 heures et considère le temps accordé au débat comme suffisant.

Pour ma part, je suis d'accord avec le leader de son parti pour dire que la durée du débat proposée par le gouvernement est suffisante. L'opposition officielle était d'accord sur la durée du débat.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, je partage le point de vue de mon collègue de Winnipeg-Nord lorsqu'il indique que nos collègues qui n'ont pas eu la chance de faire le voyage en Irak sont encore nombreux à vouloir prendre la parole dans ce débat important. Ils ont des opinions importantes à exprimer.

Je demanderais au ministre des Affaires étrangères de retirer sa motion de clôture.

Je voudrais en outre souligner que cette façon de procéder est conforme à la position adoptée par le ministre dans ce dossier, à savoir que soit nous sommes pour les frappes aériennes par les Forces canadiennes, soit nous sommes des opportunistes. Il me semble très improductif, de la part de parlementaires respectés, de semer la discorde avec cette affaire. La plupart de nos alliés n'ont pas agi ainsi. Ils ont rallié leurs collègues de tous les partis. Ils se sont efforcés d'atteindre un consensus. Très peu ont choisi de participer aux combats. Par exemple, l'Allemagne et l'Italie ne participeront pas aux combats, quoi qu'ait pu en dire à tort le ministre dans les médias il y a quelques jours.

Au cours du débat, le très respecté collègue du ministre et député d'Edmonton-Centre a indiqué que les pays de la coalition pouvaient jouer toutes sortes de rôles importants. Certains prendront part aux combats, mais d'autres non. Chacun a une contribution importante à faire...

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, la députée d'en face a pu participer au débat aujourd'hui. Tous les autres députés de son parti qui souhaitent y prendre part ont jusqu'à 20 heures ce soir pour le faire. De plus, cette question est soulevée tous les jours à la Chambre des communes pendant la période des questions.

Nous avons tenu un débat d'urgence lors de la rentrée parlementaire. Le comité a été saisi de cette question. Il a repris ses travaux plus tôt que prévu. Nous continuerons de débattre des questions de l'heure. Les deux partis de l'opposition peuvent utiliser les journées qui leur sont réservées s'ils souhaitent approfondir le débat sur ce sujet à la Chambre.

Article 57 du Règlement

[Français]

M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD): Monsieur le Président, premièrement, je veux m'excuser. Il semble que j'aie involontairement induit la Chambre en erreur hier. Dans une question que j'ai posée, j'ai indiqué que trois divisions irakiennes fortes de 50 000 hommes avaient été défaits en deux jours par 15 000 djihadistes devant la ville de Mossoul. Après consultation et vérification auprès du journal *The Guardian* et en colligeant des informations du gouvernement irakien, il semblerait que 30 000 soldats irakiens et 30 000 policiers et gendarmes irakiens qui tenaient la ville de Mossoul ont été défaits en deux jours par 800 djihadistes. À un contre 75, ils ont vaincu. Il faut le faire. Or ce sont les gens qui perdent à 75 contre un qu'on va soutenir.

Deuxièmement, ma question sur la pertinence présente de ce débat est la suivante: cette volonté de mettre fin au débat ne découle-t-elle pas des informations provenant aujourd'hui même des combats, à savoir que les frappes aériennes n'ont donné aucun résultat et que le gouvernement turc a officiellement requis une intervention de nos soldats sur le terrain?

● (1020)

[Traduction]

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, je crois que lorsque Mossoul est tombée, ceux qui ont essayé de protéger les minorités religieuses n'ont pas pu compter sur un soutien aérien d'autres pays.

Si nous avons adopté la définition de succès et les critères établis par le Nouveau Parti démocratique, nous n'aurions probablement pas pu justifier nos missions précédentes, que ce soit lors de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, entre autres.

Je pense qu'il est important d'avoir un bon débat à la Chambre. Le parti du député d'en face était favorable au calendrier proposé par le gouvernement et, honnêtement, nous sommes d'accord.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je tiens à remercier le ministre du débat, mais je m'oppose à la clôture pour les raisons suivantes.

Lors des conversations parallèles que j'ai eues avec le ministre juste avant la rentrée parlementaire, j'ai obtenu plus de renseignements que dans le cadre du présent débat.

En raison de la clôture, je ne pourrai pas prendre la parole dans l'ordre actuel des interventions, mais je remercie tous les députés de m'en avoir donné l'occasion vendredi dernier par consentement unanime.

Toutefois, en dépit des contraintes de temps, j'espérais pouvoir faire une intervention complète d'au moins 10 minutes. Le Parti vert préférerait avoir recours à des solutions autres que les frappes aériennes et nous croyons toujours que ces dernières risquent d'être contre-productives.

Un débat plus approfondi ferait toute la différence. Je demande au ministre de bien vouloir revenir sur sa décision ou, du moins, d'accorder du temps de parole au Parti vert en renonçant à l'une des nombreuses interventions conservatrices redondantes.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, je remercie la députée d'en face de ses observations impartiales.

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Monsieur le Président, cette motion de clôture est particulièrement inquiétante. Comme l'a dit ma collègue, il avait été convenu de poursuivre le débat, puis de voter ce soir. Nous sommes essentiellement en train de perdre une heure de notre temps à discuter et à voter sur une motion

de clôture, plutôt que de nous concentrer sur une tâche importante, c'est-à-dire trouver la façon d'arriver à un consensus concernant l'intervention militaire.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, le député d'en face dit qu'il y avait entente. J'aimerais arriver à une entente. Si nous adoptons cette motion avec dissidence, nous pourrions poursuivre le débat dès maintenant sur l'importante question dont la Chambre est saisie.

Si le député souhaite demander le consentement pour mettre la motion aux voix et que celle-ci est adoptée avec dissidence, nous pourrions reprendre le débat comme le député d'en face le souhaite. J'espère qu'il appuiera ma suggestion.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Avant que nous passions aux questions et observations, la présidence suppose que l'intervention du ministre est purement théorique. S'il souhaite en effet présenter une motion, il connaît la façon de procéder.

M. Peter Julian: Soyons clairs, monsieur le Président. Nous ne sommes pas d'accord avec l'usage que font les conservateurs de la clôture et de l'attribution de temps. Ils n'ont pas utilisé ce mécanisme une, 12 ou 70 fois, mais bien 79 fois. C'est ainsi que les choses se passent avec le gouvernement conservateur. Les conservateurs invoquent la clôture et l'attribution de temps en claquant des doigts.

Le point que nous faisons valoir — ce que viennent d'ailleurs de faire les députés de St. John's-Est et de Jeanne-Le Ber —, c'est que le gouvernement a modifié l'orientation du débat que nous devons avoir hier et aujourd'hui. En effet, nous devons maintenant débattre du 79^e recours à l'attribution de temps par le gouvernement. C'est tout à fait inacceptable.

Nous n'appuyons certainement pas le recours à la clôture. Nous pensons que le gouvernement fait fausse route en agissant de la sorte. Cela montre tout simplement à quel point le gouvernement conservateur aime imposer ses vues plutôt que de participer au type de débat qui devrait faire partie intégrante de notre travail en tant que parlementaires à la Chambre des communes.

Nous ne sommes pas d'accord avec le recours à la clôture, ni avec l'attribution de temps. Nous condamnons le fait que, 79 fois, le gouvernement, d'un claquement de doigts, a tenté d'imposer sa volonté à l'opposition. Il est tout simplement inacceptable d'agir ainsi.

Le gouvernement devrait permettre que le débat se poursuive. Au lieu d'avoir un débat sur la clôture en ce moment à la Chambre des communes, nous devrions plutôt discuter de la mission et du fait que nous n'appuyons pas l'approche du gouvernement. Cependant, nous ne pouvons pas le faire parce que le gouvernement a imposé une motion de clôture.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, le député devrait vérifier le compte rendu. Le leader à la Chambre de l'opposition officielle a été très clair lorsqu'il a dit qu'on s'était entendu pour voter là-dessus à 20 heures. C'est exactement ce que le gouvernement propose de faire.

Je partage totalement le point de vue de mon collègue, le leader à la Chambre de l'opposition officielle. Nous avons actuellement à la Chambre l'opposition officielle la plus déraisonnable de toute l'histoire de notre pays, ce qui est effectivement regrettable.

Article 57 du Règlement

●(1025)

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner que le gouvernement a accepté de présenter cette motion pour que la Chambre en débattenne. C'est une motion extrêmement importante qui aurait des conséquences considérables pour les Canadiens. Malheureusement, le gouvernement va étouffer le débat. Cela ressemble aux tactiques qu'il emploie fréquemment pour exercer un contrôle et imposer son point de vue à la Chambre des communes. Il est malheureux qu'il ait choisi d'agir de la sorte.

Ce qui est paradoxal, c'est que nous débattions de cette motion importante pendant la Semaine de la santé mentale. De nombreux Canadiens m'ont demandé ce que fait le gouvernement pour les soldats et les anciens combattants qui sont déjà rentrés au pays après une mission de combat et qui ne reçoivent aucun service.

Alors que le gouvernement s'appête à envoyer des avions CF-18, j'aimerais demander au ministre ce que fait le gouvernement pour tous les soldats et les anciens combattants canadiens qui sont aujourd'hui aux prises avec d'immenses souffrances en raison des combats qu'ils ont menés.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Avant que le ministre prenne la parole, je rappelle à tous les députés que leurs questions et leurs observations devraient demeurer en lien avec la question dont la Chambre est saisie, en l'occurrence, la motion de clôture et la motion visée par cette dernière.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale serait ravi de discuter des divers services de soutien en matière de santé mentale. Au cours des 25 dernières années, qui ont vu plusieurs gouvernements se succéder, la société canadienne a dû faire face à des problèmes de maladie mentale. On taitait ces problèmes depuis trop longtemps, et le gouvernement a assumé à plusieurs reprises un rôle de chef de file dans ce dossier.

Nous tenons un débat à la Chambre, ce qui n'est pas arrivé quand les troupes canadiennes sont allées pour la première fois en Afghanistan. Ni la loi ni la Constitution ne l'oblige. Nous débattons parce que le premier ministre respecte le Parlement. Lorsque le gouvernement était minoritaire, et au cours de son mandat majoritaire, le premier ministre s'est engagé à tenir un débat avant que des militaires soient envoyés en mission de combat. Il remplit cet engagement à rendre des comptes.

[Français]

Mme Sadia Groguhé (Saint-Lambert, NPD): Monsieur le Président, c'est tout simplement sidérant de voir ce gouvernement nous imposer à nouveau une motion d'attribution de temps. Cette fois-ci, elle concerne un débat d'une importance cruciale à nos yeux, en tant que parlementaires, ainsi qu'aux yeux des Canadiens et des Canadiennes.

Comment le ministre pourra-t-il justifier auprès des Canadiens et des Canadiennes la façon dont il se comporte à la Chambre, en muselant nos débats et, par le fait même, nos concitoyens.

[Traduction]

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, le gouvernement respecte tout simplement la durée que le parti d'en face a appuyée relativement au débat. Le propre leader parlementaire de la députée a pris la parole au début du débat pour dire que son parti serait ravi de tenir un vote à 20 heures, et c'est exactement ce que nous proposons.

M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC): Monsieur le Président, j'ai entendu à de nombreuses reprises l'opposition parler à tort de limitation du débat. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre le nombre de fois où le Parlement a été

consulté au sujet d'interventions militaires avant l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur?

L'hon. John Baird: Le Parlement n'était pas consulté, monsieur le Président.

Le seul péché de la députée d'en face, c'est d'avoir déjà été députée libérale; outre cela, elle est une excellente parlementaire et une personne exceptionnelle.

Le Parti libéral, dont elle était députée, n'a jamais tenu de débats parlementaires lorsque les Forces canadiennes ont été déployées en Afghanistan. C'est un aspect sur lequel le premier ministre a fait campagne, et nous avons honoré cet engagement en tant que gouvernement, tant minoritaire que majoritaire. L'un des éléments principaux du processus parlementaire est le vote. Tous les députés voulaient un débat et un vote, et c'est exactement ce que le gouvernement propose.

M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, étant donné que le gouvernement conservateur a décidé de limiter le débat sur la présente motion, entend-il offrir des séances d'information à l'intention des députés de l'opposition, au cours desquelles il pourra fournir des renseignements confidentiels dont ceux-ci peuvent avoir besoin pour s'acquitter de leurs fonctions, soit de demander des comptes au gouvernement?

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, des députés de l'opposition m'ont accompagné lorsque j'ai rencontré des représentants irakiens et kurdes. Je leur ai donné un accès illimité à toutes mes rencontres. Ces députés pouvaient y participer, poser des questions et faire des commentaires. Comme le chef du député l'a mentionné hier, il m'est arrivé de communiquer avec lui à quelques reprises lorsque le Parlement ne siégeait pas.

Le gouvernement est évidemment disposé à collaborer avec les parlementaires et à répondre à toutes les questions raisonnables.

●(1030)

[Français]

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, heureusement que j'ai vu la lumière! C'est ce que je serais portée à dire à l'honorable ministre des Affaires étrangères.

Cela étant dit, je sais que c'est un sujet extrêmement important pour les gens de mon comté, Gatineau. Tous les jours, je reçois des courriels et des appels téléphoniques de personnes qui expriment leur opinion qui n'est pas nécessairement favorable à la position du gouvernement. Je sens que c'est un débat extrêmement important. C'est probablement une des décisions les plus importantes qu'un pays a à prendre.

Dans ce contexte, je comprends l'argument de mon collègue de Burnaby—New Westminster, disant qu'on a déjà accepté un vote à 20 heures. Alors je répète sa question parce que je n'ai pas entendu la réponse. Pourquoi nous enlever une heure de ce débat extrêmement important? À tout le moins, on aurait certainement pu avoir l'opinion de quatre ou cinq autres députés de la Chambre et ainsi favoriser le plus grand consensus possible ou obtenir le plus grand nombre d'opinions possible.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, si ma chère collègue la députée de Gatineau et tous les députés de son parti, sont unanimes à tenir un vote à 20 heures, comme elle l'a dit, et si aucune autre personne ne se lève pour parler de cette résolution, nous pouvons retourner immédiatement au débat principal. Nous sommes prêts à le faire si la Chambre est d'accord avec cela.

Article 57 du Règlement

[Traduction]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de poursuivre la discussion avec le ministre, une possibilité qui n'arrive pas assez souvent. Si certains de mes propos ont paru partisans au ministre, comme l'indiquait sa réponse, je tiens à m'en excuser. J'aimerais toutefois lui demander, encore une fois, s'il ne serait pas plus équitable de ne pas imposer la clôture, de manière à favoriser un débat approfondi et à laisser aux députés qui ont des idées originales la chance de les formuler. Avant l'arrivée de la masse ce matin, un moment qui se prête aux discussions informelles, j'ai demandé au ministre s'il ne serait pas possible d'explorer d'autres méthodes qui pourraient donner de bons résultats sur le terrain.

Selon des experts en affaires extérieures — dont Peggy Mason, ancienne ambassadrice, et Robert Fowler, un expert en affaires extérieures qui a lui-même vécu une expérience tragique et terrifiante en tant qu'otage d'une organisation terroriste au Mali —, la mission, telle qu'elle est proposée actuellement, pourrait faire plus de mal que de bien. Nous devons donc faire l'effort de trouver des méthodes qui feraient plus de bien que de mal et prendre le temps d'explorer ces autres possibilités. Sinon, le débat se résume à un choix bancal: soit qu'on pose un geste qui pourrait s'avérer stupide, soit qu'on fasse autre chose. Il nous faudrait plus de temps.

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, hier, j'ai adressé des compliments à ma collègue d'en face, la députée de Saanich—Gulf Islands. Bien que je ne partage pas son opinion, bien qu'elle ait tort à mon avis, je crois que sa position dans ce dossier s'appuie sur des principes.

Elle a bel et bien affirmé que les députés d'un certain côté de la Chambre ne prononçaient que des discours répétitifs, et qu'elle était apparemment la seule à faire de bons discours. Si je me souviens bien, les règles de la Chambre encadrent le droit de parole des parlementaires. Il serait impossible que tous les députés participent à chacun des débats. C'est un fait qu'il faut accepter, étant donné que le Parlement compte 308 députés.

Comme de nombreux Canadiens, le gouvernement est témoin des gestes terribles que posent des gens infâmes et souhaite intervenir pour que cela cesse. Oui, nous pouvons envisager des mesures supplémentaires. Nous le faisons déjà, d'ailleurs, en envoyant de l'aide humanitaire ou nous attaquant à un problème qui me tient particulièrement à coeur, l'utilisation du viol et de la violence sexuelle comme arme lors des conflits. Mentionnons aussi les efforts diplomatiques qui visent à promouvoir la mise en place d'un programme inclusif auprès du nouveau gouvernement irakien, sans oublier le travail de déradicalisation et la lutte contre les combattants étrangers. Oui, le gouvernement peut aller bien au-delà de ce que prévoit cette résolution, et il continuera de le faire.

[Français]

Mme Éleine Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Monsieur le Président, je viens d'entendre le ministre dire que certaines règles de Chambre visent à assurer que les députés aient le droit de parole. Il mentionne que tous les députés ne peuvent pas parler sur tous les enjeux, et je le comprends tout à fait. Par contre, si le gouvernement ne limitait pas les débats, plus de députés auraient la chance de prendre la parole, de s'exprimer et de transmettre au gouvernement les préoccupations de leurs concitoyens. En effet, les conservateurs ont très peu de députés dans certains régions, alors ils ont peu l'occasion de prendre la parole de la population. Ils devraient saisir la chance d'en prendre connaissance à la Chambre.

J'aimerais donc savoir pourquoi le gouvernement bafoue, pour une 79^e fois, les règles de la Chambre, règles qui sont là pour assurer que tous les parlementaires peuvent bien représenter leurs citoyens?

● (1035)

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, nous suivons tous les règlements de la Chambre des communes. C'est n'est pas seulement un but, c'est obligatoire. Vous êtes ici, monsieur le Président, pour voir à ce que tous les règlements sont observés. Nous acceptons d'avoir un vote à 20 heures, à la même heure que celle proposée par le parti de l'opposition officielle. C'est ce que confirme la motion devant nous.

[Traduction]

Mme Niki Ashton (Churchill, NPD): Monsieur le Président, si je ne m'abuse, nous sommes en train de débattre de la 79^e motion de clôture. Le gouvernement ne prend pas au sérieux la nécessité de débattre des questions importantes. Or, y a-t-il question plus importante que de faire entrer notre pays en guerre et d'envoyer nos militaires au front? Nous demandons seulement de pouvoir parler au nom des électeurs, les Canadiens qui nous ont envoyés ici.

Si le ministre et son gouvernement ont cette question autant à coeur, pourquoi ne permettent-ils pas un débat ouvert sur une question aussi importante que d'entrer en guerre?

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, le gouvernement tiendra un vote à 20 h ce soir. C'est exactement l'heure à laquelle le Nouveau Parti démocratique voulait que le vote ait lieu...

M. Peter Julian: Vous avez dit ce soir.

L'hon. John Baird: ...20 heures, ce soir.

Nous en débattons aujourd'hui. Nous en avons débattu hier. Nous avons tenu un débat d'urgence à ce sujet il y a deux semaines. Nous avons reconvoqué le comité plus tôt que prévu et en avons débattu tous les jours, de 14 h 15 à 15 heures. Si l'opposition veut des journées supplémentaires, elle dispose de jours désignés.

Si c'est si important, comme la députée d'en face le dit, il y a un grand nombre de journées réservées à l'opposition. Son parti n'en a pas consacré une à cette question. S'il n'y a rien de plus capital, de plus important, comme elle le dit, je sais qu'il le fera.

Mme Yvonne Jones: Monsieur le Président, brièvement, j'ai une question pour le ministre avant que, malheureusement, nous concluons ce débat.

Peut-il me dire quels pays envoient une mission de combat et lesquels envoient une mission sans participation au combat? De plus, si le Canada participe aux combats, quel incidence cela aura-t-il sur le travail humanitaire qu'il ferait et le soutien qu'il apporterait s'il envoyait une mission qui ne participerait pas aux combats?

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, j'indique à la députée d'en face que je suppose que cela dépend de la façon dont on définit le mot « combat ».

Le gouvernement allemand n'envoie pas d'avions de chasse. Il fournit des armes et des munitions aux troupes qui se trouvent sur le terrain là-bas. Au Royaume-Uni, les chefs des trois partis appuient l'initiative. Ils mènent la mission de combat que le Canada envisage dans la motion dont la Chambre est saisie en ce moment, tout comme la France et les États-Unis.

Article 57 du Règlement

Si nous examinons le comportement de nos alliés du monde arabe, nous constatons que la Jordanie participe dans une mesure semblable à celle du Canada. Les Émirats arabes unis jouent également un rôle. Le Royaume d'Arabie saoudite et Bahreïn participent comme nous le faisons, et il en va de même du Danemark et de la Belgique. La liste est longue, et nous sommes en bonne compagnie.

M. Peter Julian: Monsieur le Président, nous voyons que le ministre des Affaires étrangères fait preuve du même genre d'imagination que lorsqu'il soutient que la résolution des Nations Unies justifie d'une manière ou d'une autre l'intervention du gouvernement ou que lorsqu'il essaie de prétendre que le NPD a accepté de mener un débat et de voter à une certaine heure ce soir. L'argument que je faisais valoir plutôt et celui que je souligne de nouveau est que le vote de ce soir fait l'objet d'un vaste consensus, mais non l'heure exacte de sa tenue.

Cependant, la question qui nous occupe est celle du recours à la clôture qui abrègera de beaucoup plus d'une heure le débat d'aujourd'hui, auquel les députés souhaitaient participer. Certes, le gouvernement a de nouveau manqué grandement de respect envers le Parlement, en l'occurrence pour la 79^e fois, en invoquant la clôture au pied levé, au lieu d'en discuter avec les partis d'opposition et d'établir le genre de consensus requis.

La réplique et la question que j'adresse au ministre des Affaires étrangères sont très simples. Pourquoi le gouvernement ne cherche-t-il jamais à discuter ou à obtenir un consensus, et cherche-t-il toujours à imposer son point de vue?

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, le député d'en face sera peut-être surpris d'apprendre que je partage son inquiétude. J'aurais voulu qu'il y ait une meilleure collaboration entre le gouvernement et l'opposition, et vice versa. Par « opposition », j'entends tous les députés d'en face, qu'ils soient indépendants, verts, libéraux ou néo-démocrates. Il est malheureux qu'on ne puisse pas régler ces questions. Le fait que la situation se soit détériorée à ce point-là en dit long non seulement sur l'opposition officielle, mais aussi sur le gouvernement.

Quand je siégeais dans l'opposition en Ontario, les députés de l'opposition ont fait quelque chose de remarquable. Nous avons collaboré avec le gouvernement pour adopter une motion de programmation. Ainsi, au lieu de débattre, jour après jour, les projets de loi les plus anodins et de consacrer le même nombre d'heures aux projets de loi plus lourds de conséquences, nous pouvions présenter une motion, abattre une certaine quantité de travail dans un délai prescrit, et tous les députés pouvaient structurer le débat et décider combien de temps consacrer aux questions importantes par rapport aux moins importantes.

Malheureusement, nous voici maintenant dans une situation où l'opposition souhaite débattre de tout, sans avoir à voter sur quoi que ce soit. D'autre part, nous avons également l'importante responsabilité de servir les intérêts des Canadiens. J'aurais bien aimé voir une plus grande communion d'idées. Ce débat incitera peut-être tous les députés à faire mieux à ce chapitre.

• (1040)

[Français]

Mme Paulina Ayala (Honoré-Mercier, NPD): Monsieur le Président, j'ai entendu les commentaires du ministre.

Lorsqu'il muselle le débat, le gouvernement dit qu'on devrait travailler avec lui parce qu'il est majoritaire et qu'on devrait obtenir un consensus. Or, pour obtenir un consensus, il faut aussi écouter la minorité, ceux qui ne sont pas au gouvernement, soit l'opposition. La

démocratie, ce n'est pas le pouvoir absolu au gouvernement. Ça, c'est antidémocratique.

Soyons clairs, on a un gouvernement majoritaire dans un système parlementaire qui doit se sustenter de dialogue et d'accords. Toutefois, où est ce dialogue lorsqu'un gouvernement majoritaire prend toutes les décisions concernant les votes? Il n'y en a pas du tout. En fait, cela met notre démocratie en danger.

Puisque le ministre parlait de se mettre d'accord, pourquoi le gouvernement n'est-il pas non plus capable de s'ouvrir au dialogue et d'accepter l'opinion des autres?

[Traduction]

L'hon. John Baird: Monsieur le Président, je crois qu'il fut un temps dans notre histoire où les gens qui siégeaient ici faisaient des discours enflammés et parlaient de questions d'actualité.

Je siége au Parlement depuis plus de trois ans. Je n'ai pas encore vu un seul député de l'opposition officielle — pas un seul — voter contre son parti.

En tant que ministre de premier plan, j'ai voté contre mon propre gouvernement sur une ou deux questions, et je n'y vois aucun problème.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): La période consacrée aux questions est terminée. Je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ la motion dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Convoquez les députés.

• (1120)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^o 250)

POUR

Députés

Ablonczy

Adler

Albas

Adams

Aglukkaq

Albrecht

Initiatives ministérielles

Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)	Byrne	Caron
Allison	Ambler	Casey	Cash
Ambrose	Anders	Chan	Chicoine
Anderson	Armstrong	Chisholm	Choquette
Aspin	Baird	Christopherson	Cleary
Barlow	Bateman	Bergen	Côté
Benoit	Bezan	Comartin	Cullen
Bernier	Block	Crowder	Davies (Vancouver Kingsway)
Blaney	Braid	Cuzner	Day
Boughen	Brown (Leeds—Grenville)	Davies (Vancouver East)	Dionne Labelle
Breitkreuz	Brown (Barrie)	Dewar	Dubourg
Brown (Newmarket—Aurora)	Butt	Dubé	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Bruinooge	Calkins	Duncan (Etobicoke North)	Easter
Calandra	Carmichael	Dusseau	Foote
Cannan	Chisu	Eyking	Freeman
Carrie	Clarke	Freeland	Gameau
Chong	Crockatt	Fry	Genest
Clement	Davidson	Garrison	Goodale
Daniel	Dreesen	Giguère	Groguhé
Dechert	Dykstra	Gravelle	Harris (St. John's East)
Duncan (Vancouver Island North)	Fantino	Harris (Scarborough Southwest)	Hughes
Falk	Findlay (Delta—Richmond East)	Hsu	Jacob
Fast	Fletcher	Hyer	Julian
Finley (Haldimand—Norfolk)	Gallant	Jones	Lamoureux
Galipeau	Glover	Kellway	Larose
Gill	Goldring	Lapointe	Laverdière
Goguen	Gosal	Latendresse	Leslie
Goodyear	Grewal	LeBlanc (Beauséjour)	Mai
Gourde	Harris (Cariboo—Prince George)	Liu	Martin
Harper	Hayes	Marston	Masse
Hawn	Hoback	Masse	May
Hillyer	James	McGuinty	McCallum
Holder	Keddy (South Shore—St. Margaret's)	Michaud	McKay (Scarborough—Guildwood)
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Kent	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Moore (Abitibi—Témiscamingue)
Kenney (Calgary Southeast)	Komarnicki	Morin (Laurentides—Labelle)	Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine)
Kerr	Lake	Mourani	Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lebel	Murray	Mulcair
Lauzon	Leitch	Nash	Nantel
Leaf	Leung	Oliver	Nunez-Melo
Lemieux	Lobb	Pacetti	Papillon
Lizon	Lunney	Péclet	Perreault
Lukowski	MacKenzie	Plamondon	Rankin
MacKay (Central Nova)	Mayes	Rathgeber	Ravignat
Maguire	McLeod	Raynault	Regan
McColeman	Miller	Rousseau	Saganash
Menegakis	Norlock	Sandhu	Scarpaleggia
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	Oliver	Scott	Sellah
Moore (Fundy Royal)	Opitz	Sgro (sor)	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Nicholson	Paradis	Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
Obhrai	Poillievre	St-Denis	Stewart
O'Neill Gordon	Reid	Sullivan	Thibeault
O'Toole	Richards	Toone	Tremblay
Payne	Ritz	Trudeau	Turmel
Rajotte	Schellenberger	Valeriote	Vaughan— 122
Rempel	Shea		
Rickford	Shory		
Saxton	Sopuck		
Seeback	Stanton		
Shipley	Strahl		
Smith	Tilson		
Sorenson	Trost		
Storseth	Truppe		
Sweet	Valcourt		
Toet	Van Loan		
Trottier	Wallace		
Uppal	Warkentin		
Van Kesteren	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to		
Vellacott	Wilks		
Vellacott	Wong		
Warawa	Yelich		
Watson	Young (Vancouver South)		
Sky Country)	Zimmer — 154		
Weston (Saint John)			
Williamson			
Woodworth			
Young (Oakville)			
Yurdiga			

CONTRE

Députés

Andrews	Angus
Ashton	Atamanenko
Aubin	Ayala
Bellavance	Bennett
Benskin	Bevington
Blanchette	Boivin
Boutin-Sweet	Brahmi
Brison	Brosseau

PAIRÉS

Aucun

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Je déclare la motion adoptée.

AFFAIRE ÉMANANT DU GOUVERNEMENT N^o 13

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 octobre, de la motion et de l'amendement.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): La dernière fois que la Chambre a été saisie de cette question, la ministre d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest avait la parole; il lui reste encore sept minutes.

Initiatives ministérielles

L'hon. Michelle Rempel (ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest), PCC): Monsieur le Président, j'évoquais hier le danger pressant que représente la progression de l'EIIL dans la région. Aujourd'hui, je traiterai de la menace qui plane sur notre pays et sur d'autres États de l'Occident.

Les députés qui n'ont pas conscience du danger pressant que court notre pays n'ont qu'à effectuer une recherche dans les médias sociaux pour y trouver de nombreuses preuves de la volonté de répandre l'ignoble idéologie de l'EIIL au Canada.

Je suis fort préoccupée à l'idée que l'expansion de l'EIIL incite des Occidentaux, y compris des citoyens canadiens, à se radicaliser jusqu'à la violence. On sait que des Canadiens sont allés dans des zones de conflit pour prendre part à des activités liées au terrorisme — combats sur le front, financement, planification stratégique, diffusion de propagande sur Internet, etc.

L'EIIL est parvenu à accroître ses forces vives en recrutant des milliers de combattants étrangers, dont bon nombre sont originaires de l'Europe centrale ou de l'Asie centrale. Dernièrement, les médias ont rapporté le décès de Farah Mohamed Shirdon, de Calgary, et celui de Mohamud Mohamed Mohamud, tous deux morts en combattant pour l'EIIL.

Notre pays reconnaît que cette croissance de l'EIIL au moyen du recrutement de combattants étrangers est un grave problème sur lequel nous avons déjà commencé à nous pencher. C'est pour cela que nous avons coparrainé la résolution 2178 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous avons aussi mis en œuvre plusieurs instruments législatifs indispensables, comme la Loi sur la lutte contre le terrorisme, qui a créé de nouvelles infractions visant ceux qui quittent ou qui tentent de quitter le Canada en vue de commettre certaines infractions liées au terrorisme. La Loi renforçant la citoyenneté canadienne, qui est maintenant en vigueur, permet de révoquer la citoyenneté canadienne des détenteurs d'une double citoyenneté s'ils sont reconnus coupables d'actes terroristes.

Cependant, comme le gouvernement irakien élu démocratiquement l'a admis en demandant de l'aide pour maîtriser la croissance de l'EIIL, si on laisse cette organisation mener ses activités au grand jour et qu'on ne fait rien pour freiner l'expansion du territoire qu'elle contrôle, nos alliés et nous ne tiendrons pas compte de la source véritable de la menace qui pèse sur nos frontières collectives. C'est pourquoi, après mûre réflexion, le gouvernement a présenté la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Je m'en voudrais de ne pas parler, entre autres raisons pour appuyer la présente motion, du traitement réservé aux femmes dans l'idéologie de l'EIIL.

Un rapport des Nations Unies donne un aperçu des atrocités inquiétantes commises par l'EIIL. Par ses actions, il a gravé dans son idéologie une conception sous-humaine de la femme. L'EIIL a vendu des centaines de femmes et de filles comme esclaves sexuelles pour tenter de donner aux acheteurs l'envie de joindre leurs rangs. Elles ont été données à l'EIIL ou ont été victimes de traite des personnes et vendues dans des marchés.

Des femmes ayant une carrière professionnelle ont aussi été ciblées et exécutées. Par exemple, l'EIIL a tué sur la place publique une avocate spécialiste des droits de la personne à Mossoul, après qu'un tribunal soi-disant islamique ait jugé qu'elle avait abandonné l'islam. Samira Salih al-Nuaimi a été arrêtée chez elle le 17 septembre après avoir prétendument publié sur Facebook des messages critiquant la destruction de sites religieux par des militants à Mossoul. Selon la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak, Mme al-Nuaimi a été jugée coupable d'apostasie par un

prétendu tribunal de la charia, au terme duquel elle a été torturée pendant cinq jours avant que des militants ne la condamnent à l'exécution publique.

On a également rapporté que l'EIIL entendait obliger quatre millions de femmes et de filles de la région de Mossoul à subir une mutilation génitale. Cela vient s'ajouter, bien sûr, aux milliers de viols, aux innombrables cas de mariage forcé et à la suppression totale des droits des femmes de recevoir une éducation et de participer à l'activité économique et politique.

La façon dont l'EIIL traite les femmes va bien au-delà de la simple notion de misogynie contre laquelle nous avons l'habitude de lutter dans la culture occidentale. Puisque ce groupe a pu attirer des combattants de pays occidentaux et qu'il a manifestement des sympathisants dans ces pays, il menace l'égalité des femmes dans les sociétés libres du monde entier.

Cela dit, je n'ai pas peur de ces lâches, qui considèrent la femme comme une sous-espèce, un mal nécessaire ne servant qu'à la procréation, ou comme un objet que l'on peut violer et échanger avec les ignorants qui défendent leur cause. Je n'ai pas peur, car les paroles de notre hymne national ne sont pas des paroles creuses. Nos courageux militaires ont toujours « protégé nos foyers et nos droits » des menaces envers notre pays et notre population.

Cette motion donne la réponse claire et précise du Canada à la menace que pose l'EIIL pour la communauté internationale. Nous poursuivrons le déploiement d'au plus 26 membres des Forces canadiennes, qui conseilleront les forces de sécurité irakiennes; il n'y aura pas de mission de combat terrestre. Nous participerons avec nos alliés à des frappes aériennes contre l'EIIL dans le but de limiter ses capacités sur le plan de l'exploitation de bases au grand jour et de freiner l'expansion continue de son territoire. Nous fournirons un appareil de ravitaillement en vol, deux avions de surveillance Aurora, ainsi que les équipes et le personnel de soutien nécessaires, et ce, pour une période de six mois.

Nous sommes prêts à relever ce défi et capables de le faire. Nos investissements, énoncés dans la Stratégie de défense Le Canada d'abord, visent à bâtir des forces armées modernes et de premier ordre pour relever les défis de notre génération. Le gouvernement continue de respecter ce plan en fournissant à nos militaires l'équipement qui leur permet d'améliorer leurs opérations.

● (1125)

Nous chercherons à empêcher le financement de l'EIIL et l'arrivée des combattants étrangers en Irak et en Syrie, et nous fournirons du soutien diplomatique à l'Irak pour l'aider à fonder un gouvernement inclusif sur les plans religieux et éthique.

En appuyant la motion du gouvernement, le Parlement indique aux Canadiens qu'il accepte que, sans le déploiement d'une force puissante et directe, la menace que représente l'EIIL pour la paix et la sécurité internationales, y compris pour les communautés canadiennes, continuera de croître.

Initiatives ministérielles

En appuyant la motion à l'étude, nous indiquons aux Canadiens que nous comprenons l'ampleur des atrocités commises par le groupe terroriste. Nous signalons notre appui aux dirigeants irakiens par nos efforts concertés pour bloquer l'offensive barbare de l'EIIL et mettre fin aux dérives sectaires qui menacent la sécurité à long terme de l'Irak. Nous montrons aux Canadiens que nous sommes prêts à épauler en leur nom nos alliés qui se sont engagés à contrer cette menace. Nous leur signalons notre appui à une mission clairement définie, que nous sommes capables de mener à bien, et jumelée à la prestation d'aide humanitaire dans la région.

En appuyant cette motion, nous indiquons aux Canadiens que, devant les avancées réalisées par l'EIIL, nous allons agir plutôt que d'esquiver le problème.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, comme mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, je suis réellement préoccupé par le manque de clarté et de définition de la mission et de ses objectifs. D'après le gouvernement, il faudra trois semaines environ, peut-être, avant que nos avions soient positionnés quelque part. Ce n'est même pas encore certain. Le gouvernement n'a pas été plus clair à cet égard.

Si le gouvernement compte axer ses efforts sur les frappes aériennes, que se passera-t-il dans trois semaines si aucune cible n'est identifiée ou si la situation sur le terrain a changé? Le gouvernement a-t-il prévu une autre stratégie pour ce genre de scénario?

• (1130)

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, lors du débat exploratoire sur le Mali tenu le 5 février 2013, mon collègue d'en face a dit ceci:

Le fait que le gouvernement passe du désengagement à la dissension a affaibli la voix du Canada sur la scène internationale [...]

À mon avis, la présente motion prouve que nous prenons des mesures énergiques. J'incite d'ailleurs le député à l'appuyer. Tous les Canadiens, ici et à l'étranger, comprennent l'urgence de la situation.

Pour répondre à sa question directe, je cite un article du *Calgary Herald* qu'un chroniqueur sur le terrain là-bas a publié ce matin. En voici un extrait:

Les gens entassés sous l'église catholique St. Joseph's ont été étonnés d'apprendre que deux des trois principaux partis politiques du Canada s'opposent au plan du gouvernement Harper d'envoyer une demi-douzaine d'avions de guerre au Moyen-Orient [...]

Une personne citée dans cet article a dit, en résumé, que si aucune frappe aérienne n'était menée maintenant, l'ennemi continuerait de gagner du terrain.

Nous devons agir maintenant. Il faut envoyer ces avions dans cette région et combattre aux côtés de nos alliés.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Je rappelle à tous les députés qu'ils ne peuvent pas appeler les autres députés par leur nom à la Chambre, et ce, même s'ils citent un article de journal.

M. Arnold Chan (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la ministre d'avoir soulevé la question des menaces au Canada, particulièrement la capacité de l'EIIL de recruter des Canadiens afin qu'ils combattent pour sa cause. Je tiens à souligner que la ministre a fait preuve de beaucoup de courage il y a quelques semaines lorsqu'elle s'est élevée contre ces menaces qui pèsent sur le pays.

La ministre pourrait-elle préciser les stratégies de communication que le gouvernement a adoptées pour inciter, par exemple, la population musulmane canadienne à freiner le recrutement de ces terroristes potentiels ou à y mettre un terme?

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, il est très certainement important de travailler de concert avec différents groupes canadiens si on veut réussir à combattre l'extrémisme, peu importe la forme qu'il prend. Je sais que des efforts sont actuellement déployés en ce sens. Comme je le disais tout à l'heure, nous nous sommes dotés des mécanismes juridiques nécessaires pour décourager ce type de comportement.

Mon collègue libéral est ici depuis peu de temps. Je ne peux donc pas m'empêcher de me demander comment il se sent quand son chef cherche à obtenir l'approbation des gens à qui il s'adresse en lançant toutes sortes de commentaires bêtés sur l'aviation canadienne, alors que nous devons absolument agir.

Il est passé le temps des conférences et des faux-fuyants. Il faut envoyer des troupes sur le terrain. Il faut mener des frappes aériennes pour atteindre nos objectifs et empêcher ce groupe de mener ses desseins à bien et d'étendre son territoire.

L'hon. Gary Goodyear (ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario), PCC): Monsieur le Président, personne ici ne souhaite mettre la vie des Canadiens en danger. Je suis même convaincu que personne ne souhaite que nous prenions une décision qui mettrait des Canadiens en danger. Ce serait comme se souhaiter à soi-même un cancer en phase terminale.

Le problème, c'est que nous n'avons pas affaire à de simples kidnappeurs ou meurtriers. Ces gens décapitent des enfants et forcent des parents à enterrer leurs enfants vivants. Si ceux qui se proposent de faire la même chose aux Canadiens ne sont pas nos ennemis, qui l'est? Qui a déjà été l'ennemi du Canada? Les talibans? Hitler?

Nous avons des décisions difficiles à prendre. Les libéraux ont envoyé nos soldats combattre les talibans. Il est temps de faire la même chose.

Le NPD se cache derrière les faux-fuyants et les atermoiements. Or, le temps presse, parce qu'il y a des gens qui meurent au moment où on se parle.

Je sais que le chef de l'opposition libérale est obsédé par les symboles phalliques. C'est aussi immature qu'inapproprié.

La ministre pourrait-elle nous dire ce qui arriverait si nous attendions plus longtemps, car je rappelle qu'il y a des gens qui vont perdre la vie aujourd'hui même?

• (1135)

L'hon. Michelle Rempel: Monsieur le Président, un gouvernement démocratiquement élu nous a demandé clairement de l'aider à combattre une organisation terroriste opérant sur son territoire. Voilà ce sur quoi nous devons nous prononcer aujourd'hui, qu'on ne s'y trompe pas. Ces gens traitent la population comme des êtres inférieurs: ils traitent les femmes et les membres des minorités religieuses comme s'ils étaient moins que des humains.

À chaque jour, je dirais même à chaque heure qui passe, ce groupe étend son territoire. Or, chaque fois qu'il réussit à établir un nouveau camp ou à s'emparer d'un nouveau puits de pétrole, il augmente ses revenus, il attire davantage de combattants à sa cause, et son idéologie fait son chemin parmi la population. Nous devons répondre par la force, et nous devons agir sans plus tarder.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je vais séparer mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord.

Initiatives ministérielles

Je suis heureux de prendre la parole sur cette motion aujourd'hui. Elle expose la position du premier ministre et du gouvernement quant au rôle que nous devons jouer en tant que Canadiens pour lutter contre l'EIIL, les atrocités qu'il inflige aux autres, surtout aux Syriens et aux Irakiens, et le désir de cette organisation de faire subir ces mêmes horreurs à de nombreux pays occidentaux, dont le Canada.

J'ai écouté une grande partie du débat d'hier. Je ne pense pas que ce soit pratique courante chez les députés, mais j'ai lu les discours que je n'ai pas entendus hier soir dans le hansom.

Je tiens tout d'abord à féliciter tous les députés d'avoir tenu un débat très sérieux, ce qui est plutôt rare dans cette enceinte. Un député d'en face a fait une déclaration étrange. Le député d'Esquimalt — Juan de Fuca a laissé entendre que les libéraux ne comprennent pas que nous avons une bonne armée. C'est tout à fait faux, et nous appuyons nos militaires. Le ministre a répété que le gouvernement ne peut pas rester les bras croisés, insinuant que c'est ce que les deux partis de l'opposition veulent qu'il fasse. C'est faux également. Dans l'ensemble, c'était un excellent débat, au cours duquel un grand nombre d'excellents points ont été soulevés.

Mes collègues, le député de Westmount—Ville-Marie et la députée de Vancouver Quadra, ont fait valoir de bons arguments sur les nombreuses autres façons dont nous pourrions contribuer aux efforts plutôt que de déployer les CF-18, notamment en offrant du transport aérien stratégique, des fournitures médicales, du soutien aux réfugiés, et des conseillers militaires, qui sont déjà sur place. Ils soutenaient que le déploiement de CF-18 n'est pas la seule option.

Comme je l'ai mentionné il y a quelques instants, ce qui m'ennuie un peu, c'est que le gouvernement essaie de dire que ceux qui n'appuient pas la motion — et je ne suis pas d'accord pour le moment pour qu'on envoie des CF-18 — ne veulent pas que les mesures qui s'imposent soient prises.

Absolument personne de ce côté-ci ne prétend que l'EIIL ne représente pas une menace à la paix et à la stabilité dans le monde. Il constitue bel et bien une menace. Je vais même féliciter le ministre de la Défense nationale pour certains des points qu'il a soulevés dans ses observations hier. Il a décrit à quel point l'EIIL est une énorme menace et a fait savoir que l'organisation souhaite instaurer un climat d'instabilité dans le monde entier. Je ne répéterai pas ce qu'il a dit, mais tous ceux qui veulent prendre connaissance des points qu'il a soulevés peuvent lire le hansom.

Soyons clairs: l'inaction n'est pas une option. Mon parti ne préconise pas l'inaction. Il est nécessaire d'agir, mais notre opposition au déploiement de CF-18 n'équivaut pas à de l'inaction. Il pourrait même être préférable, sur le plan stratégique, de faire autre chose en Irak. Je m'explique.

Ailleurs dans le monde, en Grande-Bretagne par exemple, le premier ministre a convoqué les chefs de l'opposition pour les informer de la situation. On ne peut pas en dire autant au Canada. Pourquoi? Nous faisons partie d'une coalition. Les CF-18 ont déjà été déployés. Nous exerçons déjà notre force militaire en procédant à des frappes aériennes. Le combat a commencé. Notre matériel militaire est-il en bon état? Qui sait. Comment se portent nos soldats? Nous avons déjà fait plus que notre juste part en Afghanistan. Nous avons demandé aux hommes et femmes en uniforme de participer à une rotation, parfois même jusqu'à quatre reprises.

• (1140)

Est-il juste de leur demander de repartir si tôt ou devrions-nous plutôt employer d'autres stratégies, toujours dans la coalition, qui

nous permettraient de contribuer davantage à la stratégie générale en remplissant d'autres rôles? Nous pourrions par exemple offrir de l'aide humanitaire, de l'aide aux réfugiés et des fournitures médicales, ou encore envoyer plus de conseillers sur le terrain. Pas moyen de le savoir, parce que les chefs des partis de l'opposition n'ont pas suffisamment d'information pour savoir si la décision du gouvernement est la bonne. Il faut que nous ayons une vue d'ensemble.

La coalition, ou bien le président des États-Unis, nous a-t-elle demandé d'envoyer six CF-18 à l'exclusion de toute autre action? Il est vrai que le gouvernement prend d'autres mesures — comme l'annonce d'hier des 10 millions de dollars et de l'aide qu'il envoie dans la région —, mais nous a-t-on explicitement demandé de déployer nos CF-18? Personne ne le sait. Personne au gouvernement ne nous l'a dit explicitement.

Le fait est que, compte tenu de nos finances, si nous consacrons tout notre matériel et nos ressources humaines à une région, il est concevable que en ayons moins à déployer ailleurs. C'est pourquoi nous n'avons pas une bonne vue de la stratégie dans son ensemble; le premier ministre n'a pas informé les chefs de l'opposition comme il aurait dû le faire.

Certains ont essayé de faire valoir que mon parti n'a pas confiance en nos militaires. En fait, nous avons confiance en eux. Nous avons la plus haute estime pour l'armée canadienne et ses capacités, et ses membres n'ont cessé de prouver qu'ils possèdent bel et bien ces capacités sur différents théâtres des opérations, partout dans le monde.

J'aimerais également revenir sur les propos tenus hier par Hillary Clinton, qui a une très vaste expérience en matière d'affaires étrangères. Elle a aussi abordé les deux aspects de la question, déclarant ce qui suit:

Je pense qu'il est crucial, en fait, je dirais même qu'il est essentiel, de mener une intervention militaire pour empêcher l'État islamique de progresser davantage et d'occuper un territoire plus grand.

Elle a raison. Nous savons qu'une intervention militaire est bel et bien en cours, mais est-ce que nos CF-18 doivent participer à cette intervention, ou serait-il préférable que nous fassions autre chose en parallèle?

Elle a également déclaré qu'il ne suffit pas de mener une intervention militaire, et elle a affirmé, lorsqu'elle a décrit la lutte que nous menons contre les djihadistes islamistes, qu'il s'agit d'un engagement à long terme. Elle a tout à fait raison sur ce point.

Nous participons à cette lutte. Nous savions, lorsque l'intervention de 30 jours a été annoncée, que la situation ne serait pas réglée en 30 jours ou en six mois. Nous avons déjà été confrontés à certains problèmes similaires par le passé, que ce soit dans le cadre de la mission en Irak, à laquelle nous n'avons pas participé, ou encore dans le cadre de notre mission en Afghanistan. Nous savons qu'il s'agit d'un engagement à long terme. Je ne peux pas affirmer que c'est le cas pour tout le monde, mais nous, nous sommes certes prêts à ce que le Canada participe aux efforts visant à lutter contre ce fléau qui nous touche tous.

Hier, j'ai parlé à une personne qui a servi dans l'armée pendant 30 ans. Pour des raisons de sécurité, je ne répéterai pas ses propos, mais essentiellement, ce qu'il a dit, c'est que nous devrions jouer un rôle de soutien et non participer aux combats. C'est ce que nous proposons, en gros.

Initiatives ministérielles

J'aimerais aussi aborder un autre aspect. Cette lutte ne se déroule pas uniquement en Syrie et en Irak. Des individus radicalisés quittent le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne et reviennent dans ces pays avec des passeports. Ces personnes posent un risque sur le plan intérieur et nous devons prendre des mesures à leur endroit. Le gouvernement doit également établir une stratégie afin de déterminer comment le Canada peut aborder le problème posé par cette radicalisation, qui représente une menace importante pour notre pays.

• (1145)

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC): Monsieur le Président, je suis quelque peu abasourdi d'entendre le député dire qu'une intervention militaire s'impose, mais que le Canada ne doit pas y participer. Cela revient à laisser le travail ingrat aux autres. Cela me dérange vraiment.

Tout au long du débat, j'ai entendu des députés des partis de l'opposition dire que notre devoir est plutôt de fournir de l'aide humanitaire aux personnes qui sont dans les camps de réfugiés, en Irak, et autres choses du genre. Je conviens qu'il faut fournir de l'aide humanitaire, mais ce n'est pas ce qui importe le plus en ce moment. Les députés de Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale, de Mississauga—Streetsville et moi-même sommes allés en Irak il y a environ un mois. Nous avons visité trois des camps à proximité d'Erbil et de Mossoul. Ce que nous ont dit les réfugiés était très clair. Ils veulent retourner chez eux avec leurs enfants. Or, cela ne sera possible que si une intervention militaire stabilise la région. Par conséquent, si nous avons à cœur le sort des enfants et des réfugiés de ces camps, nous devons participer à l'intervention militaire qui leur permettra de rentrer chez eux.

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, je ne peux m'empêcher de rire, puisque nous participons déjà à l'intervention militaire. Nous avons des conseillers en Irak. Nous pouvons aussi faire plus sur le plan du soutien aérien stratégique. Mais nos CF-18 doivent-ils vraiment faire partie de l'escadrille? Absolument pas.

Les députés d'en face veulent faire croire que les frappes aériennes suffiront à elles seules. C'est faux. Soyons réalistes. Tous les experts du monde s'entendent pour dire que le règlement du conflit passera inévitablement par le déploiement de forces terrestres. C'est vers cela que nous nous dirigeons. Nous devons considérer le tableau dans son ensemble, y compris à long terme.

[Français]

M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD): Monsieur le Président, ma question relativement simple s'adresse à mon distingué collègue du Parti libéral, qui semble sous-entendre qu'il pourrait quand même y avoir une action militaire.

Le problème, — j'aimerais que mon collègue se prononce là-dessus —, c'est que les Américains ont bombardé l'Irak pendant 12 ans. Pourtant, les djihadistes sont toujours là, financièrement soutenus par l'Arabie saoudite et par le Qatar qui, soit dit en passant, font partie de la coalition. C'est quand même bizarre.

De plus, ils sont indirectement soutenus par la Turquie, qui permet le trafic du pétrole, le trafic d'armes et la possibilité pour tous les djihadistes de passer par la Turquie pour aller en Syrie et en Irak. Or on vient nous dire en pleine face que nous devons aller nous battre, parce que les soldats irakiens refusent de mourir pour un gouvernement corrompu.

En quoi les bombardements vont-ils permettre aux Irakiens d'assumer eux-mêmes leur défense, ce qu'ils n'ont jamais fait à ce jour?

[Traduction]

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, ce n'est pas parce que des missions militaires aériennes — appuyées, dans certains cas, par des troupes au sol — n'ont pas été un succès sur toute la ligne dans le passé que nous devrions renoncer à faire ce qu'il faut faire.

Le gouvernement est d'avis que l'envoi de CF-18 est la meilleure solution. Je ne suis pas d'accord et mon parti non plus. Stratégiquement, nous devons déterminer, en collaboration avec la coalition, quel rôle conviendrait le mieux au Canada. Nous devons également examiner comment nous pouvons contrer la menace que présente l'EIIL et comment redonner aux gens leur vie, leur maison et leur avenir.

Le Canada doit jouer un rôle, cela ne fait aucun doute, mais nous avons une divergence d'opinions sur la façon d'atteindre le résultat final.

• (1150)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, soyons clairs, le Parti libéral est d'avis que le Canada a un rôle à jouer relativement à la situation actuelle en Irak.

Les Canadiens partout au pays sont préoccupés par les nouvelles qui leur parviennent par Internet ou d'autres médias. Nous devons reconnaître que les Canadiens, dans leur ensemble, forment une société attentionnée et compatissante qui croit à la démocratie, à la liberté et à la primauté du droit. Cela ne fait absolument aucun doute. Ils veulent également que le gouvernement prenne de bonnes décisions réfléchies et solides. C'est là que le premier ministre n'est pas à la hauteur. Il a été incapable de jouer cartes sur table. Il n'a pas été capable de justifier ses actions.

Le Parti libéral est disposé à entendre le plan d'action du gouvernement, mais il n'a pas pu obtenir de réponse aux nombreuses questions qu'il lui a posées. Je vais passer en revue plusieurs de ces questions.

Depuis le premier jour, nous, au Parti libéral, préconisons la tenue de plus amples débats sur cet enjeu à la Chambre des communes, des débats dans le cadre desquels les députés auraient la possibilité de participer à la discussion sur un enjeu mondial important nécessitant l'intervention de nos forces armées.

Je parle un peu en connaissance de cause, puisque j'ai eu le privilège d'être membre des Forces canadiennes. J'ose croire que tous les députés appuient nos militaires. C'est certainement le cas du Parti libéral. Compte tenu de la formation qui lui est donnée et des compétences qu'il possède, le personnel militaire canadien est un des meilleurs au monde. Cela ne fait aucun doute. Nous sommes tous fiers de chacun des membres des Forces canadiennes. Le gouvernement doit appuyer nos militaires de façon très concrète.

Depuis le début de la présente session, nous préconisons la tenue d'un débat. Nous devons discuter de ce qui se passe en Irak. Le gouvernement semble avoir une idée fixe: les frappes aériennes. Il ne semble pas avoir envisagé d'autres options, ce qui est une erreur de sa part. Il semble que les députés conservateurs aient rejeté d'emblée toutes les autres options, ce qui est extrêmement dommage. Les Canadiens souhaitent que nous jouions un rôle en Irak, mais la décision prise par le premier ministre n'est pas la bonne. Il n'a pas été en mesure de la justifier.

Initiatives ministérielles

Les députés libéraux ont appuyé la décision de confier des fonctions consultatives à certains de nos militaires pendant 30 jours. C'est ce qui nous distingue du Nouveau Parti démocratique. Le Parti libéral n'hésite pas à s'attaquer au problème, tout en gardant l'esprit ouvert. Le Parti libéral comprend les enjeux complexes qui touchent actuellement l'Irak et le Moyen-Orient. Ces enjeux ont de profondes répercussions sur le monde entier.

J'ai écouté de nombreux conservateurs parler du comportement sauvage de l'EIL et des choses terribles qu'il fait subir à des gens en Irak à l'heure actuelle. Les actes de ce groupe sont criminels. Pour plusieurs, c'est totalement inouï. Ils parlent de personnes massacrées, de femmes vendues comme esclaves sexuelles et des ignominies que l'EIL fait subir à des enfants et à des bébés. Ce sont tous des arguments convaincants, qui plaident en faveur d'une forme de contribution de la part du Canada. Au Parti libéral, nous reconnaissons que le Canada doit effectivement jouer un rôle, mais nous ne croyons pas que le gouvernement a convaincu qui que ce soit en affirmant que ce rôle devrait prendre la forme de frappes aériennes.

● (1155)

Nous ne sommes pas moins choqués que le gouvernement par le comportement horrible de l'EIL et des individus impliqués dans cette organisation. Nous ne condamnons pas moins que lui les actes commis, mais il existe diverses manières de les combattre. Nous pourrions envisager d'autres contributions de la part de nos forces armées, mais la mentalité du gouvernement consiste à dire que les gens qui sont contre les frappes aériennes sont contre l'idée de combattre l'EIL, ce qui n'est tout simplement pas le cas, du moins pas dans le Parti libéral.

Selon moi, la vaste majorité croit, à l'instar du Parti libéral, que nous devons agir. Nous avons besoin de réponses de la part du gouvernement. Il y a toute une liste de questions. En voici quelques-unes. Quel est l'objectif canadien dans la mission de frappes aériennes? Quels moyens compte-t-on prendre pour atteindre l'objectif? Quel est le coût total du déploiement proposé des CF-18? Il serait important d'en avoir au moins une idée approximative. Qui commandera la mission?

Au sujet de la durée du déploiement, le gouvernement demandera-t-il de nouveau l'appui du Parlement si la mission doit être prolongée, comme les libéraux prévoient qu'elle le sera? Quelles autres options de participation militaire canadienne le premier ministre a-t-il considérées? En a-t-il seulement considéré d'autres? Pourquoi ont-elles été rejetées?

Pour ce qui est de l'envoi d'aide humanitaire au lieu d'une contribution militaire, quelles options le premier ministre a-t-il considérées? En a-t-il au moins considéré une? Pourquoi les a-t-il exclues? Les coûts supplémentaires de la mission de combat réduiront-ils la quantité d'aide humanitaire que le gouvernement fournira? Je crois que c'est une question de la plus haute importance à laquelle nous devons obtenir une réponse.

Combien d'aide humanitaire et d'assistance technique le Canada prévoit-il fournir à l'Irak, à la Turquie, au Liban et à la Jordanie au cours des six prochains mois? Combien d'aide humanitaire et d'assistance technique le Canada prévoit-il fournir aux organismes internationaux et aux ONG oeuvrant dans la région, au cours des six prochains mois? Voilà des questions tout à fait judicieuses.

Jeudi soir dernier, nous avons appris que le premier ministre allait faire une déclaration le lendemain matin. Vendredi, le premier ministre a annoncé sommairement quelle était l'intention du

gouvernement du Canada. Puis le chef du Parti libéral a réagi et a soulevé des questions qui figurent parmi celles que je viens de poser.

Le chef du Parti libéral a indiqué clairement la position des libéraux. Il a insisté sur l'importance, pour le Canada, de jouer un rôle dans ce qui se passe en Irak, et il a expliqué pourquoi le premier ministre manque à son devoir envers les Canadiens en n'étant pas plus transparent et honnête à propos de ce qui se passe et de ce que fera le gouvernement.

Le gouvernement se montre peu enclin à collaborer avec l'opposition et les députés libéraux. Certes, le porte-parole en matière d'affaires étrangères a pu se rendre en Irak. On constate quelques exemples de bonne volonté, mais ils sont rares. Est-ce parce que les députés du gouvernement ont peur de répondre aux questions qu'on leur pose? Le Canada pourrait peut-être envisager d'autres plans d'action qui mettraient les Forces armées à contribution. Ce sont des points importants.

L'EIL met en péril la sécurité de la région et du monde entier. Cette organisation assassine des membres des minorités ethniques et religieuses en Irak et en Syrie. Elle tue des civils innocents, des travailleurs humanitaires et des journalistes. Ces gestes atroces sont amplement documentés. Le Canada doit faire sa part pour répondre à la crise humanitaire et contrer la menace qui plane sur la sécurité mondiale.

● (1200)

Quand le gouvernement envisage de déployer les militaires canadiens, il doit clairement définir l'ensemble de la mission et le rôle précis qu'y jouera le Canada.

Je terminerai mes observations pendant les questions et réponses.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, je crois, tout comme le député d'en face, que l'idée d'une mission militaire inspire certaines préoccupations. Après avoir examiné le pour et le contre, il convient toutefois d'appuyer cette mission, et ce, pour trois raisons.

Un impératif moral justifie qu'on appuie cette mission. Comme l'ont souligné différentes personnes, dont Lloyd Axworthy et Roméo Dallaire, il est important de protéger les civils innocents afin d'éviter un nouveau génocide comme ceux qui ont marqué le XX^e siècle. L'impératif moral veut aussi qu'on veille à la sécurité des Canadiens.

Il existe aussi un impératif juridique. Le gouvernement irakien a demandé formellement au Canada de mener, sur le territoire irakien, une intervention militaire visant à protéger la souveraineté de cet État.

Une autre raison cruciale relève du domaine politique et de la realpolitik. Cette raison, c'est que nos alliés ont accepté d'aller en Irak pour aider le gouvernement irakien. En Grande-Bretagne, par exemple, la résolution adoptée par la Chambre des communes était presque identique à celle que nous étudions actuellement. Elle a été adoptée à 524 voix contre 43, et la plupart des députés travaillistes et libéraux-démocrates ont voté en faveur de la motion. Soulignons aussi que la mission bénéficie de l'appui de pays tels que les Pays-Bas, le Danemark, la Belgique et des démocraties sociales dirigées par des gouvernements socialistes. Je me demande pourquoi ici, au Parlement du Canada, les partis de l'opposition ne l'appuient pas.

Initiatives ministérielles

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, lorsque le député invoque des raisons d'ordre moral pour justifier des frappes aériennes, il devrait sûrement reconnaître qu'il y a des pays qui n'y participent pas. Comme le Parti libéral, ils comprennent que nous avons tous une responsabilité morale, et que le Canada a un rôle à jouer. Notre point de vue diverge comme, par exemple, celui de l'Allemagne, qui ne participe pas aux frappes aériennes.

La différence, c'est que nous ne sommes pas convaincus que le premier ministre ait démontré que les frappes aériennes constituent la meilleure façon, pour le Canada, de participer à la lutte contre les horreurs commises par l'EIIL. Il y a d'autres possibilités. Dans quelle mesure utilisons-nous les appareils C-130 ou prenons-nous part à d'autres opérations en collaboration avec les Forces canadiennes ou des organismes sans but lucratif? Il semble que le premier ministre ait écarté d'autres possibilités. Nous ne savons même pas s'il les a envisagées, puisqu'il n'a pas permis la tenue d'une discussion nécessaire à la prise d'une décision éclairée.

Le député a parlé de l'Union européenne. Or, celle-ci a collaboré avec les partis de l'opposition et s'est montrée plus transparente et responsable lorsqu'est venu le temps de prendre une décision.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre, s'il vous plaît. Je constate que nous en sommes aux questions et observations. Je croyais que le député de Winnipeg-Nord reprenait ses observations et une partie de son discours. Nous devons prévoir du temps pour d'autres questions et observations.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député de Winnipeg-Nord et son prédécesseur, le député de Malpeque. Qu'on me pardonne, mais je ne comprends pas très bien la position du Parti libéral. J'avais cru comprendre qu'il appuyait sans réserve la mission initiale de 30 jours, et ce, même si des questions sont restées sans réponse. Nous, nous ne l'avons pas appuyée parce que nous ne savions pas vraiment ce qu'on nous demandait d'appuyer. Quoi qu'il en soit, c'est une question complètement différente.

Dans les deux allocutions que nous venons d'entendre, les libéraux ont dit qu'ils s'opposaient aux frappes aériennes, mais qu'ils aimeraient qu'on leur propose une mission militaire à laquelle ils pourraient souscrire. Je me demande ce que cette mission pourrait être, parce que les gens disent que les frappes aériennes ne suffisent pas. Du point de vue militaire, il faudrait, semble-t-il, déployer des forces terrestres. Est-ce là ce que propose le Parti libéral? Les libéraux veulent-ils nous faire croire qu'ils sont favorables à une intervention militaire, mais qu'ils ne savent pas en quoi elle devrait consister, ou est-ce simplement qu'ils ne savent pas vraiment quoi proposer?

• (1205)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, en toute justice, il faut dire que les néo-démocrates ont aussi changé leur fusil d'épaule sur cette question.

On n'a qu'à lire l'amendement qu'ils ont présenté:

[...] exhorte le gouvernement à contribuer à la lutte contre l'EIIL, y compris par l'affectation de ressources militaires au transport d'armes pour une période d'au plus trois mois;

C'est comme si le Nouveau Parti démocratique commençait à se ranger du côté des libéraux.

Si le député allait discuter avec le député de Toronto—Danforth et consulter le harsard, il verrait que son collègue a déjà proposé certaines de ces idées.

Il y a différentes possibilités. J'aimerais croire que les néo-démocrates continueront de suivre l'exemple du Parti libéral, comme ils l'ont fait en présentant cet amendement, et qu'ils admettront qu'il faut que le Canada intervienne.

Les néo-démocrates ont toujours abordé cette question avec beaucoup de prudence. Je ne peux d'ailleurs pas leur en vouloir d'être prudents, mais il vient un temps où on peut avoir recours aux Forces canadiennes, ne serait-ce que dans une mission sans combat.

L'hon. Peter MacKay (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC): Monsieur le Président, je voudrais dire d'entrée de jeu que je partagerai mon temps de parole avec le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, le député de Selkirk—Interlake.

Le débat que nous avons entamé est particulièrement grave. Certes, on voudrait ne jamais devoir faire la guerre, mais il arrive qu'un pays doive décider si la nécessité et l'urgence de défendre son mode de vie l'emportent sur les risques que comporte une telle décision. L'EIIL représente indéniablement un danger réel pour le Canada et pour nos alliés. La motion qui a été présentée à la Chambre est claire et précise et elle propose des mesures concrètes et pondérées pour parer à une situation extrêmement grave.

L'EIIL est le mal à l'état pur. Je ne saurais trouver les mots pour décrire l'ampleur de sa dépravation et le niveau de cruauté qu'il inflige à l'humanité. Certains, pourtant, semblent prêts à accepter cette nouvelle réalité. Dans notre village planétaire, le terrorisme ne connaît pas de frontières, et c'est faire preuve d'un déni profond de la réalité que de proférer des platitudes ou d'essayer de calmer les esprits en prônant l'acceptation ou la tolérance de ce genre de comportement.

Malheureusement, ou heureusement, tout dépend du point de vue, notre gouvernement ne peut pas se permettre le luxe de l'indécision, de l'inaction ou du déni de la réalité. C'est bien de faire de beaux discours et de respecter la ligne du parti, mais face au terrorisme, nous avons la responsabilité de prendre les armes pour lutter contre ce déferlement tyrannique et pour essayer de l'endiguer complètement. La grande majorité des Canadiens ont la chance de ne pas vivre dans la peur et la terreur, parce que nos hommes et nos femmes en uniforme sont toujours prêts à défendre notre mode de vie, chez nous et à l'étranger. Nous ne pouvons pas attendre que les autres pays fassent la guerre à notre place, nous devons être à leurs côtés. Et c'est ce que nous allons faire parce que, face à la menace, nous n'avons jamais hésité à prendre les armes.

On parle également beaucoup, dans la presse, de l'épidémie d'Ebola, qui est un véritable fléau. Mais il faut bien comprendre que l'EIIL est lui aussi un fléau, qui sème la mort partout où il passe et qui constitue une véritable menace pour l'humanité.

Le mode de vie dont nous jouissons, au Canada, nous ne devons pas le tenir pour acquis. Nous avons dû consentir pour cela d'énormes sacrifices, notamment sur les champs de bataille où sont restés certains de nos illustres ancêtres. Selon beaucoup d'historiens, notre pays a en effet pris naissance sur le champ de bataille de Vimy. À cette époque comme maintenant, nos citoyens les plus illustres ont accepté de traverser cette terrible épreuve pour défendre notre mode de vie. C'est grâce à leur sacrifice que nous pouvons aujourd'hui vivre dans le respect des valeurs qui nous sont chères.

Initiatives ministérielles

Il est dangereux de se réfugier dans la complaisance, et quand les autres font appel à nous, nous devons réagir et faire notre part. En ma qualité de ministre de la Défense, j'ai eu l'occasion de voir, de visu, les sacrifices consentis au nom du Canada. Rien ne peut dissuader davantage de faire la guerre que d'assister à une cérémonie d'adieu ou à une cérémonie de rapatriement, quand on voit les familles éplorées assister au retour d'êtres chers. C'est l'amour de la patrie porté à son paroxysme, et je ne saurai passer sous silence les sacrifices consentis par ceux qui ont été blessés sur le champ de bataille, alors qu'ils défendaient le Canada.

Les enjeux sont considérables. Notre liberté est précieuse, et les liens qui sont forgés à l'étranger, en période de conflit, sont généralement des liens solides. Nous en avons tous des exemples. Nous avons tous entendu des soldats raconter les sacrifices incroyables qui ont été consentis. Mais certains ne sont plus là parce qu'ils ont fait le sacrifice de leur vie. Et si on peut apporter un peu de réconfort aux familles des victimes, c'est en leur disant que leur être cher n'est pas mort pour rien.

Existe-t-il une cause plus noble? En Afghanistan, par exemple, nous avons constaté que, grâce à nos efforts, les fillettes pouvaient désormais aller à l'école et les femmes, participer au processus démocratique et à l'économie du pays. Et grâce à notre engagement, en tant que pays libre et démocratique, nous avons mis en marche un changement radical, quoique fragile, de la culture de ce pays. C'est là le résultat des efforts déployés par de nombreux pays, et ce sont là les objectifs qu'il faut atteindre pour faire changer les choses au Moyen-Orient.

Certains députés ont fait mention de pays comme le Darfour, où on a compté un grand nombre de morts. Ce sont ces mêmes factions, celles qui étaient à l'origine de toute cette destruction, qui réapparaissent aujourd'hui pour envoyer une menace directe ou indirecte au Canada. Nous ne les laisserons pas faire.

● (1210)

Certains députés voudraient qu'on prolonge le débat, alors que nos alliés traditionnels sont déjà sur le terrain.

Tous les conflits sont de véritables tragédies, mais la faction dont il s'agit aujourd'hui, l'État islamique en Irak et au Levant, l'EIL, incite à la destruction de notre mode de vie, dans le monde occidental.

Ne vous y trompez pas. Il s'agit de menaces actuelles et réelles. Ce n'est pas une guerre contre les musulmans. Ce n'est pas une guerre entre la chrétienté et l'islam. C'est une intervention visant à rétablir un minimum de sécurité, face à un groupe qui dénature une religion et en déforme les principes et qui commet des actes de violence contre les populations de la région. Et cette violence est également perpétrée dans d'autres pays, notamment jusque dans les foyers des Canadiens, par l'intermédiaire d'Internet. L'État islamique en Irak et au Levant pratique une perversion délibérée de la foi musulmane, par des actes de violence tellement extrêmes que même Al-Qaïda a pris la peine de s'en dissocier.

Soyons clairs. Nous avons des preuves suffisantes pour nous porter à la défense du Canada. L'EIL cible les travailleurs humanitaires, les journalistes et les civils. Des millions de personnes ont été déplacées, dans des souffrances considérables. Ce groupe menace de recourir au génocide, au viol, à la prise d'otages et à la mise en esclavage, et c'est une menace qui vise aussi bien notre pays que les leurs.

Un pays démocratique nous a demandé de prêter main-forte, et c'est un motif supplémentaire qui justifie notre intervention.

Les membres de l'EIL par contre n'ont montré aucune tolérance, aucune connaissance ni aucune considération pour les principes démocratiques, ne s'appuyant que sur leur vision tordue du monde. Ils en sont arrivés à se livrer dans cette région à des actes d'une barbarie et d'une brutalité folles, peu communes dans l'histoire de l'humanité. Leurs agissements ne se comparent qu'à ce qu'il y a eu de pire dans l'histoire du monde.

L'EIL mène une guerre brutale et inhumaine, et s'attaque sans distinction aux femmes et aux enfants, aux musulmans et aux chrétiens. On ne peut laisser aller sans broncher une organisation qui prétend exercer une autorité religieuse sur les musulmans du monde entier et qui cherche à prendre le contrôle de toutes les régions habitées par les musulmans, dans un dessein diabolique, et à étendre sa domination dans tout le monde civilisé.

[Français]

La liberté religieuse est une valeur canadienne fondamentale que nous protégeons et que nous préconisons dans le monde entier.

● (1215)

[Traduction]

Outre notre collaboration militaire, nous avons fourni une aide humanitaire de dizaines de millions de dollars. Nous n'avons pas fait l'un ou l'autre, mais les deux. En fait, la Canada figure parmi les principaux donateurs, ce dont nous pouvons, une fois de plus, être fiers.

Nous avons également fourni une aide au moyen de l'immigration. Des milliers de personnes ont été libérées, parce qu'elles avaient été déplacées et vulnérabilisées dans ce conflit.

Nous devons encore une fois placer notre confiance dans nos concitoyens qui portent l'uniforme des Forces canadiennes et nous voulons que les Canadiens sachent que la décision n'a pas été prise à la légère et que nous sommes sûrs d'avoir pris la bonne décision. Nous ne pouvons remercier suffisamment les hommes et les femmes qui portent l'uniforme. Comme d'autres intervenants l'ont dit, il faut faire preuve d'une extrême prudence et beaucoup réfléchir avant d'envoyer des soldats risquer leur vie. Ce n'est donc pas avec gaîté de coeur que nous demandons aux courageux membres des Forces canadiennes de défendre notre nation, notre mode de vie, nos principes ainsi que nos droits et libertés au Canada et à l'étranger.

Toutefois, notre gouvernement prend cette responsabilité au sérieux. Nous croyons que les parlementaires doivent avoir et ont véritablement la possibilité, dans ce débat, d'aider à mesurer soigneusement le recours à la force et l'action. Voilà donc pourquoi nous avons ajouté une journée au débat et pourquoi nous faisons de cette question une motion de confiance.

Au cours d'une période maximale de six mois, nos forces mèneront des frappes aériennes contre l'EIL, aux côtés de nos alliés et de nos partenaires, dont des États arabes, dans des attaques pouvant regrouper jusqu'à neuf aéronefs auxquels seront affectés des éléments de soutien. L'aide humanitaire se poursuivra. Notre contribution sera importante et elle aura une incidence. Comme toujours, nous ferons notre part avec fierté et avec le sens du devoir.

Naturellement et comme cela est toujours le cas, le Parlement du Canada sera informé des coûts différentiels.

Le déploiement actuel de 69 membres des Forces qui jouent déjà un rôle consultatif sans mission de combat sera maintenu. Comme le premier ministre l'a dit, nous ne participerons à aucune mission de combat au sol. Nous nous engageons dans cette mission en collaboration avec nos alliés les plus proches et dans l'objectif absolu de sécuriser la région.

Initiatives ministérielles

Le dévouement et la détermination des hommes et des femmes en uniforme dont nous avons été témoins jusqu'à maintenant sont et ont toujours été une source d'inspiration pour nous. Nous avons une longue et riche tradition pour ce qui est de protéger nos valeurs et ceux que nous comptons parmi nos amis et nos alliés les plus proches.

Il y aurait des chemins plus faciles à prendre, mais nous ne nous défilons pas devant le devoir à accomplir. Nous ferons ce qui est juste; nous honorerons notre glorieux passé et nous protégerons notre précieux avenir.

M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD): Monsieur le Président, j'ai porté attention à certains des qualificatifs utilisés par le ministre pour désigner l'EIIL, il a parlé de mal à l'état pur, de fléau et d'actes d'une barbarie folle.

J'ai assisté à un banquet de remise de prix vendredi soir dans ma circonscription. Un jeune étudiant de onzième année de l'école secondaire Holy Heart of Mary, âgé de 15 ans, du nom de Sean Vinnicombe, m'a posé cette question: pourquoi allons-nous en guerre en Iraq?

J'ai ma propre question à poser après cela. Les États-Unis ont été en Iraq pendant 10 ans. Les Américains se sont battus là-bas pendant 10 ans et bien peu de choses avaient changé après ces 10 années.

Il y a beaucoup de points chauds dans le monde, dont le Congo, où 5,4 millions de personnes sont mortes depuis 1998. Ce pays a demandé trois fois au Canada depuis 2010 une aide au maintien de la paix, mais nous avons dit non. J'ai donc deux questions à poser. La première, au nom du jeune homme de ma circonscription: pourquoi allons-nous en Iraq? Et la deuxième: pourquoi allons-nous en Iraq et pas au Congo...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Le ministre de la Justice a la parole.

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, je remercie le jeune homme de St. John's de nous amener peut-être à parler d'une question très pertinente. Pourquoi allons-nous en Iraq? Tout simplement, c'est pour aider à défendre l'avenir de ce jeune homme au Canada; aider à préserver son droit de faire des études à St. John's; faire en sorte que sa jeune sœur, s'il en a une, reçoive un traitement égal au Canada; défendre son mode de vie et espérer contrer la menace réelle à laquelle il peut se trouver confronté lorsqu'il a accès dans son ordinateur à du matériel qui pourrait fausser son jeune esprit et sa compréhension de ce qui est important dans sa vie et de ses obligations à l'endroit de ses concitoyens.

Les réponses que je pourrais donner à ce jeune homme sont nombreuses et diverses, et je serais très heureux de les lui fournir. J'espère que le député d'en face prendra le temps de les lui communiquer.

Et maintenant, pourquoi l'Iraq et pas le Congo? Nous pouvons faire notre part. Nous continuons d'ailleurs de faire notre part à beaucoup d'endroits dans le monde. Voilà une chose dont les Canadiens peuvent être extrêmement fiers.

• (1220)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été attristée, mais pas étonnée, d'entendre le ministre de la Justice mettre de l'avant la fausse dichotomie voulant que le Canada doive soit assumer un rôle de combat dans des frappes aériennes soit accepter de donner l'impression de tolérer l'EIIL, de rester à ne rien faire, de se montrer complaisant et tout ce qui a été dit pour diviser les Canadiens sur la question.

En fait, nous, libéraux, sommes très clairs là-dessus: nous croyons que le Canada peut fournir une meilleure contribution en participant à d'autres sortes de missions militaires, des missions sans combat, et en fournissant une aide humanitaire. Je propose un rôle de formation.

Ma question est la suivante: le ministre estime-t-il que, pendant les quatre années au cours desquelles 1 000 formateurs canadiens ont joué un rôle de non-combat en Afghanistan, le gouvernement est resté à ne rien faire et a fait montre de complaisance, d'acceptation et de tolérance à l'endroit des talibans?

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, la députée a une mémoire très sélective parce que, premièrement, c'est un gouvernement libéral qui a envoyé nos forces, à peine équipées, en Afghanistan et ce, sans vote. Il s'ensuivit une sérieuse mission de combat de 12 ans, ce qui nous a permis, à tout le moins, de préparer un semblant de mission de formation. Je crois donc qu'il est nécessaire de préciser un peu le contexte.

La députée laisse entendre que ce sont les conservateurs qui créent cette fausse dichotomie en exagérant la gravité de cette menace. Voyons un peu ce que certains membres de son parti ont affirmé à ce sujet tout récemment.

M. Bob Rae a dit: « Nous pouvons faire plus. Aidons les gens [...] assiégés à se défendre. » Cela n'a pas l'air d'une réponse humanitaire.

M. Lloyd Axworthy, que je ne cite pas très souvent, a dit: « Il faut asséner un dur coup à l'EIIL, une bonne fois pour toutes. » C'est assez explicite.

Ujjal Dosanjh, un ancien ministre de cette Chambre, a dit: « Il faut arrêter et anéantir l'EIIL. » Ce sont là des mots qui, selon moi, s'inscrivent dans le droit fil de cet effort, de cette motion, le but étant d'assurer une intervention qui permet d'obtenir des résultats concrets, non de rester sur la touche en espérant que d'autres agiront à notre place.

M. James Bezan (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole à la Chambre au sujet de la participation du Canada à la mission de combat contre l'EIIL. Je dois dire que je suis extrêmement déçu des partis de l'opposition. Ils ont pris position avant même que ne commence le débat. D'entrée de jeu, ils se sont opposés à cette mission et ils ne veulent pas d'un débat logique avant de se prononcer sur la motion.

Comme on l'a déjà dit clairement, le soi-disant État islamique en Irak et au Levant, l'EIIL, constitue une menace pour la sécurité locale, régionale et internationale. La progression brutale des terroristes de l'EIIL a créé une grave crise humanitaire et une atteinte à la sécurité en Irak et dans les pays voisins. Leur prise de contrôle du territoire a entraîné des déplacements massifs et a forcé plus de 1 million d'Irakiens à abandonner leurs foyers et leurs collectivités. Nous sommes bien au courant des crimes ignobles et atroces que l'EIIL a commis.

Les Nations Unies dénoncent les crimes de l'EIIL, notamment la persécution de minorités ethniques et religieuses et l'assassinat de milliers d'innocents, hommes, femmes et enfants. Bien entendu, l'EIIL s'est aussi vanté d'avoir décapité des journalistes et des travailleurs humanitaires. Si rien n'est fait, la menace posée par l'EIIL prendra de l'ampleur, ce qui déstabilisera davantage le Moyen-Orient et entraînera plus d'hostilité au sein de la population.

Initiatives ministérielles

Nous savons que ces terroristes cherchent à nuire au Canada et à ses alliés. La direction de l'EIIL réclame que des attentats soient perpétrés contre le Canada et des Canadiens. Combien de temps encore le Canada devrait-il attendre avant d'agir? Si cela ne tenait qu'aux chefs du Parti libéral et du NPD, les Canadiens n'agiraient jamais.

Notre gouvernement ne restera pas en retrait. Nous prenons les mesures qui s'imposent.

Depuis la fin août, les Forces armées canadiennes ont acheminé des fournitures militaires indispensables aux forces irakiennes qui luttent contre l'État islamique sur le terrain. Plus de 1,6 million de livres de fournitures militaires données par l'Albanie et la République tchèque ont été livrées en l'espace de 25 vols. Nous avons également déployé des forces d'opérations spéciales pour conseiller et aider les forces irakiennes, en particulier les peshmergas kurdes. Nous avons annoncé hier que leur déploiement initial de 30 jours serait prolongé pendant un maximum de six mois.

Le premier ministre a annoncé vendredi que le gouvernement prendra les mesures supplémentaires suivantes. Une force de frappe comprenant jusqu'à six chasseurs CF-18 Hornet, avec leurs membres d'équipage et le soutien logistique connexe, sera déployée pour mener des attaques aériennes contre des cibles de l'EIIL en Irak, en coopération avec nos partenaires de la coalition. En plus, un avion de ravitaillement CC-150 Polaris et jusqu'à deux aéronefs de surveillance aérienne CP-140 Aurora seront déployés pour leurs capacités de reconnaissance et de soutien.

Cette force comprendra également des capacités de transport aérien ainsi qu'une équipe de soutien composée de plusieurs centaines de personnes, qui contribueront au commandement, au contrôle ainsi qu'au soutien logistique, en plus d'appuyer les combats aériens de la coalition.

Ces déploiements démontrent que le Canada assume sa part du fardeau international de la lutte contre la menace que représente l'EIIL. Nous savons qu'il est possible que les membres de nos forces qui ont été déployés courent des risques, mais je peux garantir qu'ils sont prêts et qu'ils seront à la hauteur de cette tâche. Ils ont reçu un entraînement exceptionnel et sont équipés selon les normes les plus élevées. Les membres des Forces armées canadiennes sont les plus vaillants de nos concitoyens, et je sais que nous pourrions encore une fois être fiers de leur héroïsme et de leur bravoure.

Comme je l'ai expliqué hier à la Chambre, cette opération en est encore à un stade préliminaire. Nous allons continuer à collaborer étroitement avec nos alliés pour évaluer les opérations et les événements à mesure qu'ils se déroulent.

Je vais ajouter quelques mots sur nos alliés dans cette opération. Au cours des derniers mois, une large coalition de plus de 40 pays s'est formée. Ils comprennent tous la nécessité vitale de faire face à l'EIIL. Notre plus proche allié et partenaire de défense, les États-Unis, est à la tête de cette coalition. Les États-Unis mènent des frappes aériennes contre l'EIIL depuis maintenant deux mois et ils ont intensifié leur campagne aérienne au cours des deux dernières semaines. Cependant, les États-Unis ne sont plus seuls, et d'autres pays se joignent chaque jour à eux dans la lutte.

La France et le Royaume-Uni ont déjà mené des frappes aériennes et détruit des installations et des armes de l'EIIL. Dix pays arabes ont également apporté leur soutien. L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Jordanie et Bahreïn participent déjà aux frappes aériennes. L'Australie s'est engagée à fournir un soutien militaire direct, comprenant 600 personnes et huit chasseurs F-18 Super Hornet.

● (1225)

Bon nombre de nos alliés au sein de l'OTAN prendront également part à des opérations de combat. Les Pays-Bas enverront 6 avions de chasse F-16, ainsi que 2 autres avions en réserve, et déploieront 250 pilotes et membres du personnel de soutien. La Belgique enverra 6 avions de chasse F-16 et déploiera 8 pilotes et 120 employés de soutien. Le Danemark enverra 7 avions de chasse F-16 et déploiera 250 pilotes et employés de soutien. L'Allemagne déploiera des parachutistes pour fournir des armes aux combattants kurdes et les entraîner. Des armes et des munitions sont envoyées par divers pays, dont l'Italie, l'Estonie et la Hongrie.

La communauté internationale répond à l'appel, et le Canada doit en faire autant.

Je vais terminer mon intervention sur cette note. La violence dont fait preuve l'EIIL n'a tout simplement pas sa place dans le monde moderne. Qui aurait pu même imaginer il y a deux ans qu'une telle situation se produirait? Le mépris profond de l'EIIL à l'égard de la vie humaine dépasse l'entendement et choque avec raison les Canadiens.

Nous ne prenons pas de décisions sous l'effet de la colère ou par désir de vengeance. Nous savons que cela nous mènerait directement à la catastrophe. L'intervention mesurée et très soigneusement réfléchie du gouvernement est conforme à l'intention du Canada de contribuer à la paix et à la sécurité sur la scène internationale.

Nous sommes citoyens du monde, et le gouvernement agit en ce sens. L'EIIL frappe sans discernement et se moque des frontières. Ce groupe terroriste menace de gagner encore du terrain et menace directement la sécurité de notre pays. Il est temps de passer à l'action; il est temps pour la communauté internationale d'intervenir. Autrement, comme l'opposition l'a dit, nous en subissons un jour les graves conséquences. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de laisser le Moyen-Orient vivre la répression, le bain de sang et les atrocités qui en résulteraient. Nous ne pouvons tout simplement pas ignorer la menace directe que représente l'EIIL pour le Canada, nos alliés occidentaux et nos valeurs.

Le gouvernement est prêt à lutter contre cette menace à sa source. Les Canadiens conviennent qu'une intervention militaire est dans notre intérêt national. Nous devons passer à l'action et nous le ferons. Nous demandons à tous les Canadiens d'appuyer la motion du gouvernement.

● (1230)

[Français]

M. Mathieu Ravignat (Pontiac, NPD): Monsieur le Président, j'ai plusieurs questions à poser à mon honorable collègue de l'autre côté. Fondamentalement, ce que j'ai appris hier aux nouvelles est assez important. En effet, l'EI a pris une ville importante près de la frontière de la Turquie. Cela fait tout de même deux semaines que les bombardements ont commencé, sinon plus, or ces combattants ont pris cette ville facilement.

Quels effets ont les bombardements? Deuxièmement, j'ai aussi appris que l'EI a changé de tactique, les membres de ce groupe se cachent. Où vont-ils se cacher? Ils vont se cacher au sein même de la population. Mes collègues, de l'autre côté, vont-ils vraiment accepter de bombarder des citoyens, des civils, des enfants et des femmes enceintes parce que l'EI se cache parmi les citoyens? Je trouve cela tout à fait déplorable.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. James Bezan: Monsieur le Président, j'écoute les députés néo-démocrates s'exprimer à ce sujet depuis une journée et demie et j'ai participé avec eux à plusieurs discussions au comité. Je suis profondément déçu de leur point de vue. Ils sont prêts à sacrifier d'innocents civils menacés par l'EIIL. C'est à un génocide que nous assistons en ce moment et le NPD ne ferait rien pour protéger ces gens.

Le NPD ne parle que d'aide humanitaire. Nous fournissons de l'aide humanitaire. Une vaste coalition de plus de 60 pays fournit de l'aide humanitaire et s'occupe maintenant des crimes de guerre qui sont actuellement commis. Nous l'avons dit clairement hier.

Le NPD s'en fiche et n'agira pas pour protéger les enfants qui se font décapiter et les femmes agressées sexuellement ou vendues comme esclaves. Le NPD n'arrêtera pas l'EIIL à sa source. Notre gouvernement le fera.

M. Arnold Chan (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, je m'inscris en faux contre l'allégation selon laquelle, de ce côté-ci de la Chambre, les députés de l'opposition sont moins patriotiques que les députés ministériels. Le député a laissé entendre que la décision de l'opposition de ne pas appuyer la motion du gouvernement causait une déception.

N'incombe-t-il pas au gouvernement, en fin de compte, de tendre la main à l'opposition, d'aller vers elle et de lui fournir des arguments irréfutables et l'information nécessaire pour qu'elle prenne une bonne décision? Est-ce que le secrétaire parlementaire voudrait bien faire ce qui s'impose et offrir au chef de l'opposition et au chef du Parti libéral la possibilité d'être assermentés au Conseil privé et leur donner des séances d'information personnelles et confidentielles sur la capacité opérationnelle dont nous disposons pour mener à bien cette mission?

M. James Bezan: Monsieur le Président, je sais que le député siège à la Chambre depuis relativement peu de temps. Nous avons traversé une époque où un gouvernement libéral a envoyé des hommes et des femmes combattre le régime taliban en Afghanistan, pour les bonnes raisons. La situation que nous affrontons aujourd'hui avec l'EIIL en Irak est identique.

Une voix: Elle est pire.

M. James Bezan: Elle est certainement pire, monsieur le Président. C'est d'un génocide généralisé qu'il est question.

Les libéraux ont pris cette décision sans consulter les partis d'opposition, sans mener un débat à la Chambre ou tenir un vote. Ils l'ont simplement fait. Avant de déployer des troupes pour qu'elles participent à des combats, notre parti a l'habitude de présenter l'idée à la Chambre afin qu'elle fasse l'objet d'une discussion. C'est tout simplement incroyable.

Le ministre de la Justice vient de citer certains députés qui siégeaient à la Chambre lorsque je suis arrivé. Ils étaient des ministres du gouvernement libéral, et ils appuient maintenant la mission. Je sais que les libéraux aiment Hillary Clinton, et elle dit elle-même que, selon elle, il est crucial, et même essentiel, de prendre des mesures militaires. Si les principaux libéraux du Canada et du monde entier appuient cette mission, qu'est-ce qui ne tourne pas rond aujourd'hui au sein du Parti libéral du Canada?

• (1235)

L'hon. Gary Goodyear (ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario), PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier mes collègues de maintenir ce débat à un niveau élevé. L'EIIL commet en ce moment

des actes inqualifiables. Par exemple, il décapite des enfants et force des parents à enterrer leurs enfants vivants. Bien que mes collègues ne le mentionnent pas parce que c'est épouvantable, je tiens à ce que les députés de l'opposition comprennent ce contre quoi ils votent.

Aucun Dieu, y compris Allah, n'approuve de tels comportements. Aucune religion, y compris l'islam, n'appuie de tels actes. C'est un affront à l'humanité.

Le député pourrait-il décrire ce que le gouvernement propose en matière de mesures militaires limitées pour lutter contre ce fléau?

M. James Bezan: Monsieur le Président, nous sommes tous conscients que l'EIIL recrute encore des membres. Nous savons qu'il y a au moins 130 Canadiens qui sont partis en Irak et en Syrie pour rejoindre les rangs de l'EIIL.

Nous voulons enlever à ces gens leur passeport, mais l'opposition n'est pas d'accord. Nous voulons retirer la citoyenneté à ceux qui ont la double nationalité, mais l'opposition n'est pas d'accord.

Nous devons nous attaquer à l'EIIL à sa source, l'empêcher d'obtenir des revenus et de financer sa campagne de terreur. Nous continuerons à cibler l'EIIL pour l'empêcher de mettre la main sur les raffineries, les puits de pétrole et les institutions financières. Nous interviendrons afin que l'EIIL n'ait plus d'argent et de ressources, afin que ses membres ne puissent plus décapiter les enfants, les enterrer vivants ou violer les femmes et les enfants et les vendre comme esclaves.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur cette motion. Notre devoir le plus important, à titre de députés, c'est d'examiner les mesures prises par le gouvernement, car ces actions mettraient nos militaires en danger.

Je tiens à dire clairement qu'à l'heure actuelle, des mesures concrètes ont déjà été mises en place pour lutter contre l'EIIL, contre les gens qui commettent les atrocités dont viennent de parler les députés d'en face. Ces gestes choquent et inquiètent tout autant les députés de ce côté-ci de la Chambre.

Actuellement, sur le plan militaire, environ 60 pays font partie d'une coalition, mais ils n'ont pas tous décidé de faire participer leurs forces armées. Les États-Unis, la France et l'Australie interviennent avec des forces massives. En fait, les six avions et les 600 personnes que propose d'envoyer le gouvernement représentent une très petite partie des ressources qui seront utilisées pour les bombardements.

Cette semaine, le sous-comité des droits internationaux de la personne a écouté le témoignage du révérend Majed El Shafie, de l'organisme One Free World International, le groupe qui a amené des députés, notamment conservateurs, jusqu'à la limite de la zone de combat en Irak. Selon M. El Shafie, ce que le président de l'Irak et les dirigeants kurdes réclament, ce ne sont pas des bombes, mais bien une aide humanitaire pour les centaines de milliers de personnes déplacées dans leur pays.

Initiatives ministérielles

Revenons en arrière pour un instant. Les députés se souviennent-ils de l'expression « dommages collatéraux »? Le Parlement et d'autres entités gouvernementales emploient souvent des expressions à la mode. Pensons par exemple à « libre-échange ». Le libre-échange a fait l'objet d'un vaste débat dans les années 1980. L'expression sonnait bien. Dans le cas des deux guerres du Golfe, lorsque les États-Unis larguaient des missiles et des bombes, l'expression à la mode était « dommages collatéraux ». Or, les dommages collatéraux, ce sont des hommes, des femmes et des enfants. Une attaque ciblée implique nécessairement un certain risque de dommages collatéraux.

Lorsque les États-Uniens sont repartis, à la fin de la guerre du Golfe, la région est devenue instable. Auparavant, Saddam Hussein, un sunnite dont la tribu était environ quatre fois moins nombreuse dans la région que celle des chiïtes, avait installé ses partisans sunnites dans l'armée. Quand les États-Unis et leurs alliés l'ont délogé, déstabilisant ainsi la région, il a fini par être remplacé par un premier ministre chiïte qui a voulu se venger des atrocités commises par les troupes de Saddam Hussein. On affirme que ce premier ministre ne payait pas l'armée à temps et qu'il l'humiliait.

Lorsque quelques milliers de combattants de l'EIL ont franchi la frontière, cinq divisions de soldats irakiens ont déposé leurs armes. À cause du climat d'instabilité régnant dans la région, beaucoup de ces personnes ont joint les rangs de l'EIL, sans comprendre les horribles conséquences de ce geste, car ils croyaient qu'ils obtiendraient ainsi un traitement plus équitable de la part du gouvernement. Depuis, le premier ministre en question a été délogé.

J'avise la Chambre, monsieur le Président, que je partage mon temps de parole avec le député de Louis-Hébert.

L'EIL exploite l'instabilité causée par ce vide et les nombreuses années de guerre tribale opposant les sunnites aux chiïtes.

• (1240)

Aujourd'hui et précédemment, des témoignages nous ont appris que l'EIL, qui est une ramification d'Al-Qaïda, est beaucoup mieux organisé que tous les groupes terroristes que nous avons rencontrés jusqu'à maintenant. L'autre jour, notre chef signalait à la Chambre que les Nord-Américains combattent une forme ou une autre de l'EIL depuis plus de 10 ans. L'organisme a profité du vide créé et aussi de certaines personnes qui, si elles avaient mûrement réfléchi à leurs gestes, ne s'y seraient pas jointes.

Nous avons rarement entendu parler d'une situation aussi horrible. Le seul endroit auquel je peux penser qui puisse être comparable en termes d'atrocités est la République démocratique du Congo.

Le révérend El Shafie a dit au comité que l'hiver arrivera dans quatre ou cinq semaines et que les gens n'ont même pas d'abris. Les quelques centaines de millions, peut-être même les milliards, de dollars que le Canada consacrera aux missions de bombardement devraient plutôt être mis au service de la population qui souffre dans ce pays. Il serait plus utile d'aller là-bas pour construire des abris et apporter des médicaments, des vêtements d'hiver et ce dont les gens ont besoin.

Les gens ont été forcés d'abandonner leur maison. On leur a donné le choix, mais ils ne croyaient pas à cette branche odieuse de l'islam. Je suis heureux d'entendre le gouvernement dire qu'il ne s'agit pas de l'islam tel que le monde le connaît. C'est un groupe de gens qui, un peu comme l'a fait Oussama ben Laden, se servent du mot « djihad » pour justifier des actes horribles. Ceux qui connaissent un peu l'islam savent que le terme « djihad » signifie simplement défendre sa religion lorsqu'elle est menacée. Cela ne signifie pas qu'il faut aller poser les gestes dont il est question ici.

Il est très important de rappeler aux Canadiens qui nous regardent que 1,2 million de musulmans vivent au Canada. De temps à autre, je rencontre quelqu'un qui est mal informé, qui dit que les musulmans essaient de s'emparer du pays ou autre chose du genre. Je rappelle alors à cette personne qu'il y a 32 millions d'autres Canadiens. Quand voit-on dans le journal qu'un musulman a attaqué quelqu'un, commis un vol ou cambriolé une banque au Canada? Cela est extrêmement rare parce que les musulmans sont de fervents croyants et qu'ils sont fidèles à l'islam.

De toute façon, comme je viens de le dire, il n'est pas question ici d'islam. L'État islamique en Irak et au Levant est un groupe terrible, et je ne peux penser à aucun autre nom à donner à ses membres à part « monstres », parce que ce qu'ils font est carrément monstrueux. Je peux comprendre les députés d'en face, qui ont le pouvoir, donc la capacité d'envoyer des avions, voire des troupes sur le terrain — même si, à leur décharge, ils n'ont encore rien dit en ce sens, mais disons que c'est ce que nous craignons —, de vouloir faire quelque chose pour mettre un terme à des crimes aussi atroces.

N'oublions pas, cependant, que nous faisons partie d'une coalition regroupant 60 pays. Trois ou quatre des meilleures armées du monde sont avec nous et sont prêtes à se lancer dans cette mission. Tous ces pays n'ont pas besoin que le Canada se joigne aux bombardements, ils ont besoin que le Canada fasse sa part. Je suis tout à fait d'accord que le Canada doit participer à cet effort commun. Mais je suis surtout d'accord qu'il doit multiplier les actions sur le front humanitaire, parce que les tourments qui attendent tous ces déplacés constituera sans doute l'une des pages les plus sombres de notre histoire. On les a déjà terrorisés au point de les obliger à quitter leur domicile. Parmi eux, beaucoup ont vu leurs frères, leur père, leurs oncles et leurs cousins se faire tuer ou subir toutes sortes d'atrocités.

Personne ne dit que rien de tout ça n'est vraiment arrivé. Nous disons que le Canada pourrait peut-être prendre un peu de recul, attendre avant de s'engager militairement et offrir plutôt à ses alliés d'acheminer de l'aide humanitaire, de fournir du soutien et de transporter des armes. Nous fournissons déjà des armes aux combattants qui tentent de protéger leurs terres, et c'est très bien ainsi. Mais pour l'heure, il faut bien prendre le temps de se demander si on veut envoyer nos soldats dans une zone de guerre qui a tout pour devenir un véritable bourbier. C'est ce qui est arrivé en Irak. C'est aussi ce qui est arrivé en Afghanistan, où 40 000 Canadiens ont été dépêchés. Nous en payons encore le prix, d'ailleurs, quand on pense à tous ces militaires qui sont aujourd'hui en état de stress post-traumatique ou encore aux 150 soldats et au diplomate canadiens qui ont perdu la vie.

• (1245)

Je vais terminer en lançant un appel au gouvernement: prenons un peu de recul et rappelons-nous que nos solutions ne se limitent pas à faire la guerre et à lancer des frappes aériennes. Concentrons-nous plutôt sur l'aide humanitaire, car les besoins sont là.

L'hon. Gary Goodyear (ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario), PCC): Monsieur le Président, je tiens à dire à mon collègue que nous n'avons pas le temps de prendre du recul. Nous ne pouvons pas laisser les choses traîner. J'aurais préféré que notre temps ne soit pas compté et que nous ne soyons pas obligés d'y aller.

Initiatives ministérielles

Je me demande pourquoi les néo-démocrates, qui ont décidé de s'opposer à la motion bien avant qu'elle soit même présentée, n'ont pas encore changé d'avis malgré tout ce que nous avons dit. Ils bafouent la démocratie et refusent de tenir un débat rationnel. Ils s'obstinent et font de l'obstruction. Le député sait parfaitement que nous offrons de l'aide humanitaire là-bas et que nous pouvons en faire davantage, et c'est ce que nous ferons. L'opposition s'inquiète des réfugiés. Nous en faisons beaucoup pour les aider, et nous en ferons encore davantage.

Puisque nous avons les moyens d'agir, que devrions-nous faire pour aider les gens qui ne peuvent s'enfuir de cet enfer? Aidons-nous seulement ceux qui peuvent s'échapper, les réfugiés, laissant du coup ceux qui ne peuvent s'enfuir de cet enfer se faire tuer, torturer ou enterrer vivant? Nous ne pouvons pas rester les bras croisés, et c'est le cœur gros que je voterai en faveur de la motion.

Je demande à ce député raisonnable de rompre les rangs, de sortir de sous le joug de son chef et de voter pour la motion.

M. Wayne Marston: Monsieur le Président, c'est avec fierté que j'ai voté contre la mission en Afghanistan parce que j'étais d'avis qu'elle était mal conçue et que nous n'étions pas préparés.

Le député estime que, dans les présentes circonstances, si nous n'entrons pas en guerre, ces gens mourront. Or, la France, les États-Unis et l'Australie ont déjà prévu le déploiement d'énormes contingents militaires qui disposeront des armes nécessaires pour s'acquitter de la mission que les conservateurs souhaitent justement confier aux militaires canadiens.

À notre avis, il n'est pas nécessaire que le Canada participe à cet aspect du conflit. Le Canada doit plutôt fournir de l'aide humanitaire et donner aux travailleurs les matériaux qui leur permettront de bâtir des refuges. Voilà ce que le Canada devrait faire, et un très grand nombre de Canadiens sont de cet avis.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, pour être honnête, je suis moi aussi hésitant, et je félicite le député pour son discours.

J'aimerais que nous puissions réduire les tractations politiques entourant ce dossier, car aucun de nous, d'un côté comme de l'autre de la Chambre, ne souhaite mettre la vie de nos militaires en péril, surtout dans une situation comme celle-ci.

Je me demande si le député a songé aux pays qui se joindront à nous au sein de la coalition, pas tant à ceux qui le feront à coup sûr, mais plutôt à la Turquie, à l'Iran, à l'Arabie saoudite et à la Syrie. À ce jour, l'Iran est le plus grand exportateur de terrorisme parrainé par l'État, selon notre ministre des Affaires étrangères. L'Iran est le parrain du Hezbollah, mais dans cette lutte, il est notre allié. Cette situation met tout le monde dans l'embarras. J'aimerais entendre l'avis du député à ce sujet.

• (1250)

M. Wayne Marston: Monsieur le Président, le député sera probablement étonné d'apprendre que je me suis empressé de venir ici pour prendre la parole, car j'assistais à une conférence de presse sur les dissidents dans les prisons iraniennes qui étaient sur le point d'être exécutés. Je partage donc sa préoccupation.

Nous avons entendu les observations au sujet de la Syrie voulant que si Assad en fait la demande, nous procéderons à des bombardements. Il y a à peine un an et demi, les États-Unis avaient fait savoir que si cet homme dépassait les bornes, ils l'arrêteraient, ce qu'ils n'ont pas fait. Or, cet homme est du jour au lendemain un allié éventuel. Nous devrions être tirillés à la Chambre, peu importe le parti auquel nous appartenons. Les bonnes âmes qui siègent ici

prendront la meilleure décision possible à partir des renseignements dont elles disposent.

Nous avons raté une belle occasion à la Chambre. Je ne suis souvent pas d'accord avec certains de mes collègues, mais notre chef et le chef du troisième parti auraient pu se joindre au Conseil privé et prendre part aux discussions. L'issue aurait peut-être été différente. Cependant, nous ne pouvons prendre nos décisions qu'à partir des renseignements qui nous sont présentés et qui sont présentés à nos chefs. Les conservateurs ont échoué à cet égard.

[Français]

M. Denis Blanchette (Louis-Hébert, NPD): Monsieur le Président, je veux d'abord contextualiser mes remarques en disant que cet engagement militaire n'a été approuvé ni par l'ONU ni par l'OTAN.

L'Irak possède la cinquième réserve de pétrole prouvée au monde, ce qui peut expliquer bien des choses dans le cadre de ce conflit. D'ailleurs, la production de pétrole a presque doublé depuis que Saddam Hussein a quitté le pouvoir. Enfin, concernant le groupe barbare dont on parle aujourd'hui, je n'utiliserai pas le mot « État ». Comme le font les Français, je vais l'appeler DAESH, soit l'acronyme en arabe.

Le premier ministre a une lorgnette très restreinte à travers laquelle il ne voit les problèmes que du point de vue économique. On cherche seulement à se venger d'actes qui sont, il faut le dire, extrêmement répréhensibles. Soyons clairs: les meurtres et la façon dont cette organisation traite les cadavres, on n'aime pas plus cela que les gens de l'autre côté. C'est inacceptable.

Toutefois, une chose m'a vraiment surpris dans le discours du premier ministre. Il a admis que la motion qu'il a déposée ne réglerait rien. Autrement dit, on fait quelque chose pour le plaisir parce qu'on se sent obligé. Par contre, du même souffle, il admet que cela ne réglerait rien. Il faut donc d'abord se demander si on doit faire quelque chose qui ne réglerait rien.

Cette espèce de pensée magique est inadmissible. On ne peut pas espérer régler les choses cette fois en répétant les mêmes erreurs du passé. Je doute que cela fonctionne, car la situation ne se dégrade pas depuis deux ans, mais depuis des décennies. On va répéter les mêmes recettes en espérant que les choses iront un peu mieux cette fois, mais cela ne reflète pas la réalité sur le terrain.

Certaines personnes ont osé dire que prendre un rôle de soutien à l'aide humanitaire équivalait à se mettre sur les lignes de côté et que ce n'était pas très honorable. Or combien de gens dépendent de cette aide humanitaire? Est-ce qu'on pense qu'il est facile d'apporter de l'aide humanitaire en situation de conflit? Le plus important, c'est d'avoir une vision à long terme de cette aide humanitaire. Il ne s'agit pas seulement de soulager les besoins d'aujourd'hui, de demain ou de la semaine prochaine; l'aide humanitaire doit être perçue comme le premier pas vers une solution durable dans cet espace géopolitique.

Le problème persiste depuis des années. On a essayé toutes sortes de solutions, surtout militaires, et on recommence. Si c'était la première fois, on pourrait plaider l'ignorance, mais ce n'est pas le cas, et la situation empire chaque fois. On ne fait que changer les acronymes de l'adversaire.

De ce côté-ci de la Chambre, il n'est pas question de regarder le train passer. Il faut prendre le bon train, pas celui qui va nous amener, dans cinq ou dix ans, à un autre débat du même genre, où d'autres gens répéteront les mêmes choses et ne régleront assurément pas le problème. Pourtant, on n'a jamais eu autant de connaissances dans l'histoire de l'humanité. Malheureusement, on ne les utilise pas. On doit comprendre ce qui se passe et non seulement réagir.

● (1255)

L'action militaire ne peut régler le problème à elle seule, on le sait. Pourtant, c'est encore la dynamique adoptée par la Chambre. On sait qu'il devra y avoir des changements sociaux, économiques et politiques à long terme. Si on ne fait que répéter le passé, on ira tout droit vers l'échec, encore une fois.

Par exemple, aujourd'hui même, les Américains bombardent les islamistes dans la ville de Kobané, à la frontière de la Syrie et de la Turquie. Cela n'est que partiellement utile. Ils bombardent le jour, mais cela ne fonctionne pas. Ils n'y arrivent pas parce que les troupes sont légères et mobiles. C'est déjà presque un échec. Cela se passe à la frontière turque. Environ 140 000 personnes ont quitté cette ville pour aller en Turquie.

Qui les aide? Les aidons-nous de façon suffisante? Permettons-nous aux Kurdes de se défendre correctement? Ah, non! Évidemment, on fait abstraction des problèmes géopolitiques de la région, parce qu'on est à la frontière entre la Turquie et la Syrie. Les Turcs ne veulent pas intervenir parce qu'il s'agit de Kurdes et que s'ils intervenaient, le gouvernement al-Assad considérerait cela comme une déclaration de guerre.

Il y aurait peut-être un travail de diplomatie à faire pour régler la situation. Cela aiderait tout le monde sur cette planète. Toutefois, il semble qu'on ne privilégie pas cette approche. C'est vraiment incroyable.

Il faut examiner le problème dans son ensemble. Il ne faut pas voir l'aide humanitaire comme étant fixée dans le temps. Il faut penser à tout considérer et à aller puiser dans toutes nos connaissances.

C'est pourquoi je dis au premier ministre qu'il est temps qu'il pense à la sociologie, aux sciences sociales et aux sciences politiques, voire à toutes nos connaissances sur le plan mondial, tant au Canada que partout ailleurs en Occident, et ainsi réfléchir aux façons efficaces d'intervenir afin de ne plus jamais revivre cette situation, où des groupes de fous tranchent des têtes.

Par ailleurs, il est important d'accompagner les populations locales. Ce sont elles qui réussiront à régler le problème, et si nous ne les soutenons pas en vue d'une solution, je peux assurer à la Chambre que nous ne réglerons jamais ce problème.

Ce qui est particulier, c'est que nous tombons dans un piège, car ils ont mis au jour leurs horreurs. Habituellement, on les cache. Cependant, ils les ont rendues publiques, justement parce qu'ils veulent que nous fassions ce que nous sommes en train de faire, soit bombarder. Cela leur permettra de recruter des gens. C'est clair. Ce n'est pas sorcier.

L'organisation Daech n'est pas très forte. Certes, elle est riche, structurée et bien équipée. Par contre, elle est forte de la faiblesse de tout ce qui l'entoure. Le fait que toutes les structures sociales aient été détruites de façon systématique dans cette région lui a permis de croître. Il faut en être conscient. Or, dans le contexte actuel, on ne renforce rien. On continue d'affaiblir toute organisation politique et sociale dans cette région.

Initiatives ministérielles

Imaginons cela. Une armée irakienne de 200 000 soldats entraînés pendant plus de sept ans par les Américains au coût de 26 milliards de dollars a fui devant un petit groupe de 20 000 personnes qui ne sont même pas des soldats. Il y en a quelques-uns, mais ce sont surtout des militants. Cette armée irakienne se sauve. Cet entraînement est un échec. C'est un échec grave!

C'est pourquoi il est si important d'agir dans le cadre d'un mandat donné par les Nations Unies. Il faut également trouver notre place au sein de cette coalition.

● (1300)

Plusieurs pays sont engagés dans l'aide humanitaire. Je pense que nous devrions nous y intéresser en tant que pays. On ne serait pas seuls. Des pays comme la Norvège, la Suède, l'Espagne, l'Autriche et j'en passe, le font. On pourrait se parler et coaliser cette aide. Il faut penser à demain. On ne peut pas simplement essayer de régler les problèmes actuels.

[Traduction]

M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son intervention. Je trouve qu'il discute de ces enjeux de manière très raisonnable. Il a soulevé d'excellents points aujourd'hui en faisant remarquer que l'intervention militaire ne peut régler le problème à elle seule. De ce côté, nous partageons son avis à ce sujet.

Le député a parlé d'aide humanitaire. Nous envoyons de l'aide humanitaire dans cette région, et nous en enverrons d'autre. Cependant, nous savons tous que cette aide n'atteindra pas ceux qui en ont besoin si elle est envoyée dans une région où le chaos total règne, l'ordre public n'est pas maintenu et la sécurité est inexistante.

Le député a affirmé que le premier ministre avait indiqué que la motion qu'il a déposée ne réglerait pas le problème. Laisserait-il entendre que, puisque mes efforts en matière de prévention du suicide n'ont pas permis d'empêcher tous les suicides, les efforts visant à minimiser le nombre de suicides sont inefficaces? Est-il en train de dire que nous devrions autoriser le massacre de centaines de milliers d'adultes et d'enfants? Ne serait-il pas préférable que quelques personnes meurent au lieu du vaste nombre de gens qui sont décimés actuellement?

[Français]

M. Denis Blanchette: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Il va évidemment comprendre qu'il faut faire des efforts dans la vie. Je pense qu'on va être d'accord là-dessus et qu'il va le comprendre sincèrement. Par contre, lorsqu'on dit que cela ne réglerait pas le problème, cela veut dire qu'il faut chercher d'autres solutions et qu'il faut être plus innovateur. Si on sait d'avance que notre stratégie est vouée à l'échec, cela ne veut pas dire qu'il faut se croiser les bras, ne rien faire et abandonner. Au contraire, c'est un appel à faire autre chose, à essayer d'être innovateur et de trouver d'autres solutions beaucoup plus efficaces.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, il est encourageant de voir l'opposition officielle modifier quelque peu sa position en ce qui a trait à la situation en Irak. Je vais lire l'article de l'amendement qui, à mon avis, est un pas dans la bonne direction.

a) exhorte le gouvernement à contribuer à la lutte contre l'EIL, y compris par l'affectation de ressources militaires au transport d'armes pour une période d'au plus trois mois;

Initiatives ministérielles

Quand j'ai interrogé le collègue du député, le député néo-démocrate de Toronto—Danforth, à ce sujet, il a affirmé que les Forces canadiennes pourraient jouer d'autres rôles. Je me demande si le député pourrait nous fournir des précisions à cet égard. Le NPD estime-t-il maintenant que les Forces canadiennes pourraient et devraient jouer un rôle, comme le laisse entendre l'amendement qui a été proposé? C'est quelque chose que nous avons suggéré. Je me demande si le député pourrait en dire plus long à ce sujet.

• (1305)

[Français]

M. Denis Blanchette: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Évidemment, encore une fois, c'est une question strictement basée sur la logique d'une intervention des forces armées. Tout au long de mon discours, j'ai dit qu'il fallait aller au-delà d'une intervention armée.

Une des choses que je n'ai pas eu le temps de mentionner dans mon discours par manque de temps, c'est la question de savoir comment il se fait que ce groupuscule — parce que c'en est un — est aussi riche et comment il se fait qu'on n'a pas vraiment travaillé à l'asphyxier financièrement?

La semaine dernière encore, le secrétaire d'État John Kerry disait combien il était important d'éliminer à la base les ressources financières de ce groupe. Ce que je suis en train de dire encore une fois, c'est que si on veut éradiquer ce mal, il faut examiner l'ensemble du problème et pas seulement une portion bien précise qui résulte en une intervention ciblée, qu'on annonce déjà comme un échec.

Mme Ève Pécelet (La Pointe-de-l'Île, NPD): Monsieur le Président, comme chacun le sait, je ne suis pas très douée pour les brèves interventions. Toutefois, j'essaierai de m'en tenir à quelques secondes.

J'aimerais que mon collègue commente le fait que le gouvernement a failli à sa responsabilité. Je ne ferai pas d'hypothèse sur l'aspect inévitable ou non du conflit, mais il a probablement été aggravé par le fait que le gouvernement a refusé d'aider les centaines de milliers de réfugiés qui se retrouvent un peu partout en Syrie depuis la guerre civile. En ce moment, pour les États, c'est un fardeau que de s'occuper de milliers de réfugiés. Le gouvernement canadien a failli à sa responsabilité.

J'aimerais que mon collègue commente cela.

M. Denis Blanchette: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question très pertinente. Elle rejoint le fondement de mon discours, à savoir que l'aide humanitaire n'est pas une fin en soi, mais bien le début de quelque chose.

Que font des groupes comme Daech, par exemple, lorsqu'ils prennent le contrôle d'un territoire? Ils organisent des services. Nous, ce que nous faisons, c'est soulager la faim. Nous aurions des leçons à tirer de cela, non seulement pour aider à soulager la faim, mais aussi pour aider ces gens à avoir, un jour, une meilleure vie.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Avant la reprise du débat, j'aimerais dire quelques mots. Je constate que de nombreux députés veulent participer à la période de questions et observations qui suit chaque intervention, et je le comprends fort bien, vu la gravité de la question dont nous sommes saisis.

En conséquence, je me suis efforcé, à l'instar de mes collègues dans ce fauteuil, de donner aux députés le maximum de temps pour qu'ils puissent exposer leurs arguments pendant une période de questions et observations qui ne dure normalement que cinq minutes. Toutefois, j'invite les députés à être aussi brefs que possible, afin de

permettre à un plus grand nombre de participer à ce débat important. J'espère que les députés seront sensibles à cette invitation.

L'hon. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et pour les Droits internationaux de la personne, PCC): Monsieur le Président, avant de commencer, j'aimerais vous faire part de mon intention de partager mon temps avec le secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international.

C'est avec une grande tristesse que je me vois obligé de défendre une motion qui est très claire, contrairement à ce que prétend l'opposition, au sujet d'une autre mission au Moyen-Orient. Comme j'étais secrétaire parlementaire à l'époque où nous avions une mission en Afghanistan, je faisais partie du comité spécial sur l'Afghanistan. Aujourd'hui, je me retrouve à défendre une autre motion dans laquelle nous demandons à nos vaillants soldats de participer à l'éradication d'une organisation meurtrière, afin de l'empêcher de tuer une foule de gens, y compris des femmes et des enfants.

Nous savons que des actes horribles ont été commis. Comme l'a dit le premier ministre, il est impératif d'anéantir cette organisation. Faute de quoi, elle constituera une menace non seulement pour la région, mais aussi pour le Canada.

Je vais vous parler de mon expérience personnelle dans ce dossier. Je représente une circonscription de la ville de Calgary. Un grand nombre de reportages indiquent que des habitants de Calgary ont été radicalisés par cette horrible organisation et qu'ils sont partis dans la région pour lui prêter main-forte.

Il y a quelques mois, la mère de Damian Clairmont est venue me voir. Pour ceux qui ne s'en souviennent pas, Damian Clairmont était un jeune de Calgary qui s'est radicalisé et qui est parti faire la guerre en Syrie. Il est mort là-bas. Sa mère est venue me parler de la peine et de la souffrance que sa famille a alors éprouvées. Elle ne revenait pas que son propre fils se soit radicalisé et soit parti là-bas. Elle ne comprenait pas pourquoi. Nous avons longuement parlé de la façon dont on pourrait mettre un terme à cette radicalisation, de ce qu'il faudrait faire.

Je la félicite vivement. Non seulement elle est venue me voir alors qu'elle pleurait la mort de son fils, mais elle a décidé de tout faire pour stopper cette radicalisation. Elle est en train de constituer un groupe de soutien pour les familles qui ont perdu un enfant à cause de la propagande véhiculée par cette horrible organisation.

Nous participons actuellement à un débat avec l'opposition officielle et le troisième parti, qui nous expliquent pour quels motifs ils ne veulent pas participer à cette intervention. Bien sûr, ils s'intéressent principalement à l'aide humanitaire. Certes, il est très important de fournir de l'aide humanitaire. Nous avons vu comment des gens ont été chassés de leur maison, comment des femmes ont été violées. Le ministre des Affaires étrangères vient d'annoncer que des fonds avaient été débloqués pour du counselling et d'autres services d'aide.

L'aide humanitaire est tout à fait nécessaire. Les deux porte-parole ont indiqué qu'ils s'étaient rendus dans la région et qu'ils avaient vu l'aide prodiguée sur place. Je les crois, d'autant plus que c'est une priorité pour le Canada. Les Canadiens sont très généreux: ils sont toujours disposés à contribuer à l'aide humanitaire, et ils vont continuer.

Initiatives ministérielles

En revanche, les Canadiens sont alarmés par les reportages qui relatent la folie meurtrière de cette organisation. Comment y mettre un terme? Nous avons entendu, au cours du débat, qu'il y avait une coalition de 40 pays qui ont décidé de conjuguer leurs efforts. Il y en a qui font des raids aériens, d'autres qui fournissent une assistance humanitaire, notamment l'Allemagne, comme le NPD l'a abondamment souligné. C'est vrai que l'Allemagne fournit de l'aide humanitaire.

Le NPD choisit les exemples qui cadrent bien avec son idéologie.

• (1310)

Le chef du NPD a pris la parole pour lire un éditorial rédigé par cette personne. N'importe qui peut le lire. En revanche, beaucoup d'autres éditoriaux soutiennent que l'opposition a tort, mais bien sûr, le chef de l'opposition s'est bien gardé de les mentionner.

La question est celle-ci: comment pouvons-nous mettre un terme aux exactions de ce groupe? Nous avons l'expertise, nous avons les capacités et nous avons les moyens de le faire. C'est la raison pour laquelle, après mûre réflexion, notre gouvernement a décidé de participer aux frappes aériennes en fonction de nos capacités, notamment pour le ravitaillement des avions et la reconnaissance. Dans le passé, nous avons toujours réagi lorsque nos valeurs étaient menacées. Que ce soit lors la Première Guerre mondiale, de la Deuxième Guerre mondiale, du Kosovo, de l'Afghanistan et de la Bosnie, nous avons toujours dit présents. Maintenant, c'est dans cette région qu'il y a un conflit.

On peut trouver toutes sortes d'excuses. Je me suis rendu dans cette région à maintes reprises. J'ai assisté à un grand nombre de conférences avec des amis de l'Irak, pour voir comment nous pouvions aider ce pays. Tous ensemble, nous avons essayé d'aider l'Irak à rétablir la situation. Je me souviens d'avoir assisté à une conférence à Istanbul, et à une autre au Koweït, qui avait été convoquée par des amis et des voisins de l'Irak, et nous étions tous fermement engagés à aider l'Irak à rétablir la situation.

Malgré les efforts que nous avons déployés et malgré tout le reste, il ne sert à rien de reprocher à M. Maliki qui, comme nous le savons, n'était pas très ouvert aux autres, d'avoir créé la situation qui a cours là-bas et qui a déclenché le conflit avec les sunnites et les Kurdes. Tout cela fait dorénavant partie intégrante des événements actuels. Toutefois, nous devons en faire abstraction. Il faut tirer des leçons et comprendre que c'est l'une des raisons pour lesquelles de fortes pressions ont été exercées pour remercier M. Maliki et mettre en place un autre gouvernement qui ferait de la place aux sunnites, aux Kurdes et aux chiites, étant donné que tous ces peuples partagent un même pays, en l'occurrence l'Iraq.

Toutefois, voici où nous en sommes actuellement. Que faisons-nous, aujourd'hui? Pendant que nous discutons aujourd'hui, des combats font rage dans la ville de Kobani, qui est sur le point de tomber aux mains de l'EIL. Les Kurdes ont lancé un appel, affirmant que si nous n'intervenons pas, il y aura des massacres. On rapporte aujourd'hui que des frappes aériennes sont menées actuellement pour déloger les combattants de l'EIL. C'est un des choix que nous avons faits pour aider à arrêter ce régime meurtrier d'assassiner des innocents.

Notre motion énonce donc très clairement ce que nous allons faire, la durée de l'intervention, soit six mois, les aéronefs qui seront utilisés et la capacité d'action. Nous avons tous convenu de ce côté-ci de la Chambre qu'il n'y aurait pas de troupes au sol. Nous avons appris que ce sont les gens qui vivent dans cette région qui sont les meilleurs combattants pour assurer leur propre sécurité. Comme c'est leur pays, les Kurdes, les sunnites et les chiites devraient se

battre pour leurs droits, qui sont les mêmes que les nôtres. Il est donc naturel pour nous de leur fournir un soutien aérien, mais nous leur fournissons également une aide pour la formation sur le terrain afin qu'ils puissent continuer de se battre pour conserver leur dignité et garder leurs maisons, ce qui est d'une importance cruciale pour eux.

Je ne comprends donc pas. Certes, il ne fait pas de doute que nous devons fournir une aide humanitaire, et je m'accorde à dire avec mes collègues des deux côtés de la Chambre que l'aide humanitaire est un volet important de notre contribution. Toutefois, comme l'a dit le ministre des Affaires étrangères, lorsque des pompiers sont appelés à combattre un incendie, les ambulanciers se présentent sur les lieux en même temps. Les pompiers doivent arriver d'abord pour maîtriser l'incendie. Dans le cas qui nous intéresse ici, l'urgence consiste à empêcher l'EIL de continuer à tuer des gens, et la seule façon dont nous pouvons y arriver est de nous joindre au combat engagé pour cela.

Le gouvernement propose la bonne chose à faire. Comme je l'ai indiqué, la situation se radicalise, mais le message envoyé est très clair: nous protégeons non seulement la région mais également notre pays.

• (1315)

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les observations du secrétaire parlementaire, particulièrement la première partie concernant l'un de ses concitoyens et sa mère. Celle-ci a perdu son fils, un Canadien radicalisé qui s'est rendu en Irak et qui y a perdu la vie. Je suppose que c'est en Irak...

Une voix: C'est en Syrie.

M. Jack Harris: C'est en Syrie, monsieur le Président. La question de la radicalisation de jeunes Canadiens est grave. En fait, il s'agit d'une menace directe envers le Canada, comme le dit le premier ministre.

Nous disposons de renseignements selon lesquels 100 personnes ou plus peuvent être allées là-bas et possiblement 80 en sont revenues. Je me demande si quelqu'un peut nous dire à quoi pensent les jeunes hommes qui se radicalisent. Lorsqu'ils reviennent au Canada, sont-ils désabusés? Ont-ils reçu un entraînement? Avons-nous ce qu'il faut pour traiter ce genre de situation? La mère dont je parlais tout à l'heure avait-elle des suggestions?

Comment des bombardements nous permettront-ils de régler le problème? C'est ce que je veux savoir. Certaines personnes ont affirmé que les bombardements sont en fait contre-productifs et qu'ils entraînent une augmentation du recrutement.

• (1320)

L'hon. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je parlerai d'abord de la question des bombardements. J'ai déjà fourni des explications. Ils visent à empêcher l'EIL de tuer d'autres personnes et de créer la crise humanitaire dont nous discutons actuellement. Nous devons fournir de l'aide à cet égard. Nous sommes tous d'accord là-dessus.

En ce qui concerne la question de la radicalisation et la douleur de la mère mentionnée précédemment, la mère elle-même ne comprend pas ce qui a fait en sorte que son fils parte combattre en Syrie, bien qu'elle ait tout de même souligné à un moment donné que son fils clavardait avec une demoiselle musulmane, et que celle-ci avait pu l'influencer.

Initiatives ministérielles

On constate de façon très claire que l'EIIS a recours aux médias sociaux pour radicaliser les jeunes gens. La mère travaille maintenant de concert avec un autre groupe en Allemagne qui se heurte au même problème afin de trouver la meilleure façon de fournir un appui aux familles visées par ce genre de situation.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire a mentionné l'engagement d'autres pays.

Il a aussi indiqué que certains pays, comme l'Allemagne, ne participent pas aux frappes aériennes. Une forme d'évaluation a sans doute eu lieu pour déterminer qu'il était préférable qu'elle intervienne autrement.

Le député est-il en mesure de dire à la Chambre quelles options, à part les frappes aériennes, il a considérées, en qualité de secrétaire parlementaire, pour la participation du Canada?

L'hon. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans mon allocution, j'ai assisté à des conférences internationales visant à aider l'Irak à bâtir un pays inclusif, qui ne favorise pas la radicalisation et ce genre de choses. Le gouvernement a assisté à chacune d'entre elles et y a participé activement.

Lorsque l'EIIL s'est manifesté, nous avons porté assistance aux forces en place pour combattre ces terroristes, comme nous l'avons fait en Afghanistan.

Je souligne, pour la gouverne du député libéral, que c'est son parti qui a envoyé des troupes canadiennes en Afghanistan, sans tenir de débat comme celui-ci. Nous, au moins, ouvrons le débat et donnons l'occasion au député de donner son point de vue.

Selon nous, cette mission est la voie à suivre. Nous allons défendre les gens des régions touchées et lutter contre ceux qui menacent le Canada.

[Français]

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, Ind.): Monsieur le Président, comme mon collègue le sait — ce n'est plus un secret pour personne —, des Canadiens seraient allés à l'étranger pour rejoindre les djihadistes. D'ailleurs, le rapport du ministère de la Sécurité publique en fait largement état. Il y aurait même, ici, des Canadiens qui seraient revenus et qui seraient un peu comme des cellules dormantes.

J'ai demandé au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile s'il y avait des programmes bien précis, avec budget à l'appui, visant la prévention auprès des jeunes pour éviter et contraindre la radicalisation violente. Il n'a pas été capable de me répondre.

Mon collègue pourrait-il me dire si cela existe, un ou des programmes, avec budget à l'appui, qui préviennent la radicalisation violente, ici, au Canada?

[Traduction]

L'hon. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je suis certain que la députée est au courant que la GRC a déjà indiqué qu'elle se penche sur la question.

Comme je l'ai dit dans mon allocution, les Allemands le font déjà, mais de l'extérieur, avec des personnes qui se sont retirées du mouvement et les familles.

Il existe d'autres façons d'apporter de l'aide. C'est ce que la GRC est en train d'examiner. C'est pourquoi je félicite la mère de Damian de son initiative.

●(1325)

M. Erin O'Toole (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole en ce jour important à la Chambre des communes, et je le fais avec un profond sentiment de responsabilité en tant que député.

Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, que ce soit à la Chambre ou ailleurs, l'un des débats les plus importants auxquels un député peut participer est celui qui consiste à décider de confier aux hommes et aux femmes des Forces armées canadiennes une mission dangereuse. C'est une décision qui doit être prise avec circonspection, mais, en tant que chef de file démocratique des puissances moyennes dans le monde, le Canada doit y recourir quand ses valeurs, voire ses libertés sont en danger.

C'est aussi une grande responsabilité pour moi en tant que Canadien, parce que c'est par de telles décisions que nous définissons le type de Canadiens que nous sommes. Sommes-nous des Canadiens comme nos ancêtres qui, représentant un pays jeune et petit, ont répondu à l'appel et contribué de façon beaucoup plus importante que leur nombre aurait pu le laisser présager? Sommes-nous une nation qui ne se donne pas la peine de réagir quand la liberté et la vie des gens sont menacées, en espérant qu'une autre s'en chargera à notre place? Sommes-nous le type de Canadiens qui, à l'ère de la mondialisation, profitent immensément du commerce avec l'un des pays les plus riches du monde, mais qui se laissent endormir par le sentiment de sécurité créé par la distance que nous avons toujours pu garder par rapport à ces conflits?

La Chambre est saisie d'une motion sur la prochaine phase de notre réponse à la menace que représente l'EIIL. Le 5 septembre, le premier ministre a souligné que la réponse initiale du Canada avait consisté à envoyer des conseillers militaires pour aider les forces irakiennes et kurdes à défendre leurs territoires et pour mettre fin à des massacres de l'ampleur d'un génocide.

Cette mission est maintenant terminée, mais elle a été prolongée. Elle devient une mission canadienne de frappe aérienne.

Mais quelle menace représente l'EIIL?

Tous les Canadiens ont été horrifiés par les reportages que nous avons vus à la télévision: des décapitations des journalistes et de travailleurs humanitaires, la vente de femmes et de jeunes filles à des fins d'esclavage, le viol comme arme de guerre, des massacres à une échelle réellement génocidaire. L'EIIL est un ennemi de la liberté, un ennemi dont le seul credo est la mort et la destruction.

En tant que Canadiens, nous qui faisons partie du monde développé et démocratique, si nous avons appris quelque chose des attentats du 11 septembre 2001, c'est que le fait de se regarder le nombril et de fermer les yeux sur ces menaces parce qu'elles semblent lointaines peut faire en sorte qu'elles finissent par nous affecter directement. Par conséquent, quand nous voyons des enfants touchés par les terribles violences qui ont lieu en Irak et en Syrie, nous devrions également voir les visages de nos propres enfants. Nous ne devons pas permettre à cette menace de s'amplifier, parce que nous avons déjà constaté, malheureusement, que quelques Canadiens radicalisés prennent part à ces actes horribles. Les terroristes de l'EIIL ont déjà menacé le Canada. Vu la vaste étendue de territoire qu'ils ont conquise et le financement qu'ils ont obtenu au cours des derniers mois, ils représentaient une menace non seulement pour cette région, mais pour le monde entier.

Initiatives ministérielles

Nos grandes libertés et notre richesse nationale font en sorte que nous avons le devoir d'aider et d'encourager d'autres pays à avoir les mêmes possibilités. C'est pourquoi j'approuve sans réserve notre nouveau rôle dans le combat contre la menace de l'EIIL. Nous allons prolonger la mission d'entraînement et la mission consultative de certains membres de notre unité de forces spéciales. Nous allons également envoyer des avions de surveillance, un avion de ravitaillement en vol Polaris et jusqu'à six CF-18 rejoindre nos alliés, autant ceux de l'OTAN que nos alliés dans le golfe, afin de repousser l'EIIL.

• (1330)

L'intervention est indiquée car elle a le potentiel d'être efficace. Elle pourra perturber les chaînes d'approvisionnement et de financement de l'EIIL. Elle pourra l'isoler géographiquement et permettre aux forces terrestres nationales de défendre leur propre territoire. Nous avons vu combien le combat se rapproche de la Turquie, notre alliée de l'OTAN.

Les frappes aériennes peuvent jouer un rôle limité mais important, prévenir un génocide et stopper la progression de l'EIIL.

Elles représentent également un risque bien plus faible pour nos militaires. Ceux-ci courent un risque lorsqu'ils sont en vol, mais le risque est limité. Je sais que les hommes et femmes exceptionnels de l'Aviation royale canadienne apprennent à connaître ces risques dans leur entraînement et en viennent à les accepter dans l'exercice de leurs fonctions, en défense de notre pays et de nos valeurs.

Il convient surtout de signaler que ces frappes seront ciblées et précises, conçues de manière à minimiser les dommages collatéraux, autant avant la frappe qu'après. Chaque frappe nous apprend quelque chose; nous pouvons ensuite déterminer si elle a eu des répercussions sur le terrain et si elle a permis de sauver des vies et de repousser l'EIIL.

J'aimerais répondre à certaines des préoccupations soulevées par l'opposition dans le débat qui a eu lieu dans les semaines précédant la mission.

Tout d'abord, l'opposition laisse entendre que le Canada s'empresse de prendre part à des frappes aériennes ou de se lancer en guerre. J'ai entendu quelques députés affirmer cela. Si c'était le cas, nous nous serions joints au premier groupe de pays qui ont procédé à des frappes aériennes.

Le 5 septembre, le premier ministre a fait connaître notre position, à savoir fournir des conseils pour le premier mois. Il a ajouté que nous parlerions avec nos alliés pour voir ce qui s'imposait par la suite. Le Canada a toujours joué un rôle utile, mais proportionnel à la taille et à la portée de notre pays. C'est ce que nous faisons ici.

Les députés ont également demandé ce que serait notre stratégie de retrait, émettant de telles insinuations et s'en servant comme prétextes pour ne pas appuyer nos alliés dans la lutte contre cette menace.

Le rôle associé aux frappes aériennes est limité. Nos pilotes peuvent retourner et évaluer l'impact de leur dernière mission; ils ne sont pas sur le terrain. Comme le premier ministre l'a dit à la Chambre, aux termes de cette motion, aucune troupe de combat ne sera déployée sur le terrain.

Par ailleurs, on a soulevé la question de savoir comment mesurer le succès. Là encore, l'idée est que si nous ne pouvons pas mesurer le succès, alors nous ne devons pas épauler nos alliés ni prêter attention aux cris des milliers de victimes de l'EIIL.

Toutefois, dans le cas des frappes aériennes, comme je l'ai dit, nous pouvons mesurer l'impact de notre rôle dans la région. Nous

pouvons déterminer si nous avons réussi à isoler l'EIIL et si nous avons permis aux forces terrestres kurdes ou irakiennes de protéger leurs propres intérêts.

On ne peut que penser aux propos de Winston Churchill, qui a dit: « [...] nul ne peut garantir le succès à la guerre, mais il peut s'efforcer de le mériter. » Devant les horribles actes de violence et de génocide, les forces de la coalition méritent certainement le succès.

Comme le premier ministre l'a affirmé, il ne s'agit pas de choisir entre une aide humanitaire ou des opérations antiterroristes, mais de combiner les deux. En l'absence de sécurité sur le terrain, comme en témoigne la décapitation tragique survenue la semaine dernière, nous ne pouvons pas offrir de l'aide humanitaire aux gens qui en ont besoin.

On peut comprendre l'opposition du NPD. Après tout, ce parti s'est toujours montré réticent au déploiement des forces canadiennes. Mais ce qui me trouble profondément en tant que parlementaire, c'est non seulement la position du troisième parti, le Parti libéral, dans ce débat, mais aussi son approche à l'égard du débat.

Pour souligner ce fait, je vais citer les propos qu'a tenus ici un autre chef libéral, le 8 septembre 1939.

En réponse à l'appui des conservateurs sur sa motion, le premier ministre King a dit:

Cela prouve combien profondément est ancrée dans le cœur des hommes la détermination de préserver, de maintenir et de défendre la liberté et tout ce que peut procurer cette liberté en fait de joie de vivre. [...] ce sentiment de liberté, si bien ancré dans le cœur humain, [...] doit bien être là le sentiment des citoyens du Canada d'un bout à l'autre de ce vaste pays.

Un « sentiment de liberté, si bien ancré dans le cœur humain », voilà ce qu'a dit le chef libéral en 1939 en réponse à l'appui accordé par le Parti conservateur à la motion qu'il avait présentée à la Chambre concernant le déploiement de femmes et d'hommes lorsque le besoin s'était manifesté.

• (1335)

Nous pouvons comparer cette intervention aux commentaires du présent chef libéral, qui fait preuve de désinvolture en ce qui concerne la menace que représente l'EIIL et qui fait des remarques désobligeantes quant à notre capacité de projection de puissance aux côtés de nos alliés.

Qu'est-il advenu du Parti libéral? Voilà la question que j'aimerais poser à la Chambre. Où est le sentiment de liberté, si bien ancré dans le cœur humain, des libéraux? J'espère qu'ils le trouveront rapidement.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon collègue d'en face qu'en 1939, la Fédération du commonwealth coopératif avait également donné son appui à la Deuxième Guerre mondiale. Même si le chef était un pacifiste, le reste du caucus avait entièrement donné son appui à la participation du Canada. Nous avons appuyé les débuts de la mission en Libye en 2011, lorsque les interventions se faisaient conformément à notre responsabilité de protéger.

Par contre, j'aimerais faire une proposition au secrétaire parlementaire. De nombreuses personnes remettent grandement en question l'efficacité des frappes aériennes proposées, et certaines autres ayant une expérience considérable ont même suggéré que les frappes aériennes étaient contre-productives. Même les gens qui acceptent une telle tactique sont conscients que nous manquerons très rapidement de cibles.

Initiatives ministérielles

Je m'inquiète des coûts que cela représente. En Libye, nous parlions d'environ 350 millions de dollars. Pourquoi le gouvernement ne consacre-t-il pas plutôt ces fonds et cette énergie à offrir une aide humanitaire directe aux 1,8 million de personnes qui sont actuellement en danger et qui ont besoin...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre. Le secrétaire parlementaire.

M. Erin O'Toole: Monsieur le Président, je renvoie le député au discours que le premier ministre a prononcé à la Chambre vendredi dernier. Il a dit que l'argument que le NPD présente à la Chambre est faux. Une intervention militaire n'exclut pas une intervention humanitaire. En fait, nous jouons déjà un rôle humanitaire. Le ministre des Affaires étrangères a d'ailleurs annoncé, hier, que nous serions encore plus actifs sur ce front.

Il ne fait aucun doute que la participation du Canada a toujours été et doit encore être proportionnelle à la taille de notre pays et à notre capacité de soutenir nos alliés pour défendre la liberté et nos valeurs. Nous ne pouvons pas fermer les yeux et faire fi de ce qui se passe.

M. Arnold Chan (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international de ses observations et je le félicite d'avoir servi son pays au sein de l'Aviation royale du Canada. Le député est aussi l'un des cofondateurs de la fondation La patrie gravée sur le cœur. Compte tenu de son expérience dans l'armée, je sais que les décisions qu'il prend en ce qui concerne l'envoi de militaires au combat sont mûrement réfléchies.

La semaine dernière, le chef libéral a défini quatre principes. Je vais parler d'un de ceux-ci, à savoir la capacité du Canada. De ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons rien entendu qui puisse nous éclairer concernant la question à savoir si le Canada a réellement la capacité militaire voulue pour intervenir.

Les députés ont-ils suffisamment obtenu de précisions à ce sujet?

M. Erin O'Toole: Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député pour sa question et ses bonnes paroles et je profite de l'occasion pour le féliciter pour son élection à la Chambre des communes. Pour tout dire, il apporte déjà une bonne contribution et sa présence offre un heureux changement par rapport à l'ancien député de Scarborough—Agincourt. C'est un plaisir de le voir ici.

Je lui dirais de se référer à mes observations sur la capacité du Canada et de l'Aviation royale canadienne d'évaluer l'effet des frappes aériennes menées de concert avec nos alliés. Nous veillons à faire une évaluation avant et après chaque frappe.

Toutefois, je lui demanderais, en qualité de nouveau membre de son caucus, de demander à son chef ce que les libéraux ont fait de leur sentiment de liberté, si bien ancré dans le cœur humain, lorsqu'ils ont pris position sur ces frappes limitées, semblables à celles de la mission au Kosovo que leur gouvernement avait proposée. Leur absence dans le présent dossier est très préoccupante pour bien des Canadiens, y compris certains membres du Parti libéral de ma circonscription à qui j'ai parlé en fin de semaine. Je lui demanderais d'exprimer un point de vue différent dans son caucus pour s'assurer que les libéraux sont dans la bonne voie.

• (1340)

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureuse de me joindre au débat aujourd'hui au nom des électeurs de ma circonscription, Parkdale—High Park. Je vais partager mon temps de parole avec le député de Davenport, une circonscription voisine de la mienne à Toronto.

Ce débat est très important. Il n'y a pas décision plus sérieuse dont puisse être saisie la Chambre que celle d'une intervention militaire, la décision d'envoyer des enfants du Canada, nos fils, nos filles, nos épouses, nos époux et nos parents, à la guerre. C'est une des décisions les plus graves que nous ayons à prendre comme parlementaires.

Il y a bien des endroits dangereux dans le monde aujourd'hui. À l'instar de bien d'autres ici, j'ai participé à des missions à l'étranger comme parlementaire. Mais je l'ai fait aussi pendant de nombreuses années avant d'être élue au Parlement. J'ai travaillé auprès de personnes de la République démocratique du Congo, où la violence sexuelle est une arme de guerre horripante, un lieu où, selon les estimations, même encore aujourd'hui, plus de 40 000 personnes perdent la vie tous les mois et un plus grand nombre de gens encore voient leur vie détruite parce qu'ils ont dû fuir leur pays ou sont victimes d'exactions de toutes sortes.

Il y a aussi la République centrafricaine où on estime que plus de 5 000 personnes ont été tuées depuis décembre.

Le conflit en Syrie a été très médiatisé. On estime que près de 200 000 personnes ont perdu la vie dans ce pays. La situation a dégénéré en une grave crise humanitaire. De nombreuses personnes se trouvent dans des camps de réfugiés ou cherchent refuge au Liban, en Syrie ou en Irak.

Il y a tout autant de violence dans d'autres pays. Par exemple, l'Arabie saoudite sanctionne la peine de mort. La décapitation est un des moyens d'exécution utilisés dans ce pays. Pas plus tard qu'en août dernier, plus de 20 personnes ont été exécutées par décapitation.

Il existe de nombreux endroits dangereux et violents dans le monde, mais il est vrai que les actes commis par l'EIL ont particulièrement retenu l'attention des médias, suscité des débats publics et frappé l'imaginaire partout dans le monde, en raison de la violence et des tactiques utilisées par ce groupe, et aussi parce qu'il sait fort bien utiliser les médias sociaux pour semer la terreur.

Plusieurs milliers de personnes ont été tuées. Pour mener sa campagne de terreur, l'EIL a recours à des tactiques répugnantes, comme la conscription d'enfants et la violence sexuelle. Il a causé le déplacement de nombreuses personnes — plus de 1,8 million de civils en Irak seulement. Qui plus est, environ 5,2 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire.

Qu'on ne s'y trompe pas: les actes commis par l'EIL sont répréhensibles, horribles et déplorables, et il ne fait aucun doute que les victimes de la campagne de terreur menée par ce groupe ont besoin d'aide.

Les besoins en matière d'aide humanitaire sont immenses. L'ONU en a certainement fait état. En effet, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies a déclaré que les conditions humanitaires continuent de se détériorer en Irak et que 5,2 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. L'aide doit prendre différentes formes, allant de l'approvisionnement en eau à la satisfaction de besoins fondamentaux, comme un refuge, en passant par les installations sanitaires, l'hygiène et l'accès à la nourriture. Nous sommes en automne et l'hiver approche à grands pas, mais bien des gens se retrouvent sans abri adéquat.

Initiatives ministérielles

● (1345)

Il y a aussi les unités sanitaires mobiles, plus particulièrement dans les régions difficiles d'accès; la protection des minorités, car les gens qui en font partie sont les plus touchés par les combats; et les interventions tenant compte de la spécificité des sexes, qui visent les femmes et les enfants pouvant être la cible d'agressions sexuelles. Enfin, il faut s'occuper des femmes et des enfants qui sont victimes de la traite des personnes, enlevés et recrutés de force, obligés de participer aux combats ou de se marier, et comme je l'ai mentionné, qui sont victimes de violence sexuelle. Ces enfants n'ont pas seulement des besoins humanitaires fondamentaux; ils doivent aussi être renseignés et suivre une thérapie pour surmonter ces traumatismes.

Les Nations Unies ont déclaré que cette situation équivaut à l'état d'urgence maximale. Si le Canada veut sauver des vies et venir immédiatement en aide aux gens là-bas, la meilleure façon de faire consiste à offrir de l'aide humanitaire aux personnes touchées par les actions de l'EIIL.

Le 24 septembre, les Nations Unies ont adopté la résolution 2178, qui ne préconise pas une intervention militaire. Elle exige plutôt que les États membres des Nations Unies veillent à ce que les personnes qui financent ou appuient des activités terroristes, plus précisément celles de l'EIIL, soient tenues responsables de leurs gestes et traduites en justice. La résolution n'autorise aucune intervention militaire.

Le secrétaire général, Ban Ki-moon, a déclaré qu'à long terme, la principale menace qui guette les terroristes n'est pas le pouvoir des missiles, mais plutôt la politique d'inclusion. De mon côté, j'estime que l'aide militaire ne représente pas le besoin le plus urgent; c'est plutôt l'aide humanitaire qui s'impose de toute urgence.

Les néo-démocrates se demandent donc si l'aide militaire aidera les gens touchés ou leur nuira.

Certains ont laissé entendre que les missions de bombardement des États-Unis ont en fait motivé encore plus de recrues à se joindre à l'EIIL et à participer à son combat. Par conséquent, il y a lieu de se demander si nous aggravons le problème, étant donné que ces combattants se dispersent pour éviter les bombardements et se retrouvent parmi les civils. Créons-nous ainsi un problème plus grave?

En d'autres mots, est-ce qu'une mission de bombardement sera utile ou causera du tort? Quel est le plan? Quel est l'objectif? Comment saurons-nous que nos efforts auront été couronnés de succès? Y aura-t-il des militaires au sol et, le cas échéant, quel est le plan prévu?

C'est bien beau de dire aux Canadiens, ou à la population de n'importe quel pays, que nous larguerons des bombes du haut du ciel et que personne de notre côté ne sera blessé. Or, comme nous l'avons constaté dans le cadre de nombreux conflits, nous nous engageons sur une pente glissante. En effet, la plupart des interventions évoluent rapidement en interventions sur le terrain, car il y a toujours des raisons justifiant qu'on procède ainsi; par exemple, on fait valoir qu'il faut terminer le travail, que nous ne sommes pas assez efficaces ou que nous pouvons faire plus.

Nous devons savoir en quoi consiste ce plan. Quelle sera sa durée? Va-t-il être utile ou causer du tort? Permet-il de répondre adéquatement aux besoins humanitaires?

Nous avons posé de nombreuses questions auxquelles les députés d'en face n'ont pas répondu adéquatement, même s'ils ont livré de nombreux discours passionnés.

Au nom de ma collectivité, Parkdale—High Park, même si je ne veux absolument pas dire que l'opinion publique est unanime, j'affirmerais que, compte tenu des gens qui ont communiqué avec moi par courriel ou par téléphone, ou de ceux qui ont franchi la porte de mon bureau, la grande majorité des électeurs de ma circonscription ne veulent pas que nous nous engagions dans une campagne de bombardement contre l'EIIL. Ils appuient l'idée que nous apportions une aide humanitaire et toute autre aide que nous sommes en mesure de fournir. Ils comprennent la gravité de cette menace, mais ils ne souhaitent pas que nous prenions part à ce qui pourrait être une autre guerre illimitée contre Dieu sait quoi ou qui, en nous demandant qui seront nos alliés, dans combien de temps le conflit prendra fin et en quoi consistera la ligne d'arrivée.

● (1350)

Je suis fier de notre chef, de nos porte-parole dans ce dossier et de notre parti. Lorsque la motion sera mise aux voix, nous voterons contre.

M. Paul Calandra (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, le NPD a indiqué clairement sa position à l'égard de la motion, ainsi que de la mission, comme il l'a fait lors des déploiements militaires précédents. Ma question ne porte pas précisément sur la mission parce que, comme je le le disais, le NPD a dit clairement qu'il n'était pas disposé à l'appuyer.

Dans quelles circonstances futures le NPD déciderait-il d'appuyer une mission canadienne de combat à l'étranger? Quelles initiatives faudrait-il que ces députés observent pour qu'ils appuient une mission canadienne de combat dans les années à venir, non pas la présente mission? Si l'un de ces éléments est le soutien des Nations Unies, la députée pourrait-elle parler du problème que nous semblons toujours avoir à cet égard, en raison du droit de veto de l'un des membres permanents des Nations Unies?

Mme Peggy Nash: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire aura la sagesse de comprendre que je n'avancerai aucune supposition sur ce qui pourrait ou non constituer une mission de bombardement ou une intervention militaire acceptables. Nous espérons qu'il ne sera pas nécessaire de prendre part à une mission militaire.

Cela dit, il y a quelque chose que nous savons déjà. Nous connaissons les faits. Nous n'avons pas besoin de nous perdre en conjectures. Une intensification de l'intervention humanitaire permettrait bel et bien de sauver des vies dès aujourd'hui. Il n'y a rien d'hypothétique là-dedans. À cause de la crise humanitaire, des millions de personnes sont actuellement dans la misère et courent un danger de mort.

Au lieu de débattre du genre de mission que nous serions prêts à soutenir, concentrons-nous sur la mission actuelle, la mission humanitaire. Sauvons dès aujourd'hui des vies. Voilà ce que devrait faire le Canada.

M. Adam Vaughan (Trinity—Spadina, Lib.): Monsieur le Président, mon parti et celui de la députée ont la même perception de l'urgence d'intensifier concrètement les actions et l'engagement humanitaires dans le but de protéger, en particulier, les camps de réfugiés qui longent la frontière avec la Turquie. Nos deux partis ont aussi des craintes en commun puisque nous redoutons également que les bombardements ne débouchent ni sur une paix immédiate et durable, ni sur une stabilisation de la situation permettant de faire respecter les droits de la personne.

Déclarations de députés

L'amendement proposé par le NPD demande l'envoi d'armes. De quel genre d'armes s'agirait-il? Seraient-elles acheminées vers un dépôt d'armes? Dans la négative, à qui les enverrait-on? À qui et à quoi seraient-elles destinées?

Mme Peggy Nash: Monsieur le Président, permettez-moi de clarifier l'amendement. Nous reconnaissons que les forces locales doivent pouvoir se défendre afin de maintenir la paix et la sécurité internationales; nous soutenons donc qu'il nous faut accroître l'aide humanitaire. Nous devons fournir de l'aide pour que les crimes de guerre commis fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites. Nous demandons au gouvernement de ne pas déployer les Forces canadiennes dans le cadre d'opérations de combat, d'obtenir l'approbation de la Chambre pour toute prolongation de la mission, de faire rapport sur les coûts de la mission et d'offrir son appui indéfectible aux militaires des Forces armées canadiennes. Notre but n'est pas de participer à une mission militaire. Nous voulons que ces mots soient retirés de la motion.

Il est malheureux que nos collègues du Parti libéral aient appuyé l'engagement initial dans une mission en Irak, car c'est la pente glissante qui nous a entraînés là où nous en sommes aujourd'hui. Nous sommes maintenant confrontés à une mission de bombardement en Irak à cause de mes collègues libéraux.

• (1355)

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un honneur pour moi de prendre la parole au nom des braves gens de Davenport, dans la belle ville de Toronto, au sujet de la motion dont nous sommes saisis. Il s'agit essentiellement de la motion et de la décision la plus importante dont le Parlement a été saisi. Elle vise à envoyer des Canadiens en guerre.

Le gouvernement voudrait nous faire croire que les seuls choix qui s'offrent à nous sont sa proposition, sa motion ou l'inaction. Or, je pense qu'il s'est tenu un débat sain ici, aujourd'hui, et que les Canadiens se sont rendu compte que ce n'est pas vrai. Les mesures que devrait prendre le Canada sont très différentes de celles que propose le gouvernement et qu'il veut faire accepter aux Canadiens en leur faisant croire que c'est la bonne solution.

Toutefois, nous devons également tenir compte des voix qui s'élèvent dans nos circonscriptions, de ce que les gens disent sur le terrain et de leurs préoccupations. Je pense parler au nom de nombreuses personnes.

Des gens m'écrivent régulièrement pour me faire part de leurs préoccupations. J'ai cru bon de lire quelques-unes des lettres que j'ai reçues, puisqu'elles permettraient d'apporter un point de vue légèrement différent dans ce débat. Les gens croient souvent que nous ne faisons que défendre des points de vue partisans à la Chambre. Dans le cas du débat actuel, je crois que c'est loin d'être vrai. Il y a des valeurs et des approches différentes. Je suis conscient que je suis membre d'un parti, d'un caucus qui a souvent fait la promotion de la paix, au pays et à l'échelle mondiale. Je suis fier de ce passé. C'est notamment pour cela que je fais partie de ce caucus, et je suis convaincu que c'est aussi le cas de mes collègues du Nouveau Parti démocratique.

J'aimerais lire quelques lettres afin de démontrer clairement que non seulement notre position respecte celle que mon parti a défendue dans le passé, mais aussi celle des Canadiens que nous avons la responsabilité de représenter. Par conséquent, avant que nous prenions une pause pour aborder ces questions autrement dans le cadre de la période des questions, je vais lire ceci: « En tant que citoyen canadien, je fais partie de la majorité qui s'oppose à une participation à ce conflit et qui tient à ce que le Canada poursuive sa

tradition de nation dévouée au maintien de la paix. Je crois fermement que le Canada ne devrait pas participer à la guerre en Irak et ne devrait pas y envoyer 6 appareils CF-18 et 600 militaires. Il s'agit d'une guerre civile, on nous a demandé de fournir de l'aide humanitaire, et c'est ce que nous devrions faire. »

Autrement dit, les Canadiens ne remettent pas en question la nécessité, mais la manière d'intervenir. En présentant la motion et en adoptant cette approche, le gouvernement oblige le Canada à abandonner le rôle et les règles d'engagement qu'il adoptait autrefois.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Il restera six minutes au député de Davenport pour des observations lorsque la Chambre reprendra le débat sur la question.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

L'AIDE HUMANITAIRE

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le Président, le Bloc Québécois est résolument pacifiste. Cependant, nous ne pouvons tourner le dos aux violations massives des droits humains. La nation québécoise, le Canada et l'ensemble de la communauté internationale ont la responsabilité et le devoir de protéger les populations subissant des actes barbares.

Une intervention humanitaire doit constituer la base à partir de laquelle le Québec et le Canada répondent à leur devoir de solidarité humaine et internationale. C'est uniquement sur cette base que serait légitimée l'utilisation de la force.

La motion proposée par le gouvernement conservateur met de l'avant une logique unidimensionnelle qui préconise les frappes aériennes et dans laquelle l'aide humanitaire d'urgence joue un rôle secondaire.

Pour le Bloc Québécois, à l'instar du secrétaire général de l'ONU, il faut s'attaquer aux causes sous-jacentes qui ont donné naissance à cette crise.

Les conservateurs exigent la confiance aveugle de la Chambre pour une mission militaire qui demeure floue quant à son objectif et son évaluation. Le Bloc Québécois ne signera pas de chèque en blanc.

* * *

• (1400)

[Traduction]

LA PAROISSE ST. MAXIMILIAN KOLBE

M. Wladyslaw Lizon (Mississauga-Est—Cooksville, PCC): Monsieur le Président, le dimanche 5 octobre, j'ai eu l'immense plaisir d'assister aux célébrations du 30^e anniversaire de l'église St. Maximilian Kolbe et du 35^e anniversaire de la paroisse St. Maximilian Kolbe à Mississauga, ainsi que de transmettre les salutations du gouvernement à cette occasion.

L'église porte le nom d'un prêtre polonais qui s'est porté volontaire pour mourir à la place d'un étranger dans le camp de la mort nazi d'Auschwitz. Le pape Jean Paul II a béni cette église lors de sa visite papale au Canada en 1984.

La paroisse, qui accueille nombre de familles et particuliers, demeure un lieu de rassemblement pour ceux qui ont à cœur de respecter les idéaux chrétiens que sont la foi et le dévouement, tout en conservant un attachement profond à l'égard de son héritage polonais.

Je tiens à remercier le père Janusz Blazejak et son équipe de pastorale, le conseil paroissial et de nombreux paroissiens, dont le dévouement à l'égard de la collectivité a bénéficié à d'innombrables concitoyens au cours des 35 dernières années. Ce dévouement est un parfait exemple des valeurs que défendent les Canadiens. Que Dieu bénisse leur essor dans l'intérêt des générations futures.

* * *

[Français]

MONT-TREMBLANT

M. Marc-André Morin (Laurentides—Labelle, NPD): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai appris l'ajout de vols directs entre Toronto et La Macaza/Mont-Tremblant cet hiver. Air Canada propose maintenant des vols quotidiens à partir de l'aéroport Lester B. Pearson. Ces nouveaux vols seront exploités durant la saison de ski.

C'est une excellente nouvelle pour la visibilité et l'accessibilité de Mont-Tremblant. Ces vols permettront d'aller chercher des touristes de l'Est des États-Unis ainsi que du reste du Canada. Mont-Tremblant n'aura jamais été aussi accessible.

J'ose croire qu'avec cette annonce le gouvernement verra qu'il est grand temps que l'aéroport de La Macaza/Mont-Tremblant reçoive une classification adéquate, avec un système de douanes adapté qui permettra à terme d'accueillir des vols internationaux.

* * *

[Traduction]

LA SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ

M. Chungsen Leung (Willowdale, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour informer les Canadiens que nous célébrerons, la semaine prochaine, la Semaine de la citoyenneté. Ce sera l'occasion de réfléchir aux droits et aux responsabilités communs à tous les Canadiens et de les célébrer.

Notre citoyenneté définit ce qui fait de nous des Canadiens. Elle reflète notre engagement commun à l'égard de la liberté, de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit, des valeurs fondamentales de notre pays que nous chérissons tous.

Depuis plusieurs générations, le Canada accueille sur ses côtes de nouveaux arrivants qui contribuent à bâtir une société libre, prospère et respectueuse des lois. Depuis 400 ans, les colons et les immigrants sont source de diversité et de richesse dans notre pays, un pays fier de son histoire et de son identité.

Durant la Semaine de la citoyenneté, j'encourage tous les Canadiens à réaffirmer leur citoyenneté et à réfléchir à ce que cela signifie d'être un citoyen du Canada, le meilleur pays au monde.

* * *

LA SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX MALADIES MENTALES

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, au cours de sa vie, un Canadien sur cinq souffrira d'une maladie mentale. Des millions de Canadiens, nos amis, les membres de notre famille et nos êtres chers souffriront de maladies qui sont bien souvent invisibles et qui mènent à l'isolement.

Déclarations de députés

La Semaine de sensibilisation aux maladies mentales est l'occasion idéale pour faire en sorte que ceux parmi nous qui souffrent d'une maladie mentale ne se sentent pas seuls. Les préjugés et les idées fausses entourant les maladies mentales existent toujours et ne font que stigmatiser les personnes atteintes de maladies mentales. Il nous incombe de mettre fin à la stigmatisation et de lutter contre elle. Nous avons le devoir, en tant que parlementaires, de faire en sorte que ceux qui en ont besoin puissent avoir accès à des soins professionnels.

Nous ne pouvons perdre un autre soldat, un ancien combattant, un policier, un pompier ou un ambulancier paramédical. Nous ne pouvons perdre une autre mère, un père, un frère ou une soeur. Nous devons faire savoir aux gens qu'ils ne sont pas seuls.

Nous devons promouvoir une sensibilisation permanente aux maladies mentales. Nous ne devons jamais oublier ceux parmi nous qui souffrent et nous devons nous montrer résolus à offrir un meilleur traitement pour les maladies mentales.

* * *

LE CHOEUR ET ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE KIEV

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, les gens auront ce soir une chance unique: celle d'entendre le chef Wes Janzen et le très célèbre chœur et orchestre symphonique de Kiev.

Depuis un mois, cet ensemble musical sillonne le Canada dans le cadre de sa tournée de l'amitié Canada-Ukraine. Grâce à leur talent et à leur enthousiasme sans pareils, ces musiciens ont permis à des centaines de Canadiens d'apprécier la spécificité et le dynamisme de la culture ukrainienne. Comme bien des gens ont pu le constater aujourd'hui sur la Colline, leur expertise musicale n'a d'égale que la qualité sonore de leurs performances.

Ce soir, l'ensemble se produira à la cathédrale Christ Church d'Ottawa, à 19 heures, dans le cadre d'un concert gratuit et ouvert à tous. C'est un événement à ne pas manquer.

Nos amis ukrainiens sont ici aujourd'hui pour nous rappeler les liens solides qui unissent le Canada et l'Ukraine. Je demande donc à tous les députés de souhaiter la bienvenue au Canada à Wes Janzen ainsi qu'au chœur et orchestre symphonique de Kiev.

* * *

● (1405)

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Dany Morin (Chicoutimi—Le Fjord, NPD): Monsieur le Président, parmi les nombreuses compressions imposées dans les dernières années par le gouvernement conservateur dans le secteur des sciences, une d'entre elles me choque particulièrement. Il s'agit de la réduction significative de l'implication fédérale dans la recherche forestière.

La foresterie au Canada a une histoire plus que centenaire et constitue une activité économique primordiale à la survie de plus de 200 communautés canadiennes.

Aujourd'hui, plus que jamais, la pérennité de l'industrie et des emplois forestiers dépendent de l'innovation qui, à son tour, cesserait de s'atrophier si elle pouvait bénéficier de l'implication accrue du gouvernement fédéral.

Déclarations de députés

Pour ce faire, pourquoi ne pas donner au Service canadien des forêts les moyens de financer des projets porteurs d'un potentiel de développement, ou encore, lier davantage la recherche fondamentale à l'expérience sur le terrain, afin que l'innovation soit dynamique et adaptée à la réalité?

Pour faciliter la gestion, réactivons et bonifions le Réseau canadien de forêts modèles, partenaire indispensable au renouvellement de la foresterie canadienne à long terme, grâce à l'innovation ancrée dans les collectivités.

Chercher de nouvelles façons de développer l'ensemble de la forêt canadienne doit être une priorité nationale. Les solutions existent et le NPD est prêt à passer à l'action.

* * *

[Traduction]

BILL NIELSEN

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Bill Nielsen, un chef de file de sa collectivité qui a consacré d'innombrables heures à bâtir le réseau de sentiers de course et de randonnée de Lacombe, ma ville. Au printemps dernier, Bill est décédé du cancer du pancréas à l'âge de 73 ans.

Samedi dernier, j'ai eu le plaisir de me joindre à des centaines de coureurs locaux pour participer à la toute première course en sentiers Bill Nielsen, dont toutes les places avaient été vendues. Bill a été une inspiration pour tout son entourage. Il a couru son premier marathon à l'âge de 40 ans et son centième en 2008. Chose incroyable, Bill a couru plus de 30 marathons après avoir reçu un diagnostic de la maladie de Parkinson.

Bill était une véritable légende parmi les coureurs de Lacombe, mais sa plus grande contribution a sans doute été le réseau de sentiers qu'il a bâti et entretenu dans notre ville. Préférant demander pardon plutôt que d'obtenir la permission, Bill a d'abord tracé des sentiers dans des parcs non développés de la ville avec des outils à main afin d'éviter de faire du bruit. Fait étonnant, il a fallu six mois à la ville pour l'attraper. La passion de Bill l'a amené à se joindre au comité des parcs et des loisirs de Lacombe afin de poursuivre son travail sur notre réseau de sentiers.

Bill a promu la course à pied et ses bienfaits. Il laisse un héritage dont profiteront les générations futures. Je remercie Bill de nous avoir maintenus sur la bonne piste.

* * *

BRANT SCOTT

M. Garry Breitzkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je tiens à rendre hommage à un ancien employé et un fervent amateur de plein air et d'armes à feu, M. Brant Scott, qui est décédé subitement le 16 septembre.

Originaire de Grimsby, en Ontario, Brant avait plus d'une corde à son arc. Il a tout d'abord travaillé en qualité de journaliste et d'éditeur au sein du journal régional. À Ottawa, il a su mettre ses talents à contribution en qualité d'adjoint législatif auprès de plusieurs députés, moi y compris.

Il était passionné de photographie et un musicien talentueux, mais, surtout, il était un rédacteur et un communicateur hors pair. Homme intègre, Brant a perfectionné ces compétences sur la Colline du Parlement. Il a défendu avec passion les droits des propriétaires d'armes à feu et s'est penché sur divers enjeux touchant les amateurs

de plein air par l'intermédiaire du caucus parlementaire du plein air. Il s'est fait de nombreux amis en cours de route.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à l'épouse de Brant, Susan, et à ses enfants, Graham et Mary, pour leur terrible perte. Nos pensées et nos prières les accompagnent. Brant nous manquera. Que Dieu le bénisse.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE MONDIALE DES ANIMAUX

Mme Isabelle Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, NPD): Monsieur le Président, la Journée mondiale des animaux, qui a été célébrée le samedi 4 octobre dernier, est une excellente occasion de parler du bien-être et du droit des animaux.

Aujourd'hui, j'aimerais soulever le problème lié aux espèces menacées de disparition, qui sont malheureusement de plus en plus nombreuses au Canada. Le développement économique et industriel de notre pays est évidemment nécessaire. Cependant, il est aussi essentiel de prendre en considération les répercussions des activités humaines sur les populations animales, en particulier sur les espèces menacées.

● (1410)

[Traduction]

Je peux donner de nombreux exemples aux députés; pensons à la rainette faux-grillon de l'Ouest ou au caribou des bois. Les populations de ces deux espèces ont grandement diminué partout au Canada, et leur déclin est en grande partie attribuable à la perte d'habitat. Si le gouvernement n'investit pas les sommes nécessaires et n'a pas l'intention d'instaurer des programmes de rétablissement des espèces, leur avenir sera grandement menacé. De ce côté-ci de la Chambre, nous voulons que tout soit mis en oeuvre pour protéger ces espèces menacées.

[Français]

Il est du devoir du gouvernement de travailler activement à la protection de notre faune.

* * *

[Traduction]

LE RELAIS DE LA FLAMME DES JEUX PANAMÉRICAINS

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens d'un océan à l'autre sont invités à célébrer et à partager leur esprit panaméricain en prenant part au Relais de la flamme panaméricaine de Toronto en 2015.

L'événement national sera alimenté par la fierté locale. Des arrêts sont prévus dans cinq villes canadiennes ayant déjà accueilli de grandes manifestations sportives. Il s'agit de Calgary, de Winnipeg, de Montréal, d'Halifax et de Vancouver. Le relais passera aussi dans 130 localités de l'Ontario, y compris la mienne, Burlington. En tout, 3 000 personnes porteront fièrement la flamme et partageront l'esprit panaméricain des jeux durant son parcours de 41 jours qui prendra fin lors de la cérémonie d'ouverture à Toronto, avec l'allumage de la vasque.

Je sais que cet événement sera l'occasion de mettre en valeur notre diversité culturelle, nos réalisations, notre vaste territoire et notre fière histoire. Le gouvernement est fier d'appuyer le relais de la flamme des Jeux panaméricains de Toronto 2015, et nous encourageons tous les Canadiens à participer à cette célébration.

J'encourage ceux qui souhaitent devenir porteurs du flambeau à consulter le site Web.toronto2015.org/fr pour obtenir tous les détails. Monsieur le Président, je me suis inscrit pour devenir porteur du flambeau, et j'espère que vous l'avez fait vous aussi.

* * *

[Français]

LE CARREFOUR QUÉBÉCOIS DES PERSONNES AVEUGLES

Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NPD): Monsieur le Président, je suis fière de mettre à l'honneur, encore une fois, mon comté, Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, pour une autre de ses réalisations.

Le vendredi 26 septembre, nous avons inauguré, à Charlesbourg, le nouveau centre communautaire pour personnes handicapées visuelles. Ce lieu servira à la tenue d'activités intérieures du Carrefour québécois des personnes aveugles. Celles-ci sont au nombre de 11 000 dans la région.

C'est le résultat d'un travail de collaboration et de partenariat entre la Fondation Caecitas et les Clubs Lions de la région de Québec qui ont réuni pas moins de 100 000 \$. Cette réalisation a également vu le jour grâce à la technologie développée par l'entreprise québécoise HumanWare.

Les services qu'on y retrouve sont l'accès à Internet à l'aide de logiciels adaptés, la synthèse vocale des textes et le grossissement des caractères. De plus, chacun des ordinateurs possède son clavier en braille. Ses services seront ouverts de 8 heures à 22 heures, sept jours par semaine. L'adresse à retenir: 523 boulevard Louis-XIV à Charlesbourg.

Bravo! C'est une belle réussite.

* * *

[Traduction]

LES SNOWBIRDS

M. Ray Boughen (Palliser, PCC): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour annoncer que la 44^e saison des Snowbirds s'est terminée avec succès à Moose Jaw la fin de semaine dernière. Les Snowbirds continuent de mettre en valeur le talent, le professionnalisme et l'esprit d'équipe de nos pilotes et techniciens membres de l'Aviation royale canadienne. Au cours de cette saison, des gens de partout en Amérique du Nord ont pu voir les Snowbirds à l'oeuvre dans 50 spectacles offerts dans 35 endroits différents.

La fin de semaine dernière a également marqué le 50^e anniversaire de l'appareil Snowbird, connu sous le nom d'avion à réaction CT-114 Tutor. Dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire, instructeurs, techniciens, étudiants et pilotes d'hier et d'aujourd'hui se sont joints au grand public pour rendre hommage au service d'avions à réaction.

Je demande à tous les membres de s'unir à moi pour féliciter les Snowbirds pour cette saison réussie et souhaiter un bon 50^e anniversaire à l'avion à réaction Tutor.

* * *

[Français]

LE ROYAL 22^E RÉGIMENT

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, nous célébrons cette année le 100^e anniversaire du

Déclarations de députés

Royal 22^e Régiment, un régiment qui a servi le Canada avec fierté et grande distinction.

Un lien très personnel m'unit au régiment, puisque mon père a servi dans ses rangs pendant la majorité de sa carrière, ayant commandé le 3^e Bataillon, et que son père, Gérard, a servi dans le Royal 22^e Bataillon, le prédécesseur du régiment, pendant la Première Guerre mondiale.

Le Royal 22^e Régiment s'est illustré dans tous les grands engagements militaires du Canada, y compris les deux grandes guerres, en Corée, en Afghanistan et dans de nombreuses missions de maintien de la paix.

Le régiment ayant été créé à l'instigation de Wilfrid Laurier, le Royal 22^e Régiment, un régiment de langue française, participa à bon nombre des principales campagnes de la Première Guerre mondiale.

[Traduction]

Je suis persuadé que tous les Canadiens se joindront à moi pour rendre hommage au Royal 22^e Régiment, les célèbres Van Doos.

* * *

● (1415)

LES PRIX POUR L'EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT

M. Scott Armstrong (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre annoncera aujourd'hui les récipiendaires des Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement et pour l'excellence en éducation de la petite enfance. Cette année, les prix seront remis à 54 récipiendaires venant de l'ensemble du Canada, dont 17 par le premier ministre lui-même à l'occasion d'une cérémonie à Ottawa plus tard aujourd'hui.

Lorsque j'étais directeur d'école dans Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, j'ai eu la grande chance de travailler avec plusieurs excellents enseignants très inspirants. Je connais les qualités qu'un enseignant doit posséder afin de pouvoir transmettre son savoir efficacement à nos jeunes.

Les Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement sont octroyés aux enseignants du primaire et du secondaire de toutes les disciplines qui recourent de façon novatrice aux communications et à la technologie pour aider les étudiants du Canada à relever les défis du XXI^e siècle, sur les plans autant social qu'économique.

Je suis très fier d'avoir l'occasion d'offrir mes meilleurs vœux aux candidats et de les remercier de leur bon travail et de leur dévouement à l'égard de la vie, de la croissance et de l'épanouissement des jeunes au Canada.

* * *

[Français]

LE SÉNAT

M. Matthew Dubé (Chambly—Borduas, NPD): Attention, monsieur le Président, les sénateurs libéraux et conservateurs sont fâchés!

Non seulement le vérificateur général ose remettre en question leurs dépenses, mais en plus, il a osé leur envoyer des jeunes. Certains sénateurs ne connaissent pas cela, un jeune comptable dans la vingtaine.

Questions orales

Le sénateur libéral Joseph Day s'est dit préoccupé du fait que les vérificateurs sont jeunes.

Un conservateur s'est plaint qu'un *kid* de 22 ans, qui court partout, lui posait des questions à propos de ses dépenses, et déplorait que ces jeunes vérificateurs mettent le nez dans ses affaires. Ses affaires, ce sont les contribuables qui les paient.

C'est cela, le Sénat canadien: des non-élus sans aucune utilité qui rechignent dès qu'on leur demande de rendre des comptes pour leur budget de 92 millions de dollars.

Le pire, c'est que le premier ministre et le chef libéral prétendent que cette institution archaïque, qui refuse de rendre des comptes, demeure pertinente.

Au NPD, nous allons continuer de faire participer nos jeunes, d'être fiers d'eux et de les laisser défendre les intérêts des contribuables devant le laisser-aller des conservateurs.

* * *

[Traduction]

LE PRIX NOBEL DE MÉDECINE

M. Patrick Brown (Barrie, PCC): Monsieur le Président, j'ai le grand honneur de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour féliciter le Dr John O'Keefe, qui s'est vu décerner hier le prix Nobel de médecine. Il s'agit du dixième diplômé ou professeur de l'université McGill à procurer fierté et honneur au Canada en étant choisi lauréat d'un prix Nobel.

Le Dr O'Keefe a été choisi en reconnaissance de sa participation à la découverte de cellules qui contribuent au GPS cérébral qui nous permet de nous orienter dans l'espace. La découverte de ces cellules pourrait notamment permettre de mieux comprendre la maladie d'Alzheimer, car elles sont situées dans une région du cerveau qui figure parmi les premières à être touchées lorsqu'une personne développe cette terrible maladie.

Le gouvernement a investi des sommes records dans la science, la technologie et l'innovation afin d'améliorer notre qualité de vie et de créer des emplois et des possibilités pour les Canadiens. Nous avons annoncé dans le Plan d'action économique de 2014 le fonds Apogée Canada pour l'excellence en recherche, un engagement de 1,5 milliard de dollars qui bénéficiera aux générations futures en permettant aux collèges et aux universités du Canada de poursuivre leur contribution à ces travaux de recherche de pointe que nous célébrons aujourd'hui.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Thomas Mulcair (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, le journal israélien *Haaretz* nous apprend que plus de 6 000 combattants se sont joints à l'EIIS au cours des quelques semaines ayant suivi le début des bombardements par les États-Unis en Syrie et en Irak. Dans un cas seulement, 73 combattants se sont joints à l'EIIS à Alep, juste après que de nombreux civils eurent été tués dans la première vague de frappes aériennes.

Le premier ministre se rend-il compte que les tactiques actuelles, qu'il veut adopter, ne feront qu'attirer davantage de recrues dans les rangs de l'EIIS et risquent en fait d'être contre-productives, voire désastreuses?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le monde comprend très clairement qu'en l'absence d'intervention, pendant l'été, l'EIIS était en train de se répandre comme un cancer dans la région. C'est un danger non seulement pour la région, mais aussi pour le monde entier, y compris le Canada. C'est pourquoi il est essentiel que nous collaborions avec nos alliés pour prendre des mesures qui limiteront les capacités militaires de cette organisation.

L'hon. Thomas Mulcair (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, le *Wall Street Journal* nous signale ce matin que les frappes aériennes des États-Unis à Kobani ont été elles aussi un échec.

À mesure que les États-Unis intensifient leurs bombardements, l'EIIS revient à la même tactique de guérilla qu'il emploie depuis plus de 10 ans. Un haut gradé militaire kurde de Syrie a déclaré ceci:

Nous n'avons reçu aucune aide, ni militaire ni humanitaire, et nous ne savons pas ce qu'on est parvenu à accomplir avec ces frappes aériennes menées au hasard.

Pourquoi le premier ministre pense-t-il être mieux informé que les commandants sur le terrain?

• (1420)

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, l'intervention en question se fait à la demande du gouvernement irakien, grâce à la participation d'une vaste gamme d'alliés du Canada, voire d'une grande partie de la communauté internationale.

Nous savons que nous ne pouvons pas nous contenter de rester les bras croisés devant un tel danger, c'est-à-dire un califat ouvertement terroriste qui menace explicitement et directement le Canada.

Nous intervenons de diverses manières, et nous avons la grande chance de pouvoir compter sur des hommes et des femmes qui sont prêts à mettre leur vie en péril pour réaliser ces interventions en notre nom.

[Français]

L'hon. Thomas Mulcair (chef de l'opposition, NPD): Monsieur le Président, le premier ministre ne semble pas avoir une idée claire de ses objectifs en Irak. D'abord, il a déclaré: « Nous agissons de concert avec nos alliés afin d'éliminer la menace [...] ». La semaine suivante, il a déclaré: « Nous comptons réduire considérablement les capacités de l'EIIS ».

Le ministre des Affaires étrangères établit un tout autre objectif, en disant que ce serait une victoire que de simplement contenir le problème.

Lequel de ces trois objectifs est visé par le gouvernement: éliminer, réduire ou contenir?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, j'ai fait référence à ces objectifs pendant mon discours à la Chambre. Il est essentiel de réduire les capacités militaires terroristes de l'organisation État islamique. On ne peut pas que constater la croissance de cette organisation et de ses menaces contre ce pays. C'est pour limiter les menaces de cette organisation que nous agissons en partenariat avec nos alliés de partout dans le monde.

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Thomas Mulcair (chef de l'opposition, NDP): Monsieur le Président, la commissaire à l'environnement et au développement durable a confirmé aujourd'hui l'échec du premier ministre à atteindre ses objectifs, dilués en partant, de lutte contre les changements climatiques. Les objectifs sont à des années-lumière de ceux de Kyoto.

Le premier ministre a-t-il même essayé de réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, pour la toute première fois, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué, grâce à notre plan, et en même temps, il y a eu une croissance économique.

[Traduction]

Il est essentiel que nous continuions de poursuivre les mêmes objectifs. Nous devons maintenir la croissance économique tout en prenant des mesures pour limiter les émissions et atteindre nos objectifs environnementaux.

Les députés de mon parti n'ont pas comme objectif de faire disparaître des emplois et d'imposer une taxe sur le carbone.

L'hon. Thomas Mulcair (chef de l'opposition, NDP): Monsieur le Président, la commissaire à l'environnement ne saurait être plus claire. Ils n'atteindront jamais ces objectifs.

Revenons à ce que le premier ministre a dit, mot pour mot, au sujet du Protocole de Kyoto:

Le Protocole de Kyoto est essentiellement un complot socialiste visant à siphonner l'argent des pays riches.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Thomas Mulcair: Ils applaudissent, monsieur le Président. C'est honteux.

Le premier ministre a réduit les objectifs du Canada pour lutter contre le réchauffement climatique. Il a renié le Protocole de Kyoto. Il refuse de réglementer la plus grande source de gaz à effet de serre au pays, soit le pétrole et le gaz. Il n'a rien fait. Comment pourra-t-il regarder en face ses enfants et ses petits-enfants?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, un accord ne concernant que le tiers des émissions dans le monde a pour effet non pas de réduire les émissions, mais simplement de les transférer des pays développés aux pays ayant des normes environnementales moins sévères.

Voilà pourquoi, depuis que nous sommes arrivés au pouvoir, nous préconisons un protocole international contraignant pour tous les grands émetteurs. Je suis heureux de constater que plusieurs gouvernements dans le monde ont adopté récemment cette position.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Justin Trudeau (Papineau, Lib.): Monsieur le Président, la guerre en Irak et en Syrie a généré des millions de nouveaux réfugiés dans le monde. Au cours des derniers jours, 140 000 réfugiés syriens sont arrivés en Turquie. Ils ont rejoint les 850 000 réfugiés qui s'y trouvent déjà. Tous se préparent à affronter l'hiver rigoureux et froid qui est à nos portes.

Quelle aide financière et quels types de ressources et de personnel le Canada va-t-il déployer en réponse à cette crise?

• (1425)

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, comme le savent les députés, le gouverne-

Questions orales

ment a annoncé une série de mesures humanitaires et du financement humanitaire, y compris les fonds pour lutter contre la violence sexuelle que le ministre des Affaires étrangères a annoncés hier.

Notre position, de ce côté-ci de la Chambre, est très claire. Nous sommes d'avis que la mission militaire n'empêche pas l'intervention humanitaire. En fait, les réfugiés veulent un pays dans lequel ils peuvent vivre. C'est ce que nos alliés espèrent accomplir.

[Français]

M. Justin Trudeau (Papineau, Lib.): Monsieur le Président, la guerre actuelle en Irak et en Syrie a généré des millions de nouveaux réfugiés. Près d'un million d'entre eux sont maintenant en Turquie et tenteront tant bien que mal d'affronter le dur hiver qui approche.

Quel appui financier et quel type de ressources le Canada va-t-il déployer pour aider ces réfugiés?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, il y a plusieurs semaines, le gouvernement a commencé à annoncer plusieurs actions sur les questions humanitaires en Syrie et en Irak, y compris des fonds contre la violence sexuelle que le ministre des Affaires étrangères a annoncés hier. Toutefois, cette mission humanitaire et militaire est nécessaire pour assurer qu'il n'y aura pas un pays gouverné par des terroristes, mais plutôt un pays dans lequel ces réfugiés pourront vivre.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Justin Trudeau (Papineau, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, la commissaire à l'environnement a publié un rapport accablant. Le gouvernement conservateur a complètement échoué dans la lutte contre les changements climatiques.

[Français]

La commissaire a déclaré qu'il est de plus en plus évident que nous n'atteindrons pas les cibles pour 2020 établies à Copenhague. La ministre est en accord avec les recommandations et les conclusions de la commissaire.

Est-ce que le premier ministre aussi reconnaît son échec?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, c'est une question incroyable de la part du Parti libéral, qui a le pire bilan au monde sur cette question.

[Traduction]

En réalité, c'est le Parti libéral qui a signé ces objectifs incroyablement ambitieux avant de s'engager dans la direction opposée. Sous le gouvernement libéral, le Canada était l'un des pays ayant enregistré l'une des augmentations les plus rapides des émissions de gaz à effet de serre.

Sous le gouvernement actuel, le Canada a diminué ses émissions de gaz à effet de serre tout en faisant croître l'économie. Voilà pourquoi nous maintiendrons le cap.

*Questions orales***LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, le gouvernement va couper court au débat sur le rôle du Canada en Irak. Il a invoqué la possibilité de prolonger la mission, mais refuse d'en débattre de nouveau à la Chambre si cette éventualité devait se concrétiser. Il a laissé des questions sans réponse quant aux raisons pour lesquelles nous devrions participer à la guerre civile en Syrie. Il n'offrira pas d'aide nouvelle aux victimes civiles des actes de terrorisme commis par l'EIIL, même si elles devront bientôt faire face aux rigueurs de l'hiver dans les camps de réfugiés.

Pourquoi n'a-t-il pas annoncé de nouvelles mesures de soutien pour les camps de réfugiés en Irak?

L'hon. Christian Paradis (ministre du Développement international et ministre de la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas vrai. Nous avons annoncé plusieurs mesures visant à aider les gens dans le besoin en Irak.

Je tiens à rappeler au député que nous nous situons au septième rang mondial quant à l'ampleur de l'aide fournie aux gens aux prises avec cette crise. Toutefois, nous devons prendre des mesures militaires pour assurer la distribution de cette aide et la sécurité.

Nous espérons que l'opposition appuiera la motion et qu'il joindra le geste à la parole. C'est ainsi que nous pourrions offrir de l'aide de manière rapide et efficace aux gens dans le besoin.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, c'est loin d'être suffisant. Des gens devront affronter les rigueurs de l'hiver, mais le gouvernement n'a annoncé aucune somme supplémentaire pour les camps de réfugiés.

La question, c'est de déterminer comment le Canada peut contribuer à l'aide humanitaire à l'image de ses forces et de ses valeurs. La réponse que nous avons reçue du gouvernement est franchement inacceptable. Pire encore, cette réponse comporte à vrai dire des risques.

Presque tous nos alliés ont explicitement rejeté une mission de combat en Syrie. Les conservateurs, quant à eux, ont explicitement évoqué la possibilité que le Canada mène une mission de combat en Syrie. Pourquoi le gouvernement nous pousse-t-il à entrer en guerre en Syrie?

• (1430)

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, nous avons dit que nous n'allions pas entrer en guerre, ni contre l'Irak, ni contre la Syrie. Nous allons entrer en guerre contre les terroristes de l'EIIL, qui décapitent des travailleurs humanitaires, qui vendent des jeunes filles et des jeunes femmes comme esclaves et qui exécutent sommairement des gens qui appartiennent à différentes confessions religieuses et qui n'acceptent pas la manière dont l'EIIL interprète radicalement l'islam.

Dans la motion à l'étude à la Chambre, nous disons très clairement que, à l'invitation du gouvernement démocratiquement élu en Irak, nous allons intervenir dans ce pays et que, de concert avec nos alliés, nous allons prendre des mesures concrètes et importantes, qu'il s'agisse de soutien militaire, d'aide humanitaire ou d'appui à l'établissement d'un gouvernement inclusif.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, ce que le gouvernement nous propose dans sa motion sur la crise en Irak et en Syrie, c'est un plan mal défini sans stratégie de sortie. Pendant ce temps-là, les besoins sur le terrain en matière d'aide humanitaire continuent de croître.

Est-ce que le gouvernement va accepter, tel que proposé dans les amendements du NPD, d'inclure l'aide humanitaire dans sa motion principale sur la mission en Irak?

L'hon. Christian Paradis (ministre du Développement international et ministre de la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, on a annoncé différentes mesures qui impliquent la Croix-Rouge, Mercy Corps, Développement et Paix et Aide à l'enfance, afin de répondre aux besoins de base, qu'il s'agisse de trousse d'hygiène ou de nourriture.

Il est important d'avoir une action militaire ciblée pour combler ces besoins urgents. Les capacités de l'EIIL doivent être réduites. C'est la façon d'atteindre les gens dans le besoin. Toutefois, l'un n'exclut pas l'autre. Je rappelle à ma collègue qu'on est le septième plus important donateur dans le cadre de cette crise humanitaire.

* * *

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Monsieur le Président, le dossier des réfugiés syriens qui attendent toujours pour entrer au Canada est sans doute la meilleure illustration de l'incapacité de ce gouvernement à faire face aux véritables besoins des victimes des nombreux conflits qui perdurent dans la région.

Au lieu de jouer avec les chiffres pour tenter d'améliorer son bilan, pourquoi le ministre ne tente-t-il pas de régler le problème des délais qui empêchent le parrainage des réfugiés syriens?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, tel que l'opposition le sait déjà, il y a 1 645 réfugiés syriens au Canada. Ce sont les derniers chiffres.

Parmi eux, il y a la famille Dandachi, dont le cas a été porté à l'attention de notre ambassade au mois de janvier. Ils sont arrivés à Montréal au mois de juin, donc le traitement est très rapide.

Pourquoi est-ce que cette question est posée aujourd'hui et presque tous les jours par l'opposition? C'est parce que les députés de l'opposition veulent camoufler leur opposition aux vrais besoins des réfugiés syriens, soit le besoin d'une intervention militaire souhaitée par les réfugiés, par les Irakiens et par les Canadiens.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur le Président, dans son plus récent rapport, la commissaire à l'environnement confirme que ce gouvernement ne prend pas l'environnement au sérieux.

Les conservateurs vont rater leur propre cible de réduction des gaz à effet de serre pour 2020, et leur processus d'évaluation environnementale a complètement été discrédité. Par exemple, rien n'est fait pour évaluer l'impact de plusieurs mines et usines polluantes.

Pourquoi le gouvernement ferme-t-il les yeux sur les risques environnementaux de plusieurs sites industriels majeurs?

[Traduction]

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, le bilan du gouvernement est sans équivoque. Nous avons pris des mesures décisives et responsables pour protéger à la fois l'environnement et l'économie.

Questions orales

Grâce au leadership dont nous faisons preuve et aux mesures que les différents ordres de gouvernement ont prises, les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada devraient, en 2020, être inférieures d'environ 130 mégatonnes à ce qu'elles auraient été sous les libéraux. Nous continuerons de prendre des mesures de réglementation qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en créant des emplois.

Nos mesures de lutte contre les changements climatiques continuent de donner des résultats et de profiter aux Canadiens sans...

Le Président: La députée d'Halifax a la parole.

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur le Président, le bilan des conservateurs est effectivement sans équivoque: on le voit dans le rapport de la commissaire à l'environnement. Celle-ci dit que le gouvernement manque aussi son coup dans la région de l'Arctique.

Bien des zones marines n'ont pas été correctement cartographiées pour la navigation. À peine environ 1 % des eaux de l'Arctique ont été cartographiées selon les normes modernes. Or, la circulation maritime s'accroît tandis que les services de broyage des glaces de la Garde côtière ne cessent de décroître.

Le premier ministre prétend que l'Arctique est une priorité, mais le gouvernement néglige le transport sécuritaire. Où est le plan à long terme du gouvernement en matière de transport maritime sécuritaire?

• (1435)

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Transports, PCC): Monsieur le Président, nous sommes très reconnaissants à la commissaire à l'environnement de son rapport et de ses recommandations. D'ailleurs, nous avons déjà annoncé que nous les accepterons.

En réalité, Transports Canada s'occupe de cette question depuis très longtemps. Comme la plupart des députés le savent, un comité d'experts de calibre mondial se penche sur la question de la sécurité des navires-citernes, et plus particulièrement sur celle du transport maritime dans le Nord.

Le comité d'experts terminera bientôt la deuxième étape de son examen. J'attends avec beaucoup d'impatience son rapport parce qu'il montre que le gouvernement ne reste pas les bras croisés.

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur le Président, alors que les conservateurs refusent d'investir dans la protection de l'Arctique, ils font cadeau d'environ 6,5 millions de dollars à leurs amis de l'industrie des hydrocarbures.

Les conservateurs font fi du principe du pollueur-payeur. Ils avaient promis que le prétendu système de surveillance de calibre mondial serait financé par l'industrie, mais les Canadiens sont aujourd'hui contraints de payer plus du quart des coûts de surveillance des sables bitumineux.

Pourquoi la ministre refille-t-elle aux Canadiens la facture de surveillance de la pollution causée par l'industrie des sables bitumineux?

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, l'exploitation responsable des sables pétrolifères figure parmi les priorités et les responsabilités des gouvernements aussi bien fédéral que provincial.

Depuis le lancement avec l'Alberta d'un mécanisme de mise en oeuvre conjointe relativement à la surveillance des sables pétrolifères, nous avons réalisé des progrès considérables. Nous continuons à chercher des moyens d'améliorer le programme.

Ce programme de surveillance de calibre mondial et tout à fait transparent fait appel à certains des meilleurs chercheurs au pays.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Monsieur le Président, sous les conservateurs, l'évaluation environnementale est devenue une vraie farce.

Plusieurs sites industriels susceptibles d'être très polluants n'ont subi aucune évaluation environnementale. Soit le gouvernement évite d'évaluer ces sites pour ne pas déplaire à l'industrie, soit les critères de sélection ne sont pas appropriés.

D'une manière ou d'une autre, le gouvernement va-t-il suivre les recommandations de la commissaire à l'environnement et s'engager à plus de transparence et de clarté pour la désignation des projets à évaluer?

[Traduction]

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, pour valoriser les ressources de manière responsable, il faut mener des consultations sérieuses auprès des collectivités et des communautés autochtones susceptibles d'être touchées par les projets envisagés.

Nous avons haussé le financement et multiplié les possibilités de consultation dans le cadre du processus d'évaluation environnementale et nous poursuivons le renforcement de nos pratiques internes.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale est résolue à coordonner les consultations de manière respectueuse, avec souplesse et en toute cohérence.

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Monsieur le Président, durant la vérification, la commissaire a entendu des témoins dire que le gouvernement faisait fi de ses principales obligations de consulter les Premières Nations et les Métis dans le cadre des évaluations environnementales et de la surveillance des sables bitumineux.

La commissaire a déterminé que le gouvernement avait omis de faire appel à leurs connaissances écologiques traditionnelles, failli à son devoir de consulter et rendu la participation d'Autochtones plus difficile.

Pourquoi le gouvernement néglige-t-il son devoir de consulter et empêche-t-il une véritable participation des Premières Nations et des Métis?

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, nous travaillons en collaboration avec les communautés des Premières Nations et les communautés métisses et nous proposons une influence accrue, des fonds spéciaux et plus de possibilités d'utiliser les connaissances écologiques traditionnelles dans les activités de surveillance.

Les sables bitumineux, qui sont exploités de manière responsable et ne représentent que 0,1 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, soutiennent plus de 275 000 emplois partout au Canada.

Nous continuerons de travailler avec l'Alberta, en collaboration avec les communautés autochtones, à améliorer ce programme de surveillance de calibre international.

Questions orales

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre nous a dit qu'il réexaminerait notre mission de combat dans six mois pour voir si nous avons suffisamment dégradé l'État islamique. Alors, la question est importante.

En termes concrets, comment le premier ministre propose-t-il de mesurer la dégradation de l'État islamique au point où on puisse dire « mission accomplie »?

[Traduction]

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre et le gouvernement autorisent, sous réserve du résultat du vote de ce soir au Parlement, que des soldats des Forces canadiennes aillent soutenir des combats pour arrêter le groupe terroriste EIIL.

Des travailleurs humanitaires sont décapités. Des femmes sont vendues comme esclaves. Des gens sont exécutés sommairement et cette menace terroriste pourrait fort bien se rendre jusqu'ici au Canada.

Nous allons travailler avec nos alliés qui partagent nos idées — avec le président Obama, le Royaume-Uni et la France — pour déterminer si nous arrivons à mettre fin à ce désastre sur le plan humanitaire et des droits de la personne et si nous pourrions faire reculer la menace.

* * *

● (1440)

[Français]

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, depuis que ce gouvernement est au pouvoir, le nombre de réfugiés admis au pays a chuté de 33 %. Ce gouvernement n'a jamais accordé la priorité aux réfugiés. Aujourd'hui, le monde fait face à une crise profonde chez les réfugiés. Le ministre va-t-il changer ses priorités et s'engager à ce que les réfugiés futurs d'Irak et de Syrie puissent trouver la protection dont ils ont besoin au Canada?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, le nombre de demandeurs d'asile venant de pays sécuritaires a chuté parce qu'on a procédé à une réforme du système que nous a légué le gouvernement libéral. Ce système ne marchait pas et ne nous permettait pas de concentrer nos ressources sur les vrais réfugiés, tel qu'on le fait maintenant. On a déjà accueilli, depuis 2009, plus de 20 000 réfugiés d'Irak et de Syrie.

Ce qui est scandaleux, c'est que le Parti libéral s'apprête, ce soir, à voter contre les mesures militaires demandées par les Irakiens et les réfugiés et qui aideront des millions de personnes.

[Traduction]

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, l'histoire ne s'arrête pas là.

Sous la direction du gouvernement conservateur, le nombre de demandes d'asile provenant de réfugiés approuvés par le gouvernement a baissé de 22 %, alors que ces décisions relèvent directement du gouvernement. Les conservateurs ne se soucient guère des réfugiés.

Alors que nous sommes plongés dans cette crise mondiale, le Parti libéral, dans le cadre de sa proposition concernant l'État islamique en Irak et au Levant, verserait des fonds pour permettre à plus de réfugiés de venir au Canada.

Les conservateurs sont-ils disposés à faire de même? Vont-ils investir les fonds nécessaires pour traiter les demandes d'asile de personnes provenant de ces régions qui ont désespérément besoin de venir au Canada?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, le député est tellement dérouter qu'il n'arrive pas à trouver le bon terme. Il s'agit de réfugiés pris en charge par le gouvernement. Nous avons en fait dépassé notre objectif à cet égard en ce qui concerne la Syrie. Nous avons pris en charge 20 000 réfugiés de l'Irak, de la Syrie et d'autres pays qui font l'objet de discussions et d'un débat à la Chambre ce soir. Nous en avons pris en charge davantage que n'importe lequel de nos alliés, et c'est parce qu'il s'agit de l'une des priorités du gouvernement.

Le gouvernement continuera de mettre l'accent sur l'aide humanitaire dont ont besoin les réfugiés en faisant ce que l'Irak lui a demandé de faire et en adoptant les moyens militaires qui s'imposent, comme le recours aux avions de chasse...

Le Président: Le député de Davenport a la parole.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, l'an dernier, le gouvernement s'est engagé à accueillir 1 300 réfugiés syriens avant la fin de 2014. Or, en juillet, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a annoncé que le Canada avait accueilli seulement 284 réfugiés, soit moins du quart du nombre qu'il s'était engagé à recevoir. Un rapport interne de Citoyenneté et Immigration Canada révèle que les compressions des conservateurs font obstacle au traitement des demandes de parrainage.

Quand le ministre cessera-t-il d'induire les Canadiens en erreur à propos des chiffres? Que fait-il pour que le Canada accueille les 1 000 autres réfugiés syriens?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, le rapport dont parle le député est complètement dépassé. Nous avons accordé d'importantes ressources supplémentaires au centre de traitement de Winnipeg et dans tout notre réseau pour accélérer le traitement des demandes de statut de réfugié. Depuis le début de la crise, en 2011, 1 645 Syriens ont été accueillis au Canada. Par ailleurs, il y a plus de 18 600 Irakiens au Canada.

La véritable question est la suivante. Pourquoi le NPD s'oppose-t-il à l'action internationale coordonnée par le président américain Obama pour utiliser des tactiques militaires afin de protéger les réfugiés sur le terrain? Ceux-ci se comptent par millions.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, la véritable question est la suivante. Pourquoi le ministre induit-il sans cesse les Canadiens en erreur à propos de ces chiffres?

Il sait qu'environ 1 300 réfugiés syriens étaient déjà ici avant que le gouvernement ne prenne cet engagement. Il l'a lui-même admis au *Globe and Mail* en juillet: nous n'avons accueilli que 177 réfugiés parrainés par le gouvernement et 108 réfugiés parrainés par le secteur privé.

Quand le ministre cessera-t-il de jouer avec les chiffres pour dissimuler son propre échec? Quand agira-t-il pour accélérer le traitement des demandes, y compris celles des réfugiés parrainés par le secteur privé?

Questions orales

●(1445)

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, 1 645 réfugiés sont venus de Syrie depuis 2011. Le député d'en face devrait vérifier ses renseignements. Au prorata de la population, aucun autre pays n'a accueilli autant de réfugiés irakiens que le Canada, qui en a admis 18 600. Ce sont des faits concrets qui parlent d'eux-mêmes, tout comme la contribution militaire du Canada, qui aidera des millions d'autres personnes.

[Français]

Mme Sadia Groguhé (Saint-Lambert, NPD): Monsieur le Président, le ministre doit cesser de jouer avec les chiffres. La vérité est que 1 300 des 1 500 réfugiés syriens dont il parle sont déjà ici. Il ne reste que deux mois et demi à ce gouvernement pour respecter sa promesse d'accueillir 1 100 réfugiés parrainés par le secteur privé. À ce jour, seulement une centaine d'entre eux sont au Canada. Dans le passé, des permis de résidence temporaire ont été offerts pour accélérer le processus de réunification familiale, notamment pour l'ex-Yougoslavie et Haïti.

Pourquoi le ministre ne suit-il pas cet exemple pour la Syrie?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, nous avons un objectif de 1 300 réfugiés. Nous avons déjà 1 645 réfugiés au Canada. Je cite Souhad Al Dandashi qui parle de ses enfants, de ses fils: « Maintenant, je regarde devant et je vois, si Dieu le veut, un avenir comme j'ai rêvé pour eux ». Ça, c'est un vrai résultat.

Le cas de la famille Dandashi a été porté à notre attention au mois de janvier. Ils sont arrivés à Montréal au mois de janvier.

Mme Sadia Groguhé (Saint-Lambert, NPD): Monsieur le Président, si le ministre mettait autant d'efforts à accueillir les réfugiés syriens qu'à jouer avec les chiffres, les problèmes bureaucratiques de son ministère seraient réglés depuis longtemps.

Le ministre doit cesser de nous servir des inepties. Hier, il expliquait que la Suède a accueilli plus de réfugiés syriens que le Canada, en disant que les frontières de l'Europe et de la Syrie étaient plus proches. Voyons donc! C'est comme si les réfugiés devaient marcher jusqu'à leur pays d'accueil.

Le ministre va-t-il enfin mettre fin à son spectacle pathétique et respecter son engagement d'accueillir davantage de réfugiés?

L'hon. Chris Alexander (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, le fait reste que les demandeurs d'asile sont d'une autre catégorie que les réfugiés rétablis. Nous avons déjà rétabli au Canada plus de 20 000 Irakiens et Syriens. C'est plus que n'importe quel autre pays.

Le vrai spectacle pathétique, c'est celui du NPD qui n'est pas prêt à faire quoi que ce soit sur le plan militaire pour aider les millions de réfugiés en Irak et dans les pays avoisinants, qui en ont besoin et qui ont demandé notre aide.

* * *

[Traduction]

LES PENSIONS

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur a pris des mesures sans précédent pour que les aînés canadiens aient davantage d'argent dans leurs poches. Parmi ces mesures, mentionnons le compte d'épargne libre d'impôt et l'un des allègements fiscaux les plus populaires de l'histoire du Canada, soit le fractionnement du revenu de pension. Le

gouvernement fait également preuve de leadership en créant les régimes de pension agréés collectifs.

Le ministre d'État aux Finances peut-il dire à la Chambre quelles sont les dernières mesures que le gouvernement a prises pour que les Canadiens puissent prendre leur retraite en sécurité et dans la dignité?

L'hon. Kevin Sorenson (ministre d'État (Finances), PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai eu le plaisir d'annoncer que cinq sociétés peuvent maintenant offrir des régimes de pension agréés collectifs fédéraux. Il s'agit d'un important jalon du processus visant à offrir une nouvelle option d'épargne-retraite attrayante aux millions de Canadiens qui n'ont pas accès à un régime de pension en milieu de travail. J'encourage les provinces, comme l'Ontario, à présenter les mesures législatives nécessaires pour que tous les Canadiens puissent profiter de ces nouveaux régimes de pension.

Les aînés et les pensionnés du Canada de même que tous les Canadiens peuvent avoir l'assurance que nous défendons leurs intérêts.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, le rapport déposé aujourd'hui par le commissaire aux langues officielles montre que les conservateurs équilibrent leurs budgets aux dépens des minorités linguistiques, comme en témoignent les coupes dans des services comme l'initiative de développement coopératif et la ferme expérimentale Hervé J. Michaud, au Nouveau-Brunswick. Quand le gouvernement mettra-t-il un terme à ces compressions et quand commencera-t-il plutôt à faire preuve de leadership dans le dossier de la dualité linguistique à l'échelle du pays?

[Français]

L'hon. Shelly Glover (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, je suis très fière de notre gouvernement. Nous avons créé la Feuille de route pour les langues officielles. C'est un investissement très complet, le plus complet de l'histoire du Canada. C'est un investissement de 1,1 milliard de dollars. Nous remercions notre commissaire aux langues officielles pour son travail. Je pense que le rapport était équilibré et le commissaire nous remercierait pour le travail que nous avons fait. Si j'en ai le temps, j'espère qu'on me posera une autre question pour pouvoir citer les progrès que nous avons faits et que le commissaire vient justement de souligner dans le rapport.

●(1450)

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, elle veut sa question, alors elle va l'avoir.

Concernant les changements officiels, c'est un gros zéro de la part des conservateurs, et ce sont les communautés de langue officielle en situation minoritaire qui en paient la facture. Le rapport du commissaire en témoigne.

Les conservateurs n'arrêtent pas de couper dans les programmes et les services. À Moncton, le syndicat des postiers est obligé de déposer une plainte au commissaire aux langues officielles, parce que les employés francophones n'ont pas accès à l'information bilingue de Postes Canada, et 75 % de cela se serait fait en anglais seulement.

La ministre va-t-elle nous dire ce qu'elle va faire pour corriger cette situation?

Questions orales

L'hon. Shelly Glover (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de me donner l'occasion de citer exactement ce qu'a dit notre commissaire aux langues officielles.

Voici ce qu'il a dit lors de sa conférence de presse: « Je pense que, dans la grande majorité des cas, les institutions sont conscientes de leurs responsabilités ». Il y a eu une augmentation constante du nombre de gens dont le niveau linguistique est approprié pour leur poste.

Voici ce qu'il a aussi dit dans son rapport:

En 2013-2014, toutes les institutions fédérales évaluées ont montré qu'elles avaient adopté des mesures pour créer un environnement propice à l'utilisation des deux langues officielles [...]

* * *

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Mme Alexandrine Latendresse (Louis-Saint-Laurent, NPD): Monsieur le Président, dans leur « déforme » électorale, les conservateurs ont sorti le commissaire aux élections fédérales d'Élections Canada sans aucune explication logique.

Certains ont posé une question très légitime, à savoir combien avait coûté cette fantaisie administrative jugée inutile par tous les témoins en comité, dont le commissaire lui-même. Les conservateurs n'ont pas voulu répondre, parce qu'ils prétendent que c'est un secret du Cabinet. C'est ridicule.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi il refuse de dire aux Canadiens ce qu'il fait de leur argent?

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC): Monsieur le Président, le transfert n'a pas encore eu lieu. Par conséquent, cela n'a engendré aucun coût.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, si cela n'avait engendré aucun coût, les conservateurs l'auraient fait savoir, n'est-ce pas?

Ce n'est pas parce que le ministre se trouve dans l'embarras qu'il peut se soustraire à l'accès à l'information. Il a mené une vendetta personnelle contre l'intégrité d'Élections Canada. Il veut maintenant en cacher le prix aux Canadiens. Là, il nous dit que cela n'a rien coûté; pourtant, il a invoqué le secret du Cabinet pour éviter de dévoiler le prix aux Canadiens.

Il ne peut pas jouer sur les deux tableaux. Pourquoi le ministre refuse-t-il d'expliquer aux Canadiens la raison pour laquelle il essaie de se cacher derrière le secret du Cabinet et il invoque les règles de l'accès à l'information pour les priver de renseignements de base sur les dépenses du gouvernement?

L'hon. Pierre Poilievre (ministre d'État (Réforme démocratique), PCC): Monsieur le Président, de toute évidence, il faudra louer le nouveau local où sera transféré le commissaire, ce qui coûte de l'argent. À ce stade-ci, les coûts n'ont pas été engagés.

Cela dit, nous sommes très fiers de la décision d'entreprendre des enquêtes indépendantes pour assurer une application juste et neutre de la loi. C'est ce qui s'impose pour la loi électorale et pour le Canada.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, il y a deux ans, l'ombudsman des Forces canadiennes a déclaré ce qui suit:

[...] [un] manque chronique de personnel a mis à rude épreuve le système de soins en santé mentale et s'avère un des défis les plus urgents à relever.

En juin dernier, le comité de la défense a appris que les Forces canadiennes sont toujours aux prises avec une pénurie de professionnels de la santé mentale pour nos troupes.

Compte tenu de la nouvelle mission de combat des troupes canadiennes, quelles mesures le gouvernement met-il en place pour remédier à la pénurie actuelle de professionnels de la santé mentale?

L'hon. Rob Nicholson (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, nous avons fait des investissements sans précédent pour accroître le nombre de professionnels de la santé et de la santé mentale dans nos forces armées. Le budget n'a jamais été aussi élevé. Nous en avons fait une priorité et nous continuerons à soutenir nos militaires, ce que le gouvernement précédent n'a pas su faire.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, la réponse du gouvernement au rapport du comité des anciens combattants sur la Nouvelle Charte des anciens combattants aurait dû être un message clair aux anciens combattants mais, au lieu de cela, le ministre a simplement décidé d'attendre.

Après le vote de ce soir, nous serons engagés dans une guerre en Irak. Ainsi, un plus grand nombre de militaires seront un jour des anciens combattants qui n'auront pas accès aux ressources qu'ils méritent et dont ils ont besoin.

Les membres des Forces canadiennes sont prêts à risquer leur vie. Pourquoi doivent-ils revenir au pays sans avoir l'assurance qu'ils recevront les services dont ils ont besoin, puisque le gouvernement préfère investir dans des publicités d'autopromotion au lieu de veiller à leur bien-être?

● (1455)

L'hon. Julian Fantino (ministre des Anciens Combattants, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier le comité de son travail assidu et du rapport qui en est le produit, qui présente 14 recommandations bien réfléchies. Nous nous penchons actuellement sur ces recommandations.

Nous avons toujours travaillé très fort pour soutenir les anciens combattants et leurs familles. Malheureusement, le parti du député d'en face et le NPD n'ont appuyé aucune des mesures proposées dans nos huit budgets afin d'accroître les prestations et les services destinés aux anciens combattants. Nous continuerons d'apprécier et d'honorer leur travail, et de veiller à ce qu'on prenne bien soin d'eux.

* * *

[Français]

POSTES CANADA

M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD): Monsieur le Président, des villes de la couronne Nord de Montréal ont été touchées par la fin de la livraison postale à domicile. Maintenant, une entreprise privée s'appête à prendre le relais de Postes Canada en lançant un service de livraison de courrier à domicile. Pour 240 \$ par année, il sera possible de recevoir son courrier à domicile deux fois par semaine. Il s'agit là d'un exemple parfait de service à deux vitesses.

La ministre comprend-elle que de nombreux Canadiens n'ont pas les moyens de payer pour recevoir leur courrier à domicile?

[Traduction]

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Transports, PCC): Monsieur le Président, à l'heure actuelle, les deux tiers des Canadiens ne reçoivent pas leur courrier à domicile.

Plus important encore, lorsque cette question a été soumise aux municipalités de l'ensemble du pays, elles ont rejeté à l'unanimité une résolution visant à demander au gouvernement d'amener Postes Canada à revenir sur sa décision concernant les boîtes postales communautaires. La Fédération canadienne des municipalités ainsi que les municipalités de l'ensemble du pays comprennent les problèmes auxquels Postes Canada doit faire face, et elles appuient la décision.

* * *

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD): Monsieur le Président, un train transportant des matières dangereuses vient de dérailler près de Wadena, en Saskatchewan. La GRC a érigé un périmètre de 8 kilomètres autour du site de l'accident. Selon les témoins, les flammes s'échappant du train atteindraient 30 mètres de haut. Heureusement, aucun membre de l'équipage n'aurait été blessé.

La ministre des Transports pourrait-elle dire à la Chambre où en est la situation à ce sujet?

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Transports, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a été informé de ce qui est arrivé en Saskatchewan. Nos pensées vont d'abord à ceux qui sont présentement sur place. Nous pensons aussi aux premiers répondants, qui tentent d'éteindre l'incendie qui s'est déclaré après l'accident.

Le gouvernement a eu beau multiplier les mesures visant à améliorer la sécurité ferroviaire au pays, on voit aujourd'hui que les accidents peuvent malgré tout se produire. Nul besoin de préciser que le Bureau de la sécurité des transports va faire enquête afin de déterminer les causes de l'accident. Espérons que, d'ici-là, les habitants de la région n'en souffriront pas.

* * *

LE TRANSPORT MARITIME

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a à coeur la protection de l'environnement dans le Nord et prend au sérieux la question de la souveraineté dans l'Arctique.

Les Canadiens veulent savoir comment nous pouvons transporter des marchandises de manière sécuritaire et responsable tout en favorisant le développement économique à long terme. La ministre des Transports pourrait-elle parler à la Chambre du MV *Nunavik* et de sa récente expédition dans le Nord et l'Arctique?

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Transports, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellente question. Nous vivons un moment historique. Le MV *Nunavik* vient en effet de franchir le célèbre passage du Nord-Ouest. Il s'agit du premier navire ayant à son bord une cargaison en provenance de l'Arctique à parcourir la totalité du passage du Nord-Ouest sans escorte. Il faut dire qu'il s'agit d'un navire de classe polaire, ce qui veut dire qu'il peut naviguer dans les conditions extrêmement rudes de l'Arctique sans l'aide d'un brise-glace.

Questions orales

Le *Nunavik* devrait terminer son périple le 14 octobre. Je suis sûre que les députés vont vouloir féliciter la grande entreprise canadienne qu'est Fednav. Moi aussi, j'applaudis toute l'équipe de Fednav pour ce qui sera considéré comme une expédition nordique historique.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, la commissaire à l'environnement a déclaré qu'il était « peu probable que l'approche réglementaire fédérale contribue à réduire suffisamment les émissions pour permettre l'atteinte de la cible de 2020 de l'Accord de Copenhague ». Nous avons également appris que la ministre de l'Environnement n'a pas rencontré l'industrie pétrolière et gazière depuis mars 2013.

Étrangement, le ministère approuve les conclusions du commissaire. La ministre convient-elle avec son ministère et la commissaire que le Canada ne respectera pas les objectifs établis à Copenhague pour 2020, parce que cette industrie n'a pas été rencontrée depuis mars 2013?

● (1500)

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, PCC): Monsieur le Président, le bilan de notre gouvernement est clair. Nous avons pris des mesures décisives pour protéger à la fois l'environnement et l'économie. À l'échelle internationale, tous les pays doivent faire leur part, et c'est ce que fait le Canada puisqu'il produit moins de 2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

En m'appuyant sur notre bilan, j'ai annoncé récemment un certain nombre de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution engendrée par les véhicules. J'ai aussi annoncé récemment notre intention de réglementer les HFC, l'un des types d'émissions de gaz à effet de serre qui croissent le plus rapidement à l'échelle mondiale. Nous accomplissons cela sans imposer de taxe sur le carbone qui nuirait à l'emploi.

[Français]

M. Philip Toone (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, NPD): Monsieur le Président, le projet de Chaleur Terminals d'exporter du pétrole par le port de Belledune inquiète sérieusement la population de la Baie-des-Chaleurs. Afin d'accommoder les pétroliers, le port doit être dragué. Malheureusement, ils vont draguer des sédiments toxiques.

Le rapport de Chaleur Terminals, reçu par le ministère de l'Environnement, reste silencieux sur la question des sédiments.

Est-ce que le gouvernement peut rassurer les pêcheurs de la Baie-des-Chaleurs, ainsi que sa population, que ces sédiments ne seront pas simplement jetés en mer, en pleine zone de pêche?

[Traduction]

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Transports, PCC): Monsieur le Président, je crois comprendre que la question du député a trait au dragage. Je vais consulter Transports Canada pour découvrir tous les renseignements dont nous pourrions disposer à ce sujet.

Par expérience, je peux dire à la Chambre que, lorsque des ports sont dragués dans l'ensemble du Canada, toutes les précautions possibles sont prises pour assurer la sécurité des gens du coin et, bien sûr, le bien-être économique des industries.

*Initiatives ministérielles***LE COMMERCE INTERNATIONAL**

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, le Canada continue d'offrir au gouvernement ukrainien un soutien indéfectible et de s'opposer aux attaques de la Russie.

En juillet, j'ai eu l'honneur d'accompagner le ministre du Commerce international lors d'une mission en Ukraine axée sur le commerce et le développement. Cette mission s'appuyait sur les solides liens économiques et culturels qui unissent déjà nos deux pays. Elle a permis d'envisager un resserrement de la coopération économique entre le Canada et l'Ukraine.

Le ministre du Commerce international pourrait-il informer la Chambre des derniers développements concernant notre relation avec l'Ukraine?

L'hon. Ed Fast (ministre du Commerce international, PCC): Monsieur le Président, nous demeurons solidaires des Ukrainiens devant les agressions commises par la Russie. Quand le président Porochenko est venu au Canada le mois dernier, lui-même et le premier ministre ont convenu qu'il n'existe pas, dans le monde entier, de liens plus solides que ceux qui lient nos deux peuples, et qu'il faut redoubler d'efforts afin de renforcer notre partenariat.

Je suis heureux d'annoncer que des membres du chœur et de l'orchestre symphonique de Kiev sont sur la Colline du Parlement aujourd'hui. La mission musicale de Kiev se rend dans différents pays pour faire connaître la musique ukrainienne et établir des liens avec les veuves, les orphelins et les réfugiés qui ont quitté l'Ukraine.

J'invite les députés à assister au concert qui aura lieu à Ottawa ce soir, à 19 heures...

Le Président: La députée de Gatineau a la parole.

* * *

[Français]

SERVICE CANADA

Mme Françoise Boivin (Gatineau, NPD): Monsieur le Président, vendredi dernier, on a appris la fermeture du bureau de Service Canada dans le secteur Gatineau. Encore des coupes de services en catimini!

Imaginons des aînés, des vétérans et des chômeurs, souvent des personnes en situation de crise, dont certains devront se taper plus d'une heure d'autobus pour se rendre au bureau de Service Canada sur le boulevard Saint-Joseph, dans le secteur Hull. Cela n'a aucun sens.

Pourquoi les conservateurs mettent-ils des bâtons dans les roues des citoyens qui veulent simplement accéder aux services auxquels ils ont droit?

L'hon. Jason Kenney (ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme, PCC): Monsieur le Président, il y a plusieurs centres de service disponibles pour les citoyens dans la région. Il y a aussi des services disponibles en ligne et par téléphone pour donner de bons services aux citoyens.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Dean Del Mastro (Peterborough, Ind. cons.): Monsieur le Président, les sables bitumineux canadiens sont exempts de goudron. En fait, ils comptent parmi les gisements les plus riches et les plus grandes réserves d'énergie de la planète. Ils favorisent les investissements porteurs d'emplois dans la technologie et l'innova-

tion partout au Canada, tout en générant des revenus qui soutiennent bon nombre de services gouvernementaux, dont des millions de Canadiens ont besoin chaque jour.

Malgré la désinformation répandue par des groupes d'intérêts spéciaux et les attaques de leur part, l'Union européenne a annoncé aujourd'hui qu'elle n'étiquettera pas le pétrole brut extrait des sables bitumineux comme hautement polluant. Voilà une victoire éclatante du secteur de l'énergie canadien et, à mon avis, une reconnaissance des prodigieuses avancées technologiques qui ont amélioré les processus d'extraction des sables bitumineux.

Le ministre des Ressources naturelles pourrait-il livrer ses commentaires sur cette annonce faite aujourd'hui?

• (1505)

L'hon. Greg Rickford (ministre des Ressources naturelles et ministre de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, le Canada dispose d'une source d'énergie sécuritaire, fiable et digne de confiance qui pourra contribuer de plus en plus à assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique à l'échelle mondiale. Nous appuyons l'objectif en vue d'une réduction des émissions provenant des transports. Toute directive touchant les produits énergétiques doit s'appuyer sur des faits et des données scientifiques.

C'est pourquoi le gouvernement continuera de défendre les intérêts du Canada, de même que les emplois canadiens, sur les nouveaux marchés de l'énergie.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CONTRIBUTION MILITAIRE À LA LUTTE CONTRE L'EHL

La Chambre reprend l'étude de la motion et de l'amendement.

Le Président: Le député de Davenport a la parole. Il dispose de six minutes pour terminer son intervention avant que nous passions aux questions des députés.

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Monsieur le Président, avant la période des questions, j'ai lu certains commentaires formulés par des gens de ma circonscription au sujet de la mission en question, soit la décision du gouvernement d'envoyer des CF-18 et des troupes canadiennes en Irak.

Je voulais citer officiellement des exemples de préoccupations rapportées par des gens de Toronto et de ma circonscription. Un électeur en particulier a dit: « Il faut appuyer les efforts d'aide aux réfugiés et offrir de l'aide et du soutien humanitaire. Il faut cesser nos offensives militaires et diplomatiques pour nous concentrer sur les nombreuses difficultés ici même, au pays: les soins de santé, le logement, l'approvisionnement et la sécurité alimentaires, la violence faite aux femmes, notamment les femmes autochtones; l'érosion de la science et le bâillon imposé aux communications scientifiques, ainsi que tout un éventail de problèmes dont les changements climatiques, la hausse des frais scolaires et le salaire minimum. »

Cet électeur n'est pas le seul à avoir fait un lien entre le coût des missions, en matière de dollars et de crédibilité sur la scène internationale, et les coûts des mesures que nous pourrions prendre chez nous pour être chef de file mondial sur le plan des valeurs qui nous sont chères: la démocratie, la paix, la justice et l'équité.

Initiatives ministérielles

On dit souvent — et il vaut la peine de le répéter aujourd'hui —, que, lorsqu'on parle de programmes qui sont jugés importants ici au Canada, on parle toujours de leurs coûts. Nous essayons d'économiser le moindre cent de chaque programme. On a assisté au fil du temps dans la société canadienne à l'étouffement de la classe moyenne et à la création d'un énorme fossé entre les riches et les pauvres. Dans des villes comme Toronto, certaines familles de la classe moyenne dépensent presque la totalité d'un paiement hypothécaire simplement pour envoyer leurs enfants à la garderie. Des personnes âgées vivent dans la pauvreté. Il y a toute une série de problèmes liés au chômage des jeunes. Certains jeunes Ontariens ont des dettes allant jusqu'à 40 000 \$ lorsqu'ils obtiennent leur diplôme. Ce sont de graves problèmes.

La raison pour laquelle je soulève ces questions, c'est que les conservateurs ne cessent de nous dire: « Cela va coûter trop cher à mettre en œuvre; nous ne pouvons pas mettre en œuvre ceci et nous ne pouvons pas mettre en œuvre cela. » Cependant, lorsqu'on leur demande combien va coûter cette mission, ils se taisent. Tout à coup, on ne peut plus obtenir de réponses de leur part. Tout à coup, ce n'est plus approprié. Parce que nous osons poser ces questions, les conservateurs mettent notre canadienité en doute. Ce sont des questions auxquelles les Canadiens veulent des réponses.

Nous avons demandé si c'est le Canada qui a offert de mener des frappes aériennes ou si c'est le gouvernement américain qui nous l'a demandé. Nous avons eu pas de réponse à ce sujet. En fait, ce que les conservateurs essaient de faire, c'est de minimiser l'importance de la question. Il ne s'agit pas d'un exercice de leadership sur la scène mondiale quand nous ne pouvons pas obtenir du gouvernement les réponses dont nous avons besoin.

Nous avons demandé aux conservateurs quelles sont les règles d'engagement et quelle est la stratégie de sortie. Ce sont des questions importantes, surtout quand on tient compte de notre histoire récente. La mission en Afghanistan devait être très limitée. Elle ne devait durer que quelques mois et ne déployer qu'un nombre très réduit de Canadiens et Canadiennes en uniforme. Nous savons ce qui s'est passé. Peu à peu, au fil du temps, on a demandé aux Canadiens d'approuver une prolongation de la mission, puis à un certain point, il était impossible de faire marche arrière. C'est une de nos inquiétudes aujourd'hui. Compte tenu du fait que les conservateurs ne répondent pas aux questions, cela renforce encore nos craintes quant à la prolongation et au changement d'orientation de la mission.

La mission en Afghanistan a généré environ 40 000 anciens combattants. Nous avons talonné le gouvernement actuel depuis lors pour nous assurer qu'il prend bien soin des militaires courageux qui sont allés en Afghanistan et sont revenus avec toutes sortes de besoins auxquels nous avons le devoir de répondre.

● (1510)

Nous ne sommes pas en faveur de la mission. Nous croyons que le Canada doit avoir un rôle international fort et réel, et que ce rôle doit être humanitaire. C'est un rôle important. C'est ce rôle que la communauté internationale a historiquement demandé au Canada de remplir. C'est ce rôle que les pays de la région nous ont demandé de jouer. C'est le rôle que le NPD croit être la voie à suivre pour le Canada dans ce conflit.

M. Paul Calandra (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, le député a parlé plus particulièrement d'aide. Comme il le sait, le ministre du Développement international a souligné que le Canada se situe au septième rang mondial en matière

d'aide internationale, et cela fait longtemps que nous fournissons de l'aide à cette région. C'est aussi l'une de nos principales réalisations en Afghanistan.

Le ministre a parlé de toute l'aide que nous fournissons. Est-ce que le député pourrait suggérer d'autres types d'aide que nous pourrions offrir, en plus de l'aide actuelle?

Le député a également beaucoup parlé des coûts. Pourrait-il nous donner une estimation des coûts associés à l'aide supplémentaire qu'il suggère que le Canada fournisse?

M. Andrew Cash: Monsieur le Président, tout d'abord, la Chambre a été saisie de la question des réfugiés syriens. Nous n'arrivons pas à obtenir une réponse claire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration sur la raison pour laquelle le Canada prend si longtemps à accueillir 1 000 réfugiés syriens.

La solution à ce problème est très simple. Le gouvernement actuel pourrait redoubler d'efforts pour réinstaller les réfugiés. C'est un engagement qu'il avait déjà pris avant la situation actuelle. Le processus est devenu très lent à cause de la réduction du nombre d'employés chargés de traiter ces demandes. C'est une question de priorités et d'efficacité.

Si le gouvernement veut prendre des mesures directes pour soulager la misère, nous pouvons commencer par respecter les engagements que nous avons déjà pris et leur donner suite rapidement.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, hormis possiblement quelques rares exceptions au sein du caucus néo-démocrate, il semble que le NPD reconnaisse enfin ce que soutient le Parti libéral depuis le début, c'est-à-dire que le Canada a effectivement l'obligation de jouer un rôle dans le conflit irakien en ce qui a trait à l'EIIL.

Je pose au député la même question que j'ai posée à d'autres membres de son caucus. Dans son amendement, le NPD exhorte le gouvernement à contribuer à la lutte contre l'EIIL, y compris par l'affectation de ressources militaires au transport d'armes pour une période d'au plus trois mois.

Le député est-il en mesure de donner de plus amples explications à l'égard de ce point qui figure à l'amendement proposé par le NPD?

● (1515)

M. Andrew Cash: Monsieur le Président, j'ouvre d'abord une parenthèse pour faire remarquer que la position libérale à l'égard de ce conflit est tout à fait incohérente. Les libéraux improvisent. Un jour, ils disent une chose, et le lendemain ils disent autre chose. Au moins, la position néo-démocrate est ferme. Nous n'appuyons pas les frappes aériennes.

Notre amendement vise à amener le gouvernement à jouer un rôle plus progressif et plus positif dans ce conflit. La partie de l'amendement dont parle le député exhorte le gouvernement à contribuer à la lutte contre l'EIIL, y compris par l'affectation de ressources militaires au transport d'armes pour une période d'au plus trois mois, ce qui est conforme à l'article 14 de la résolution de l'ONU, qui vise le renforcement des capacités des pays touchés.

Voilà la distinction à faire. Les néo-démocrates envisagent toujours les interventions à l'étranger sous les auspices de l'ONU. Voici ce que l'ONU demande à l'article 14, et nous répondons à son appel, comme nous l'avons toujours fait.

Initiatives ministérielles

L'hon. Christian Paradis (ministre du Développement international et ministre de la Francophonie, PCC): Monsieur le Président, je précise d'emblée que je vais partager mon temps de parole avec le député de Cypress Hills—Grasslands, le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères.

Je suis heureux de vous parler aujourd'hui de ce que le Canada fait devant la crise qui sévit en Irak et plus particulièrement de sa réaction à une crise humanitaire de plus en plus grave.

Le Canada apporte un soutien actif depuis le début de la crise. Au cours des deux derniers mois seulement, la violence terroriste de l'État islamique a entraîné, selon les estimations, le déplacement de 850 000 personnes en Irak. Depuis le début de l'année, plus de 1,7 million de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer. Ce pays est le théâtre des déplacements internes les plus importants au monde.

À cause de la menace terroriste, des gens ont grand besoin d'eau, de nourriture, d'abris et de médicaments. Voilà pourquoi nous avons autorisé le déploiement de nos réserves d'urgence en produits de secours humanitaire. Ils ont déjà été distribués, et ils contribuent à sauver des vies dans le Nord de l'Irak.

[Français]

Cette réserve de fournitures d'urgence a pour objectif de répondre aux besoins les plus urgents. Elle se compose notamment de tentes, de couvertures, d'ustensiles de cuisine et de trousse hygiéniques. Ces fournitures sont envoyées en Irak depuis la nouvelle réserve du Canada, qui est maintenant à Dubaï. C'est une deuxième réserve, aux Émirats arabes unis. Cette réserve de fournitures d'urgence est un exemple clé de la solide relation que nous avons avec les Émirats arabes unis, relation qui a été établie de façon toujours plus solide et durable au cours des derniers mois.

Cette nouvelle réserve canadienne, placée à un endroit stratégique, nous permettra de réagir rapidement aux événements qui se produiront en Afrique et en Asie. Comme nous avons des réserves de part et d'autre de l'océan, nous pourrions atteindre plus rapidement les populations qui seront dans le besoin et, au bout du compte, sauver davantage des vies. C'est une question de temps, et plus vite on agit, plus il y aura de vies sauvées.

Cette réserve de fournitures d'urgence sera gérée par la Croix-Rouge canadienne, et c'est également celle-ci qui s'occupe de la réserve que nous avons depuis un certain temps à Mississauga, en Ontario. La réserve de Dubaï est maintenant complètement fonctionnelle, et le déploiement qui a été fait en Irak était le premier depuis cette nouvelle réserve.

[Traduction]

Ces secours ont été distribués sur le terrain par l'organisation Aide à l'enfance, partenaire actif et digne de confiance. L'organisation a veillé à ce que les produits soient distribués de la manière la plus efficace et efficiente possible pour aider le plus de gens possible, puisque, en temps de crise, l'accès aux nécessités de base peut-être une question de vie ou de mort.

● (1520)

[Français]

Le Canada demeure très préoccupé par la dégradation des conditions humanitaires et sécuritaires en Irak. On sait que la violence a fait plus d'un million de déplacés, mais un nombre incalculable de personnes sont constamment menacées aussi. Le Canada continue de condamner avec la plus grande fermeté les actions terroristes de l'EIL et les meurtres de civils dans le Nord de l'Irak. Le Canada est particulièrement préoccupé par le fait que les

minorités religieuses sont constamment persécutées. Cela ne contribue qu'à alimenter les tensions sectaires entre les Irakiens.

Je rappelle à la Chambre que, depuis 2014, le Canada a consacré plus de 28 millions de dollars aux interventions visant à répondre aux besoins humanitaires en Irak. Nous continuons à offrir un soutien indéfectible au gouvernement et à la population d'Irak. Les besoins humanitaires de civils innocents sont particulièrement pressants dans le Nord du pays.

[Traduction]

C'est pourquoi, uniquement au cours du dernier mois, le Canada a accordé une aide humanitaire de 12 millions de dollars à des partenaires clés, dont le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Mercy Corps, Développement et Paix, et Aide à l'enfance Canada. Ces fonds permettent d'offrir des abris d'urgence, des denrées alimentaires et des fournitures médicales, de réparer des installations essentielles, d'établir des espaces accueillants pour les enfants, d'offrir des services de soutien psychosocial et d'assurer l'accès à l'éducation.

Hier encore, mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, a annoncé le versement d'un montant supplémentaire de 10 millions de dollars, en plus de ces 28 millions de dollars, pour les victimes de violences sexuelles et pour les enquêtes sur ces crimes.

Il est clair que l'État islamique en Irak et au Levant constitue une grave menace. S'il s'implante solidement en territoire irakien et syrien, il possédera une zone autonome à partir de laquelle il pourra mener ses opérations et envoyer des armes et des effectifs par-delà les frontières. Il pourra exercer sa tyrannie sur les populations irakienne et syrienne. Ce qui aggravera encore la situation humanitaire dans la région.

Pour s'emparer de territoires en Irak, l'État islamique a eu recours à des méthodes brutales. Ce groupe à la morale condamnable a par exemple tué volontairement des enfants innocents, réduit des femmes en esclavage, assassiné de façon barbare des journalistes américains, tué un travailleur humanitaire britannique et pratiqué le viol pour servir sa cause. Voilà pourquoi le Canada a adopté une position très ferme et pris des mesures humanitaires énergiques.

La prestation d'aide humanitaire est l'une des expressions les plus éclatantes des valeurs canadiennes. Le Canada ne peut pas et ne restera pas indifférent tandis que des populations dans le monde sont soumises à d'inutiles souffrances.

[Français]

Le Canada est profondément troublé par la montée rapide de ce groupe extrémiste, ainsi que par ses tactiques cruelles et barbares. Sa progression laisse peu de place au doute: nous devons soutenir les efforts des alliés pour mettre l'EIL à genoux et pour réduire massivement sa capacité d'action, surtout lorsque l'on considère l'impact humanitaire que cette crise a sur le peuple irakien.

Le Canada continuera à faire des contributions importantes en Irak sur les plans humanitaire, diplomatique et militaire. Nous y serons présents à long terme. En juin 2014, j'ai nommé l'Irak comme pays partenaire du Canada en développement. Comme l'a dit le premier ministre:

Si on le laisse faire, l'EIL [ce groupe terroriste sanguinaire] constitue un danger non seulement pour la paix et la sécurité dans la région, mais aussi pour la sécurité mondiale.

Grâce à son engagement, le Canada, conjointement avec ses alliés, continuera de soutenir la population et le gouvernement de l'Irak dans leur lutte contre le terrorisme. Le Canada continuera à suivre de près la situation et à travailler en étroite collaboration avec ses alliés. On continuera à déterminer comment subvenir au mieux aux besoins des civils irakiens, notamment ceux qui font partie des minorités religieuses grandement dans le besoin.

[Traduction]

Sans égard à nos allégeances politiques, nous pouvons certainement tous convenir que la menace d'un contrôle de l'Irak par des régimes terroristes est très inquiétante.

[Français]

Les mesures militaires ciblées que nous prenons ne nous empêchent en aucun cas de prendre aussi des mesures humanitaires. L'une n'exclut pas l'autre, au contraire.

Nous offrons des abris d'urgence et une assistance médicale à des milliers de civils irakiens, en plus d'une assistance financière de grande envergure à d'autres gouvernements de la région qui sont touchés par la crise en Syrie.

La sécurité sur le terrain est essentielle pour fournir de l'aide humanitaire. Il faut donc impérativement réduire les capacités de l'EIIL pour y arriver tout en atteignant les plus démunis.

C'est pourquoi une intervention militaire d'une durée définie, telle que présentée dans la motion, est nécessaire pour arriver à ces fins. Ensuite, on pourra travailler avec nos partenaires irakiens sur le développement à moyen et à long terme, afin de renforcer les institutions civiles et la société civile. De plus, nous donnerons de l'espoir aux jeunes enfants et leur permettrons d'accéder à l'éducation, tout en assurant leur protection contre ces terribles actes de barbarie dont on a malheureusement été témoins dernièrement.

Le Canada est le septième plus important pays en matière de fourniture d'aide par rapport à cette crise. Il fournit des aliments, des trousseaux d'hygiène, du matériel de cuisson, des couvertures, des tentes, des fournitures médicales et d'autres fournitures essentielles, tout en faisant des réparations d'urgence aux installations de canalisation des eaux et aux installations sanitaires, pour ne nommer que ces mesures.

Nous continuerons à travailler de près avec nos alliés, afin de déterminer le meilleur moyen de pourvoir aux besoins des civils irakiens et, en particulier, des minorités religieuses persécutées.

Pour toutes ces raisons, il ne fait aucun doute que tous devraient appuyer la motion.

• (1525)

[Traduction]

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, il y a deux principes qui, selon moi, doivent être établis.

Manifestement, les horreurs et les atrocités qui ont lieu actuellement en Irak ne sont pas les seules raisons de la participation du Canada, puisque de nombreuses tragédies internationales et atrocités ont malheureusement eu lieu avant aujourd'hui, que ce soit au Congo, au Darfour ou en Syrie avant cela.

Ma question porte tout particulièrement sur ce que le Canada est disposé à faire. Nous avons demandé à maintes reprises quels seront les coûts pour le gouvernement sur le plan militaire. Jusqu'à présent, le gouvernement a refusé de répondre. Nous savons qu'en Afghanistan, le rapport était de 10 pour 1. Pour chaque tranche de 10 \$ consacrée à l'intervention militaire en Afghanistan, nous avons dépensé 1 \$ pour l'aide. Je demande au ministre de préciser s'il a

Initiatives ministérielles

donné ordre à son ministère d'appliquer un ratio semblable relativement à la crise en Irak.

Il est évident, à entendre les conservateurs, que sans bombardements, on ne peut pas acheminer l'aide humanitaire ni assurer la sécurité de la population. Est-il d'avis qu'il s'agit de la seule façon pour le Canada de fournir de l'aide dans les zones de conflit?

Dans la vaste majorité des missions d'aide que le Canada a menées au cours des années, nos militaires n'ont pas eu à effectuer de bombardements. Il semble donc que le Canada ne soit pas tenu de recourir aux bombardements pour offrir de l'aide.

En outre, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a accepté un ratio quelconque pour les dépenses militaires du Canada par rapport aux dépenses consacrées à l'aide internationale?

L'hon. Christian Paradis: Monsieur le Président, pour ce qui est de la première partie de la question, comme le sait le député, la motion propose une action d'une durée limitée.

C'est ce que nous proposons.

[Français]

L'intention du gouvernement n'est pas de s'implanter dans un borbier sans fin, mais plutôt de prendre des mesures ciblées.

[Traduction]

N'oublions pas que nous sommes confrontés à l'EIIL, une menace d'envergure mondiale. C'est aussi simple que cela. Le Canada n'est pas à l'abri de ce qui arrive. Nos alliés ont décidé d'agir, et nous ne pouvons pas rester là à ne rien faire. Au contraire, nous devons participer. Cela nous amène à la deuxième partie de la question. Oui, il faut bien sûr maintenir un corridor humanitaire. On voit sur le terrain des minorités religieuses subir des persécutions constantes. On voit des gens, des travailleurs humanitaires, décapités. Il y a des purges ethniques, des massacres, des viols, de la traite de personnes, et j'en passe.

Ces gestes barbares sont intolérables et inacceptables. Il s'agit d'une situation très inquiétante.

Pour ce qui est de la capacité d'absorption, il faut faire affaire avec les organismes les plus crédibles et les plus solides du monde entier. C'est pourquoi nous avons, jusqu'ici, traité avec la Croix-Rouge, le Mercy Corps, Aide à l'enfance — Canada et Développement et Paix.

• (1530)

[Français]

Nous voulons nous assurer que ces organismes ont accès aux gens dans le besoin, mais nous devons en faire plus. Toutefois, une mesure ciblée va de pair avec l'aide humanitaire. L'une ne va pas sans l'autre.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le ministre offre des raisons très convaincantes, comme d'autres membres du caucus conservateur l'ont fait avant lui. Personne ne remet ces faits en question. Il a mentionné les décapitations, les massacres et les viols, parmi la longue liste des crimes contre l'humanité commis actuellement.

Le gouvernement a décidé qu'une participation aux frappes aériennes et à une mission de combat représentait le meilleur usage des ressources canadiennes. Le ministre ne reconnaît-il pas que le Canada pourrait jouer d'autres rôles tout aussi valables sans prendre part aux combats?

L'Allemagne a choisi de ne pas participer aux frappes aériennes, mais elle contribue autrement. Elle considère pouvoir être plus utile en adoptant un autre rôle.

Jusqu'à quel point le ministre croit-il que...

Le vice-président: Le ministre a la parole.

L'hon. Christian Paradis: Monsieur le Président, le gouvernement a adopté une approche très mesurée et raisonnable.

Voici comment nous concevons les choses. Voilà de 30 à 35 jours que nous participons à une mission sans combat, mais comme nous pouvons le constater, le cancer continue de se propager. Le Canada et ses alliés n'ont donc d'autre choix que de prendre des mesures supplémentaires pour freiner la progression de ce cancer, sans quoi la paix dans le monde sera en péril. À titre de ministre du Développement international, je suis responsable de l'aide humanitaire, et je dois rappeler à la Chambre qu'il n'est pas nécessaire de choisir entre les missions militaires ciblées et l'aide humanitaire offerte sur le terrain. Bien au contraire. Nous devons sécuriser un corridor humanitaire afin que nous puissions rejoindre les gens qui ont besoin d'aide. Et c'est exactement ce que nous faisons.

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur la question à l'étude.

Je suis fier de faire partie du gouvernement, qui a proposé une approche équilibrée, responsable et raisonnable dans cette affaire. Nous contribuons effectivement à l'aide humanitaire dans cette région du monde, et ce, depuis un certain nombre d'années. Nous nous sommes montrés responsables à cet égard. Nous avons évalué pendant quelque temps la possibilité d'intervenir autrement qu'en participant aux combats et avons abouti à la conclusion, comme l'a récemment dit le ministre, qu'il fallait prendre la décision d'assumer un rôle de combat en Irak et dans cette région.

Quand je considère les deux autres partis, je ne suis pas tout à fait surpris par la position des néo-démocrates, qui ont des antécédents d'isolationnisme et qui ont souvent rejeté toute intervention dans les affaires internationales. Ils l'ont fait tant à cause de ces antécédents que par choix. Ces dernières années, nous avons cru qu'ils s'orientaient vers une position plus proche de celle de l'ensemble des Canadiens. Ils l'ont peut-être fait pour essayer d'élargir leurs appuis. Toutefois, les derniers mois nous ont révélé qu'ils avaient décidé de revenir à leur position antérieure. Je ne crois pas que cela leur porte bonheur parce qu'une telle position implique en général de s'opposer aux accords commerciaux ainsi qu'à la mise en valeur des ressources et à la vente de celles-ci aux autres pays du monde. Elle implique de s'opposer à la plus grande partie du développement international. Nous apprenons maintenant qu'ils ont décidé de s'opposer énergiquement à ce que j'estime être une bonne décision du gouvernement.

J'ai été un peu surpris jeudi dernier d'entendre que leur grande idée consiste à envoyer des enquêteurs internationaux dans la région pour essayer de recueillir des données. Nous comprenons tous que, face à une telle brutalité, à une telle barbarie, il serait impossible de garantir la sécurité de ces enquêteurs. J'ai trouvé l'idée naïve et un peu folle, si c'est là tout ce qu'ils ont à proposer. Bien sûr, il leur appartient de prendre leurs propres décisions, mais je n'en suis pas moins déçu.

Par ailleurs, ce sont les libéraux qui m'ont vraiment surpris. Dans le passé, ils avaient l'habitude de donner leur appui et nous parvenions à trouver un terrain d'entente en cas de crise. Dans la situation présente, j'ai l'impression qu'ils n'arrivent pas à prendre une décision au sujet de ce qu'ils veulent faire.

Au départ, leur chef a parlé d'appuyer l'intervention. Quelques membres de la vieille garde, comme Lloyd Axworthy, Dosanjh et Bob Rae, ont clairement dit qu'il fallait prendre un engagement, que le Canada devait agir et accepter d'engager une action militaire si on veut que la mission soit efficace.

Nous avons pensé que le chef libéral adopterait la même position, mais, quelques jours plus tard, le discours a changé. Les libéraux ont décidé de mettre la transmission au point mort, puis ils ont fait marche arrière. Il est intéressant de noter leur position: ils ne veulent pas qu'on engage des Canadiens si loin d'ici contre des organisations terroristes qui comptent parmi les plus agressives et les plus brutales qu'on ait jamais connues. Je suppose que, pour les libéraux, il faudrait attendre que ces gens se manifestent chez nous, mais nous ne sommes pas disposés à les attendre.

Le fait d'adopter trois positions différentes en deux semaines n'est probablement pas un record pour les libéraux. C'est simplement que je ne trouve pas cela très responsable compte tenu de la gravité de la situation. Il n'est pas inhabituel de voir ce genre de comportement irresponsable de leur part. J'aimerais passer en revue quelques exemples parce que je crois qu'il est important de déterminer ce que veulent les libéraux et ce qu'ils croient important pour le pays.

Il est intéressant d'examiner les positions prises par les libéraux sur les questions internationales au cours de la dernière année et quelque. Je pense que c'est inquiétant. Par exemple, qui peut oublier la gaffe relative à l'Ukraine? L'observation faite alors était que les événements en Ukraine dépendraient des résultats obtenus par l'équipe russe de hockey aux Olympiques. Cela a été dit à un moment où des gens étaient tués. Certains se permettent de plaisanter pendant que des gens meurent.

Il faut également penser à la réponse désinvolte donnée à une question concernant le gouvernement que le chef libéral aimait et admirait le plus. Il avait dit qu'il éprouvait une certaine admiration pour la Chine parce que la dictature fondamentale qui y est imposée lui permet de changer radicalement son orientation économique du jour au lendemain. Le chef libéral avait ainsi proclamé son admiration pour une dictature qui viole couramment les droits, qui limite considérablement la liberté d'expression et qui impose de sérieuses restrictions à la liberté des gens. Lorsqu'il a eu l'occasion de s'excuser de ce qu'il avait dit, il a précisé qu'il s'agissait de réflexions sur une économie en croissance. Il n'avait l'impression ni qu'il devait s'excuser ni qu'il avait commis une erreur quelconque. Il a simplement cherché à justifier ses propos.

Initiatives ministérielles

Nous avons également entendu dire que la première réaction du chef libéral à l'attentat à la bombe du marathon de Boston avait consisté à dire que nous devons chercher les causes profondes qui avaient fait agir ces individus afin d'être à même de mieux les comprendre, peu importe le carnage qu'ils avaient causé.

• (1535)

On nous a également dit qu'il ne fallait pas traiter de barbares les crimes d'honneur parce que cela embarrassait certaines personnes qui connaissent ces coutumes mieux que nous.

Je dois dire qu'il y a un schéma qui se dessine du côté libéral, un schéma qui témoigne d'une incompréhension des valeurs fondamentales que les Canadiens jugent importantes. Les libéraux semblent incapables de voir que les Canadiens ont des valeurs qui, pour eux, valent la peine d'être protégées. Je pense qu'il y a un manque de compréhension et de réflexion à cet égard.

Nous avons des décisions difficiles à prendre. Cela fait partie des obligations du gouvernement. Nous sommes disposés à agir. Toutefois, le fait d'éviter les décisions, de changer d'avis du jour au lendemain ou de dire n'importe quoi pour détourner l'attention en plaisantant au sujet de situations sérieuses ne témoigne sûrement pas d'un bon leadership ou d'une bonne gouvernance.

Je tenais à évoquer ce qui s'est produit dans le passé parce que ces événements définissent un certain schéma. Voilà pourquoi je ne suis pas sûr que les plaisanteries de la semaine dernière concernant l'engagement militaire aient beaucoup surpris.

Lorsque nous avons entendu ces propos, je n'ai pas cru que les gens trouveraient inhabituel qu'on parle d'exhiber nos CF-18 pour montrer à quel point ils sont gros et puissants. Est-ce là l'étendue de la compréhension qu'a le chef libéral de la situation? Je dirais, pour ma part, que ces paroles montrent certainement la profondeur de son analyse et la façon dont il réagit à une question sérieuse.

Il était inconvenant d'user de ce temps et de ce lieu pour faire une plaisanterie juvénile laissant entendre que notre aide militaire dans ce domaine n'est rien de plus qu'un moyen étrange de se vanter de prouesses sexuelles. Je ne sais pas si cela a choqué quelqu'un à la Chambre. Cela aurait dû être le cas. Tous les Canadiens devraient trouver cela choquant d'un bout à l'autre du pays.

Est-il déraisonnable de demander comment cet homme peut s'attendre à diriger notre pays quand il se permet de donner une réponse de ce genre? On ne peut pas prétendre qu'il soit inexpérimenté car ce n'est pas le cas. Je pense que c'est un indice de son incapacité à bien comprendre ce qui se passe et à apprendre en écoutant ce que les autres ont à dire.

Il y a peu de temps, quelques-uns de ses anciens collègues ont fait un commentaire au sujet de la façon dont la question de l'avortement était traitée au Parti libéral. Sa réaction a consisté à dire que les gens qui n'ont pas directement connu une question donnée n'ont pas à formuler d'observation à son sujet. Chez moi, quelqu'un m'a demandé comment une personne d'âge moyen qui a vécu du produit d'une fiducie pouvait parler ainsi.

• (1540)

M. Nathan Cullen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je suis désolé d'interrompre mon collègue. Je sais qu'il est souvent difficile de cerner la question de la pertinence. Je ne vais pas contredire son commentaire sur le manque de jugement du chef libéral, ce que lui et de nombreuses autres personnes ont constaté. Cependant, pendant son intervention, je lisais la motion du gouvernement dont nous sommes saisis aujourd'hui au sujet des

bombardements en Irak. Son commentaire repousse les limites de la pertinence lorsqu'il avance que l'opinion du chef libéral sur des enjeux comme l'avortement a une quelconque pertinence quant au rôle du Canada dans le cadre de la mission en Irak.

Nous ne disposons que d'un temps très limité: nous n'avons que 10 minutes pour nos interventions et il y a une motion d'attribution de temps. Toutes les interventions sont donc limitées. Je prierais le Président de demander aux députés de s'en tenir à la motion dont nous sommes saisis et à son bien-fondé.

Évidemment, les opinions du chef libéral sur les affaires internationales peuvent être pertinentes, mais le député va nettement plus loin en parlant du caractère d'une personne et d'enjeux qui n'ont manifestement rien à voir avec la motion en question.

Le vice-président: Je ne partage pas l'opinion du député de Skeena—Bulkley Valley. J'estime que le secrétaire parlementaire soulève un point pertinent lorsqu'il parle de la qualité de chef d'une certaine personne à la Chambre. C'est pertinent relativement à la position de ce parti. Il est vrai que le député s'est un peu éloigné du sujet; je lui demanderais donc de s'en tenir davantage à la motion dont la Chambre est saisie, mais je ne crois pas que ses propos étaient contraires au Règlement.

Le secrétaire parlementaire peut poursuivre.

M. David Anderson: Monsieur le Président, je comprends mon collègue d'en face, mais s'il avait écouté une minute de plus, il aurait peut-être eu une réponse à ses préoccupations. Car ce que le leader d'en face écoute n'est pas sans importance.

Le député a d'anciens collègues qui lui disent avoir un lien, une expérience personnelle des faits. Ils lui disent qu'il doit modifier sa position, mais c'est un point de vue auquel il n'accorde aucune attention. Lorsque des personnalités d'État d'expérience venus de tous les horizons nous demandent de revoir notre position, nous le faisons, et le parti d'en face doit faire de même.

Nous fournissons une aide humanitaire. L'opposition nous dit que nous devons le faire dans ce cas-ci. Or, nous l'avons fait dès le départ.

Il nous faut certainement jouer un plus grand rôle si nous voulons protéger les Canadiens. Il ne s'agit pas ici d'une simple décision militaire. Le gouvernement est fier de présenter sa proposition, et nous allons l'appuyer.

Nous assurons sur ce plan un leadership international. Je me pose honnêtement des questions sur les deux partis d'en face et je m'interroge sur ce qui semble être une incapacité de réagir correctement à la situation.

Le NPD veut s'isoler. Fort bien. Cela n'étonne personne. Toutefois, les libéraux ont adopté trois ou quatre positions différentes au cours de la dernière semaine. C'est une tendance qui se dessine dans ce parti. Il faut que les Canadiens en soient conscients avant que ne vienne le moment de décider qui doit diriger notre pays. De toute évidence, le premier ministre a dirigé le Canada de main de maître. Aucune comparaison possible sur le plan du leadership.

Notre société est multiculturelle et complexe, et le Canada est appelé de façon particulière à promouvoir la coexistence pacifique dans le monde entier, et notamment en Irak, où cohabitent divers groupes et communautés. Nous possédons chez nous une riche tradition de diversité, de respect et de tolérance, et cette tradition nous a valu la paix et la prospérité pour notre société.

Initiatives ministérielles

Par notre engagement en Irak, nous honorerons la tradition canadienne en luttant contre la haine et les persécutions, en défendant les valeurs que sont le pluralisme et la liberté de religion et en aidant les Irakiens à se bâtir un avenir plus stable.

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapuskasing, NPD): Monsieur le Président, le ministre du Développement international et le secrétaire parlementaire ont dit que l'un ne va pas sans l'autre. Pourtant, lorsque nous demandons une enquête nationale sur les femmes autochtones tuées ou disparues, il semble que nous ne puissions pas avoir les deux.

Dans ce cas-ci, nous avons constaté maintes fois qu'il existe une demande d'aide humanitaire: assainissement de l'eau, mesures d'hygiène, sécurité alimentaire, abris, soins de santé, protection et interventions intégrées sexospécifiques. Voilà où se situent les besoins.

Nous avons vu bien des fois que ce n'est pas un cas isolé. D'autres pays ont fait la même chose, mais nous ne nous empressons pas d'aller en guerre avec eux. Nous ne nous précipitons pas en disant que nous allons prendre les choses en main et les aider, qu'ils le veulent ou non.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire si le gouvernement de ce pays a demandé de l'aide humanitaire ou de l'aide militaire? Qui au juste nous a demandé une intervention militaire? Combien cela coûtera-t-il? Les conservateurs feront-ils preuve de transparence quant aux coûts?

Nous savons ce qui s'est passé pendant la guerre en Afghanistan. Les conservateurs n'ont pas été transparents au sujet des coûts.

• (1545)

M. David Anderson: Monsieur le Président, j'ai entendu le même discours une ou deux fois chez les députés d'en face. À les entendre, on dirait qu'il s'agit d'aller quelque part où il y a eu une catastrophe naturelle, une sécheresse ou une famine, sans qu'il y ait le moindre conflit. Je me demande s'ils essaient d'induire les Canadiens en erreur ou si, simplement, ils ne comprennent pas que nous avons affaire à l'une des organisations les plus brutales et barbares du monde, une organisation qui s'est emparée d'une région, qui ne la cédera pas de plein gré et qui ne souhaite pas que la paix règne là-bas.

Si nous voulons que les réfugiés puissent rentrer chez eux, que la société se rebâtisse, il faudra que quelqu'un intervienne et agisse pour que cet objectif soit atteint. Et pour cela, il faudra un engagement militaire. Or, l'opposition, et surtout le NPD, ne veut pas reconnaître que quelqu'un doit se rendre là-bas et qu'il faut parfois recourir à l'action militaire. Nous sommes prêts à prendre cet engagement.

Je peux dire un mot des autres engagements que nous avons pris. Nous avons débloqué 15 millions de dollars pour soutenir les mesures de sécurité en Irak. Nous avons dépensé plus de 28 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires, dont 20 millions de dollars pour les populations touchées par les troubles civils. Nous avons prévu encore 10 millions de dollars pour les réfugiés syriens. Nous avons ajouté l'Irak à la liste canadienne des pays en développement partenaires.

Nous ne croyons pas qu'il faille isoler l'élément militaire de la composante humanitaire. Il s'agit là d'un ensemble que nous pouvons constituer. Nous souhaiterions vraiment que les députés d'en face appuient cet ensemble intégré au lieu de n'en défendre qu'une petite partie.

M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC): Monsieur le Président, ma question à l'intention du secrétaire parlementaire porte sur les conversations que j'ai entendues au cours de la journée. Elles m'inquiètent vraiment.

Je suis le fils d'immigrants néerlandais qui sont arrivés au Canada après avoir été libérés par les Forces canadiennes en 1945. Il y avait une dimension humanitaire à cette libération. Les Forces canadiennes ont participé activement à l'opération Manna, qui a aidé un grand nombre de Néerlandais à survivre à l'hiver de famine, comme on l'a appelé. Sans l'intervention de forces armées pour obliger les oppresseurs à battre en retraite, cette aide humanitaire a essentiellement permis aux gens de traverser cette période, mais leur vie ne tenait qu'à un fil.

En songeant à ce chapitre de l'histoire, je frémis à l'idée de ce qui serait arrivé à mes parents et à leur famille si le Parlement canadien avait adopté à l'époque la même attitude qu'à l'heure actuelle.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il parler de cet enjeu et reconnaître à quel point il est troublant pour nous qui sommes descendants de parents immigrants?

M. David Anderson: Monsieur le Président, voilà pourquoi les Canadiens devront se demander qui ils veulent à la tête du pays au cours des prochaines années.

Je signale entre autres que les minorités religieuses de l'Irak ont été la cible d'une campagne de violence sexuelle et sexospécifique. Pensez à la situation des chrétiens en Irak. Des centaines de milliers de chrétiens ont fui leur domicile, pour se joindre aux quelque 1,8 million de personnes maintenant déplacées à cause de la violence. Les chrétiens ont presque tous disparu de la région. Avant 2003, on comptait plus de 1 million de chrétiens en Irak, dont 600 000 à Bagdad. On estime maintenant qu'ils étaient moins de 400 000 à la fin de juillet, et on sait que bien d'autres ont fui l'Irak depuis.

Nous pourrions parler d'autres minorités si j'avais plus de temps, mais c'est la raison pour laquelle cette question et la réponse sont pertinentes. Nous devons tout mettre en oeuvre pour faire échec à cette organisation.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon ami, le député de Colombie-Britannique-Southern Interior.

C'est avec une certaine inquiétude que je me joins à cet important débat. Si je suis inquiet, c'est parce que le temps est si limité, surtout depuis que le gouvernement a présenté une motion de clôture pour mettre fin à ce débat si essentiel. Si je suis inquiet, c'est parce que cette question complexe exige que tous les députés déploient tous les efforts possibles afin d'arriver à comprendre et à interpréter cette région très complexe du monde et de déterminer le rôle que le Canada devrait jouer.

Je représente une circonscription du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. C'est une merveilleuse région du monde qui connaît souvent la paix. Ses habitants sont fiers et courageux. Ses histoires et son passé me rendent très fier d'être Canadien, tout comme les habitants de la région. Ils m'ont envoyé ici pour les représenter au meilleur de ma capacité.

Lorsque je pense aux gens du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique et à la fierté nationale qu'ils ressentent, chez eux comme à l'étranger, j'en viens à invoquer les plus profondes valeurs canadiennes, comme la compassion, le courage, la compréhension et l'engagement à l'égard du monde.

Initiatives ministérielles

Je n'ai pas l'intention de nuire au débat comme certains députés d'en face l'ont fait lorsqu'ils ont accusé ceux qui s'opposent aux intentions et aux plans du gouvernement de n'avoir ni cran ni courage. Il faut du courage pour prendre la parole et s'opposer aux intentions du gouvernement si on estime que la réalisation de ces intentions pourrait nuire à notre pays.

Quiconque a passé du temps dans un camp de réfugiés ou avec des travailleurs de l'aide internationale sait qu'il faut parfois risquer sa vie et se faufiler, la nuit, pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, c'est pourquoi je trouve qu'il est honteux d'affirmer qu'offrir de l'aide n'est pas un acte qui prend du courage. Mes collègues d'en face devraient avoir honte, tout comme ceux qui pensent que le seul geste courageux que le Canada peut poser consiste à larguer des bombes sur l'Irak.

J'aimerais illustrer la réponse disproportionnée du gouvernement dans le dossier. Ses membres prétendent qu'il y a une menace mondiale qui présente un danger direct et immédiat pour le Canada. Puis ils font des liens avec la Deuxième Guerre mondiale, comme on vient de le faire il y a quelques minutes, comme s'il y avait des équivalences à établir avec la situation actuelle en Irak. Et ensuite, on nous dit que l'intervention militaire canadienne mettra en jeu six avions. Ce n'est pas cohérent.

Si l'EIIL représentait clairement un danger immédiat pour le Canada de l'ordre de celui que représentaient les Nazis lors de la Seconde Guerre mondiale, comme on vient de laisser entendre, on s'attendrait logiquement à ce que le Canada réagisse plus vigoureusement que par le simple envoi de six chasseurs à réaction pour une période de six mois. C'est pourtant ce que le gouvernement laisse entendre.

Le gouvernement laisse également entendre à tort que le Canada ne pourra offrir de l'aide humanitaire que s'il participe en même temps à une opération militaire de bombardement, et que l'un de va pas sans l'autre. C'est faux. Cela fait des générations que le Canada offre fièrement et noblement de l'aide humanitaire dans les zones de conflit à l'étranger sans que les Forces canadiennes effectuent simultanément des missions de bombardement.

L'histoire se répète. On dit souvent que la vérité est la première victime de la guerre. Lorsque le premier ministre prend la parole à la Chambre des communes, au Parlement du Canada, et déclare: « je n'ai nullement l'intention ni le désir de discuter à la Chambre des détails » alors qu'il s'apprête à engager le Canada en guerre, c'est honteux. Les questions le frustrent peut-être. Il trouve peut-être frustrant que le chef de l'opposition pose des questions aussi pointues que: combien de militaires canadiens sont sur le terrain en Irak? Quelle est notre stratégie de retrait? Quel sera le coût probable de la mission en Irak?

Le premier ministre en a peut-être marre de ces questions. Il n'a peut-être « nullement l'intention ni le désir » de répondre à de telles questions, mais les Canadiens méritent des réponses à ces questions avant que nous n'envoyions nos militaires dans une mission dangereuse.

Les États-Unis ont fourni ce genre de renseignement. Ils ont communiqué à la population américaine les coûts de la guerre à ce jour et ils ont fait des projections. Nous ne pouvons même pas savoir où seront basés nos avions, une information que le gouvernement du Royaume-Uni, lui, a pourtant communiqué aux citoyens de ce pays. Au Canada, nous sommes aux prises avec un gouvernement qui n'a ni la volonté ni la capacité de dire la vérité et qui se contente de dire: « Faites-nous confiance ».

Les néo-démocrates n'approuveront pas sans discussion une mission au Moyen-Orient. Au cours de la dernière décennie, nous avons durement appris qu'il est facile de participer à une incursion, mais difficile de s'en retirer. La mission de non-combat de 30 jours qui est en train de se transformer en mission de bombardement de 6 mois risque de se transformer encore.

• (1550)

L'autre contradiction dans le prétendu plan des conservateurs, c'est que, comme le disent tous les experts militaires, on ne peut pas vaincre l'EIIL simplement en larguant des bombes à une altitude de 35 000 pieds; il faut des troupes sur le terrain. Les conservateurs ont toutefois promis de ne pas déployer de troupes sur le terrain; ils soutiennent que c'est le rôle des forces iraqiennes.

Le premier ministre du Canada a déclaré, autre contradiction, que nous ne bombarderons pas la Syrie sans la permission du président Assad — un dictateur et un despote que le Canada a essayé de destituer par la force —, même si c'est dans ce pays que l'EIIL mène un grand nombre de ses opérations. Nous attendrons sa permission pour mener une mission en Syrie. La proposition des conservateurs est truffée de contradictions, lesquelles soulèvent de graves préoccupations quant au rôle du Canada.

Comme nous l'avons vu en Afghanistan et ailleurs, lorsque les conservateurs offrent de l'aide militaire et humanitaire, le ratio est d'environ 10 pour 1. Pour chaque 10 \$ dépensé en aide militaire, nous dépensons environ 1 \$ en aide humanitaire. Les conservateurs sont peut-être satisfaits de ce ratio, maintenant que 1,7 million de réfugiés ont fui l'Irak.

Avant l'été, je me suis rendu en Turquie. J'ai rencontré des représentants de ce pays qui imploraient le Canada d'apporter son soutien, parce que plus de 1 million de réfugiés de la Syrie et de l'Irak se trouvaient dans le Sud de la Turquie à l'époque et ne recevaient aucune aide du gouvernement canadien. Les Turcs craignaient que des gens qui étaient dans les camps de réfugiés — sans abri, sans aide et sans espoir — puissent facilement devenir des soldats de l'EIIL. Pourtant, le Canada ne s'est pas préoccupé de cette situation. Jusqu'à maintenant, la réponse inadéquate et faible de notre pays est loin de correspondre aux beaux discours du Parti conservateur et du premier ministre.

La réalité c'est qu'on met fin au débat actuel. Certains Canadiens se demandent peut-être pourquoi un débat sur six avions qui s'en vont en Irak est important et pourquoi ils devraient se préoccuper de cette décision. Nous sommes préoccupés chaque fois que nos militaires sont envoyés au combat, mais nous savons aussi que, dans ce cas-ci, il s'agit d'un premier pas qui sera sans doute suivi de bien d'autres, parce que la situation évolue constamment.

Les conservateurs ont dit que la position des libéraux est hésitante, et j'en conviens. Toutefois, lorsque nous demandons simplement au gouvernement conservateur et au premier ministre comment ils vont mesurer le degré de succès de leur initiative, nous obtenons trois réponses différentes dans le cas de l'EIIL. Le gouvernement dit que si nous parvenons à contenir ce groupe ce sera une belle réussite pour le Canada. Il dit aussi: non, nous n'allons pas contenir l'EIIL, nous allons l'affaiblir, de façon à ce que ce groupe ne puisse plus mener d'attaques. Enfin, à un moment donné, le gouvernement parlait même d'éliminer ce groupe.

Initiatives ministérielles

Ce sont là trois objectifs très différents dans le cas d'un groupe armé qui commet des actes horribles. Si le succès du Canada passe par l'élimination de l'EIIL, soyons clairs: une campagne de frappes aériennes de six mois avec six aéronefs — soit la contribution du Canada — ne permettra pas d'atteindre ce résultat, et on ne saurait prétendre le contraire.

Il ne fait aucun doute que la crise humanitaire qui sévit en Irak et en Syrie n'est pas la seule raison qui explique la participation du Canada. Si c'était le cas, nous serions aussi intervenus au Congo, au Darfour, et en Syrie bien avant maintenant. Cinq millions de personnes ont été tuées au Congo. Pourtant, avons-nous parlé de missions de bombardement à l'époque? Avons-nous évoqué une participation militaire du Canada? Non. Il est donc clair que c'est une conjugaison d'événements qui a entraîné le gouvernement conservateur dans une guerre en Irak.

Nous savons tous que, lorsque le débat sur la première guerre en Irak, qui a été provoquée par Georges W. Bush, faisait rage au Canada, le premier ministre, alors chef de l'opposition, s'est rendu aux États-Unis et a critiqué et blâmé le Canada pour son refus de se lancer, aux côtés des États-Unis, dans cette mission en Irak, laquelle s'avéra désastreuse. Voilà la position que le premier ministre avait adoptée lorsqu'il était dans l'opposition. Il pensait que le Canada avait tort de ne pas se rendre en Irak, et il croit aujourd'hui avoir le jugement nécessaire pour mener une nouvelle guerre en Irak et déterminer que les circonstances l'imposent.

Il convient de s'interroger sur les véritables enjeux politiques de ce dossier. Mon ami d'en face a laissé entendre que nous avions adopté une position qui aura pour effet de séduire ou, au contraire, de repousser une partie de l'électorat. Les conservateurs ont en fait lancé une campagne de financement sur cette question. Ils ont pris pour prétexte un commentaire ridicule et insensé du chef libéral pour envoyer des courriels afin de récolter des fonds.

Nous remettons en question les tactiques de ce parti. Les conservateurs pourraient-ils, pour un seul instant, profiter du présent débat pour laisser tomber la partisanerie crasse et mesquine, faire ce qui est dans l'intérêt du pays et présenter une motion que les Canadiens pourraient appuyer? Qu'ils invitent les chefs de l'opposition à la table afin que nous puissions nous entendre sur le rôle que le Canada doit jouer dans le monde, plutôt que d'adopter la stratégie consistant à diviser pour régner qui est devenue la marque de commerce du gouvernement.

Nous pouvons faire mieux. Les néo-démocrates s'attendent à mieux du gouvernement. À notre avis, le Canada peut jouer un meilleur rôle dans le monde, et nous continuerons à l'exiger jusqu'à ce que nous formions le gouvernement en 2015.

• (1555)

M. Paul Calandra (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, compte tenu de l'excellente qualité des interventions que nous avons entendues au cours des derniers jours, l'allocation du député était plutôt navrante et déplorable.

J'ai assisté au débat et j'ai entendu de nombreux députés constater, tout comme moi, une divergence d'opinions. En ce qui concerne la mission, le NPD a clairement dit dès le début qu'il n'allait pas appuyer la motion dont nous sommes saisis. Un certain nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre y ont fait allusion.

Par ailleurs, le ministre du Développement international a aussi dit qu'il fallait que le Canada continue de fournir de l'aide humanitaire. Nous avons aussi rappelé que le Canada figure parmi les pays qui en fournissent le plus. Nous le faisons d'ailleurs depuis des mois.

Le député d'Elmwood—Transcona a parlé de quelques initiatives importantes que le Canada a déjà prises en collaboration avec d'autres alliés.

Ma question concerne surtout l'avenir, car nous savons que le NPD n'appuiera pas la motion dont nous sommes saisis. Dans quelles conditions le NPD appuierait-il la participation du Canada à une mission de combat dans un contexte de conflits mondiaux? Dans quelles conditions serait-il favorable à ce que les Forces armées canadiennes partent à l'étranger pour protéger les gens et les pays qui ont besoin de notre aide?

• (1600)

M. Nathan Cullen: Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de répondre à la critique que mon collègue a formulée à mon égard en ce qui concerne la qualité des délibérations à la Chambre des communes et de mes interventions. C'est un peu fort de la part de quelqu'un qui a déclaré que son travail consistait à ne pas donner de réponses satisfaisantes aux questions posées et qui a dû présenter des excuses...

M. Brad Butt: On vous a posé une question. Répondez-y.

M. Nathan Cullen: Et voilà qu'un autre conservateur veut intervenir, monsieur le Président, à propos de la qualité des échanges au Parlement.

Je dois aborder ce point en premier, parce que le député l'a évoqué dans sa question. C'est un peu fort d'entendre le secrétaire parlementaire suggérer qu'il est maintenant, en quelque sorte, le juge et l'arbitre de ce qui constitue des échanges et des débats de qualité à la Chambre.

Quant à sa question proprement dite, contrairement au gouvernement, les néo-démocrates ont proposé des idées et des principes réels chaque fois que le Canada a sollicité une intervention internationale — par exemple, les résolutions des Nations Unies. Le gouvernement conservateur a dit que la résolution de l'ONU concernant l'Irak autorise et encourage cette mission de bombardement, ce qui est tout à fait faux. J'ai le texte de la résolution de l'ONU sous les yeux, et on y dit que les pays signataires et les pays en faveur de la résolution doivent prendre plusieurs mesures...

M. Paul Calandra: Donc, la réponse, c'est jamais.

M. Nathan Cullen: Le député a posé la question, monsieur le Président, et maintenant, il ne veut pas entendre la réponse à sa question. Une résolution de l'ONU a un certain poids. L'ONU n'a pas pris une telle résolution. L'ONU a dit que le Canada pourrait prendre un certain nombre de mesures — empêcher l'EIIL de recruter des combattants et de recevoir du financement —, mais nous n'avons rien entendu à ce sujet de la part du gouvernement. Nous entendons parler des CF-18. Pour celui qui n'a rien d'autre qu'un marteau dans sa boîte à outils, tous les problèmes ressemblent à des clous.

M. Adam Vaughan (Trinity—Spadina, Lib.): Monsieur le Président, je vais répéter une question que j'ai posée à un autre député qui a pris la parole à la Chambre aujourd'hui.

Tout comme le député, nous redoutons des bombardements. Nous avons vu clairement que, dans cette partie du monde, imposer une solution à coups de bombes ne permet pas de résoudre les problèmes.

Nous appuyons l'appel à une intervention beaucoup plus musclée pour venir en aide aux réfugiés, tant dans la zone de conflit que dans les pays voisins, notamment en les accueillant au Canada.

Initiatives ministérielles

L'amendement proposé par le NPD soulève la question du transport des armes. J'ai posé la question tout à l'heure et j'attends toujours une réponse. Qui seraient les destinataires de ces armes? À quoi serviraient-elles? Quelles mesures de reddition de comptes seraient en place pour éviter que ces armes tombent entre les mains d'un autre groupe susceptible de causer encore plus d'ennuis dans cette région du monde? En quoi l'envoi de plus d'armes vers cette partie du monde permettrait-il de résoudre ce problème? Si le NPD s'oppose à l'intervention militaire, peut-il expliquer comment ces armes seraient-elles utilisées de façon non militaire?

M. Nathan Cullen: Monsieur le Président, la réponse directe qui figure dans la motion que nous proposons et sur laquelle nous nous prononcerons ce soir, la solution de rechange à la motion ministérielle, émane tout droit des groupes que les députés ont rencontrés en Irak. Dans bien des cas, le problème réside dans l'incapacité d'accéder aux armes pour défendre la population.

Le député formule une bonne suggestion. Il faut cerner les groupes névralgiques en collaboration avec nos alliés de l'ONU, car quiconque affirme au Parlement être un expert de l'histoire, de la sociologie et des multiples complexités propres à la région, surtout en situation de guerre, ne dit pas la vérité.

C'est extrêmement complexe. Le Canada doit avoir la force et l'humilité de demander conseil aux gens dont, dans la région, nous cherchons à nous faire de véritables alliés. Ce n'est pas une mince affaire.

Cependant, il est faux d'affirmer, comme l'ont fait les conservateurs, que nous pouvons, pour une raison ou pour une autre, rester les bras croisés. Comme si participer à l'aide humanitaire, c'était rester les bras croisés. Comme si chercher à traduire en justice les auteurs d'actes criminels, c'était rester les bras croisés. Comme si donner des moyens aux personnes qui défendent leurs concitoyens, c'était rester les bras croisés. La motion du NPD prévoit donc cette possibilité.

•(1605)

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureux de partager mon temps de parole avec le député de Skeena—Bulkley Valley.

Comme l'a déclaré le chef de l'opposition à la Chambre des communes:

La décision la plus importante que nous puissions prendre à la Chambre, la responsabilité la plus sacrée que puisse avoir un premier ministre, est d'envoyer de jeunes Canadiens se battre et risquer leur vie à l'étranger.

À titre d'ancien membre des Forces armées canadiennes, j'estime qu'envoyer des troupes au combat doit strictement être une mesure de dernier ressort, le recours ultime lorsque tout le reste a échoué.

Parce qu'un ancien gouvernement libéral avait décidé d'envoyer des troupes au combat, en 2005, les Canadiens ont dû payer un lourd tribut en Afghanistan. Il a beaucoup été question des raisons qui avaient justifié cette décision. Certains affirment qu'elle visait à apaiser les États-Uniens parce que nous ne les avions pas appuyés en Irak, d'autres, à mettre de l'équipement à l'essai et à confirmer l'état de préparation des troupes. La liste est longue.

L'actuel gouvernement conservateur a prolongé la mission. Selon un article paru le 3 octobre dernier dans le *Vancouver Sun*, l'insurrection islamiste en Afghanistan n'a pas été écrasée. La paix ne règne pas. De plus, nos anciens combattants n'ont malheureusement pas obtenu l'aide dont ils ont besoin, sans compter que 160 soldats ont perdu la vie.

Par suite de la campagne de bombardements en Libye par les forces occidentales, on y trouve maintenant diverses factions rivales. Un grand nombre de nos alliés qui ont contribué au renversement de Kadhafi en 2011 combattent maintenant pour l'État islamique et l'Afrique du Nord est déstabilisée.

Le terrorisme déchaîné aujourd'hui en Irak est le résultat direct de la mission malavisée de 2003. Dans un article publié le 2 septembre 2014 et intitulé « How America Made ISIS », ou « Comment l'Amérique a créé l'EIIS », Tom Engelhardt écrit:

En cours de route, les États-Unis ont effectivement démantelé et détruit le pouvoir étatique dans chacun des trois pays où ils sont intervenus tout en assurant la déstabilisation des pays voisins et, finalement, de la région entière.

Engelhardt explique ensuite comment les morts, qui se sont chiffrés par centaines de milliers, et le déracinement de millions de personnes se sont révélés des outils de recrutement par excellence pour les jihadistes.

En d'autres termes, les États-Unis ont détruit l'État irakien et appuyé les chiïtes qui ont supprimé les sunnites pour créer une situation favorable à l'EIIS. Comme l'a dit notre chef:

C'est pratiquement toujours le même groupe de rebelles que les États-Unis combattent depuis plus de 10 ans.

Par conséquent, la question que nous devons nous poser est: Est-ce que le Canada se retrouvera coincé dans une longue guerre qu'il a sagement évitée en 2003?

Nous entreprenons une mission de bombardement. Pouvons-nous être certains que le nombre de civils tués n'augmentera pas?

Jusqu'à maintenant, les États-Unis n'ont pas fourni d'information sur les pertes de vie chez les civils ou les combattants et nient les signalements de civils morts ou blessés par ceux qui sont sur place.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme, des civils tombent sous les bombardements et Human Rights Watch estime que, le 23 septembre seulement, 24 civils ont été tués par des frappes aériennes.

Peter Certo, rédacteur en chef de *Foreign Policy in Focus* déclare, dans un article intitulé « Here's Everything Wrong with the White House's War on the Islamic State », ou « Ce qui cloche avec la guerre de la Maison-Blanche contre l'État islamique »:

Les planificateurs de guerre prédisent que le dernier conflit pourrait durer trois ans ou plus...

[...] les agences du renseignement américaines ont confirmé que, pour l'instant, l'État islamique ne pose pas de menace intérieure aux États-Unis.

Il ajoute:

Ce plan ne fonctionnera pas...

[...] on ne peut pas éliminer l'extrémisme à coups de bombardements.

Au Yémen et au Pakistan, Al-Qaïda n'a pas été détruit et les attaques de drones ont entraîné le recrutement d'un plus grand nombre de terroristes.

Beaucoup ont dit que les bombardements à eux seuls ne permettront pas de gagner la guerre. Par conséquent, certains généraux américains réclament l'envoi de forces terrestres. Est-ce à dire que le Canada sera entraîné dans un autre conflit comme celui en Afghanistan?

À ce que je sache, il n'existe pas de plan pour la suite des choses après la campagne de bombardement. L'armée irakienne, les milices chiïtes ou les Kurdes répondront-ils à l'appel visant à consolider le contrôle sur le terrain? En Syrie, avec quelles forces rebelles l'Occident devrait-il collaborer? Les armes livrées aux forces rebelles modérées finiront-elles entre les mains de l'EIIS? Assad triomphera-t-il en Syrie, grâce à la puissance aérienne américaine?

Initiatives ministérielles

On nous entraîne dans un conflit extrêmement complexe. Plus nous larguons de bombes, plus notre liste d'ennemis s'allonge. Nous ne sommes même pas sûrs de l'identité de nos amis. Le Qatar et l'Arabie saoudite ont donné de l'argent à l'EIIL; pourtant, ces pays sont censés être nos alliés.

• (1610)

Nous sommes révoltés à juste titre par les atrocités commises par l'EIIL. Toutefois, comme l'a souligné Neil Macdonald, de la CBC, le 29 septembre, la guerre au Congo a fait 5 millions de morts, mais l'Occident a à peine réagi aux atrocités perpétrées par le gouvernement et les forces rebelles.

La situation se complique encore plus. Nous réagissons aux décapitations commises par l'EIIL, mais gardons le silence alors que notre allié, l'Arabie saoudite, a, jusqu'ici cette année, décapité 46 personnes, dont certaines pour sorcellerie. Peut-on imaginer cela?

Bernard Trainor, un lieutenant-général à la retraite du Corps des Marines des États-Unis, a déclaré ce qui suit dans un article publié dans le *Washington Post*. Cet article a aussi été reproduit dans le *National Post* du 26 septembre:

L'État islamique représente un problème à gérer, et non une guerre à gagner [...]

Le rôle des États-Unis devrait se limiter à aider les forces kurdes et le nouveau gouvernement de Bagdad à mieux s'organiser pour maintenir la pression, avec des frappes aériennes dépendant des progrès réalisés sur le terrain [...]

L'idée d'éradiquer l'État islamique [...] est insensée [...]

La situation en Mésopotamie est une violente épreuve de force dominée par la méfiance et la défense d'intérêts particuliers. Les Saoudiens méprisent les Iraniens, mais sont prêts à conclure des accords avec eux si c'est dans leur intérêt. L'Irak jouera toutes les cartes qu'il faut pour atteindre son objectif d'hégémonie régionale, alors que la Turquie se montre évasive à propos de sa propre quête de suprématie. Les États du Golfe tiennent un double langage. Le dictateur syrien Bachar Assad utilise l'État islamique pour nuire aux autres rebelles. L'Irak joue le jeu démocratique tant qu'il lui est permis de soumettre les sunnites. Les chiïtes et les sunnites s'affrontent tout en étant déchirés par des guerres intestines. La duplicité est pratiquement sans limites. À nos yeux, c'est insensé, mais pas pour les principaux acteurs.

Après plus de dix ans de frustration et d'humiliation, les États-Unis devraient savoir que le Moyen-Orient n'est pas la place pour jouer au pacificateur à gros bras.

Je crois qu'il serait prudent et dans l'intérêt de tous de laisser les États-Unis essayer de résoudre cette crise, comme le général Trainor le dit. Après tout, ce sont eux qui, au départ, ont créé la situation actuelle.

Nous ferions beaucoup mieux de consacrer énergies et efforts à l'aide humanitaire. Comme nous l'avons vu dans ce débat, mon parti a fait certaines propositions très concrètes et réalisables sur la façon d'y arriver. Autrement dit, au lieu de dépenser environ 40 000 \$ par heure de vol et par avion pour faire des bombardements, ne serait-il pas plus logique d'ajouter cet argent aux 43 millions de dollars déjà prévus, à juste titre d'ailleurs, par le gouvernement? Des milliers sinon des millions de personnes pourraient recevoir l'aide dont elles ont désespérément besoin. Depuis le 14 janvier, environ 1,8 million de personnes ont été déplacées, et les conditions empirent chaque jour.

Selon Peter Certo, les États-Unis ont, eux aussi, d'autres options. Il pense que les États-Unis pourraient geler les comptes bancaires des gens qui financent l'État islamique, négocier des partenariats avec les villages où passent les oléoducs pour priver l'État islamique des recettes issues de la vente du pétrole, collaborer avec l'Europe et la Turquie pour endiguer le flot de combattants issus des pays occidentaux et augmenter considérablement le financement de l'aide humanitaire onusienne fournie en Jordanie, au Liban et en Turquie, pays qui ont absorbé des millions de réfugiés.

Les États-Unis doivent admettre que l'État islamique a pu prospérer à cause de l'effondrement politique des deux côtés de la

frontière entre l'Irak et la Syrie. Il y a tout lieu de croire, alors, qu'il est prioritaire de bâtir un gouvernement fort et stable en Irak. Nous pourrions être utiles dans cette optique.

Certo ajoute que sur le plan diplomatique, les États-Unis pourraient collaborer avec la Syrie pour réunir les groupes rebelles, le régime, la Turquie, l'Iran, la Russie et les États du Golfe en vue de reprendre les négociations visant à trouver une solution politique à la guerre. Ils pourraient aussi lier leurs négociations sur les armes nucléaires avec l'Iran à la crise politique en Irak. Par exemple, ils pourraient permettre à l'Iran d'enrichir de l'uranium pour la production pacifique d'énergie nucléaire en échange de son aide pour contenir les milices soutenues par l'Iran en Irak.

Il faut que tous comprennent qu'il y a de nombreuses options à explorer. Plutôt que de se lancer aveuglément en guerre, le Canada pourrait montrer l'exemple en proposant des solutions créatives à ce conflit tragique. Il n'existe pas de solution facile, mais nous devons tenter de régler le problème. Nous le devons à nos militaires et aux millions de victimes innocentes qui sont déjà touchées par cette tragédie.

• (1615)

M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt mon collègue d'en face. Il a cité quelques personnes dans son discours, mais j'aimerais vous parler de ce qu'a dit une personne qu'il connaît sans doute. L'ancien premier ministre Gary Doer a déclaré récemment qu'il était fier de la recommandation faite par le premier ministre et qu'il respecte la façon dont le Parlement y donnera suite. Il a ajouté que le gouvernement, selon lui, prend la bonne décision.

Il y a maintenant d'anciens libéraux et d'anciens néo-démocrates qui sont clairement en faveur de ce que propose le gouvernement.

Mais surtout, mon personnel a reçu cette semaine un appel d'un homme et d'une femme qui sont nés durant la crise aux Pays-Bas. Ils ont affirmé que les Pays-Bas n'auraient pu se libérer du joug des nazis sans l'aide de bien des gens. Ils seront éternellement reconnaissants au gouvernement canadien, à l'armée canadienne et aux soldats alliés de les avoir libérés. Ils estiment qu'on ne peut affronter l'EIIL avec de l'aide humanitaire, mais avec une force; que les gens ne peuvent se libérer de la brutalité de l'EIIL. Ils voulaient me faire savoir qu'ils appuient le gouvernement et que leurs pensées et leurs prières nous accompagnent.

J'aimerais que le député réponde à la question posée tout à l'heure par mon collègue au sujet de ce que seraient les Pays-Bas aujourd'hui si les soldats canadiens ne leur avaient pas offert un soutien terrestre et aérien lorsqu'ils en ont eu besoin.

Nous devons faire la même chose aujourd'hui pour ceux qui sont aux prises avec ce régime brutal.

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, il semble que nous faisons des choix. Nous n'avons rien fait pour le Congo, où cinq millions de personnes ont été massacrées dans des conditions tout aussi atroces, sinon pires, que celles qui ont cours aujourd'hui. Nous ne sommes pas allés dans d'autres régions où nous aurions pu apporter notre aide.

Si nous prenons l'exemple de la Hollande, on peut présumer que le conflit nécessite des troupes au sol. Ma réponse au député prendrait la forme d'une question. Souscrirait-il à l'idée que les frappes aériennes ne sont pas suffisantes et que, tôt ou tard, des troupes canadiennes interviendraient au sol, comme cela a été le cas en Afghanistan? Telle est ma réponse à sa question.

Initiatives ministérielles

M. Adam Vaughan (Trinity—Spadina, Lib.): Monsieur le Président, je vais formuler les mêmes observations avant de poser ma question. Nous nourrissons les mêmes préoccupations que celles du parti du député au sujet de l'efficacité des frappes aériennes et des dommages qu'elles font. Nous nous opposons donc à l'utilisation de frappes aériennes pour résoudre les graves problèmes avec lesquels cette partie du monde est aux prises.

Je pose de nouveau la question par l'entremise du Président. L'amendement à la motion proposé par le NPD montre que ce parti désire fournir des armes aux combattants sur le terrain. Le député de ce parti qui a pris la parole précédemment a déclaré que les néo-démocrates vont armer les gens qu'ils ont rencontrés en Turquie au cours de l'été.

Rien n'indique encore exactement quelles forces le NPD veut armer, quelles armes le parti veut envoyer, l'utilisation qui sera faite de ces armes ni quel mécanisme de reddition de comptes permettra de nous assurer que nous ne déchargerons pas simplement encore plus d'armes dans une région en crise, où elles pourraient tomber entre les mauvaises mains.

Quels groupes le NPD veut-il armer dans cette partie du monde?

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, voilà une bonne question. Nous sommes en train de débattre d'une motion voulant soit que nous commençons à mener des frappes aériennes, soit que nous changions cette partie du plan et disions que nous allons livrer des armes à ceux qui en ont besoin.

Si la motion du gouvernement est adoptée aujourd'hui, elle sera intégrée à un règlement. Le gouvernement décidera exactement de la façon dont les choses seront menées. Si notre amendement est adopté aujourd'hui, il reviendra au gouvernement de choisir le groupe à aider et de veiller à ce que les armes ne tombent pas entre les mains de ceux qui pourraient les utiliser contre nous.

Les détails sont réglés une fois les décisions prises ici, au Parlement. Voilà comment j'interprète notre amendement, par opposition à la motion actuelle du gouvernement.

[Français]

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Transports, PCC): Monsieur le Président, je peux affirmer avec certitude que tout le monde ici présent rejette l'idéologie extrémiste de l'EIIL. Nous reconnaissons également toute la menace que représente l'EIIL, non seulement pour l'Irak ou la Syrie, mais aussi pour la région et le monde entier, y compris le Canada.

• (1620)

[Traduction]

Je ne vais pas tenter de démontrer que l'EIIL est une organisation maléfique et brutale, ni de convaincre les députés de la nécessité de la vaincre. La question que tout le monde a en tête aujourd'hui est la suivante: comment pouvons-nous vaincre l'EIIL, et quel devrait être le rôle de notre pays dans cette mission?

Ce sont de très importantes questions, et Ottawa n'est pas la seule capitale où ces questions sont discutées.

Monsieur le Président, avant d'aller plus loin, je dois préciser que je vais partager mon temps de parole avec le député d'Etobicoke-Centre.

Les parlementaires français et britanniques, entre autres, ont débattu de ces questions importantes, qui ont également été abordées au Moyen-Orient et dans des capitales régionales avec un même sentiment d'urgence. Le 11 septembre, 10 pays de la région se sont réunis à Djedda et se sont joints à la coalition internationale contre

l'EIIL. Quelques semaines plus tard, cinq d'entre eux, soit l'Arabie Saoudite, la Jordanie, les Émirats arabes unis, le Qatar et Bahreïn, se sont joints à la campagne aérienne menée contre l'EIIL en Syrie.

Le 2 octobre, le Parlement turc a autorisé le gouvernement à mener des opérations militaires en Syrie et en Irak pour lutter contre l'EIIL et a également approuvé l'utilisation de bases militaires turques par des troupes étrangères dans le même but.

[Français]

L'EIIL ne cache pas ses visées expansionnistes. Pour les voisins de l'Irak et les amis du Canada dans la région, l'EIIL ne représente pas une menace éloignée, il représente une menace immédiate et très directe.

[Traduction]

C'est à leur frontière, voire même à l'intérieur de leurs frontières, car nous savons que les problèmes liés au financement du terrorisme et aux combattants étrangers qui touchent aussi les pays occidentaux sont particulièrement criants dans les pays de la région. L'EIIL recrute activement des combattants dans plusieurs pays de la région, y compris au Maghreb, où il a mis en place des cellules clandestines. Et la décapitation d'un otage français innocent par un groupe algérien fidèle à l'EIIL, en représailles aux frappes aériennes françaises en Irak, nous a récemment rappelé la portée de l'EIIL. Quelque 2 500 Tunisiens combattent dans les rangs de l'EIIL.

Les pays de la région sont également touchés par la crise humanitaire. La Jordanie accueille des centaines de milliers de réfugiés qui ont fui l'EIIL et l'Arabie Saoudite a fourni un demi-milliard de dollars américains en aide humanitaire pour aider les Irakiens déplacés. D'autres pays, notamment le Koweït, fournissent également une assistance.

La participation active de puissances régionales dans la coalition internationale contre l'EIIL marque une étape importante, et la participation de ces pays aux frappes aériennes contribue à affaiblir l'EIIL. Cela a également détruit le mythe que l'EIIL tente désespérément de garder vivant. Selon ce mythe, les adversaires de l'EIIL sont des ennemis de l'islam.

Cette affirmation est fautive. Plusieurs chefs religieux musulmans s'insurgent contre l'EIIL. La guerre de l'EIIL n'est pas entre musulmans et non musulmans, ni entre sunnites et chiites. L'EIIL est un groupe terroriste mégalomane qui recrute partout à travers le monde. Il compte parmi ses adversaires un nombre croissant de pays et de peuples, dont les pays musulmans à majorité sunnite qui rejettent l'idéologie violente et extrémiste de l'EIIL.

Les actes de violence extrême de l'EIIL ont fait en sorte que l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Jordanie, la Turquie, l'Égypte et Israël, entre autres, font désormais front commun. Tout comme le Canada, ces États considèrent le terrorisme comme la plus grande menace pour la région. Cela comprend des groupes sunnites extrémistes comme l'EIIL, de même que le terrorisme d'État du régime iranien et de ses agents et alliés, comme le Hezbollah.

L'EIIL n'est pas la seule source de danger dans la région. En fait, certains États de la région posent un problème de sécurité majeur. Je fais allusion à l'Irak et à la Syrie, bien sûr.

Initiatives ministérielles

Ces deux pays sont des États qui parrainent le terrorisme et ils s'opposent maintenant à l'EIIL. Compte tenu que ces États ont maintenant un ennemi commun avec les membres de la coalition, ils peuvent prétendre être du bon côté de l'histoire, mais il ne faut pas se laisser duper par ces dictateurs. Ces régimes ne sont pas des alliés qui recherchent la paix et la stabilité. Ils ont contribué à créer les conditions qui ont donné naissance à l'EIIL. Leur seul but est de remplacer une forme de violence par une autre tout aussi cruelle, et de continuer à déstabiliser la région.

Le régime Assad en Syrie a violé le droit international à maintes occasions et il a perdu toute légitimité au sein de la communauté internationale. Comme le confirment un grand nombre de sources, ce régime a souvent eu recours à des armes chimiques contre son propre peuple. Il s'est fréquemment servi d'armes qui frappent sans discrimination, tant chimiques que conventionnelles, pour tuer des combattants et des civils. Le régime Assad a ciblé des installations médicales et il a interdit aux services humanitaires qui sauvent des vies d'avoir accès à des civils dans les régions contrôlées par ses opposants.

L'ampleur et la dépravation qui caractérisent les cas de viols, de violence sexuelle, de torture et de meurtre dans des établissements de détention du régime sont absolument révoltantes. Les atrocités commises par le régime ont donné naissance à des groupes islamistes violents tels que l'EIIL et Jabhat al-Nusra. Si les forces de sécurité irakiennes, appuyées par une coalition internationale, parviennent à stopper ou à renverser les gains de l'EIIL en Irak, ce groupe continuera probablement à menacer l'Irak et d'autres États de la région à partir de ses bases en Syrie.

C'est pour cette raison que le Canada se réjouit de l'intensification des efforts des États-Unis, maintenant avec l'appui des États du Golfe, pour détruire et affaiblir les capacités de l'EIIL dans la région. Nous nous réjouissons également des efforts faits afin que le régime Assad ne profite pas indûment de la situation.

Pour ce qui est de l'Iran, malgré l'opération de charme lancée au cours de la dernière année, la triste réalité c'est que l'ingérence iranienne en Irak perdure. L'Iran continue d'imposer ses politiques en Irak par le truchement des Gardiens de la Révolution islamique iranienne, au quartier général de la force Al-Qods. Les députés se souviendront que ce groupe, désigné comme une entité terroriste, est responsable de certaines des pires attaques terroristes des dernières décennies. Ce groupe peut uniquement compromettre les efforts pour apporter la paix et la stabilité en Irak et dans la région. Il arme les milices chiites en Irak, minant ainsi les tentatives faites par le nouveau gouvernement pour gagner la confiance de la population sunnite et mettre en place un gouvernement pleinement inclusif à Bagdad. Cette situation n'a rien d'une coïncidence.

Un gouvernement vraiment inclusif qui serait représentatif des diverses collectivités de l'Irak ne servirait pas les intérêts de l'Iran. Alors que le gouvernement irakien tente de rassembler ses citoyens, indépendamment de leurs origines régionales ou ethniques, l'Iran fait la promotion de la discorde et de la violence chez les Irakiens. L'Iran alimente le feu qui pourrait entraîner un conflit à long terme, susceptible d'attiser les tensions sectaires dans toute la région. La Syrie et l'Iran ne peuvent pas faire partie de la solution, puisqu'ils sont en grande partie responsables du problème.

Il y a quatre ans, l'EIIL était considéré comme éliminé en Irak, et la seule manière de vaincre l'EIIL une fois pour toutes est d'aborder les différends confessionnels et ethniques en Irak. Leur aplanissement est une chose qu'uniquement le gouvernement irakien et son peuple peuvent réussir. Le Canada appuiera leurs efforts au moyen

de mesures et de programmes concrets, parce que nous savons qu'un État irakien stable, sécuritaire et prospère est essentiel à la stabilité de la région.

• (1625)

[Français]

Le Canada apporte à l'Irak une contribution importante en aide humanitaire et en matière de sécurité.

[Traduction]

Nous soutenons l'appui aérien et les conseils militaires aux forces de sécurité irakiennes. Nous avons adopté la Loi sur la lutte contre le terrorisme et la Loi renforçant la citoyenneté canadienne. On demande maintenant au Canada de faire une autre contribution.

Les autorités irakiennes ont clairement dit qu'elles ne voulaient pas de militaires étrangers au sol, mais elles ont besoin d'un appui aérien. Les États-Unis ont demandé au Canada de participer aux frappes aériennes aux côtés d'autres pays. L'EIIL recrute ses combattants partout dans le monde, y compris au Canada et diffuse des vidéos en ligne dans lesquelles il menace de détruire le Canada. L'EIIL se bâtit un réseau de cellules dans la région. En toute conscience, nous ne pouvons pas laisser ce fardeau à d'autres.

Nous devrions faire tout notre possible pour arrêter l'EIIL.

[Français]

M. Dany Morin (Chicoutimi—Le Fjord, NPD): Monsieur le Président, je remercie la ministre conservatrice de son discours. J'ai deux questions à lui poser.

Pour les frappes aériennes prévues dans le plan du gouvernement conservateur, les CF-18 stationnés à Bagotville seront-ils utilisés au cours de la mission de six mois?

Au cours du même exercice, les militaires stationnés à Bagotville participeront-ils aussi à cette mission de six mois?

• (1630)

[Traduction]

L'hon. Lisa Raitt: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question sur les détails de l'initiative.

Ce que je peux lui dire, comme nous l'avons déjà dit à la Chambre et comme le ministre de la Défense nationale et le premier ministre l'ont indiqué, c'est que durant au plus six mois le Canada effectuera avec ses alliés et ses partenaires des frappes aériennes contre l'EIIL au moyen de six CF-18. De plus, nous fournirons un avion de ravitaillement en vol et deux avions de surveillance, ainsi que les équipages et le personnel de soutien nécessaires.

Ce seront les Forces canadiennes qui se chargeront de cette mission pour nous. Nous savons que ses membres seront prêts et disposés à répondre à l'appel de leur pays. Nous les remercions énormément de leur service, et nous les félicitons de leur bravoure.

M. Adam Vaughan (Trinity—Spadina, Lib.): Monsieur le Président, notre parti a convenu de l'importance du renseignement militaire et de l'entraînement sur le terrain des milices locales afin que celles-ci puissent défendre tant les camps de réfugiés que les intérêts nationaux, comme l'a si éloquemment exprimé la députée d'en face.

Notre préoccupation — et la raison pour laquelle nous nous opposons aux frappes aériennes — c'est que nous ne savons pas comment déterminer si les militaires ont atteint leurs objectifs et nous ne savons pas en quoi consiste leur mission exactement.

Initiatives ministérielles

Je comprends que le gouvernement ne soit pas en mesure de préciser les objectifs et la nature exacte de la mission. J'estime toutefois qu'il s'agit d'une question pertinente et que les Canadiens méritent d'obtenir une réponse quant à la façon dont sera mesurée la réussite de la mission. C'est la réussite de la mission qui fera en sorte que les militaires et les avions puissent revenir au Canada et puissent être envoyés ailleurs, s'il y a lieu.

Comment le gouvernement prévoit-il mesurer la réussite de la mission et comment en communiquera-t-il les résultats à la Chambre des communes? Fait plus important encore, quels critères serviront à définir la réussite de façon continue?

L'hon. Lisa Raitt: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je profite également de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue à la Chambre. C'est la première occasion que j'ai de le faire. Nous avons passé beaucoup de temps à Toronto à servir des camps adverses, et nous nous retrouvons ici pour faire la même chose.

Nous tentons souvent d'évaluer nos plans en fonction de balises et de points de référence. Parfois, la réalité est telle que nous devons inclure dans l'équation le caractère sacré de la vie humaine ainsi que la question de la protection des minorités et de l'aide aux personnes qui se trouvent dans des situations désespérées. Selon moi, il n'a jamais été aussi nécessaire pour le gouvernement et pour l'humanité d'unir leurs efforts pour protéger les femmes dans ces régions et dans ces pays qui sont soumises à d'énormes pressions, à des menaces à leur vie et à des menaces à leur capacité de fonctionner en tant qu'êtres humains.

Il est souvent question des droits de la personne dans notre noble assemblée. Nous avons ici un bon exemple de cas où il nous faut défendre les droits de la personne de 50 % de la population. En tant que Canadienne, je suis fière de la décision qu'a prise le gouvernement et j'espère que notre intervention donnera des résultats positifs mesurables. Ce dont je suis certaine, toutefois, c'est que déployer tous les efforts possibles pour protéger les femmes dans ces régions est quelque chose que nous pouvons faire et que nous devons faire, peu importe les points de référence que le parti de l'opposition nous demande d'établir pour mesurer la réussite de la mission.

L'hon. Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, comme nous le savons tous, ce genre de situations comportent leur lot d'incertitudes, si bien qu'il est difficile d'offrir des garanties pour l'avenir, surtout lorsqu'on parle d'une période de plusieurs mois.

Je me demande si la ministre pourrait aider les députés et les Canadiens en énonçant les raisons et l'intérêt du Canada à se joindre à ses partenaires internationaux pour combattre l'EILS et l'EILL.

L'hon. Lisa Raitt: Monsieur le Président, je peux confirmer que nous abordons le problème sur tous les fronts. Nous aidons nos alliés en déployant nos CF-18. Nous offrons aussi de l'aide humanitaire. Nous mettons également à disposition notre expertise. Nous faisons absolument tout en notre pouvoir. Je suis très fière du rôle que nous jouons.

Les Canadiens ont toujours été des chefs de file mondiaux pour ce qui est d'aider ceux dans le besoin. Cette mission ne fait pas exception. Ce n'est pas que nous tenons à participer à cette mission, c'est que nous devons assurer une présence là-bas. C'est primordial. Nous avons le devoir moral d'intervenir, et c'est exactement pourquoi nous ferons notre possible, à notre façon typiquement canadienne.

• (1635)

M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté ce débat avec grand intérêt. Les Canadiens, nos alliés, et

très certainement les députés de ce côté-ci de la Chambre comprennent fort bien le genre de menace que présente l'EILL pour le monde et le Canada. Cette menace est claire pour les hommes d'État d'allégeance libérale tels que Lloyd Axworthy, Ujjal Dosanjh et Bob Rae, qui ont si habilement dirigé le Parti libéral à titre provisoire. Tous ces libéraux très respectés conviennent que notre participation à la mission contre l'EILL est la marche à suivre qui s'impose.

Un autre libéral, M. Duncan Nyberg, un ancien combattant de l'Afghanistan, m'a écrit hier pour me faire part de sa déception à l'égard de son parti. Il a dit ceci: « Je suis fier de votre gouvernement à l'heure actuelle. En tant que partisan libéral, je serai très déçu si le [chef] et les membres du Parti libéral n'appuient pas la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui. N'hésitez pas à communiquer mon opinion à vos collègues. Il s'agit d'une bonne motion, qui est absolument nécessaire. J'ai du mal à appuyer mon parti lorsqu'il agit de la sorte. »

M. Nyberg m'a également dit qu'il avait fait part de sa déception au député néo-démocrate de Scarborough-Sud-Ouest, qui représente sa circonscription. J'exhorte ce député à répondre à M. Nyberg et à expliquer pourquoi son parti n'est pas prêt à tout mettre en oeuvre pour défendre le Canada et les Canadiens. Comment les libéraux expliquent-ils leur hypocrisie et la division claire au sein de leur parti à M. Nyberg, un libéral et un ancien combattant canadien, et à tous les Canadiens? Pourquoi sont-ils prêts à compromettre la sécurité des Canadiens pour laquelle M. Nyberg s'est battu en Afghanistan?

Le chef libéral préfère faire des blagues douteuses au sujet des CF-18, blagues qui, par surcroît, portent atteinte à l'honneur de nos militaires. Aujourd'hui, j'ai discuté avec des amis militaires et l'un d'entre eux, qui sert dans l'Aviation royale canadienne, m'a dit que les pilotes de CF-18 sont très indignés par les commentaires du chef libéral. Ils veulent protéger leur famille et sont prêts à entreprendre cette mission au nom de tous les Canadiens.

Dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, le Parti libéral a dit fait part de son intention d'appuyer la mission de combat des Forces canadiennes en Irak lorsqu'elle aura été approuvée par la Chambre des communes, mais a précisé qu'il votera néanmoins contre la participation du Canada à cette mission vitale. Cette position me laisse perplexe. C'est de la tergiversation à l'échelle nationale. Tous les Canadiens sont déconcertés par la position des libéraux et des néo-démocrates.

Le député de Westmount—Ville-Marie est un militaire, un marin, un homme que je respecte et que j'admire vraiment. Il vient d'une famille qui a une fière tradition militaire et je l'ai entendu en parler aujourd'hui à la Chambre. Je ne comprends tout simplement pas comment il peut défendre le manque de leadership de son parti, son absence de vision et son manque de compréhension à l'égard de ce grave problème. Pour lui, cela doit être totalement illogique et doit certainement aller à l'encontre de tout ce qu'il a appris dans les Forces canadiennes.

Les Canadiens sont largement favorables à cette mission parce qu'ils reconnaissent non seulement la menace qui pèse sur nous tous, mais également qu'il nous revient à juste titre d'être aux côtés de nos alliés et de contribuer à la sécurité mondiale collective.

Hillary Clinton a récemment dit ceci au sujet de l'EILL:

[...] l'action militaire est cruciale [...] En fait, je dirais qu'elle est essentielle pour essayer d'arrêter sa progression et l'empêcher d'étendre son emprise territoriale. En occupant le territoire, l'EILL a accès aux armes et à l'argent.

Mme Clinton l'a dit très simplement et j'espère que les partis de l'opposition partagent son opinion.

Initiatives ministérielles

Le NPD s'évertue à réclamer une mission axée seulement sur l'aide humanitaire. Or, le Canada a déjà apporté une aide humanitaire considérable. Nous nous situons actuellement au septième rang à cet égard. L'Irak fait partie des pays en développement avec lesquels le Canada a établi un partenariat. Nous avons donné de l'argent et des fournitures, et nous continuons de contribuer à la réinstallation des réfugiés de la région.

Il me semble que la position des néo-démocrates dénote clairement qu'ils ne sont pas et ne seront peut-être jamais prêts à assumer la responsabilité colossale de défendre le Canada et les Canadiens.

Nous avons offert un transport aérien stratégique à d'autres partenaires de la coalition afin qu'ils puissent livrer des armes aux forces kurdes. C'est une forme d'aide humanitaire. En stoppant et en tuant des membres de l'EIIL, on les empêche de tuer des personnes innocentes simplement parce qu'elles se trouvent dans la région. Cela les empêche de violer des filles et des femmes, et de les vendre comme esclaves. Cela les empêche de commettre d'innombrables atrocités très bien documentées, y compris des décapitations. Cela les empêchera de venir au Canada.

Je rappelle aux députés que de nombreux pays doivent faire face à la menace que pose le retour des jeunes extrémistes qui se battent à l'étranger aux côtés de l'EIIL. C'est ce que près de 130 jeunes Canadiens ont décidé de faire, et à mon avis, ils ont ainsi renoncé à leur droit de revenir et de conserver leur citoyenneté aux termes de la loi. L'opposition a fait valoir que ce n'est pas facile. Elle a raison. Ce n'est pas facile. Voilà pourquoi nous en débattons au Parlement.

• (1640)

Cependant, le gouvernement a clairement indiqué les raisons évidentes de notre participation à la guerre contre les terroristes de l'EIIL. Nous participons à cette coalition parce que des enfants ont été décapités, et parce que, comme je l'ai dit, des femmes ont été violées et vendues comme esclaves à des dépravés. Ce sont clairement des dépravés, car qui d'autre achèterait des esclaves? Quel sort a-t-on réservé à ces femmes et ces filles jusqu'à présent?

L'EIIL a commis des massacres. Il a décapité des journalistes, des travailleurs humanitaires et d'autres personnes, et il a diffusé ces images dans le monde entier. Il a dit qu'il viendra ici pour fomenter des attaques contre les Canadiens. Il a tenté de commettre un génocide envers certains groupes de la société. Quelles autres raisons les partis de l'opposition veulent-ils? Ils parlent beaucoup de l'histoire récente et le font généralement sans fournir de contexte.

Si c'est l'histoire qui les intéresse, que pensent-ils de la politique d'apaisement? S'attendent-ils à ce que le problème se règle tout seul? L'apaisement n'est pas une option. Nous ne pouvons pas accepter les inévitables conséquences tragiques d'une politique d'apaisement.

La solution au terrorisme n'est pas la négociation. Il est simplement impossible de négocier ou de dialoguer avec des terroristes. C'est illusoire. Ce n'est pas la chose à faire. Le gouvernement n'apaisera pas les terroristes et leur tyrannie. Il défendra toujours la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Nous nous battons toujours pour les droits des gens du monde entier, en particulier ceux des minorités. Nous appuierons nos alliés dans le cadre d'une mission sanctionnée par la communauté internationale.

Le Conseil de sécurité insiste sur le fait que:

[...] le terrorisme ne peut être vaincu qu'à la faveur d'une démarche suivie et globale, fondée sur la participation et la collaboration actives de l'ensemble des États et des organismes internationaux et régionaux, propre à contrer, affaiblir, isoler et neutraliser la menace terroriste.

Le monde unit ses efforts pour lutter contre l'EIIL. Le gouvernement irakien nous a demandé de lui venir en aide, et c'est précisément ce que le Canada fera. Le gouvernement et le premier ministre prendront toujours les mesures qui s'imposent, et le Canada luttera aux côtés de ses alliés pour stopper ce fléau mondial, un fléau qui n'est pas basé sur la religion, parce qu'aucun Dieu ne sanctionnerait ce que cet énorme groupe de tueurs a fait et continue de faire.

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil—Soulanges, NPD): Monsieur le Président, le député évoque l'apaisement, le terrorisme et les terroristes. Je suis troublé par la simplification grossière de ces enjeux et l'ignorance de la complexité de cette région que j'observe dans le cadre du débat à la Chambre.

J'ai vécu en République turque pendant cinq ans, et j'ai fait moi-même l'expérience du terrorisme, un terrorisme pratiqué par le PKK, le parti travailliste kurde, qui plaçait des bombes à des endroits où j'allais à Istanbul, qui a fait exposer des bombes et tuer des gens dans des capitales étrangères, des capitales de l'Europe de l'Ouest. Ces attentats terroristes étaient fréquents, et je les ai vécus personnellement. Je comprends en quoi consiste le terrorisme et l'effet qu'il a sur une population.

Le PKK figure actuellement sur la liste des organisations terroristes de Sécurité publique Canada et, malgré cela, quelle est la réaction du gouvernement? Comment empêche-t-il ce groupe terroriste de participer à sa lutte contre l'EIIL?

Le député ne voit-il pas à quel point il est compliqué de prendre part à cette guerre régionale à laquelle participent de nombreuses organisations répertoriées? Certaines d'entre elles luttent côte à côte avec les troupes alliées, tandis que d'autres combattent contre elles.

• (1645)

M. Ted Opatz: Monsieur le Président, nous comprenons certainement la complexité de ce monde très dangereux dans lequel nous vivons. Je comprends que le député a vécu dans une région du monde où il a observé de près certains de ces dangers.

Toutefois, je tiens à clarifier les choses pour lui. La situation est simple. L'EIIL est une organisation terroriste qui commet des crimes d'une ampleur sans précédent: décapitations, viols, esclavage, génocide, assassinats. Je crois que la situation est plutôt claire et nette, et je pense que c'est l'opinion de la plupart des autres pays.

L'hon. K. Kellie Leitch (ministre du Travail et ministre de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, je pense que beaucoup de Canadiens n'ont jamais vu ce niveau de violence extrême. Il est donc possible que nous ne comprenions pas pleinement la signification de ces actes, qu'il s'agisse de la vente en esclavage de femmes ou des autres crimes odieux, comme les viols et les meurtres, dont les femmes sont victimes.

Cette fin de semaine, j'ai eu la chance d'être de garde ici, à l'Hôpital pour enfants. Même les membres du personnel infirmier me disaient qu'il fallait absolument agir maintenant. Ils croyaient que nous devions envoyer les militaires canadiens là-bas pour veiller au moins à ce que l'aide humanitaire atteigne les personnes qui en ont besoin.

Je sais que mon collègue attache beaucoup d'importance à cette question et que, par le passé, il s'est assuré que les forces armées contribuent aussi aux efforts d'aide humanitaire.

Initiatives ministérielles

Pourrait-il dire à la Chambre ce que le Canada fait pour arrêter ces attaques contre les femmes et les membres de minorités, les personnes les plus vulnérables de notre société? Que feront les militaires canadiens et les autres travailleurs humanitaires pour que ces personnes reçoivent le soutien dont elles ont besoin?

M. Ted Opatz: Monsieur le Président, je sais que la ministre travaille avec acharnement et passion à ce dossier car, en plus d'être ministre de la Condition féminine, elle est très préoccupée par le sort des femmes dans ce conflit.

Les Forces canadiennes sont une organisation polyvalente. Nous avons des navires déployés en mer, nous avons nos avions-cargos et nos chasseurs à réaction, et nous avons nos forces terrestres. Comme tout le monde le sait, des forces terrestres sont déjà en position en Irak à titre de conseillers. Ces militaires fournissent assistance et orientation et réunissent les conditions voulues pour permettre à l'armée irakienne et aux autres sur le terrain de remplir leur rôle, de former leurs soldats et de repousser efficacement la menace de l'EIIL sur le terrain.

Nous allons soutenir ces troupes terrestres irakiennes et les autres par des frappes aériennes à des endroits stratégiques en tant que membre d'une coalition. Il s'agira d'un effort coordonné entre diverses forces aériennes, et c'est ainsi que cela doit se faire. Les objectifs et les résultats ciblés seront dévoilés au fur et à mesure dans les mois qui viennent.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Scarborough—Guildwood.

Comme les députés l'ont déjà entendu, le Parti libéral souhaite que le Canada joue un rôle substantiel dans cette guerre. Toutefois, pour des raisons que j'entends exposer, nous n'approuvons pas un rôle de combat. Par conséquent, nous n'appuyons pas la motion du gouvernement.

Avant d'exposer les raisons de cette position, j'aimerais préciser qu'en ce qui concerne l'Irak en général, je ne crois pas que nous puissions nous fier au jugement du premier ministre.

[Français]

Si je dis cela, c'est que je me rappelle bien que le gouvernement de M. Chrétien, en 2003, a dit non à la participation du Canada à l'invasion de l'Irak avec les Américains. Je m'en souviens bien, parce que j'étais ministre de la Défense à l'époque. Le premier ministre, il y a plus de 10 ans, était tout à fait en faveur d'une guerre contre l'Irak.

[Traduction]

À cette époque, en 2003, le premier ministre était allé jusqu'à écrire une lettre au *Wall Street Journal* pour dénoncer la décision du gouvernement canadien de ne pas participer à l'invasion de l'Irak dirigée par George Bush. Il était farouchement en faveur de la guerre à cette époque. Si on fait un bond en avant de plus de 10 ans, on constate qu'il est de nouveau farouchement en faveur de la guerre.

Il est vrai que les circonstances des deux conflits sont radicalement différentes, mais le fait que le premier ministre était farouchement en faveur de l'invasion militaire de l'Irak en 2003 — l'histoire a maintenant démontré qu'il s'agissait d'une très mauvaise décision et que cette malencontreuse invasion a été à l'origine de nombreux problèmes qui surgissent aujourd'hui — nous permet de conclure que s'il avait tort à l'époque, nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'il ait nécessairement raison cette fois-ci.

C'est pour cela que le Parti libéral ne se fie pas du tout au jugement du premier ministre dans ce dossier, et c'est pour cela que nous sommes parvenus à notre propre conclusion. Notre conclusion,

c'est que la situation est effectivement complètement différente, que l'EIIL est effectivement diabolique — je n'utilise pas ce mot à la légère — et qu'il faut le combattre, et que le Canada devrait effectivement jouer un rôle de premier plan dans cette lutte contre l'EIIL.

Cependant, la guerre comporte plus d'une dimension. La guerre met en cause, d'une part, des avions de combat et, d'autre part, l'aide apportée aux gens qui sont sur le terrain et qui subissent des horreurs en ce moment même. Par conséquent, la nécessité de larguer des bombes n'a d'égale que la nécessité de venir en aide à ces gens, de leur fournir de l'aide humanitaire, un soutien médical, un asile en tant que réfugiés dans notre pays, et peut-être aussi un soutien militaire sans combat en matière de reconnaissance, de transport ou d'activités du genre.

Aucun des deux aspects de cette guerre n'est plus important que l'autre, mais nous estimons que les compétences et l'avantage comparatif du Canada favorisent notre participation à la dimension non combattive de cette guerre. Nous savons qu'un certain nombre de pays ont déjà manifesté leur intention de participer à des frappes aériennes, mais il y a moins de ressources consacrées à l'aspect humanitaire de la guerre. Par conséquent, nous estimons que c'est là où le Canada peut apporter la plus grande valeur ajoutée et la plus grande contribution à une solution dans cette région troublée.

Le gouvernement prétend qu'il peut faire les deux. Or, c'est comme si un millionnaire disait à un pauvre: « Nous pouvons tous les deux jouir de ce qu'offre le monde. » En fait, le millionnaire peut jouir de beaucoup plus de choses que le pauvre. La contribution militaire du gouvernement à la guerre coûtera des centaines de millions de dollars. Nous n'en connaissons pas précisément le coût. Les conservateurs ne nous l'ont pas dit. Quoi qu'il en soit, je sais qu'une mission de bombardement de ce genre coûterait des centaines de millions de dollars. Hier, les conservateurs ont annoncé en grande pompe une intervention humanitaire de quelques millions de dollars.

• (1650)

Nous pouvons faire les deux, mais nous mettons tous nos oeufs, c'est-à-dire nos millions de dollars, du côté de la participation militaire aux combats et très peu, en comparaison, du côté de l'intervention humanitaire. Le Parti libéral souhaite que le Canada consacre d'importantes ressources à l'intervention humanitaire, c'est-à-dire des sommes à peu près équivalentes à ce que coûterait la participation militaire aux combats.

Voici un exemple qui a été donné aujourd'hui à la période des questions. Le bilan du gouvernement dans le dossier des réfugiés est catastrophique. Depuis que les conservateurs sont au pouvoir, le nombre de réfugiés qu'accueille le Canada a chuté de 33 %. Le nombre de réfugiés parrainés par le gouvernement a chuté de 23 %. Ces résultats dépendent directement du gouvernement.

Il faut de l'argent pour accueillir des réfugiés. À notre avis, le gouvernement devrait investir des fonds dans le personnel et les ressources nécessaires pour traiter plus rapidement les demandes d'asile afin que le Canada puisse accueillir beaucoup plus de gens de Syrie, d'Irak et d'autres pays de cette région. Le bilan du gouvernement à cet égard est lamentable.

Dans le cadre de notre plan substantiel de participation du Canada à une mission sans combat, nous proposons notamment de consacrer des ressources considérables à la bonification du ministère de l'Immigration pour pouvoir accueillir un grand nombre de réfugiés.

Initiatives ministérielles

J'ai écouté le ministre pendant la période des questions aujourd'hui, et à mon avis, il n'a pas montré beaucoup d'enthousiasme à l'égard de cette proposition. Même si les conservateurs affirment qu'ils peuvent mener une mission de combat tout en offrant de l'aide humanitaire, leur langage corporel, les sommes d'argent dont il est question et tous les propos qu'ils tiennent montrent fort bien que ce qui leur importe le plus, c'est la mission militaire, et que l'aide humanitaire n'est qu'une considération secondaire.

Nous, les libéraux, pensons que la majorité — si ce n'est la totalité — de nos efforts doivent être consacrés au volet humanitaire, qu'il s'agisse d'offrir de l'aide médicale ou de l'aide humanitaire, d'accueillir des réfugiés, d'offrir des services de transport ou de proposer toute autre forme d'aide essentielle à l'ensemble de cet effort de guerre. Personnellement, je ne crois pas que le rôle du Canada sera diminué ou réduit d'une quelconque façon parce que le Parti libéral veut que l'on concentre nos efforts sur cet aspect de la guerre plutôt que sur les combats.

• (1655)

M. Paul Calandra (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour les Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, si ma mémoire est bonne, le député de Markham—Unionville était le ministre de la Défense nationale lorsque le Canada a déployé un grand nombre de militaires en Afghanistan, sans tenir de débat sur la question ici, au pays. Il a envoyé un grand nombre de militaires canadiens dans une zone de guerre, sans les munir de l'équipement approprié, en leur fournissant de vieux jeeps et des uniformes de la mauvaise couleur. Des chefs militaires ont décrit cette période comme étant la décennie de la noirceur.

Cela dit, je me demande si le député pourrait nous expliquer la différence entre la mission visant à lutter contre l'EIIL en Irak et la mission que le Canada a menée en Afghanistan pour lutter contre les talibans. Pourquoi les libéraux ont-ils décidé d'envoyer nos forces militaires là-bas pour lutter contre les talibans, alors qu'aujourd'hui, ils ne sont pas disposés à ce que nos forces luttent contre l'EIIL? Je me demande si le député pourrait nous expliquer en quoi ces deux choses sont différentes et pourquoi les libéraux font aujourd'hui volte-face. Je ne sais pas trop pourquoi il en est ainsi. Puisque le vote aura lieu dans quelques heures, ils changeront peut-être d'idée d'ici là.

L'hon. John McCallum: Monsieur le Président, au sujet des observations préliminaires du député, je sais qu'il s'est fié aux notes préparées par le Cabinet du premier ministre, mais il a dû retourner 10 ans en arrière pour trouver les notes d'allocution du chef de l'opposition de l'époque. Par conséquent, 90 % de ce qu'il a dit à propos de ce qui s'est passé à ce moment-là est faux.

Nous sommes tout à fait à l'aise aujourd'hui en ce qui concerne notre position sur cette mission. Ce que ces missions ont en commun, c'est que, dans chaque cas, le Canada était déterminé à apporter une contribution importante. Dans ce cas-ci, nous choisissons de mettre l'accent sur une mission sans combat. La dernière fois, quand j'étais ministre de la Défense, il ne s'agissait pas d'une mission de combat, mais d'une mission de maintien de la sécurité de la FIAS à Kaboul. Il n'y a aucune comparaison possible. Dans mon cas, il s'agissait d'une mission de maintien de la sécurité, alors qu'aujourd'hui, nous parlons d'une mission de combat très intense.

M. Mike Sullivan (York-Sud—Weston, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours de mon collègue. J'aimerais qu'il réponde à une question très simple. Lui et ses

collègues du Parti libéral appuieront-ils l'amendement qu'a proposé le NPD à la motion?

L'hon. John McCallum: Je ne connais pas la réponse à cette question, monsieur le Président. Je ne suis pas le porte-parole en cette matière; je vais donc laisser le porte-parole y répondre.

M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a indiqué qu'il est d'accord avec nous pour dire que l'EIIL est diabolique et que le Canada devrait participer à la mission. Il n'a pas mentionné que le Canada était également menacé directement par l'EIIL.

Je prends ombrage de ses commentaires concernant la façon dont le gouvernement a traité les dossiers des réfugiés. Nous avons accueilli plus de 12 000 réfugiés provenant de l'Irak seulement.

En janvier, je me suis rendu à la frontière entre la Jordanie et la Syrie. Le brigadier-général qui était responsable de l'unité et qui accueillait les réfugiés syriens s'est assuré de nous informer que le Canada était le seul pays ayant tenu sa promesse d'aider ces réfugiés. Au pays et à l'étranger, c'est notre bilan.

J'aimerais poser une question au député. Il a vu ce qui est arrivé parce que nous avons tardé à affaiblir les capacités de l'EIIL. À son avis, qu'arrivera-t-il si nous tardons encore? Devrions-nous être tenus responsables de la détérioration de la situation qui risque de survenir parce que nous avons tardé à intervenir?

• (1700)

L'hon. John McCallum: Monsieur le Président, je dirais que, dans son ensemble, la politique du gouvernement sur les réfugiés laisse extrêmement à désirer. Le nombre de réfugiés, le nombre total et le nombre pris en charge par l'État, diminue. Compte tenu de ce bilan pitoyable, le dossier de l'Irak pourrait être une faible lueur dans un tableau plutôt sombre, car, chose certaine, dans le cas des réfugiés syriens, le bilan a été désastreux. La Syrie est, depuis de longs mois, le théâtre de ce qui est probablement la pire crise de réfugiés au monde depuis des décennies.

C'est un dossier où le bilan du gouvernement a été pathétique. Voilà pourquoi je propose, dans le cadre de notre proposition de participation sans combat, un effort majeur pour faire venir des réfugiés de la région. Ce serait une bonne idée, mais les conservateurs ne veulent rien entendre.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, il n'arrive pas souvent dans la vie du parlementaire qu'il ait l'occasion de parler de l'envoi de soldats dans une mission dangereuse. Je suis reconnaissant de pouvoir le faire.

Je déplore qu'un plus grand nombre de mes collègues ne puissent intervenir pour parler de ce choix important. Mais ainsi va la vie, et le gouvernement a décidé de limiter les débats.

Lorsqu'on se précipite pour aller en guerre, on parle souvent de l'opposition entre les bons et les méchants. Le problème, dans ce conflit, c'est qu'on a un peu de mal à distinguer les bons des méchants.

Il me semble que nous devrions nous interroger sur les pays de la région immédiate. Par exemple, l'un des alliés, l'un des bons gars, est l'Arabie saoudite. Or, l'Arabie saoudite est le foyer spirituel du wahhabisme et du salafisme. C'est la pierre de touche, c'est le foyer spirituel de l'État islamique.

Il y a beaucoup de conflits dans la société saoudienne. Certains prétendent que de riches Saoudiens commanditent l'État islamique. Voilà qui place la maison de Saoud, le gouvernement d'Arabie saoudite, dans une situation fort délicate.

Initiatives ministérielles

Je me joins à notre ambassadeur pour la liberté religieuse, qui a demandé à l'Arabie saoudite, au Koweït et à divers autres pays du Moyen-Orient et des environs de s'attaquer à cette forme particulièrement pernicieuse de l'islam.

Des conflits internes comme ceux-là chez nos alliés compromettent l'efficacité de notre présence. Je dirais que nous répondons à un impératif moral. À cet égard, tous les députés sont du même avis. Cela dit, l'histoire récente, et même l'histoire plus ancienne, nous apprend que nos interventions dans cette partie du monde ne se sont pas très bien passées.

L'Arabie saoudite est une société qui ne tolère pas diverses formes d'expression religieuse en dehors d'une version très stricte du sunnisme. On sait que l'on y punit la rébellion contre le salafisme ou le wahhabisme par la décapitation. Par conséquent, la situation est très difficile pour nous — en tant que société occidentale ou en tant que simple pays motivé par les meilleures raisons qui soient — d'intervenir, à cause de ce soutien spirituel aux fondateurs de l'État islamique.

Si nous regardons un peu ailleurs, il y a aussi l'Iran. C'est ce pays qui a le plus profité de la guerre de Bush en Irak. Bagdad est un satellite de Téhéran. On peut soutenir que l'État islamique vient en partie de là, des griefs des sunnites contre les chiites.

Encore tout récemment, au grand dam des États-Unis et d'autres puissances occidentales, la manipulation de Bagdad par Téhéran a, à certains égards, eu pour résultat de créer le problème auquel l'État islamique réagit. En soi, cela rend la situation très complexe.

• (1705)

Il n'y a pas si longtemps, le gouvernement actuel estimait que l'Iran était le grand commanditaire du terrorisme d'État. Il était considéré comme le pays qui constituait la plus importante menace terroriste au monde. Il semble que l'Iran doive maintenant devenir un allié dans la lutte contre la menace qu'est l'État islamique.

Comme les députés le savent, l'Iran a appuyé le Hezbollah, la grande entité terroriste chiite menaçant Israël d'un côté et le Liban de l'autre. Il s'est allié au président Assad dans le conflit syrien, qui a forcé des centaines de milliers de réfugiés à fuir et qui a fait des centaines de milliers de morts.

Encore récemment, les journaux débordaient de comptes rendus sur ce que le président Assad avait fait à son propre peuple, y compris employer des armes chimiques. La situation devient donc pour le moins complexe, car le principal commanditaire du Hezbollah et, par conséquent, le partisan du président Assad, est maintenant notre allié dans le conflit avec l'État islamique.

De l'Iran, passons en Turquie. Ce pays lutte depuis 30 ans contre le Parti des travailleurs du Kurdistan, le PKK, qui appuie les peshmergas. Ceux-ci sont les principaux combattants qui, sur le terrain, résistent à l'État islamique. La Turquie est donc dans une position gênante, dirons-nous, puisqu'elle est aux prises avec ce conflit depuis des années et considère le PKK comme une entité terroriste.

M. Jamie Nicholls: Tout comme le Canada.

L'hon. John McKay: Un collègue dit: « Tout comme le Canada. » Je ne suis pas tout à fait sûr qu'il ait raison. Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons un certain nombre de milices dans la région comme des entités terroristes. Parfois, elles sont dans notre camp, comme dans le cas présent, mais la plupart du temps, du moins jusqu'à tout récemment, elles faisaient partie du camp adverse.

Nous entrons dans un territoire où il est difficile, d'un jour à l'autre, de distinguer les bons des méchants. J'ignore comment le

Parlement turc en est arrivé à décider que le pays, comme partenaire de l'OTAN, devait appuyer la mission contre l'État islamique, mais la Turquie a de nombreux conflits internes, dont beaucoup se manifesteront au Kurdistan, qui est en fait au centre du conflit actuel.

Par conséquent, les peshmergas devront se méfier à la fois de l'État islamique, des forces turques et de la garde nationale iranienne, qui lutte en parallèle contre la menace de l'État islamique. Vu tout cela, il est fort difficile de définir la position morale par excellence.

Voici un exemple. Nous avons apporté notre soutien dans le conflit en Libye et, selon moi, c'est ce qu'il fallait faire. Toutefois, nous allons maintenant bombarder les gens que nous avons appuyés durant le conflit en Libye. Il devient donc quelque peu difficile de discerner les bons des méchants.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous n'avons aucune réussite à notre actif. Il y en a, comme l'ambassadeur religieux, qui sont d'avis qu'il s'agit ultimement d'un affrontement entre l'islam sunnite et l'islam chiite, où je doute que nous puissions contribuer de quelque façon que ce soit.

• (1710)

Je partage l'hésitation des libéraux et je souligne que nous nous lançons dans un conflit sans aucun antécédent de réussite.

L'hon. Gary Goodyear (ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario), PCC): Monsieur le Président, je suis un peu tracassé par la façon dont les libéraux laissent sous-entendre que nous avons un allié parmi certains de ces sinistres individus. Je dis cela avec le plus grand respect pour le député.

Ces gens-là ne sont pas nos alliés, mais il se trouve que nous avons un ennemi commun. Ce seul fait devrait indiquer au député à quel point la menace posée par l'EIIL est sérieuse. Si l'EIIS — qui décapite des innocents au moment où on se parle — n'est pas notre ennemi, comment alors les talibans le sont-ils devenus? Comment le député peut-il justifier l'envoi de troupes canadiennes mal équipées, sur le terrain, pour combattre un ennemi moins mauvais que l'EIIS, si cela est possible? Comment le député peut-il expliquer ces décisions?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, il est intéressant de noter que les talibans ont été créés par la CIA. La CIA a créé ce mouvement en Afghanistan dans le but de chasser les Russes du pays. Ce point de départ a ensuite mené à Al-Qaïda, qui a commis toutes sortes de crimes en Afghanistan, au Pakistan et dans le reste du monde pendant une dizaine d'années.

Quand ce conflit s'est terminé, Al-Qaïda s'est rendu en Syrie. Il y est entré en conflit avec l'EIIS, qui ne considère pas Al-Qaïda comme une organisation islamique terroriste vraiment sérieuse.

Il est ironique de constater que nous avons nous-mêmes déclenché ce mouvement sans imaginer tous les problèmes qu'il créerait par la suite. Nous devrions donc y penser à deux fois avant de prendre part à ce conflit.

Initiatives ministérielles

Je conviens qu'il faut offrir du soutien aux personnes persécutées: kurdes, yézidis, chrétiens, etc. Je suis tout à fait d'accord. Toutefois, le gouvernement ne devrait pas pécher par naïveté et refaire les mêmes erreurs.

• (1715)

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil—Soulanges, NPD): Monsieur le Président, je constate avec plaisir que le député est conscient de la complexité de la région et pense notamment au rôle que joue le Parti des travailleurs du Kurdistan. Il a mentionné la mission en Libye. Nous avons appuyé cette mission une fois qu'elle a été clairement définie et approuvée par l'ONU.

J'aimerais toutefois poser une question au député: étant donné la complexité de la situation et la participation du Parti des travailleurs du Kurdistan, comment se fait-il que le Parti libéral ait approuvé la première mission de 30 jours, puisqu'il savait que certains de ces groupes terroristes pouvaient être mêlés aux conflits?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, j'apprécie la question du député. Tout dépend de l'approche, je crois.

Je conviens qu'il s'agit d'un conflit d'une grande gravité. Je conviens qu'on assiste à une véritable boucherie, que certains pourraient même qualifier de génocide. Quand le premier ministre a invité des députés du parti du député et de mon parti à aller voir la situation sur place, nous avons été en mesure d'approuver une mission de courte durée. Le premier ministre n'a pas fait d'autres démarches semblables depuis.

Alors qu'il reste à peine une heure avant le vote, le premier ministre a-t-il offert de divulguer au chef du parti du député ou au chef de mon parti des renseignements qu'il ne peut pas divulguer publiquement?

M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, quel rôle militaire devrions-nous jouer, selon le député et ancien porte-parole de l'opposition en matière de défense nationale? Comment voit-il le Parti libéral jouer un rôle dans cette mission?

Deuxièmement, il vient tout juste de parler du premier ministre et de son manque de transparence et de fiabilité, que plusieurs d'entre nous ont souligné. Pourrait-il en dire davantage à ce sujet?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, comme les députés le savent, j'ai occupé plusieurs rôles au Parlement au cours des années. Pour être franc, celui de porte-parole du Parti libéral en matière de défense nationale a été l'un de mes préférés. Je suis devenu un grand admirateur de nos militaires. Nous, libéraux, les appuyons sans réserve.

Nous savons ce qu'on leur demandera une fois que le vote aura été tenu. Ce qu'on exigera d'eux est très sérieux.

Nous ne sommes pas d'accord avec le mandat de leur mission. Nous sommes d'avis qu'il faut procéder avec beaucoup de circonspection. Seuls les inconscients se jettent dans la gueule du loup. Dans ce cas-ci, les antécédents, les complications et, comme l'a écrit Jeffrey Simpson dans le *Globe and Mail*, tout ce magma de questions conflictuelles devraient nous inspirer une grande prudence.

L'hon. Tony Clement (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la secrétaire parlementaire du ministre du Développement international.

Je suis heureux de participer à ce très important débat. D'autres députés l'ont qualifié d'historique. Je pense qu'ils ont raison. Nous allons demander à des gens qui servent notre pays de risquer leur vie; nous avons donc l'obligation de tenir un débat très sérieux. Soit dit en passant, la Chambre a consacré plus de temps à cette question

avant qu'une action ne soit engagée que nous n'en avons pris pour discuter de la mission en Afghanistan lors de sa mise en place.

Nous prenons la situation très au sérieux. À ceux qui ont employé des mots comme « naïf » et « peu sérieux », je réponds que notre côté croit que cette affaire est très sérieuse. Nous abordons la situation les yeux ouverts, en sachant pertinemment que c'est une situation compliquée, qui nécessite une grande coordination, mais aussi une grande clarté d'esprit et énormément d'attention. C'est à cet égard sans doute que nous sommes en désaccord avec les députés qui insistent pour voter contre la résolution.

Pour nous, il y a un consensus général dans les couloirs des Nations Unies comme partout dans la société démocratique et parmi les voisins de la région touchée: il faut faire quelque chose. Je voudrais simplement dire ceci aux députés d'en face: si nous n'agissons pas dans une telle situation, quand alors devons-nous le faire? Si nous n'intervenons pas lorsque ces gens usent de tactiques littéralement médiévales, qu'il s'agisse de décapitations, de génocide possible, de viols, de meurtres, si nous restons les bras croisés devant une telle situation, quand les députés de l'opposition croient-ils que le Canada devrait agir? Quand sera-t-il justifié d'intervenir? Si nous ne pouvons pas agir maintenant, la conclusion logique à tirer de l'attitude des députés d'en face, c'est qu'aucune situation ne sera jamais assez grave pour justifier l'action.

Je crois que les Canadiens sont d'un autre avis, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, les Canadiens sont des gens généreux et pleins de compassion. Ils comprennent qu'à l'autre bout du monde, il y a des gens qui sont gravement menacés. En fait, ils sont déjà touchés par la situation. Des meurtres, des viols et des actes possibles de génocide ont déjà eu lieu. Les Canadiens souhaitent prêter leur concours à ces gens. C'est la raison pour laquelle une importante partie de nos dépenses prendra la forme d'une aide humanitaire que nous offrirons là où cela est utile.

Toutefois, les Canadiens s'attendent aussi à ce que la Chambre — et particulièrement les députés du gouvernement, mais aussi une majorité des députés de l'opposition — s'inquiète des menaces qui pèsent sur les Canadiens. Notre population comprend qu'il ne s'agit pas simplement d'un endroit lointain dont ils ne savent rien. Elle comprend que quoi qu'il arrive là-bas, il y aura probablement des répercussions chez nous à un moment donné. Elle comprend qu'il est de notre devoir — non seulement comme gouvernement, mais aussi comme Chambre représentant les aspirations démocratiques du Canada — d'examiner la situation et d'aboutir à une conclusion afin de mieux protéger les Canadiens contre ces forces de « décivilisation » qui veulent créer une forme de califat pouvant faire régner la terreur parmi ses propres sujets et peut-être même dans les territoires voisins et dans le reste du monde.

C'est le moment d'agir. C'est le moment de prendre nos responsabilités au sérieux et de prêter l'oreille non seulement aux avertissements, mais aussi à l'appel de gens puissants tels que nos alliés, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et d'autres, qui agissent concrètement et qui souhaitent que nous fassions partie de leur coalition. Nous comprenons que la situation n'est pas simple, mais l'activité, l'intention, la motivation et, bien sûr, le résultat prévu sont parfaitement clairs.

Initiatives parlementaires

● (1720)

Cela aussi est important. Il s'agit d'une mission soigneusement conçue. Nous n'avons pas agi à la hâte. Nous souhaitons utiliser certaines de nos capacités, et particulièrement des capacités aériennes et de ravitaillement, pour participer à la coalition. En fin de compte, nous contribuerons à une mission définie pendant une période définie afin d'atteindre un but défini.

Quel sera ce but? Nous voulons dégrader les capacités de l'EIIL, dont l'organisation métastatique menace la région. Nous voulons dégrader sa capacité de nous attaquer et de s'en prendre à nos citoyens, à nos alliés et à leurs citoyens et de faire régner l'anarchie et un régime digne du Moyen Âge dans une région du monde dont les habitants craignent à juste titre sa brutalité. Notre but est d'affaiblir la capacité de l'EIIL de s'attaquer aux citoyens, de sa religion ou d'autres religions, qui ne cherchent qu'à vivre en paix.

Voilà ce qu'il en est de la mission. L'affaiblissement recherché a été jugé réalisable, dans la période prévue, par notre chef d'état-major de la Défense et par nos alliés.

Personne ne prétend que l'EIIL disparaîtra à court terme. Nous en sommes conscients, mais nous savons aussi que les mesures envisagées par la Chambre peuvent avoir un impact réel sur sa capacité de brutaliser les citoyens de la région et de s'en prendre à nos citoyens, ici même au Canada.

Ce n'est pas trop en demander à la Chambre.

Oui, la mission comporte des risques. Nous prenons très au sérieux l'évaluation de ces risques. Nous savons que nos vaillants soldats, hommes et femmes, qui se sont portés volontaires pour représenter leur pays et nos forces, ont une tâche très importante à accomplir. Même si nous siégeons de part et d'autre de la Chambre, j'espère que tous les députés se rangeront du même côté à cet égard. Nous espérons que nos soldats exécuteront leur mission avec succès. Nous leur souhaitons bonne chance. Nous espérons qu'ils termineront leur mission aussi rapidement et aussi efficacement que possible, avec le moins de dégâts possible. C'est ce que nous espérons.

Un fardeau énorme repose sur la Chambre. Les députés débattent d'une mission des Forces canadiennes qui se déroulera à des lieux d'ici. Nous avons le devoir de prendre la bonne décision, une décision mûrie, pour les gens que nous représentons, nos concitoyens et les générations futures. Voilà la raison pour laquelle je voterai en faveur de cette motion.

● (1725)

[Français]

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor semble dire que le seul moyen d'agir est de bombarder.

Comment peut-il être sûr que des bombardements ne feront pas en sorte que le groupe État islamique réussira à recruter davantage de membres? Comment peut-il être sûr que cela n'entraînera pas davantage de représailles envers les gens ou plus de viols?

Quand on aide les gens concrètement dans les camps de réfugiés sous forme d'aide humanitaire, on se protège en réduisant la possibilité que ces gens aillent combattre aux côtés du groupe État islamique. Alors, comment peut-il être sûr que les bombardements cesseront véritablement? Il dit lui-même qu'on ne réussira pas à éliminer la menace du groupe État islamique uniquement avec des bombardements.

Comment peut-il donc être sûr que les atrocités diminueront avec ces bombardements?

L'hon. Tony Clement: Monsieur le Président, c'est une question très importante. Je peux dire que la situation existe maintenant. Aujourd'hui, dans cette région, ces gens veulent que des personnes de notre pays, des États-Unis et de la Grande-Bretagne, se joignent à leur lutte contre nous. C'est cela la situation actuelle. Je pense qu'il faut une réponse claire. Notre responsabilité est d'agir maintenant avant que cela devienne une situation à laquelle nous ne pouvons pas répondre.

[Traduction]

Je le répète: nous devons intervenir avant que l'on perde encore plus le contrôle de la situation. Ce qui inquiète les députés est en train, à l'instant même, de se produire. Ce groupe recrute des gens, et ses rangs se gonflent. Nous devons les empêcher de continuer.

Le vice-président: Le député disposera d'environ trois minutes pour les questions et observations lorsque le débat sur cette motion reprendra.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

● (1730)

[Traduction]

LOI SUR LA JOURNÉE NATIONALE DU VIOLON TRADITIONNEL

Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC) propose que le projet de loi S-218, Loi instituant la Journée nationale du violon traditionnel, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, j'appuie le projet de loi S-218. Cette mesure législative désignerait le troisième samedi de mai comme étant la Journée nationale du violon traditionnel. On inciterait ainsi les gens à reconnaître et à célébrer la beauté et l'histoire de la musique de violon traditionnel et à rendre hommage au célèbre luthier Antonio Stradivari.

Je suis née dans une famille de cinq enfants dans une localité rurale du Nouveau-Brunswick appelée Escuminac. Comme dans bien d'autres régions de notre grand pays, à l'époque, nous n'avions pas la télévision ni tous les gadgets électroniques des temps modernes, et le violon traditionnel s'est donc imposé.

Les violoneux proviennent de tous les milieux et de toutes les régions du pays. De tout temps, les Européens ont transporté des violons sur leurs navires et dans leurs excursions sur notre territoire. Les premiers commerçants de fourrure français en emportaient avec eux. Il y en avait chez les Écossais et les hommes originaires des îles Orcades et Shetland qui étaient postés dans les régions glaciales de la baie d'Hudson. Les peuples autochtones faisaient du troc pour obtenir des violons, et ces derniers étaient considérés comme le bien le plus précieux dans des milliers de foyers.

De toute évidence, le violon était un instrument très apprécié, et ce, pour de nombreuses raisons. Il était compact, facile à réparer et à accorder, et il suscitait toujours la bonne humeur lorsqu'on en jouait. En fait, on pourrait dire que les gens se réunissaient pour entendre jouer du violon, et non l'inverse.

Initiatives parlementaires

C'est la danse qui a rendu le violon si populaire. Partout au pays, les gens se réunissaient et dansaient chaque fois qu'ils en avaient l'occasion pour oublier un peu leur existence difficile et renforcer l'esprit communautaire. Les violoneux étaient tenus en haute estime dans leur collectivité, surtout lorsqu'ils étaient bons.

Au Canada, il existe différents styles de violon qui ont survécu principalement en raison de l'isolement des collectivités. Il y a le style Red River, popularisé par Andy De Jarlis; le style québécois de Joseph Allard, Joe Bouchard et « Pitou » Louis Boudreault; le style de la vallée de l'Outaouais, popularisé par Brian Hébert et Reg Hill; le style acadien d'Eloi LeBlanc; le style autochtone et métis; le style western swing des Prairies; ainsi que les styles originaires de diverses régions de l'Europe.

Le style le plus populaire est le style terre à terre popularisé par le regretté Don Messer. Don Messer est né à Tweedside, au Nouveau-Brunswick, et il a commencé à jouer du violon à cinq ans en apprenant des pièces d'influences irlandaise et écossaise. Lorsqu'il était jeune garçon, Messer donnait des concerts locaux. Par la suite, il s'est produit dans tout le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick.

Dans les années 1920, Messer a vécu trois ans à Boston, au Massachusetts, où il a reçu sa seule formation officielle en musique.

Il a quitté Saint John en 1939 et a déménagé à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, où il a travaillé comme directeur musical de la station CFCY. Il a formé un groupe musical, The Islanders, qui a commencé à participer régulièrement à des émissions de télévision sur les ondes de CBHT-TV, à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Le 7 août 1959, le réseau de télévision CBC lançait une série estivale intitulée *The Don Messer Show*. La série, qui s'est poursuivie à l'automne sous le titre *Don Messer's Jubilee*, était produite à Halifax. Dans les années 1960, le *Don Messer's Jubilee* était un incontournable pour un grand nombre d'entre nous le lundi soir.

Nous aimions tellement entendre le son des violons de Don Messer et d'Earl Mitton. L'émission rejoignait un public très large. On dit qu'elle était la deuxième en popularité au Canada durant cette décennie, après la *Soirée du hockey*.

Un autre violoneux au style terre à terre est Ned Landry, qui a appris seul à jouer du violon lorsqu'il était tout jeune. Ned Landry a gagné dans la catégorie ouverte du Canadian Open Old Time Fiddlers' Contest en 1956, 1957 et 1962.

Dans les années 1950, il a joué à la radio, sur les ondes de la station CFBC de Saint John. Dans les années 1960, il a été invité au *Don Messer's Jubilee* et à d'autres émissions télévisées. Ned Landry a reçu l'Ordre du Canada en 1991. Par la suite, il a aussi été intronisé au North American Fiddlers Hall of Fame et au Nova Scotia Country Music Hall of Fame.

• (1735)

Ivan Hicks, lui aussi un Néo-brunswickois bien connu, joue du violon traditionnel depuis plus de 60 ans. Lui et sa femme Vivian ont partagé leurs talents avec de nombreux élèves, tous âges confondus, et ont été une source d'inspiration pour d'innombrables autres personnes. Ivan participe activement à la promotion d'ateliers, auxquels il assiste lorsqu'il ne les anime pas. Il continue de jouer le rôle de juge dans des compétitions de violon traditionnel partout au Canada.

Il a reçu maints prix et honneurs, comme lorsqu'il a été intronisé au Temple de la renommée de la musique country du Nouveau-Brunswick avec sa femme Vivian, ainsi qu'au Temple de la renommée du violon traditionnel de l'Amérique du Nord.

J'assure aux députés que les habitants de Miramichi se réjouissent chaque fois qu'Ivan et Vivian Hicks leur rendent visite.

Il y a aussi, bien sûr, l'incontournable Matilda Murdoch, qui vient de Miramichi même. Son père lui a donné un violon lorsqu'elle avait huit ans, et plus tard cette même année, sa détermination l'a amenée à jouer sa première chanson. Depuis, elle est devenue un symbole parmi les violoneux d'Amérique du Nord.

Matilda a donc passé la majeure partie de ses 94 années à faire partie de la communauté culturelle de Miramichi et du Nouveau-Brunswick. Sa technique est admirée et étudiée par les violoneux de la région, de l'ensemble de l'Amérique du Nord et, plus récemment, d'Irlande.

L'artiste Don Messer est l'une des nombreuses personnes qui ont de l'admiration pour Matilda. Il l'a invitée à son émission populaire, le *Don Messer Show*, et il a enregistré plusieurs de ses chansons pour lui démontrer l'amour et le respect qu'il avait pour sa musique.

Notre collègue, le regretté Jim Flaherty, était lui aussi un grand admirateur de Matilda; il a visité Miramichi et a pu écouter sa musique dans sa maison ancestrale, à Loggieville.

Matilda s'est méritée une reconnaissance régionale, nationale et internationale pour ses talents en composition, en interprétation et en enseignement. Elle a été intronisée au Temple de la renommée du violon traditionnel de l'Amérique du Nord et au Temple de la renommée de la musique country du Nouveau-Brunswick.

On ne dit pas toute la vérité lorsqu'on affirme que Matilda Murdoch a réussi. Des organisations et des musiciens du monde entier ont reconnu son talent. Matilda a aussi été honorée de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et de l'Ordre du Canada.

Loggieville compte une autre violoneuse très accomplie, Samantha Robichaud, qui représente la nouvelle génération de violoneux. Âgée de moins de 30 ans, Samantha a déjà lancé sept albums très bien cotés qui lui ont valu de nombreux prix.

Notre province organise également un festival annuel à Plaster Rock. Il s'appelle Fiddles on the Tobique. Bien évidemment, ce festival tombe en pleine saison des têtes de violon.

Ce festival, qui a débuté il y a des années avec un seul violoneux, attire aujourd'hui des gens de partout dans le monde. C'est fort possiblement le seul festival de son genre au monde. Il combine deux anciennes traditions néo-brunswickoises: le violon et le canot. Imaginez la vue et le son d'une flottille de canots qui transportent sur la Tobique près de 200 musiciens jouant de vieux airs de violon traditionnel. Les visiteurs assistent à des concerts, à des improvisations collectives et à des danses et peuvent même participer à un camp sur l'apprentissage du violon traditionnel.

En général, la région de l'Atlantique a produit d'excellents violoneux.

Winston « Scotty » Fitzgerald, qui a vécu de 1914 à 1987, était un violoneux de renom de Cap-Breton. Il était un pionnier dans l'enregistrement de prestations musicales et a grandement influé sur le style et le répertoire des autres générations de violoneux.

Natalie MacMaster est une autre musicienne de Cap-Breton qui a remporté des prix. Elle a commencé sa carrière de violoneuse à 16 ans. Sa carrière musicale s'étend maintenant sur trois décennies; elle a 11 albums à son actif, a présenté des milliers de spectacles et a collaboré avec une multitude d'artistes de renommée mondiale.

Des musiciens de divers genres musicaux convoitent les talents de MacMaster. Elle a collaboré avec d'innombrables artistes, dont Yo-Yo Ma, qui a remporté un prix Grammy.

Avec ses racines cap-bretonnaises, son dévouement à son art et son amour de sa famille, Natalie est une force du domaine musical avec une longue et fructueuse carrière, qui continuera sans l'ombre d'un doute à réchauffer le cœur de ses amateurs pour des années à venir.

● (1740)

Al Cherny, un grand violoneux canadien, est né à Medicine Hat, en Alberta, de parents ukrainiens. Au Canadian Open Old Time Fiddlers' Contest, il a remporté la palme dans la catégorie « fantaisie » en 1959, 1960 et 1961 et dans la catégorie générale en 1960 et 1961.

Dès le début des années 1970, il s'est imposé comme musicien de studio chevronné, enregistrant aux côtés de Tommy Hunter et de Sylvia Tyson, entre autres. Il a sorti plus d'une dizaine d'albums studio. En 1978, il a reçu un prix RPM Big Country comme meilleur instrumentaliste country.

Il a aussi joué régulièrement à l'émission *The Tommy Hunter Show* jusqu'à sa mort en 1989. La même année, Cherny a été admis à titre posthume au Temple de la musique country canadienne.

Même si les violoneux dont je viens de parler sont des géants canadiens parmi tant d'autres, j'aimerais parler de mon expérience personnelle.

Durant notre enfance, nous avons eu la chance d'avoir un cousin qui vivait chez nous et que l'on surnommait avec affection « oncle Mike ». Il s'appelait Michael Jimmo, et il jouait du violon traditionnel tous les jours et ce, jusqu'à sa mort à l'âge de 93 ans. Très souvent, il était accompagné de notre oncle Ray Jimmo, et la fête était au rendez-vous. Nous avons grandi en écoutant d'autres violoneux de la région, comme Mont MacDonald et ses fils, Elmer et Joe.

Encore aujourd'hui, nous reconnaissons tous de grandes pièces de violon traditionnel comme *Maple Sugar*, *St. Anne's Reel*, *Liberty Two-Step*, *Ontario Swing*, *Orange Blossom Special*, et, bien sûr, plus récemment, *Loggieville Two-Step*.

Ma circonscription, Miramichi, a la chance de compter un grand groupe de musiciens, les Miramichi Fiddlers. On peut entendre ce groupe lors des festivals d'été de Miramichi, dont le festival irlandais, le festival de chansons folkloriques, qui existe depuis longtemps, et le festival du violon traditionnel.

Ce groupe se compose de 30 hommes et femmes remarquables. Outre les festivals, les membres de ce groupe jouent régulièrement lors d'activités de financement organisées dans la région de Miramichi. Ainsi, ils donnent de leur temps et mettent à profit leurs talents pour aider les autres.

Je n'ai mentionné qu'un petit nombre des violoneux canadiens. Nous savons tous qu'il y en a beaucoup d'autres. Ils ont tous contribué énormément à leurs collectivités partout au pays. Dans les années 1950 et 1960, on peut dire que, dans les régions rurales du Canada, le violon traditionnel était une forme de réseau social, car, à l'époque, toute la technologie qui existe maintenant était absente de nos vies.

Initiatives parlementaires

Nous gardons de bons souvenirs des soirées de violoneux, car nous nous sommes amusés au son d'une excellente musique. Je suis persuadée que le violon traditionnel a permis de créer des liens au sein de notre famille musicale d'un bout à l'autre du pays. Ceux qui jouent de cet instrument méritent qu'on leur rende hommage à l'occasion d'une journée nationale du violon traditionnel.

Voici ce qu'a dit le père John Angus Rankin, un musicien du Cap-Breton:

La musique sort du cœur du violoneux; elle se répand sur les cordes de son instrument et vous touche droit au cœur.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Monsieur le Président, je félicite ma collègue de son discours. J'ai beaucoup aimé son analogie selon laquelle le *fiddling* de l'époque était un peu comme notre réseau social. C'est bien vrai.

Toutefois, ma collègue ne trouve-t-elle pas pour le moins curieux que ce projet de loi émane du Sénat, alors qu'à tout le moins, il aurait dû émaner du gouvernement? Si nos amis parlementaires trouvent cela bien léger de parler d'une journée des violoneux, je dirais que cela fait du bien de parler d'autre chose de temps en temps.

Toutefois, il aurait été bien que cela émane du gouvernement, surtout qu'on attend toujours un peu d'information sur l'organisation du 150^e anniversaire de la fédération canadienne.

Ma collègue ne croit-elle pas que ce genre d'initiative aurait trouvé un écrin beaucoup plus approprié si on en avait parlé dans un contexte de célébration du 150^e anniversaire du Canada?

● (1745)

[Traduction]

Mme Tilly O'Neill Gordon: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa question. C'est pour moi un honneur d'appuyer ce projet de loi, peu importe la Chambre où il a été présenté.

Je peux assurer au député d'en face que ces violoneux ont contribué grandement à nos collectivités d'un bout à l'autre du pays. Comme je l'ai dit dans mon discours, le violon traditionnel n'est pas un phénomène propre à une seule région.

Je suis heureuse d'appuyer le projet de loi, peu importe la Chambre où il a été présenté. Je sais simplement qu'il s'agit d'une de ces choses que nous devons faire absolument.

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, je suis reconnaissant à ma collègue de présenter le projet de loi. En ce qui concerne la question précédente, il est tout à fait approprié que le projet de loi émane du Sénat, étant donné que certains semblent penser que le Sénat joue les seconds violons de toute manière.

Au risque de révéler mon âge avancé, je vous indique que j'ai grandi en écoutant Don Messer à la télévision en noir et blanc et qu'il était toujours divertissant.

J'aimerais féliciter de nouveau ma collègue, car nous préservons là un élément vraiment important du patrimoine canadien.

Ma collègue pourrait-elle décrire l'incidence que les violoneux canadiens — et elle en a mentionné un très grand nombre — ont eu à l'échelle internationale et la reconnaissance qu'ils ont apportée au Canada?

Initiatives parlementaires

Mme Tilly O'Neill Gordon: Monsieur le Président, les violoneux sont chaudement salués partout au Canada et à l'extérieur du pays. Comme je l'ai indiqué, Matilda Murdoch de Miramichi, qui m'est très chère, est certainement reconnue à l'échelle mondiale et, en particulier, en Irlande. De plus, nous savons que Don Messer était connu mondialement.

Les violoneux apportent une contribution non seulement au Canada, mais aussi partout sur cette merveilleuse planète. Il va sans dire qu'ils rendent nos vies plus agréables.

M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, nous étions en train de discuter dans notre coin et de nous demander ce qui était advenu de la journée du violon tout court. Certaines personnes affirment que le violon et le violon traditionnel sont identiques. La députée pourrait-elle nous fournir d'autres renseignements à ce sujet? Qu'en est-il de certains des autres instruments à cordes?

Je joue moi-même du piano, mais je ne proposerais jamais d'avoir une journée du piano. Si les députés m'entendaient jouer, ils ne souhaiteraient certainement pas avoir une journée du piano.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Monsieur le Président, je ne suis pas certaine de ce qu'il est advenu de la journée du violon tout court, mais je suis heureuse de parrainer la journée du violon traditionnel et de mettre l'accent sur cette journée. Qu'il y ait une journée du violon ou non, le fait d'appuyer la journée du violon traditionnel ne nous fera pas de tort.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'appuyer le projet de loi proposé par la députée de Miramichi pour instituer la Journée nationale du violon traditionnel.

Dans ma vie, j'ai passé beaucoup de temps au Cap-Breton, où ma famille habite toujours, et ce que la députée a dit à propos du rôle social du violon me rappelle une histoire sur l'un de nos voisins du comté d'Inverness. Quelqu'un l'a interrogé sur sa vie de violoneux et il a répondu: « Eh bien, vous savez, la plus grande déception de ma vie a été l'arrivée de l'électricité. Nous pensions qu'avec son arrivée, nous aurions beaucoup plus de temps pour danser, chanter et raconter des histoires parce que l'électricité allait faire tout le travail. Au lieu de cela, nous avons eu la télévision. »

Nous devons préserver nos traditions et notre patrimoine culturels et j'appuie sans réserve la Journée nationale du violon traditionnel proposée par la députée de Miramichi.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée d'en face de son anecdote, qui montre à quel point tout cela est important.

Grâce à ce que propose ce projet de loi, j'espère que nous pourrions passer moins de temps à regarder la télévision et prendre plaisir à jouer du violon comme dans le temps.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Monsieur le Président, à la Chambre, on traite de bien des sujets qui sont souvent plus frappants, et j'ai eu à me prononcer sur un certain nombre d'entre eux, mais il me fait certainement bien plaisir de discuter de ce sujet.

Cela étant dit, je crois qu'on est heureux de le faire, mais on le fera rapidement, parce que plusieurs situations urgentes sont actuellement à l'ordre du jour.

Le projet de loi traite d'un instrument à cordes parfaitement iconique de notre musique et de notre culture. C'est pour cette raison qu'il est pertinent d'en parler. Il est à la fois distinctif de qui nous

sommes et un élément unificateur des multiples cultures qui forment le pays, le « tout fédéral », dans le quel nous vivons.

C'est un raccordement transcontinental, voire transatlantique, parce que cet instrument nous lie également aux multiples autres cultures de violoneux, des peuples celtes aux peuples slaves, à leurs cultures traditionnelles et leurs avant-gardes respectifs qui ont emprunté à leur façon cet arc et ces cordes et qui lui ont donné des couleurs spécifiques.

Cet instrument et ses mélodies sont une marque de notre passé, un écho à la mémoire des Irlandais et des Écossais qui ont été de ceux qui ont abreuvé le Québec par ses racines. Moi-même d'origine irlandaise du côté de ma mère, une O'Donoghue, j'ai grandi en allant aux grandes fêtes de famille bilingue où le violon avait sa place.

• (1750)

[Traduction]

Il y a quatorze ans, ma cousine, April O'Donoghue, a fondé les Festival international Harmonies celtiques, qui a lieu dans les Cantons de l'Est et dont elle s'occupe encore. Ce festival perpétue les traditions des nombreuses collectivités de la région qui ont des racines irlandaises et écossaises.

[Français]

C'est sans parler de la contribution culturelle de la Bretagne, elle aussi un pays celte. Le festival Harmonies celtiques est devenu un haut lieu estrien de sets carrés, de contredanses et de « câleux ». J'invite d'ailleurs tous ceux qui aimeraient découvrir ce festival à se rendre du côté de Cowansville, qui s'étend jusqu'à Waterloo, en passant par Knowlton et Austin, tout le week-end de l'Action de grâce, jusqu'à lundi. Il y a aussi la danse, le sens du rassemblement et un côté festif qui emporte très propre aux violoneux.

Ce projet de loi veut rendre hommage aux violoneux: des artisans, des luthiers, des musiciens, des mélodistes, des « fêteurs » et des bons vivants qui font vivre ces quatre cordes. Il reconnaît que le violon traditionnel est un art qui a joué un rôle important dans notre histoire culturelle et sociale, comme le disait notre collègue, et que cet art a été enrichi par des générations de nouveaux arrivants, venus avec leurs cultures, leurs styles et répertoires musicaux.

Le texte reconnaît aussi les efforts des violoneux, ces chaleureux violonistes, pour qu'une journée soit célébrée en l'honneur du violon traditionnel dans le monde, et je cite, pour « souligner la valeur, la beauté et l'histoire de la musique de violon traditionnel ». Ces gens ont eu le bon goût de proposer une date qui rendrait hommage au plus grand des luthiers, celui dont on connaît fort bien le nom: Antonio Stradivari.

Le but de la démarche est explicite: faire en sorte que l'importance historique et contemporaine du violon traditionnel, ainsi que son apport précieux à la culture canadienne, soient non seulement reconnus, mais mieux connus d'un auditoire plus large.

Je suis d'ailleurs convaincu qu'adopter ce projet de loi fera aussi plaisir aux Lanaudois et aux Lanaudoises, dont la région est un berceau du « trad » au Québec, une région où les clercs de Saint-Viateur ont laissé leur empreinte par l'enseignement de la musique et où vit toujours le plus vieil orchestre des jeunes au Québec. Cette région a vu émerger des grands noms de la musique du terroir du Québec, entre autres: Yves Lambert, La Bottine Souriante et le Rêve du Diable. C'est aussi le pied-à-terre du festival Mémoires et Racines.

Initiatives parlementaires

On notera aussi le grand nombre de musiciens d'orchestre qui se reconnaissent chez eux à Joliette et dans sa région. D'ailleurs, André Brunet, violoneux professionnel et président du Camp de violon traditionnel québécois de Lanaudière, est ravi de l'idée de cet hommage au violon traditionnel.

Selon lui, c'est l'occasion de présenter un vibrant hommage à l'instrument propre à une culture, un peuple, une nation qui se définit au son d'un air, d'un reel ou d'un quadrille, permettant la fougue aux gigueux et soutenant l'harmonie des pas des danseurs.

Il dit que s'il existe un instrument aussi authentique que le sont nos émotions dans le tourbillon d'une veillée, il ne fait aucun doute que c'est le violon, partie intégrante de la danse qui nous mène, qui nous rassemble et qui fait vibrer nos cordes sensibles, parce que chacun de nous est un violoneux dans l'âme.

[Traduction]

De nombreux violoneux et fervents du violon traditionnel ont manifesté leur appui à cette initiative.

Graham Sheppard, vice-président de la Canadian Grand Masters Fiddling Association, a dit ceci :

« Au milieu des bouleversements qui nous entourent et des décisions difficiles que la Chambre doit prendre, il est agréable de participer à cet effort. »

« Au Canada, la Journée nationale du violon traditionnel sera un événement annuel qui sera cher aux milliers de violoneux et d'amateurs de violon traditionnel. De plus, elle nous encouragera à préserver et à faire connaître le violon traditionnel dans les régions que nous représentons et partout au Canada. »

Paul Lemelin est un habitué du concours Canadian Grand Masters. Il est aussi président du comité organisateur de la compétition de violon et de danse à claquettes de Chelmsford, en Ontario. Il a déclaré ceci :

« Ce projet de loi et son intention me touchent particulièrement. Il s'agit d'un hommage très émouvant aux nombreux adeptes qui ont tenté de redonner sa gloire d'antan au patrimoine musical du violon. Je suis président d'un organisme voué au violon et à la danse à claquettes qui organise la SEULE compétition de violon et de danse à claquettes dans le Nord de l'Ontario. Notre objectif principal consiste à préserver et promouvoir le patrimoine canadien de la musique et de la danse, particulièrement celui du violon et de la danse à claquettes. »

[Français]

J'ai parlé quelques fois de l'idée d'une diversité culturelle canadienne. Mon travail en tant que porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de patrimoine et de culture m'a amené à travailler en proximité avec les organismes et les individus qui défendent l'idée de la diversité culturelle sur le plan international, notamment dans le contexte de traités commerciaux, un dossier important pour la culture.

Autant on se rapproche des autres cultures — et c'est peut-être un thème de notre siècle —, autant on prend conscience de l'indiscutable nécessité d'être nous-mêmes et de faire foisonner et non diluer les différences et les points de résonance des peuples, aussi petits soient-ils, ou encore, même s'ils sont oubliés par la mise en commun technologique de nos cultures.

La diversité des langues, des arts et des cultures, jusqu'à la diversité des gastronomies, cela n'a rien de superficiel. Ce n'est pas une recherche gratuite des oppositions. Ce n'est pas non plus qu'un

grand principe qu'on a rédigé à l'UNESCO pour le délaissier par la suite.

Au contraire, cette diversité est fondamentale à la condition humaine, à son évolution, au progrès, et j'ajouterais au plaisir de vivre. Inversement, cette diversité, c'est ce qui nous permet d'être chez nous, et à chacun d'affirmer son identité pour mieux accueillir l'autre. Certains appelleront cela un protectionnisme. C'est un argument facile parce que c'est très à la mode. Toutefois, ce sont les mêmes qui recopieront des manuels d'économie l'idée que rien n'a une valeur, si ce n'est pas monnayable, échangeable ou quantifiable.

Cependant, la culture a une valeur précisément parce qu'elle n'est aucune de ces choses. Par contre, elle dure dans le temps et elle garantit une richesse non pas accumulée, mais vécue.

Le violon traditionnel est aussi profondément évocateur pour les peuples autochtones, et particulièrement pour les peuples métis. Ils font vivre une forme de violon traditionnel dont certaines sonorités font écho aux traditions écossaises, atlantiques ou québécoises par exemple, mais qui brille par ses innovations, sa phraséologie et son équilibre propre à la culture autochtone et métisse, et par ses traditions mélodiques et surtout rythmiques qui rappellent ces époques anciennes.

S'il faut faire de cette journée du violon traditionnel une réalité, c'est pour célébrer les traditions que ces violoneux ont composées autant qu'ils ont transmises. Ce sont des traditions qui continuent de vivre dans la communauté des plaines. Le Festival du voyageur au Manitoba, qui se passe en hiver pendant dix jours à Saint-Boniface, est depuis 45 ans un témoin tout en neige et en glace de la résonance chaleureuse de ce patrimoine musical.

Ça, c'est du patrimoine vivant!

Toutefois, dans deux ans et deux mois, on aura une bonne occasion de faire vivre au plus grand nombre ce patrimoine, car on sera appelé à souligner le 150^e anniversaire de la Confédération du Québec et de l'Ontario avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Ce sera le moment de commémorer, de faire un bilan sur ces 150 ans d'association, de prendre note du chemin parcouru, tout en réfléchissant au chemin à parcourir à l'avenir.

Plutôt que de se lancer dans une surenchère pyrotechnique, ce sera aussi une occasion d'investir dans le patrimoine, dans la culture, dans une nouvelle vague de médiation culturelle et dans la diffusion pour tous du travail de nos artistes.

On est à deux ans et deux mois de cet anniversaire. C'est important de le noter parce que jusqu'à présent, on n'a vraiment pas vu grand-chose de la part du gouvernement. Ainsi, cela fait un peu triste de voir qu'il faut quelqu'un du Sénat pour proposer ce genre d'idée symbolique et pour nous faire avancer vers 2017.

Parlant de bonnes idées, la sénatrice qui a proposé ce projet de loi, la sénatrice de l'île-du-Prince-Édouard, a eu la bonne idée de rester à l'île-du-Prince-Édouard. C'est une excellente idée.

C'est très bizarre de constater le manque d'initiative des conservateurs concernant le programme pour 2017. Jusqu'à présent, on s'est fait offrir une autre campagne de pubs à la télé — oui, une autre campagne — de vagues propositions de commémorations militaires, un gros sondage en ligne, une série de logos qui ont beaucoup fait rire pour les mauvaises raisons.

Initiatives parlementaires

Contrastons cette approche broche à foin avec les préparatifs effectués pour 1967: une décennie d'organisation et de conjugaison avec les premiers ministres du Québec et des autres provinces. Oui, ils discutaient! Sept ans avant l'événement, sous Diefenbaker, on travaillait déjà sur les festivités et sur les infrastructures qui seraient légués par le centenaire de la Confédération.

Sous le gouvernement actuel, rien de tel, de toute évidence. Il n'y a absolument rien. Pourtant, je pourrais nommer des municipalités et des organismes qui rêvent de bénéficier de legs qu'on aurait pu pondre pour cet événement et surtout pour les générations à venir.

La ministre du Patrimoine, dont le rôle serait normalement de guider les événements de 2017, a préféré passer les dernières semaines à imposer ses opinions au CRTC qui était en plein chantier dans le cadre de son étude sur l'avenir de la télévision au Canada. Y a-t-il un autre mot que pathétique?

En 2017, ce serait l'occasion pour la ministre d'inaugurer une véritable année du patrimoine, un point de convergence et une époque d'ébullition des arts, des artisans et des cultures que comptent ce pays. Célébrer les violoneux, corde sensible et fil conducteur de nos cultures, aurait pu en faire partie.

Plus largement, on est en droit d'espérer de notre ministre du Patrimoine qu'elle propose un cadre, un échéancier, ou mieux encore, un comité indépendant qui guiderait les commémorations de 2017. C'est d'ailleurs une recommandation du Comité permanent du patrimoine canadien, une parmi d'autres recommandations fort intéressantes, dont le gouvernement a tôt fait de se débarrasser.

C'est malgré tout rassurant de constater l'intérêt des conservateurs pour cette initiative. Je tiens à dire que si le Canada s'est doté d'un ministère du Patrimoine canadien, il doit certainement être en mesure de reconnaître un apport majeur à sa culture et à son patrimoine. C'est pourquoi le NPD ne s'opposera pas à ce projet de loi si petit soit-il, car en culture, ce sont de petites nuances qui font de grandes différences.

● (1755)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, il y a 30 minutes, nous avons un débat sur le Moyen-Orient et sur ce qui se passe en Iraq. Il est quelque peu intéressant de constater que nous sommes passés de ce débat à un autre sur le violon traditionnel, qui nous occupe depuis une heure à peu près, selon l'humeur de la Chambre.

Je ne veux rien enlever au projet de loi S-218. Il ne fait aucun doute que le projet de loi S-218 est important, mais la situation est un peu ironique, étant donné que nous nous prononcerons sur la motion du gouvernement sur l'engagement de personnel militaire pour mener des frappes aériennes. Je ne perds pas de vue toutefois que nous parlons actuellement d'instituer une journée nationale du violon traditionnel.

Cela étant dit, étant donné que les trois partis politiques semblent appuyer le projet de loi S-218, nous pourrions expédier ce débat et reprendre celui sur l'Iraq. Toutefois, avant de conclure, j'aimerais dire certaines choses sur le projet de loi S-218.

Comme cela a été indiqué, le projet de loi émane du Sénat. Un membre du Sénat a formulé l'idée, considérée comme étant positive par les libéraux, de désigner le troisième samedi de mai journée nationale du violon traditionnel. Nous reconnaissons l'importance du projet de loi parce que nous croyons qu'il permet de réaffirmer le sérieux que nous accordons à la protection du patrimoine et de la diversité du Canada en faisant mieux connaître la valeur du violon

traditionnel, le rôle qu'il a joué et qu'il continue de jouer et qu'il jouera encore dans toutes les régions du Canada. Nous sommes unanimes à reconnaître cela sans hésitation, à la lumière des commentaires formulés au cours des 30 dernières minutes.

Force est de reconnaître que le violon traditionnel est un instrument agréable à écouter. Je n'en ai jamais joué personnellement mais j'ai souvent entendu des gens en jouer et je peux dire que c'est un instrument absolument charmant en raison de toutes les émotions qu'il peut traduire, et ce, de nombreuses façons. Il témoigne en outre de la diversité et de la culture des régions. En effet, les Français, les Inuits, les Métis, les Premières nations, les Ukrainiens, les Écossais, les Irlandais et les Acadiens ont des façons différentes d'en jouer.

Je sais à quel point le festival Folklorama qui a lieu dans ma ville Winnipeg est merveilleux. Chaque été, pendant deux semaines, Winnipeg accueille le monde dans des pavillons. Ce sont deux semaines d'enrichissement sur les plans de la culture et du patrimoine. Ce ne sont pas seulement les habitants de Winnipeg mais des gens de toutes les parties du monde qui participent à Folklorama. Toutes les activités portent sur le patrimoine et la musique est l'un des principaux centres d'intérêt. En fait, certains groupes se servent du violon traditionnel pour exprimer leur culture et faire connaître leur patrimoine.

J'ai eu la chance d'écouter du bon violon traditionnel et de gigner. J'encourage tous ceux qui n'en ont jamais fait l'expérience à vraiment assister à un concours de violon traditionnel et de gigue. C'est vraiment sensationnel à voir.

Certaines personnes qui ont joué du violon traditionnel ont fait remarquer qu'un certain fossé semble s'être creusé entre les générations avec les années, mais le violon traditionnel est de retour. En effet, de plus en plus de jeunes adoptent cet instrument particulier avec fierté et veulent en faire un usage de plus en plus grand. C'est encourageant.

● (1800)

C'est ce qu'a fait remarquer Patti Lamoureux. Je ne crois pas qu'elle ait un lien de parenté avec moi, même si elle vient de la région de Winnipeg. Cette championne locale du violon traditionnel est membre du temple de la renommée de la Manitoba Fiddle Association. Elle a souligné à quel point il était important que nous transmettions cet art à nos jeunes.

De nos jours, il y a toutes sortes d'écoles où le violon traditionnel est enseigné. Ce n'était pas le cas il y a cinq, six ou sept ans. De plus en plus de jeunes adoptent cet instrument. Nous voyons cela d'un très bon oeil.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder sur cette mesure législative. Je crois que les orateurs précédents ont longuement parlé de la valeur patrimoniale et de l'importance de cet instrument. Comme je l'ai dit, c'est un instrument merveilleux qui, je crois, continuera à prendre de l'importance, comme il l'a fait au cours des dernières années.

J'ai hâte d'assister à des concerts de violon traditionnel, surtout lors d'événements spéciaux à Winnipeg-Nord, mais aussi ailleurs. Les jeunes s'intéressent de plus en plus à des activités comme la gigue qui, à mon avis, ne serait pas la même sans le violon traditionnel. Le violon traditionnel a beaucoup d'attrait, et il semble y avoir un intérêt renouvelé à son égard.

C'est pourquoi je crois que le fait de désigner le troisième samedi de mai « Journée nationale du violon traditionnel » encouragera encore plus de personnes à s'adonner à cette activité. Un tel geste permettra surtout de reconnaître l'importance du rôle du violon traditionnel dans notre très riche histoire et culture.

Pour conclure cette brève intervention, je suis fermement convaincu que ce projet de loi sera adopté puisqu'il semble bénéficier de l'appui de tous les partis. Étant donné le temps limité dont nous disposons pour le débat sur l'Irak et l'EIL et compte tenu du fait que la sonnerie d'appel pour le vote se fera entendre à 20 heures, j'espère que nous serons en mesure de reprendre ce débat le plus rapidement possible.

● (1805)

M. Rick Dykstra (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le Président, je prends aussi la parole au sujet du projet de loi S-218, Loi instituant la Journée nationale du violon traditionnel. Je veux remercier ma collègue, la députée de Miramichi, qui a parrainé le projet de loi à la Chambre.

Le violon fait partie du tissu culturel de notre pays depuis l'époque des voyageurs. Des gens de cultures très diverses sont venus au Canada, ont partagé leurs façons de jouer du violon et ont donné leurs propres interprétations de la musique de violon traditionnel. Aujourd'hui, le violon est utilisé couramment dans la plupart des styles de musique, qu'il s'agisse du folk, du new age, du country, du bluegrass ou du jazz. Le violon semble même connaître un regain de popularité, puisque cet instrument est utilisé par des artistes et des groupes populaires dans les studios d'enregistrement, les salles de spectacle, les arènes et les festivals d'un bout à l'autre du pays.

De nos jours, que ce soit en famille ou dans le cadre de leçons, d'ateliers, de concours ou de concerts, le violon occupe une place de choix auprès de toutes les générations. Des festivals ont lieu dans des villes et villages canadiens et, peu importe que ces événements soient axés sur les arts, la musique ou les traditions culturelles, il n'est pas rare de voir un violoneux perpétuer la tradition canadienne.

En fait, un bon nombre de festivals au Canada réunissent des violoneux et leur public afin de célébrer le violon et les traditions culturelles qui s'y rattachent. Plusieurs de ces festivals bénéficient de l'appui d'initiatives telles que le Fonds du Canada pour la présentation des arts, et le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine. Ces initiatives appuient de nombreux festivals et artistes canadiens en fournissant des fonds aux organisations pour célébrer leur collectivité, leur passé et leur présent, et aussi pour veiller à ce que les Canadiens profitent des arts de la scène et des talents artistiques.

Par exemple, les organisateurs du Festival La Grande Rencontre, qui ont célébré l'été dernier la 22^e édition de cet événement, sont fiers de créer un environnement qui permet aux auditoires de redécouvrir la richesse de la musique en plein cœur de Montréal. Le festival propose un programme de quatre jours qui inclut une multitude de concerts, d'activités de danse, d'ateliers et de cours de violon, entre autres choses. Un tel éventail d'activités offert aux amateurs de musique permet de réunir des artistes et des musiciens qui divertissent des auditoires de tous âges. Des violoneux de toutes les régions du Canada et des États-Unis sont heureux de participer à La Grande Rencontre.

Il faut aussi mentionner le festival hivernal de Winnipeg, c'est-à-dire le Festival du Voyageur, qui souligne l'héritage francophone du Manitoba depuis 1970. Durant 10 jours en février, les organisateurs mettent en valeur la richesse historique et culturelle du Manitoba dans le contexte de l'époque des voyageurs. Pendant le festival, les

visiteurs peuvent se rendre à l'Auberge du violon, où le violon est au cœur des célébrations et où l'on fait revivre la joie de vivre des voyageurs. Avec des soupers faits maison, une grande piste de danse et une ambiance chaleureuse, l'Auberge se transforme en un immense lieu de fête où se retrouvent parents et amis, en compagnie de violoneux. Aujourd'hui, après 44 années de célébrations, le Festival du Voyageur continue de grandir, puisqu'il est passé d'un événement de quatre jours à un festival de 10 jours dans toute la province, qui attire plus de 95 000 visiteurs. Le festival offre un baume au milieu de l'hiver froid de Winnipeg en célébrant l'époque des voyageurs et la joie de vivre des francophones du Manitoba.

Un peu plus à l'ouest, à Saskatoon, se tient le John Arcand Fiddle Fest. Cet événement, qui en est à sa 17^e année, sensibilise la collectivité à la culture métisse. Le Fiddle Fest organise des ateliers et des présentations sur le violon. C'est une vitrine qui fait connaître les jeunes et découvrir de nouveaux talents, tout en ayant comme objectif de promouvoir et de préserver les traditions métisses liées à la danse et à la musique de violon. Le Fiddle Fest, dont les ateliers durent deux jours complets, donne aux festivaliers l'occasion de développer leur créativité au contact des grands violoneux du monde. La popularité de cet événement auprès des Canadiens de tous âges est indéniable.

De nombreux autres festivals au Canada célèbrent le violon traditionnel, tels que le festival du violon de Rollo Bay, à l'Île-du-Prince-Édouard, et le festival du violon des Maritimes, en Nouvelle-Écosse, qui en est cette année à sa 64^e édition.

Cette année se tiendra également le 25^e championnat canadien des grands maîtres violoneux, dont le mandat est de faire connaître et de préserver le violon canadien et ses traditions ainsi que de reconnaître les violoneux extrêmement talentueux du Canada. Chaque année, à la fin août, une trentaine de violoneux sont invités à Ottawa pour prendre part au championnat et se disputer le titre de grand maître violoneux.

● (1810)

L'Association canadienne des grands maîtres violoneux fait valoir le violon traditionnel, assure une représentation complète des styles de violon canadien, et embrasse la diversité régionale du violon canadien. Les violoneux se disputent le titre de grand maître par une prestation de leur talent devant les juges et les spectateurs, ce qui fait chaque année du championnat un événement très attendu par les maîtres violoneux.

Un ancien citoyen de ma circonscription, Alexander George, a joué en Nouvelle-Écosse, à Ottawa, et dans ma collectivité, St. Catharines. À 13 ans, il est le plus jeune membre du Niagara Old Tyme Fiddle Club. Il a participé à l'atelier des grands maîtres cette année. Voici ce qu'il avait à dire au sujet du violon traditionnel: « La musique de violoneux est amusante et les musiciens ont beaucoup de plaisir à la communiquer. Jouer du violon dans la cuisine ou autour d'un feu de camp est une activité sociale qui fait en sorte que les gens ne peuvent faire autrement que d'avoir du plaisir. »

Je suis heureux que nous puissions soutenir de jeunes artistes comme Alex en leur donnant l'occasion de développer leur art et de suivre les traces d'Abbie Andrews, de St. Catharines, qui, avec son groupe, les Canadian Ranch Boys, a été un pionnier de la musique country au Canada.

À l'évidence, le projet de loi S-218 est important ne serait-ce que pour appuyer le championnat canadien des grands maîtres violoneux qui contribue à la préservation des traditions et qui offre des possibilités aux jeunes musiciens comme Alexander.

Initiatives parlementaires

Je dois mentionner que chaque année, en mai, la ville de St. Catharines organise le Folk Arts Festival, le plus ancien festival d'arts populaires au Canada. Nous pouvons alors nous entretenir avec différents groupes et différents violoneux et ainsi comprendre la culture non seulement de notre pays, mais également de la région du Niagara. On y retrouve une grande diversité de violoneux représentant les différentes régions du Canada.

J'aimerais ajouter que le Canada a perdu une légende du violon traditionnel. Buddy MacMaster, un violoneux réputé du Cap-Breton, est décédé en août dernier. On a dit souvent de M. MacMaster, qui était membre de l'Ordre du Canada, qu'il a fait connaître sur la scène internationale le violon traditionnel du Cap-Breton.

Tôt dans sa vie, alors qu'il était chef de gare pour la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, M. MacMaster faisait souvent le quart de nuit à une gare de triage à l'extérieur de Truro. Pendant les moments calmes de la nuit, M. MacMaster jouait souvent du violon. Le régulateur de trains et les autres chefs de gare des Maritimes l'appelaient simplement pour l'entendre jouer.

M. MacMaster était généreux et refusait rarement une occasion de jouer. Il a enseigné son art à de nombreuses générations de violoneux, qui venaient de partout dans le monde pour apprendre de lui. Bien que nous ayons perdu une légende canadienne du violon traditionnel, sa mémoire se perpétue grâce aux violoneux avec lesquels il a partagé ses connaissances.

Afin de reconnaître le rôle du violon traditionnel dans notre patrimoine et la contribution de violoneux exceptionnels, comme Abbie Andrews et Buddy MacMaster, qui partagent leurs traditions musicales avec des Canadiens dans l'ensemble du pays, nous devons proclamer le troisième samedi du mois de mai la Journée nationale du violon traditionnel au Canada.

•(1815)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole au nom des habitants de Timmins—Baie James. Bien sûr, je ne peux pas commencer sans parler du passé incroyable de la Baie-James où des violoneux cris perpétuent, depuis les années 1600, une incroyable culture du violon et de la danse.

Je dois dire d'entrée de jeu que j'ai un violon dans mon placard. Il me hante. Je ne sais pas en jouer. Le doigté sol-ré-la-mi est probablement le doigté le plus facile du monde, mais la capacité d'utiliser l'archet avec la main droite, c'est la différence entre la beauté et l'art, et l'activité criminelle. J'ai essayé la main droite, mais je n'y suis pas arrivé. J'aimerais toutefois parler de ce projet de loi.

Je dois également dire d'entrée de jeu que j'ai entendu des violoneux incroyables partout au pays et que j'ai eu le grand honneur de jouer dans le groupe appelé Grievous Angels aux côtés d'un violoneux incroyable, Peter Jellard, maître du violon acadien, québécois et traditionnel irlandais.

Personnellement, j'aime le violon du Cap-Breton. Mes ancêtres étaient des mineurs du Cap-Breton qui ont dû s'exiler. Ils ont dû suivre le travail. Buddy MacMaster, un violoneux renommé du Cap-Breton, vivait également à Timmins. Il est né à Timmins, car les Cap-Bretonnais ont dû aller travailler dans le Nord. C'était le Fort McMurray des années 1920 et 1930.

Mon grand-père était un Cap-Bretonnais traditionnel. Il possédait un violon et un piano. Si nous voulions de la musique, il jouait de l'un ou l'autre ou des deux. Le samedi soir, il y avait des ceilidhs, des bals folkloriques. Mon grand-père était un puriste. Il n'aimait pas les disques. Mes tantes et ma mère voulaient écouter du rock and roll et

Elvis Presley. Pour convaincre mon grand-père d'accepter un tourne-disque à la maison, elles ont rapporté des disques de violon du Cap-Breton. Nous avons donc grandi en écoutant les disques de Winston « Scotty » Fitzgerald, de John Allan Cameron et toutes les musiques traditionnelles celtiques de notre voisinage, dans la petite maison de mineur dans le quartier de Moneta à Timmins. Les voisins italiens et francophones venaient chez nous les samedis soirs et nous organisions un ceilidh traditionnel du Cap-Breton qui se terminait aux petites heures du matin.

Étant donné que je ne savais pas jouer du violon, j'ai compris très tôt que je pourrais veiller plus tard si je savais chanter. Si je connaissais les chansons, je pouvais veiller toute la nuit. Dès que j'avais épuisé mon répertoire, ils s'en rendaient compte et m'envoyaient au lit. Je n'étais peut-être pas un très bon chanteur, mais je connaissais toutes les paroles.

Je voudrais parler des particularités uniques du violon en tant qu'instrument. J'ai joué de la musique un peu partout au Canada. J'ai tiré des enseignements des concerts que j'ai donnés tantôt très loin dans l'Arctique, tantôt dans des bars de motards du Sud de l'Ontario, de la côte Est jusqu'aux Rocheuses. Les gens réagissent différemment selon qu'ils entendent jouer du violon ou un d'autre instrument.

Je voudrais raconter aux députés une ou deux petites histoires. J'étais de passage à Grande rivière de la Baleine, dans le Nord de la région de la baie James, au Québec, au début des années 1990, pour y jouer avec mon orchestre. Il n'y avait là-bas qu'un seul endroit pour manger. Le restaurant se trouvait dans une baraque qu'onset gérée par Hydro-Québec. C'était le seul endroit pour manger à 600 kilomètres à la ronde. En apercevant nos têtes carrées et notre air débraillé, les gens ont refusé de nous servir. Il aurait été peine perdue de nous chicaner avec eux, car ils faisaient la loi dans leur établissement comme ils l'entendaient. Le restaurant leur appartenait et ils ne voulaient pas nous servir. Alors, au lieu de nous chicaner, nous nous sommes assis, et notre violoniste a commencé à jouer *La Bastringue*. Nos hôtes sont immédiatement revenus de l'arrière-boutique. Ils ont appelé leurs amis se trouvant dans les autres bâtiments et ils nous ont dit que nous pouvions manger là toute la journée, aussi longtemps que nous voulions. En fait, ils ne voulaient même pas que nous partions donner notre concert le soir. Et cette anecdote n'est pas une exception.

J'ai joué à de nombreux endroits, alors que nous étions beaucoup plus jeunes. Nous sommes allés jouer littéralement dans des bars de motards professionnels où les gens étaient très hostiles. Nous commençons toujours par jouer un air de violon, et nous étions ainsi immédiatement acceptés comme des membres de la famille. Le violon crée une ambiance familière, mais beaucoup de Canadiens n'arrivent toutefois pas à situer précisément le lieu qu'il évoque. Ce peut être le lieu d'origine de leur famille ou un village imaginaire, où ils savent qu'ils seront toujours bien accueillis. Mais il est fascinant de voir que ce village imaginaire peut être n'importe où, en Acadie, à Jonquières, à Poste-de-la-Baleine, dans la vallée de l'Outaouais, au Cap-Breton, dans le Nord de l'Ontario ou le long de la rivière Rouge, dans l'Ouest canadien. Peu importe. Nous nous y sentons chez nous.

Je n'invente rien. Je sais. J'en ai fait l'expérience en tant que chanteur. Il faut vraiment être fantastique pour transcender les cultures. Supposons un saxophoniste. Certains aiment le saxophone, et d'autres pas. Tout le monde joue de la guitare. Du piano aussi. Mais le violon a un son particulier qui réveille en nous un sentiment d'appartenance, même lorsqu'on ne connaît pas la pièce jouée. Que le violoneux soit du Québec, de l'Acadie ou de l'Ouest, il suscite immédiatement l'impression que c'est de la musique de chez nous.

Initiatives parlementaires

• (1820)

Pourquoi le violon traditionnel vient-il autant nous chercher? Il est l'instrument du peuple parce qu'il est simple. Il est transportable. Il est très facile d'apprendre la multitude de giges et de reels complexes qui se jouent en sol-ré-la-mi. C'est un instrument intuitif. De plus, il n'a pas besoin d'amplificateur. Dans un bal de village, sans autre accompagnement ni équipement, on l'entend très bien malgré la foule.

Il y a un nombre incroyable de jeunes violoneux. Ce n'est pas du tout un art en voie de disparition. Il y a des talents incroyables d'un bout à l'autre du pays. Cependant, ce qui tend à disparaître, quoique pas complètement, c'est l'auditoire, car le violon traditionnel n'est pas conçu pour l'écouter, mais pour la danse. Les strathspeys, les reels et les giges comportent des séquences de figures définies; les danseurs n'ont donc pas besoin de meneur de danse puisqu'ils connaissent déjà la chorégraphie.

En danse folklorique, on constate entre le violon traditionnel et les danseurs une interaction très particulière qui n'existe pas lorsque les gens ne sont là que pour écouter. Par leurs mouvements de pieds, les danseurs battent la cadence. C'est le cas en gigue irlandaise à claquettes. Les pieds battent la cadence et la transmettent tout naturellement au violon traditionnel. C'est un élément parmi beaucoup d'autres.

Autre élément intéressant: parce que le violon traditionnel n'est pas un instrument à barrette, il y a une proximité entre les tonalités. Les virtuoses du violon traditionnel donnent ainsi une couleur incroyablement chaude à la musique. C'est comme la section des cors d'un grand orchestre populaire. Lorsque le musicien est très bon, la proximité des tonalités donne de la chaleur à la musique; lorsque ce n'est pas le cas, cependant, c'est comme entendre des ongles graffier un tableau. Pensons à la représentation classique de l'enfant qui apprend le violon. C'est pénible. Or, c'est la chaleur et la fragilité qu'évoque l'instrument qui permettent au son de porter et de créer un lien particulier avec les gens.

L'identité canadienne c'est comme un village intérieur. Peu importe qu'on ait déménagé, qu'on soit passé à autre chose, qu'on porte un pantalon hip-hop ou qu'on n'y ait jamais repensé, le son du violon traditionnel réveille un souvenir culturel qui nous ramène toujours au grand village qu'est le Canada.

C'est très important de rendre hommage à tout cela, car le violon traditionnel a traversé des vagues successives de reconnaissance et de désintérêt au fur et à mesure que d'autres formes musicales ont gagné en popularité.

Ma famille se reconnaissait beaucoup dans la culture du Cap-Breton, mais, lorsque j'étais jeune, on avait l'impression que cette culture tendait à disparaître. Puis, dans les années 1990, on a constaté l'émergence du mouvement néo-celtique, et de nombreux jeunes s'en sont fait les porte-étendards. Au Québec, la musique traditionnelle, toujours vigoureuse, est encore enracinée dans les chansons traditionnelles, les chansons à répondre, mais le violon traditionnel y a aussi un rôle important. S'il n'y avait pas de violoneux, il manquerait quelque chose d'essentiel. Aujourd'hui, on entend même du violon traditionnel dans les clubs.

Comme je l'ai dit, il ne s'agit pas de faire ombrage aux violonistes. Les violonistes et les violoneux jouent du même instrument, mais ceux qui l'apprennent à la maison se considèrent comme des violoneux. Toutefois, le violon traditionnel s'inscrit dans la culture et la musique traditionnelles, celles des reels, des strathspeys, des giges et, pour ce qui est du Cap-Breton, des magnifiques airs lents qui font partie intégrante de la culture des gens. Cette musique n'a

pas besoin d'amplificateurs. Elle n'a pas besoin d'une étiquette de disques. En fait, elle n'a besoin de rien d'autre qu'un musicien habile et une personne pour danser.

Je suis très fier de parler ce soir du rôle du violon traditionnel et de son importance. Que tous les jeunes qui font partis de groupes de musique me croient sur parole: si jamais ils ont des ennuis, mais qu'il y a un bon violoneux avec eux, ils se tireront toujours d'affaire. Il devrait y avoir un bon violoneux parmi eux pour les moments où ils auront besoin d'essence ou de nourriture. Si leur violoneux n'est pas bon, je ne peux pas leur garantir, par contre, qu'ils réussiront à parcourir le Canada.

Mme Lois Brown (secrétaire parlementaire du ministre du Développement international, PCC): Monsieur le Président, je suis ravie d'avoir l'occasion de prendre la parole sur le projet de loi, que je suis très heureuse d'appuyer.

Je joue du violon traditionnel — je ne suis peut-être pas très douée, mais j'ai du plaisir à en jouer. C'est un très bel instrument, que mes parents ont eu la générosité de m'offrir il y a plusieurs années. Mon but est de rendre justice à la richesse sonore de cet instrument un jour.

J'ai obtenu mon diplôme en piano, mais le violon a toujours été mon coup de coeur. Que j'écoute un concerto de Tchaïkovsky ou de Mendelssohn, des strathspeys, des giges ou les lamentations de la musique celtique d'aujourd'hui, j'ai une passion profonde pour le violon traditionnel et le violon, qui ont le don de venir chercher nos émotions viscérales.

Nous avons vécu de magnifiques expériences culturelles au Canada. Nous avons visité l'Île-du-Prince-Édouard où, dans le même village, on peut entendre de la musique irlandaise ou écossaise dans un céilidh, puis de la musique acadienne, jouée avec le même instrument dans une fête familiale, avec ses airs rythmés et les merveilleuses émotions qu'elle évoque.

Lorsque je suis allée à Terre-Neuve, j'ai apporté mon violon traditionnel avec moi. J'ai participé à une tournée de concerts à Terre-Neuve à l'été de 2008 et j'ai eu l'occasion de me rendre sur la rue George, où les gens s'assoient en cercle et jouent de leur instrument. Il y a un va-et-vient de différents musiciens tout au long de la soirée, mais il y a beaucoup de violoneux.

Lorsque j'étais au Cap-Breton, j'ai eu l'occasion de suivre quelques cours de violon traditionnel au Celtic College. J'ai pu jouer d'autres airs que l'on joue au Cap-Breton. Il y a tellement de magnifiques mélodies que l'on peut jouer avec cet instrument.

J'ai une fille qui a décidé d'apprendre le violon traditionnel. Elle adore la musique de l'Europe de l'Est et c'est ce qu'elle joue, plutôt que de la musique celtique.

Ce que je veux vraiment faire ce soir, c'est rendre hommage aux formidables professeurs de musique que nous avons ici au Canada. Nous avons également des musiciens exceptionnels. Je pense à des gens comme Natalie MacMaster, qui vient de la côte Est et dont le nom n'a pas été mentionné ici ce soir. Elle est l'une des personnes qui, dans les années 1990, a ranimé l'amour du violon traditionnel.

Lors d'un séjour à l'Île-du-Prince-Édouard, j'ai visité l'école de cornemuse Summerside et j'ai passé du temps avec l'homme qui fabriquait les violons traditionnels pour la famille Rankin, un autre groupe issu de Cap-Breton qui a valu au Canada une position remarquable dans le monde de la musique celtique. Ce groupe a produit des pièces de violon traditionnel fabuleuses.

Initiatives ministérielles

Toutefois, je veux vraiment rendre hommage à ceux qui enseignent aux jeunes l'art du violon traditionnel, car, très souvent, ils ne reçoivent pas la reconnaissance qu'ils méritent.

Certains professeurs commencent avec de très jeunes élèves et leur apprennent le doigté, comme disait mon collègue de Timmins—James Bay. La maîtrise du doigté sol-ré-la-mi semble si simple sur un violon traditionnel, mais il requiert de la précision dans le positionnement des doigts. Ce sont ces professeurs qui prennent patiemment le temps de montrer tout d'abord aux jeunes le fonctionnement de l'instrument. Ensuite, ils les initient à la richesse de la musique avec laquelle ils peuvent s'exprimer dans diverses cultures.

J'aimerais rendre hommage, ce soir, à plusieurs personnes dans ma vie.

Il y a Phil Howes, un professeur de Markham avec qui j'ai étudié. Phil est lui-même un musicien remarquable. Il fait régulièrement fonction de juge à des compétitions de violon traditionnel partout au Canada. Il a enregistré plusieurs CD avec son épouse et je les recommande à tous mes collègues en quête de bonne musique. Phil est un violoneux remarquable et c'est un pur plaisir de l'écouter.

• (1825)

J'aimerais aussi rendre hommage à Bob et Ginny Arbuckle, des électeurs de ma circonscription, Newmarket—Aurora. Bob est aussi un violoneux remarquable et un homme qui a consacré sa vie à enseigner la musique à des jeunes. Malheureusement, Ginny est décédée, mais nous avons passé d'innombrables soirées ensemble. Bob apportait son violon traditionnel, je sortais le mien et Ginny jouait du piano et nous jouions beaucoup de merveilleuse musique celtique.

J'aimerais remercier les gens qui sont devenus professeurs, dont un grand nombre sont eux-mêmes des musiciens remarquables. Ils ont consacré leur vie à la vie des autres pour qu'ils puissent aussi apprendre à jouer du violon traditionnel et à tant apprécier l'expérience culturelle que nous avons à offrir dans notre grand pays.

• (1830)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Il restera quatre minutes à la secrétaire parlementaire du ministre du Développement international pour terminer ses observations lorsque la Chambre reprendra le débat sur la question.

L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée et l'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CONTRIBUTION MILITAIRE À LA LUTTE CONTRE L'EIIL

La Chambre reprend l'étude de la motion et de l'amendement.

Mme Lois Brown (secrétaire parlementaire du ministre du Développement international, PCC): Monsieur le Président, on peut dire qu'on change vraiment de registre. Après avoir parlé de la possibilité d'instituer une journée du violon traditionnel au Canada, voilà maintenant que nous revenons au sujet beaucoup plus lourd que nous avons abordé plus tôt aujourd'hui.

Le Canada s'inquiète grandement de la récente recrudescence de la violence en Irak et de ses conséquences humanitaires.

Tout d'abord, le Canada condamne avec fermeté le fait que les civils et les minorités religieuses soient pris pour cibles. Nous nous inquiétons vivement des rumeurs selon lesquelles de possibles crimes de guerre et crimes contre l'humanité auraient été commis. Voilà pourquoi nous continuerons de demander à toutes les parties impliquées dans le conflit de respecter les droits humanitaires internationaux.

Ce soir, j'aimerais situer les choses dans leur contexte afin que nous puissions tous bien comprendre la situation désastreuse dans laquelle la population de l'Irak se trouve.

La situation humanitaire en Irak continue de se détériorer au fur et à mesure que les affrontements armés entre l'État islamique en Irak et au Levant, que nous connaissons sous le nom d'EIIL, et les forces gouvernementales font de plus en plus de déplacés.

On estime que, depuis janvier, 1,7 million de personnes ont été déplacées à l'échelle du pays. Il s'agit de l'un des plus importants déplacements internes du monde. Les services de base, comme les soins de santé et les infrastructures d'approvisionnement en eau, sont perturbés, ce qui cause une grave crise humanitaire.

Les organisations humanitaires sont incapables de se rendre dans les régions contrôlées par l'EIIL à cause de l'intensité des combats qui s'y déroulent. La persécution des groupes minoritaires, notamment les chrétiens, les yézidis, les Shabaks et les Turkmènes chiites, est une source constante d'inquiétude.

C'est pourquoi la contribution militaire décrite par le premier ministre revêt une importance cruciale. Les localités sont dépassées par l'ampleur et la fréquence des déplacements. On craint que les écoles qui servent actuellement d'abri ne puissent pas reprendre leurs activités à la date prévue. Résultat: 850 000 enfants prendront du retard dans leurs études.

Le Canada travaille étroitement avec ses partenaires pour répondre aux besoins des enfants et pour voir ce qui peut être fait. Nous travaillons actuellement avec des partenaires d'expérience, comme Aide à l'enfance et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Ces partenaires offrent aux enfants déplacés des milieux adaptés et le soutien psychologique dont ils ont besoin.

Nous estimons que les enfants ne devraient pas subir les conséquences des conflits entre adultes et que la formation scolaire continue des enfants doit être préservée, même en situation de conflit.

Il est crucial de maintenir l'unité des familles, de fournir l'aide requise et de voir à la gestion des cas. Notons aussi que les personnes déplacées à l'intérieur du pays mettent à rude épreuve les infrastructures de soins de santé. De nombreux établissements de santé sont absolument débordés.

En outre, la question de la sécurité alimentaire est une préoccupation croissante dans le centre et le Nord de l'Irak. Les voies d'approvisionnement habituelles ont été bloquées en raison du conflit et de l'insécurité. La prochaine récolte est aussi en péril dans les zones de conflit, qui produisent un tiers du blé irakien. Des millions d'Irakiens risquent d'être confrontés à des pénuries alimentaires plus tard cette année si les problèmes ne sont pas réglés.

Pour le milieu humanitaire, l'un des principaux problèmes demeure la difficulté de se rendre dans les zones de conflit pour aider les gens qui ont vraiment besoin d'aide. Des frappes aériennes ciblées pourraient grandement faciliter le travail humanitaire. En effet, il faut pouvoir se rendre jusqu'aux personnes les plus vulnérables, et l'EIIL n'a pas l'intention de nous simplifier la tâche.

Initiatives ministérielles

Le nombre effarant d'endroits différents où les gens ont cherché refuge ainsi que la mobilité des gens ajoutent un degré de complexité qui complique davantage la tâche des organismes humanitaires.

Le Canada peut compter sur des partenaires humanitaires d'expérience, comme les Nations Unies, des organismes humanitaires, la Croix-Rouge internationale, le Croissant-Rouge et diverses organisations non gouvernementales, pour acheminer de l'aide à qui en a besoin.

Depuis le début de 2014, le Canada a versé près de 29 millions de dollars pour l'assistance humanitaire en Irak; 19 millions de dollars ont été débloqués en réponse aux récents désordres civils et près de 10 millions ont été versés pour répondre aux besoins des réfugiés syriens en Irak.

•(1835)

Le ministre des Affaires étrangères a tout récemment annoncé une contribution supplémentaire de 10 millions de dollars pour aider les victimes innocentes d'actes de sauvagerie de l'EIIL et, en particulier, pour appuyer les femmes et les enfants victimes d'actes odieux de violence sexuelle et d'autres violations des droits de la personne.

À ce jour, cette année, pour ce qui est des troubles civils en Irak, le Canada est le septième fournisseur d'aide humanitaire en importance; notre contribution compte pour 4,4 % du total des demandes d'aide. Ces sommes ont déjà sauvé des vies. La contribution du Canada a permis de fournir des soins de santé, des refuges, de l'eau, des installations sanitaires, de la protection et de la nourriture à des Irakiens touchés par le conflit ainsi que des articles de secours et des abris par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Nous veillons aussi à ce que les enfants déplacés et ceux dont les écoles ont été transformées en refuge soient protégés et reçoivent l'éducation nécessaire. Nous allons par exemple envoyer des cliniques mobiles par l'entremise de Plan Canada, en plus d'acheminer des fournitures médicales grâce au Comité international de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge canadienne est en train de voir ce qui peut être fait de plus. Nos partenaires fournissent de l'aide humanitaire très précise; entre autres choses, ils transportent les gens dans des endroits sécuritaires, ils fournissent aux enfants des espaces adaptés, et ils veillent à ce que les personnes particulièrement vulnérables, comme les personnes handicapées, les aînés et les enfants, aient accès aux services essentiels à leur survie.

Le 28 août, le premier de nos avions transportant de l'aide humanitaire est parti de l'entrepôt canadien de la cité humanitaire internationale à Dubaï et s'est rendu à Erbil. L'avion transportait des articles de cuisines, des jerricans, des tentes, des couvertures, des trousseaux d'hygiène et des filets contre les moustiques. Ces articles ont été distribués à ceux qui en avaient besoin par l'organisme Aide à l'enfance. On s'attend à ce qu'un deuxième chargement de fourniture d'aide humanitaire d'une valeur de 365 000 \$ soit bientôt envoyé par avion, notamment des couvertures, des sceaux, des bâches, des trousseaux d'hygiène, des jerricans et des articles de cuisine.

Nous continuerons à collaborer étroitement avec nos partenaires pour que les civils irakiens dans le besoin reçoivent de l'aide humanitaire d'urgence. Les autorités canadiennes continueront de surveiller de près la situation et d'examiner les problèmes en matière de sécurité et d'aide humanitaire auxquels les Irakiens sont exposés.

Je tiens à souligner que l'Irak est devenu, en juin, l'un de nos pays partenaires du développement. Des experts en développement sont déjà sur le terrain dans le Nord de l'Irak, et nous financerons sous peu une série d'initiatives pour aider les localités à offrir de meilleurs services, notamment en matière d'éducation, d'approvisionnement en

eau et de gestion des déchets, afin de répondre aux besoins des gens déplacés qui arrivent au pays.

Le Canada continuera de collaborer étroitement avec ses alliés afin d'établir comment nous pourrions, de la façon la plus efficace possible, répondre aux besoins des civils irakiens, en particulier les minorités religieuses. Le Canada prendra de telles mesures parce qu'elles s'imposent: il faut protéger ces gens vulnérables dont les besoins sont si criants.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, je décèle dans le ton de ma collègue sa volonté d'aider les plus vulnérables.

Le Canada a pu s'engager et offrir de l'aide dans d'autres régions du monde sans mener d'intervention militaire, et en bénéficiant de la protection d'autres intervenants. C'est l'un des arguments que nous tentons de faire valoir. On peut aussi apporter de l'aide. Je proposerais que l'intervention ne repose pas entièrement sur l'envoi de six appareils CF-18.

La députée a parlé notamment de l'intervention militaire, et c'est donc là-dessus que j'aimerais concentrer mon intervention. De plus en plus de gens semblent s'entendre pour dire que la sécurité en Irak ne peut reposer que sur des missions de bombardement et le transport aérien offert par le Canada, et que des opérations sur le terrain sont nécessaires. Peu de gens sont convaincus que l'armée irakienne soit capable de mener ces opérations.

J'aimerais avoir l'opinion de la députée, et non celle du gouvernement en général. Croit-elle que nous puissions éventuellement mener de telles opérations pour apporter l'aide dont elle parle? Puisque nous ne pourrions pas offrir cette aide par avion, en raison des missions de bombardements, devrions-nous recourir à des forces terrestres pour apporter cette aide au peuple irakien?

•(1840)

Mme Lois Brown: Monsieur le Président, nous savons que l'EIIL est un groupe brutal qui cherche à tuer, à mutiler et à blesser les Irakiens, et à faire disparaître de petits groupes religieux très vulnérables parce qu'ils n'ont pas les mêmes croyances que lui.

La mission que le Canada cherche à entreprendre en collaboration avec ses alliés n'exclut pas d'apporter l'aide humanitaire nécessaire, mais il faut coordonner ces activités. Pour pouvoir apporter de l'aide humanitaire, il faut éliminer les obstacles. Nous savons que l'EIIL s'y oppose, mais nous devons continuer de travailler avec nos partenaires du milieu humanitaire.

Certains intervenants sont bien implantés en Irak. La Croix-Rouge canadienne et le Croissant-Rouge, Plan Canada, MercyCorps et Aide à l'enfance sont là-bas depuis longtemps. Nous allons...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, j'ai une observation à faire, puis une question à poser.

Initiatives ministérielles

Il est très important que le gouvernement du Canada et ses alliés veillent à ce que leur action militaire ne donne pas un nouveau souffle à un mouvement séparatiste kurde dans cette région du monde. Les gens doivent savoir qu'il y a de 10 à 15 millions de Kurdes dans l'Est de la Turquie, quelque 2 millions dans le Nord de la Syrie, et environ 6 millions dans le Nord de l'Irak. Ce n'est que l'an dernier, en mars 2013, que la République de Turquie a négocié un cessez-le-feu avec le Parti des travailleurs du Kurdistan, le PKK, un groupe paramilitaire kurde de l'Est de la Turquie.

Le conflit est à la frontière de la Turquie aujourd'hui, et nous nous apprêtons à venir en aide aux peshmergas dans le Nord de l'Irak. Il est donc vital que l'aide fournie ne donne pas lieu à la création d'un autre mouvement séparatiste. En effet, guerre civile en Turquie constituerait une menace autrement plus importante pour les intérêts occidentaux que ne l'est la situation actuelle.

Qu'en pense la députée?

Mme Lois Brown: Monsieur le Président, c'est précisément la raison pour laquelle nous devons travailler de concert avec nos alliés. Nous travaillons en collaboration avec des pays comme les États-Unis, l'Australie, le Danemark et le Royaume-Uni. Nous travaillons tous ensemble parce que notre objectif à l'heure actuelle est de diminuer la capacité de l'État islamique en Irak et en Syrie de créer plus de tensions dans cette région du monde. Nous devons travailler de concert avec nos partenaires.

Nous allons continuer d'évaluer la situation au jour le jour. Nous nous sommes engagés à travailler pendant six mois avec nos alliés. Nous réévaluerons la situation régulièrement, de même qu'une fois la période de six mois écoulée.

[Français]

M. Marc-André Morin (Laurentides—Labelle, NPD): Monsieur le Président, je me méfie chaque fois que j'entends les mots « nos alliés », car si les terroristes ont réussi à prendre autant d'importance et à monter autant en puissance, c'est grâce à certains de nos alliés.

On sait que la Turquie a servi de plaque tournante à une grande partie des combattants venus des pays occidentaux pour aller combattre de l'autre côté de la frontière. On sait aussi que de riches pays du golfe ont financé l'achat d'armes. C'est la situation devant laquelle nous sommes placés aujourd'hui.

Si notre solution ne tient pas compte de ces facteurs, on aura beau se mettre la tête dans le sable, on n'arrivera à rien.

Ma collègue voudrait-elle commenter mes propos?

• (1845)

[Traduction]

Mme Lois Brown: Monsieur le Président, c'est exactement la raison pour laquelle nous devons travailler de concert avec d'autres pays. Le Canada ne fera pas cavalier seul. Des pays du Moyen-Orient collaborent avec nous. Le ministre a indiqué aujourd'hui que Bahreïn se joint aux alliés. Il y a des pays dans cette région du monde qui perçoivent également l'État islamique en Irak et en Syrie comme une énorme menace à la paix et à la sécurité au Moyen-Orient.

Il nous faut travailler en collaboration. Nous continuerons d'évaluer la situation au jour le jour, mais nous devons aussi travailler de concert avec d'autres pays.

[Français]

Mme Djaouida Sellah (Saint-Bruno—Saint-Hubert, NPD): Monsieur le Président, avant de commencer, j'indique que je partagerai mon temps de parole avec le député de Trois-Rivières.

Je suis ravie de pouvoir me lever aujourd'hui afin de participer au débat sur la motion portant sur une contribution militaire à la lutte contre l'État islamique en Irak et au Levant. Après des semaines sans répondre, le gouvernement conservateur a enfin décidé de dévoiler son plan. Il a, certes, accepté un débat à la Chambre des communes, mais son idée est malheureusement déjà faite. Le gouvernement veut et a décidé d'engager le Canada en guerre contre le groupe terroriste appelé État islamique en Irak et au Levant.

Nous savons que l'État islamique est responsable de violences atroces infligées aux populations irakiennes et syriennes. Il représente une véritable menace humanitaire et sécuritaire pour les civils. Les horreurs dont ceux-ci sont les témoins et les victimes les condamnent chaque jour à une vie contrôlée par la peur et les menaces. L'État islamique a profité du sentiment d'impuissance des citoyens et a étendu son joug sur un territoire qui s'agrandit de plus en plus, plongeant les régions dans de vraies crises humanitaires.

Naturellement, je crois que nous devrions apporter notre aide aux populations locales. Toutefois, le gouvernement conservateur a l'intention de s'engager dans la mission militaire de la coalition contre l'EIL en Irak, impliquant des frappes aériennes. Les ambitions militaires risquent d'avoir peu d'impact car, avertis que la mission sera de courte durée, les terroristes auront beau jeu de se cacher le temps nécessaire et de se dévoiler après la pression des bombardements aériens. Des sources sur le terrain ont déjà indiqué que les djihadistes ont déserté les bases officielles et se sont temporairement fondus dans la population civile. Les frappes aériennes n'auront alors pas l'effet escompté.

En tant que médecin, j'ai travaillé pour le Croissant-Rouge lors de la première guerre du Golfe persique. J'ai été témoin du dérapage d'une guerre menée par le père du président George W. Bush, guerre qui avait pour but d'être une opération chirurgicale. Elle consistait en une opération essentiellement constituée de frappes ciblant le gouvernement de Saddam. J'étais sur le terrain et je peux affirmer que cette mission a échoué. La réalité fut tout autre. Ces frappes ont touché des personnes âgées, des enfants et des femmes. C'est ce qu'on appelle dans le jargon militaire des « dommages collatéraux ». Les pertes ont été essentiellement civiles. Une image me reste toujours en mémoire, et c'est celle d'une garderie qui fut bombardée par les alliés. Il ne restait que des squelettes calcinés de poupons, de bébés et d'enfants.

Le gouvernement aime dire, depuis le début, qu'il faut être de bons citoyens en soutenant cette motion. Il a oublié de dire que des dizaines ou des centaines de dommages collatéraux et de pertes de vies de civils vont aller de pair avec les frappes aériennes. Le gouvernement va-t-il anticiper cette évidente réalité? Je ne le pense pas. Il semble plus préoccupé de contenter les États-Unis par l'envoi d'avions de combat que par les demandes des autorités et des populations locales. Je le rappelle, les autorités kurdes et irakiennes n'ont pas demandé l'envoi de ces avions de combat, je le répète.

Le premier ministre veut s'engager dans le conflit non pas sous l'égide de l'ONU, mais dans le cadre d'une coalition orchestrée par les États-Unis dans le seul but de légitimer leurs attaques.

Initiatives ministérielles

●(1850)

La tragédie en Irak et en Syrie ne cessera pas avec une autre intervention occidentale dans cette région. Elle cessera lorsque l'on aidera les gens de l'Irak et de la Syrie à bâtir des institutions politiques et des forces de sécurité dont ils ont besoin pour contrer eux-mêmes ces menaces.

Le gouvernement conservateur semble oublier que le terrorisme n'est pas qu'un projet militaire, c'est aussi un formidable outil de propagande dont les combattants du groupe de l'État Islamique en Irak et au Levant ont appris à se servir avec perversité et intelligence, que ce soit par la mise en scène des exécutions d'otages ou par des diatribes contre la mobilisation occidentale.

Le Canada doit fournir de l'aide immédiate aux populations locales. Celles-ci ont grandement besoin de toute l'aide humanitaire qu'il sera possible d'offrir, que ce soit pour construire des camps de réfugiés, pour lutter contre les sévices sexuels, pour la protection des minorités ou pour poursuivre les présumés criminels de guerre.

Le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile disait hier qu'il fallait appuyer cette mission, car c'était la façon de faire des Canadiens. La façon de faire des Canadiens, ce n'est pas de foncer tout droit dans un borbier en Irak, mais bien d'aider la population locale, d'assurer la paix et de maintenir la sécurité des populations.

En ce sens, nous avons été un chef de file en créant les Casques bleus de l'ONU. C'est toujours en suivant ces principes que nous devons continuer à être des chefs de file dans la résolution des conflits, et plus particulièrement du conflit dont nous parlons aujourd'hui.

Personnellement, je crois qu'avant de prendre une décision, le Parlement devrait être consulté et un vote devrait avoir lieu. Il devrait également fournir les renseignements nécessaires et répondre aux questions au sujet de la participation des Forces armées canadiennes dans le conflit. Pourtant, le gouvernement a d'ores et déjà envoyé des membres des forces, et ce, sans avoir consulté personne ou sans avoir voté au préalable.

Ce soir, nous devons voter quant à un déploiement de six mois, avec 600 militaires. Un débat encore écourté par le gouvernement conservateur, qui nous garde dans le noir et nous bâillonne toujours. Cela est fait dans le but d'éviter de tenir le débat, l'obligeant ainsi à dévoiler tous les paramètres de cette mission, dont le paramètre financier. Le gouvernement coupe dans les services publics, mais il arrive à trouver de l'argent pour financer une guerre. Combien va coûter cette guerre aux Canadiens? Si le gouvernement était si préoccupé par les citoyens, il aurait investi cette somme d'argent dans un secteur où la population en a le plus besoin. Il investirait dans la santé, où les compressions ont été nombreuses cette année encore. Il investirait dans les programmes pour les vétérans et pour les membres des Forces armées canadiennes, où il a fermé neuf bureaux. Enfin, il investirait dans la création d'emplois.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à la motion du gouvernement, et j'invite mes collègues à voter en faveur de l'amendement de notre chef, M. Thomas Mulcair.

[Traduction]

L'hon. Lynne Yelich (ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires), PCC): Monsieur le Président, Bruno Saccomani, l'ambassadeur du Canada, a été l'une des premières personnes à visiter Dohuk et à être témoin de l'incroyable catastrophe humanitaire et des atrocités qui étaient en train de se produire. Il a entendu des témoignages horribles, plus particulièrement sur ce que

l'on faisait aux femmes, aux membres des minorités chrétiennes et aux Yézidis.

En Irak, on a urgemment besoin d'aide humanitaire, mais il est impossible de négocier avec un groupe comme l'EIL. La communauté internationale doit intervenir afin de protéger le travail qui se fait. Il ne pourra pas y avoir de travail humanitaire sans cette protection.

Le souvenir cauchemardesque que la députée a gardé de la dernière guerre en Irak est la raison pour laquelle nous devons intervenir. Il y a des femmes et des enfants qui sont en train d'être décapités. Ces actes barbares sont véritablement cauchemardesques. Le fait que la députée...

●(1855)

[Français]

M. Royal Galipeau: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. L'honorable députée d'en face, qui est ici depuis déjà trois ans et demi, connaît très bien le Règlement, et elle en fait fi en nommant des députés de la Chambre pendant sa présentation.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Le député d'Ottawa—Orléans a rappelé que le Règlement ne permet pas aux députés de nommer des députés ou des ministres. Je pense que l'honorable députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert connaît cette règle et que c'est une erreur de sa part.

Mme Djaouida Sellah: Monsieur le Président, j'aimerais informer mon collègue que j'aurais dû dire « le député d'Outremont » pour nommer notre chef. C'est la passion que j'ai pour le sujet qui m'a fait faire cette erreur. Alors, je m'excuse.

Je ne sais pas si ma collègue me posait une question ou s'il s'agissait d'un commentaire. J'ai dit dans mon discours que ce groupe radical islamiste commettait des atrocités. Je condamne tout ce qu'il fait. Au NPD, nous ne voulons pas attaquer la violence par la violence. Il y a d'autres façons de faire. Si ma collègue se préoccupe des minorités, des femmes, des enfants et des personnes âgées, c'est de cela dont j'ai parlé. Dans le jargon militaire, il s'agit des pertes collatérales. Malheureusement, ce sont des civils. Nous estimons que les frappes aériennes ne sont pas la bonne manière de résoudre ce conflit.

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil—Soulanges, NPD): Monsieur le Président, je veux faire part à ma collègue du fait que j'ai vécu en Turquie pendant la campagne de terrorisme du PKK, un groupe de Kurdes.

La plupart des députés de la Chambre n'ont pas vécu le vrai terrorisme, au Canada. Ils n'ont pas été témoins de bombes dans des centres commerciaux ou d'autres choses dont j'ai été témoin.

Selon la députée, avant d'appuyer des motions pour faire la guerre en Irak, a-t-on réfléchi sérieusement au soutien que nous allons apporter aux rebelles dans cette région?

Mme Djaouida Sellah: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question très pertinente.

Je partage son expérience. Pour moi, cela a été un privilège; pour lui, cela a dû être un malheur de vivre une guerre sur le terrain. Par contre, je répète que ce ne sont pas des frappes aériennes qui vont résoudre le problème, car cela touchera toujours les civils, étant donné que ces groupes terroristes ont déjà quitté leurs bases et se sont fondus dans la population.

Initiatives ministérielles

Nous disons non aux atrocités et aux attaques contre les minorités, les femmes, etc. Nous voulons employer d'autres moyens d'aider ces gens-là. Les autorités locales n'ont jamais demandé d'avions de combat.

● (1900)

M. Robert Aubin (Trois-Rivières, NPD): Monsieur le Président, ce n'est pas de gaieté de coeur que je participe à ce débat sur la mission de combat des militaires canadiens en Irak, mais avec le sentiment d'urgence de faire entendre une voix différente de celle de mes collègues conservateurs dont je ne partage pas l'approche.

Le débat est musclé, car une fois encore le gouvernement conservateur tente de nous présenter les choses d'une façon trop simpliste ou binaire, doublée d'un manque flagrant d'informations pertinentes. Cela constitue une insulte à l'intelligence des partenaires et des citoyens qui aimeraient comprendre les enjeux et obtenir une véritable mise en situation, plutôt que de se faire servir les grandes lignes de la rhétorique conservatrice.

Ainsi, aux yeux du gouvernement, il y a des bons et des méchants, des alliés avec qui nous nous devons d'être solidaires, sous-entendant même que la seule façon d'être solidaire consiste à participer aux frappes aériennes.

Alors, je nous le demande: des 60 pays qui composent cette alliance internationale, ceux qui ont choisi d'intervenir autrement que militairement, comme l'Italie ou la Norvège, sont-ils moins nos alliés pour autant?

La position gouvernementale repose principalement sur l'argument (iii) de la motion déposée par le ministre des Affaires étrangères, et qui dit:

Que la Chambre accepte [...] que, sans le déploiement d'une force puissante et directe, la menace que représente l'EIL pour la paix et la sécurité internationales, y compris pour les communautés canadiennes, continuera de croître [...]

Doit-on comprendre que le déploiement d'une force puissante et directe, c'est l'envoi de six CF-18?

On n'a pas besoin d'être un général cinq étoiles pour comprendre que les frappes aériennes ne constituent pas un gage de succès, et qu'une force puissante et directe nécessite une armée de terre imposante appuyée d'une batterie aérienne.

Dieu merci, le gouvernement ne nous a pas encore engagés dans cette voie, mais on peut craindre cela pour l'avenir, car il est bien peu probable que dans six mois la situation ne soit revenue au beau fixe. Plusieurs analystes vont même jusqu'à affirmer que les frappes aériennes peuvent être complètement improductives.

J'en ai pour preuve ces frappes récentes sur Kobané qui, en plus d'être imprécises, ont pour résultat de générer l'exode de centaines de nouveaux réfugiés, de disperser momentanément dans la ville les combattants de l'État islamique, transformant le conflit en véritable guérilla urbaine difficile à combattre par les voies aériennes. Une fois les bombardements arrêtés, les forces se regroupent à nouveau et progressent vers leur prochain objectif.

Il est ainsi difficile de prétendre qu'il existe une solution simple à un problème complexe, et que de tenter de faire croire que les bombardements aériens sont la solution au conflit qui oppose le monde au groupe terroriste islamique est un leurre. D'ailleurs, la discussion se corse davantage lorsqu'il s'agit de définir clairement quels sont les objectifs de la mission canadienne; où seront basées nos troupes; qui les dirigera; quels critères nous permettront de mesurer notre progression; ou enfin comment on va mesurer notre succès ou l'obligation de prolonger la mission après l'échéance prévue. Voilà autant de questions laissées sans réponse par ceux-là

mêmes qui tentent de nous convaincre de la nécessité de l'engagement canadien aux forces de frappe.

Le conflit auquel nous faisons face aujourd'hui est justement le fruit d'une telle approche où, sous de fausses prétentions, les États-Unis ont jadis envahi l'Irak, démanteler ses structures et laisser derrière un pays à réorganiser où les tensions sont multiples, les rapports de force inégaux et la gouvernance désorganisée.

De plus, il faut bien le dire, cette mission de combat ne trouve de justification ni dans un mandat de l'ONU ni dans un mandat de l'OTAN. Ici encore, le gouvernement flirte avec la désinformation en insinuant que notre participation est en lien avec la résolution 2178 de l'ONU. Or cette résolution porte sur le fait d'empêcher les ressortissants des pays membres de sortir de leur propre pays pour aller rejoindre les rangs des djihadistes et non sur une quelconque force de frappe de la communauté internationale.

Est-ce que cela signifie pour autant que nous ne devons rien faire et que le Canada doit rester insensible à ces atrocités? Évidemment, non.

J'en ai pour preuve le récent passage de mon collègue d'Ottawa-Centre qui était en Irak il y a quelques semaines et qui, à son retour, nous a témoigné de l'état de la situation qu'il y a vue et des demandes qui lui ont été formulées. Ces demandes étaient de deux ordres et elles correspondent parfaitement à l'amendement proposé par le chef du NPD et député d'Outremont dans son discours hier.

Le NPD ne dit pas que le Canada doit se croiser les bras et ne rien faire. Il dit au contraire que notre participation au soutien humanitaire doit être considérablement bonifié.

● (1905)

À titre d'exemple, nous demandons au gouvernement de renforcer les activités d'aide humanitaire dans les zones où elles peuvent avoir des répercussions immédiates et sauver des vies jour après jour en commençant aujourd'hui même.

Nous souhaitons aussi offrir l'aide du Canada dans la tenue d'enquêtes et de poursuites dans les cas de crimes de guerre. Nous souhaitons également que le Canada apporte son soutien aux trop nombreuses victimes de sévices sexuels.

Toutes ces mesures n'excluent pas notre appui à une participation militaire qui, selon nous, devrait reposer sur le transport des armes pour une période allant jusqu'à trois mois et qui permettrait aux intervenants locaux d'agir efficacement sur le terrain, un terrain qu'ils connaissent nettement mieux que nous, tant dans ses composantes géographiques, ethniques que démographiques. Lorsqu'il s'agit de sauver des vies, ce sont les façons dont nos efforts pourraient rapporter le plus de dividendes et le plus rapidement.

Évidemment, nous fûmes tous horrifiés par ces images d'horreurs montrant les décapitations de journalistes ou de travailleurs humanitaires. Cependant, comme je ne saurais constituer une échelle ou une gradation dans l'horreur, notre réflexion doit dépasser le stade du dégoût généré par ces atrocités, et notre action doit répondre à toutes les situations d'horreur que génère ce conflit.

Bien que je salue les quelque 28 millions de dollars consentis par le Canada, il faut reconnaître que c'est bien peu. La demande de l'ONU à court terme est déjà de plus de 300 millions de dollars. Alors, 28 millions de dollars, est-ce là la limite acceptable à une participation canadienne? Pour répondre à cette question, je ne dispose malheureusement que de multiples autres questions qui, elles, demeurent toutes sans réponse.

Par exemple, nous pourrions nous demander à juste titre comment il se fait que notre gouvernement ne dépose aucun chiffre sur les coûts de notre participation militaire, afin que nous puissions évaluer les proportions de notre aide humanitaire par rapport à notre support militaire au regard des services rendus sur le terrain auprès des populations aux prises avec les atrocités de toute nature.

Répondons-nous à une demande de nos alliés américains ou avons-nous nous-mêmes proposé de participer à ces frappes? Le Canada s'est-il transformé en nation guerrière ou l'esprit des Casques bleus flotte-t-il encore quelque part en nos murs? Pourquoi assistons-nous à une si importante mobilisation contre le groupe terroriste État islamique, alors que si peu d'efforts furent consentis pour lutter contre Boko Haram ou pour prévenir la crise au Congo ou en amoindrir les conséquences?

Pour l'heure, restons concentrés sur la motion qui nous occupe. Il va de soi qu'à moins que le gouvernement ne reconnaisse la pertinence de l'amendement proposé par le chef de l'opposition officielle et député d'Outremont, je me verrai dans l'obligation de voter contre la motion du gouvernement.

Ce faisant, j'aurai le sentiment d'être cohérent avec mes pensées et avec celles dont plusieurs de mes concitoyens m'ont fait part au gré de mes rencontres en circonscription ou dans leurs commentaires déposés sur mes médias sociaux. Si le gouvernement comptait revoir sa position à la suite de ce débat, je pourrais aussi revoir la mienne, mais bien d'autres questions encore demanderaient des réponses.

En conclusion, je ne peux m'empêcher de souligner cette drôle de coïncidence qui faisait en sorte que, vendredi dernier, au moment même où le premier ministre déposait sa motion, s'ouvrait chez moi, à Trois-Rivières, la 30^e édition du Festival international de la poésie, et toute la journée me sont revenus en tête les mots de notre poète national, Gilles Vigneault.

Voici ce que disait notre poète: « La violence, c'est un manque de vocabulaire. »

Or, ce que je vois dans la motion, c'est malheureusement la priorisation des armes au détriment du dialogue, de la diplomatie et de l'entraide, seules voies susceptibles d'établir à long terme la sécurité et la saine gouvernance dans une région qui vit de grandes turbulences.

● (1910)

[Traduction]

L'hon. Gary Goodyear (ministre d'État (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario), PCC): Monsieur le Président, les belles paroles du NPD ne valent pas grand-chose. Le député d'en face suggère même une plus vaste opération terrestre. Le NPD tente désespérément de trouver une excuse légitime pour ne pas participer à la conversation. Je sais que le député d'en face est tenu de voter d'une certaine façon, et je trouve cela regrettable.

Je comprends aussi que l'aide humanitaire est un enjeu important. Je sais que le NPD croit que nous ne fournissons pas un soutien suffisant aux réfugiés, mais ce n'est pas le cas. Ce dont les personnes déplacées ont réellement besoin, c'est de retourner chez elles. La seule façon d'y parvenir est de participer à une opération militaire hautement perfectionnée et contrôlée qui comprend des frappes aériennes.

Je sais que les députés néo-démocrates veulent manger leur repas en paix, sans avoir à payer pour cette paix ou pour ce repas. Toutefois, j'aimerais demander ceci au député. Que devons-nous faire pour les civils qui ne peuvent pas fuir et se réfugier ailleurs?

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Robert Aubin: Monsieur le Président, je répondrai fort simplement que si l'ensemble des députés néo-démocrates réussissent à dormir en paix, c'est parce qu'ils sont cohérents avec leur façon de penser et qu'ils sont en parfaite résonance avec ce que leur disent les citoyens de leur circonscription. Alors, l'idée de ne pas participer est très loin des députés néo-démocrates.

Il est curieux que mon collègue d'en face parle de dialogue, puisque le sujet porte sur des bombes qu'on veut larguer sur la tête des gens et qui feront probablement beaucoup plus de victimes que les actes de l'État islamique. Je ne veux pas minimiser les actes posés par ce groupe terroriste, mais il faut bien voir que les bombardements aériens ne sont pas la solution à ce conflit.

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Monsieur le Président, dans sa présentation, mon collègue néo-démocrate a abordé la question d'iniquité.

Cela me trouble énormément de penser qu'on abandonnerait six millions de victimes directes au Congo, où on utilise le viol comme arme de guerre depuis 10 ans maintenant. Mon collègue, qui est en relations internationales, m'a dit que le Congo a demandé l'aide et le soutien militaire du Canada à trois reprises.

Comment peut-on refuser trois fois cette demande d'intervention, puis faire les matadors et lancer des bombes à 10 000 mètres d'altitude dans le cadre d'un autre conflit?

M. Robert Aubin: Monsieur le Président, c'est un peu complexe pour moi de tenter de répondre à cette question en essayant de m'introduire dans le cerveau d'un conservateur, ce qui est presque génétiquement impossible.

De toute évidence, il doit y avoir une question de point de vue et d'intérêt. J'ose même penser qu'il y a, quelque part derrière tout cela, un calcul électoral visant à rallier ce qu'on croit être une majorité de la population derrière ces frappes aériennes. Toutefois, lorsqu'on découvrira, au cours des semaines qui passeront, l'inefficacité de l'engagement que nous avons pris, je crois bien que l'opinion publique changera considérablement.

Ce ne serait pas un hasard qu'on réévalue cette mission dans six mois, alors qu'on sait tous que rien ne sera toujours réglé. Le gouvernement agit donc ainsi pour mesurer au fur et à mesure la tendance de l'opinion publique quant à ses choix.

[Traduction]

M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC): Monsieur le Président, merci de me donner cette occasion de parler au sujet d'un enjeu international critique, la crise actuelle en Irak. Avant d'aller plus loin, avec votre permission, je vais partager mon temps de parole avec l'éminent député de Kitchener-Centre.

● (1915)

[Français]

Alors que la dimension militaire de la crise est importante, et je parlerai de ce point dans quelques minutes, l'engagement du Canada en Irak est plus large que notre contribution militaire. Certainement, la contribution canadienne a pour objectif de répondre aux enjeux humanitaires, politiques, de droits humains et de sécurité.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Mais tout d'abord, j'aimerais dire quelques mots sur la nature de la menace que représente l'EIIL. Depuis plusieurs mois, c'est avec une inquiétude grandissante que le Canada suit les événements en Irak et en Syrie. L'arrivée de l'EIIL a forcé des milliers d'habitants à prendre la fuite, tandis que les autres, ceux qui sont demeurés dans les territoires conquis, ont dû faire un choix affreux: se convertir à la doctrine tordue de l'EIIL, ou accepter la mort ou la torture.

[Français]

Les minorités religieuses et les habitants de longue date, comme les Yézidis, sont persécutés et poussés à l'exil. Les jeunes femmes et filles subissent des viols ou des mariages forcés. Les hommes sont exécutés en public, après un semblant de procès, parce qu'ils soutiennent le gouvernement de Bagdad ou parce qu'ils sympathisent avec l'Occident.

[Traduction]

L'EIIL représente une grave menace pour les amis et les alliés du Canada dans la région, y compris la Jordanie et Israël. Et si on ne fait rien, il pourrait devenir un risque pour les Canadiens aussi. En effet, l'EIIL a fait à plusieurs reprises des menaces directes contre les pays occidentaux, dont le Canada. Si nous n'intervenons pas, il n'y a pas de doute qu'il utilisera son territoire, ses ressources et ses combattants pour entraîner des terroristes et les envoyer attaquer des cibles en Occident.

[Français]

Pour toutes ces raisons, il nous faut agir. C'est ce qu'a décidé de faire la communauté internationale, et le Canada fera sa part.

[Traduction]

J'aimerais mentionner que, depuis le dernier débat à la Chambre sur la crise en Irak, la coalition internationale contre l'EIIL s'est beaucoup élargie.

[Français]

Par ces actes odieux et intolérables, l'EIIL a scandalisé le monde entier. Lorsqu'elle a appris que des populations entières étaient terrorisées ou massacrées, que l'esclavage sexuel était imposé aux femmes et aux filles et que des exécutions de masse frappaient les minorités religieuses, la communauté internationale a réagi avec horreur et n'a pas tardé à accéder à la demande d'aide militaire reçue de l'Irak.

[Traduction]

L'administration Obama a envoyé environ 1 600 conseillers militaires pour aider les forces irakiennes à combattre l'EIIL. Les États-Unis ont également, par leur leadership et leur coordination, joué un rôle important dans la mise sur pied d'une coalition mondiale. Cette coalition réunit actuellement presque 50 pays, qui tous approuvent une intervention militaire contre l'EIIL. Parmi ces pays, certains ont décidé de faire plus que de fournir des conseillers ou de l'équipement militaire.

Ainsi, beaucoup des alliés les plus proches du Canada, dont le Royaume-Uni, la France, le Danemark, l'Australie, la Belgique, les Pays-Bas et les États-Unis, se sont engagés à lancer des frappes aériennes contre l'EIIL en Irak.

[Français]

La coalition regroupe aussi 10 pays du Moyen-Orient, dont plusieurs, comme Bahreïn, la Jordanie, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis, soutiennent les frappes aériennes, ou même y participent.

Or l'intervention ne se limite pas à cet aspect militaire. En effet, des pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient apportent aussi une aide humanitaire.

[Traduction]

Le 7 septembre dernier, les ministres des Affaires étrangères de la Ligue des États arabes se sont engagés à prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre avec l'Irak et la communauté internationale l'EIIL et les autres groupes terroristes. Notamment, ils s'efforceront d'empêcher les combattants étrangers d'aller grossir les rangs de l'EIIL. Ayant été pendant six ans le co-président du Groupe parlementaire Canada-Monde arabe, j'étais attentif. Ainsi, le Canada se réjouit de cette contribution des pays du Moyen Orient.

Le Canada prend très au sérieux la menace que représente l'EIIL, et c'est pourquoi nous y faisons face avec nos partenaires internationaux. Comme le premier ministre l'a dit récemment:

Notre pays a toujours assumé sa part de responsabilités sur la scène internationale,

et c'est ce que nous continuerons de faire tant que je serai premier ministre.

● (1920)

[Français]

Sur le plan humanitaire, le Canada est l'un des principaux donateurs d'aide à l'Irak et il a été l'un des premiers pays à répondre aux besoins considérables du peuple irakien. Nous avons versé plus de 28 millions de dollars en aide humanitaire à l'Irak. Le gouvernement travaille à mettre sur pied sans tarder un cadre qui régira nos programmes de développement dans ce pays sur les cinq prochaines années. Nous pourrions ainsi jeter les fondements économiques et sociaux essentiels à la prospérité et à la stabilité.

[Traduction]

Du point de vue militaire, le Canada aide à acheminer aux forces peshmerga kurdes le matériel militaire crucial que leur destinent les alliés. Ainsi, l'Aviation royale du Canada a assuré le transport aérien, par avion cargo CC130 et CC17, de l'équipement militaire fourni par l'Albanie et la République tchèque. De même, des troupes d'opérations spéciales des Forces armées canadiennes sont déployées dans le Nord de l'Irak pour y fournir conseils et soutien.

[Français]

Comme je l'ai mentionné, beaucoup des alliés les plus proches du Canada ont décidé d'envoyer des avions de combat pour attaquer l'EIIL depuis les airs. Et comme l'a annoncé le gouvernement, le 3 octobre dernier, le Canada entend contribuer aux frappes aériennes pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois. Il déploiera jusqu'à six avions CF-18, un avion ravitailleur, deux aéronefs de surveillance et tout le personnel de pilotage et de soutien nécessaire.

Initiatives ministérielles

Outre ces mesures qui visent à répondre aux besoins de sécurité et d'aide humanitaire les plus urgents, le Canada travaille activement à des initiatives à plus long terme qui aideront les Irakiens à rétablir une paix durable.

[Traduction]

Ainsi, le Canada s'est jusqu'à présent engagé à fournir une aide financière de plus de 64 millions de dollars à l'Irak. Seulement pour des nouveaux programmes de sécurité, le ministre des Affaires étrangères a annoncé l'octroi de 15 millions de dollars. Ces fonds considérables servent à fournir aux forces de sécurité de l'Irak de l'aide non meurtrière, par exemple des véhicules, des ordinateurs, des radios ou de l'équipement de protection individuelle comme des casques ou des vêtements pare-balles.

[Français]

Ce financement sert aussi à aider les forces régionales à limiter l'entrée en Irak ou en Syrie de combattants étrangers. On envisage d'autres mesures d'aide qui viseraient, par exemple, à renforcer la capacité de l'Irak à prévenir, détecter et neutraliser les menaces d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires.

[Traduction]

Bref, notre intervention en Irak couvre tous les aspects de ce conflit: la sécurité, les besoins humanitaires, les droits de la personne et la situation politique.

[Français]

L'Irak a d'énormes défis à relever, mais la bonne nouvelle est que la communauté internationale unit ses forces pour répondre au danger que représente l'EIL.

[Traduction]

Cette menace présente des facettes multiples et c'est pourquoi le Canada y répond d'une manière holistique. Nous faisons notre part et nous appuyons nos troupes. Les Canadiens peuvent être fiers de notre contribution.

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, on dirait que chaque fois que les conservateurs se lèvent à la Chambre dans le cadre de ce débat, ils pensent que la solution magique réside dans des bombardements sur le territoire. Après six mois de bombardements, le problème sera réglé et les forces pourront retourner chez elles. C'est ce qu'il me semble comprendre chaque fois que j'entends un conservateur prendre la parole.

Or ce n'est pas aussi simple que cela. Les conservateurs doivent aussi être conscients des dommages collatéraux que de tels bombardements peuvent avoir sur la population civile. Une de mes collègues en a parlé tout à l'heure. Plusieurs experts parlent aussi leurs inquiétudes quant aux effets contreproductifs de ces bombardements. Ce ne serait donc pas la solution la plus appropriée pour enrayer le problème.

Qu'est-ce que le député répond à ces inquiétudes selon lesquelles les bombardements ne seraient finalement pas la solution la plus appropriée dans les circonstances, alors que des terroristes peuvent même se cacher parmi les civils, et donc...

• (1925)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): L'honorable député d'Ottawa—Orléans a la parole.

M. Royal Galipeau: Monsieur le Président, j'apprécie le ton de la question de mon adversaire, mais je n'ai aucune illusion, il est un adversaire.

Le parti qu'il représente a toujours été contre l'implication du Canada dans la défense du Canada. Il était même contre la défense du Canada durant la Deuxième Guerre mondiale contre le pire dictateur de l'histoire humaine.

Ensuite, ils essaient de donner l'idée que nous attaquons un pays. Nous n'attaquons pas un pays, nous n'attaquons pas l'Irak. Ce que nous faisons, c'est que nous répondons, avec la coalition internationale, à une invitation que l'Irak nous a faite pour les protéger.

[Traduction]

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa contribution au débat. Il a parlé du rôle que jouent les divers pays dans le cadre de la mission en Irak.

L'une des choses qui m'inquiète beaucoup, c'est de penser à l'état dans lequel se trouveront les soldats qui reviendront chez eux après qu'on les ait envoyés en guerre.

Voici ma question pour le député. Se soucie-t-il du fait qu'un si grand nombre de soldats au Canada aujourd'hui sentent qu'ils n'obtiennent pas le niveau de service qu'ils méritent depuis leur retour d'Afghanistan?

M. Royal Galipeau: Monsieur le Président, je remercie la députée du ton de sa question.

Je lui ferai remarquer qu'au comité des anciens combattants, composé de membres de tous les partis, dont un représentant du sien, j'ai participé à la rédaction d'un rapport unanime commandé par le gouvernement en vue d'améliorer les services aux anciens combattants.

J'y ai participé. L'opposition officielle y a participé. Le troisième parti à la Chambre y a aussi participé. Nous nous sommes entendus sur une recommandation unanime que le gouvernement a acceptée.

Pour être honnête, bien des problèmes qu'éprouvent les anciens combattants ont commencé en Afghanistan parce que le parti qu'elle représente, lorsqu'il était au gouvernement, a déployé ces soldats alors qu'ils étaient mal équipés, vêtus d'uniformes verts en plein désert.

M. Dan Albas (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, je dois dire que j'admire le député. C'est un orateur très éloquent. Il a décrit l'ensemble des efforts déployés par le gouvernement du Canada, efforts dont on a parlé à la Chambre afin de pouvoir en débattre en profondeur.

Il a couvert toute la gamme des activités, notamment l'aide humanitaire, qu'appuient bon nombre de députés de l'opposition, le rôle de conseiller que nous jouons afin d'aider les forces régionales et nationales irakiennes à combattre, et les frappes aériennes, qui seront coordonnées avec les efforts de maints autres partenaires.

Le député ne pense-t-il pas que nous serons davantage en mesure de contribuer à l'effort si nous adoptons une approche holistique?

Tâchons de ne pas oublier qu'il s'agit d'un gouvernement démocratiquement élu qui cherche à lutter contre une organisation terroriste qui prend possession de vastes régions de l'Irak. Il faut que nous travaillions de concert à maints niveaux différents.

Initiatives ministérielles

Le député ne trouve-t-il pas qu'il est important pour nous d'adopter une approche intégrée avec nos alliés?

M. Royal Galipeau: Monsieur le Président, bien sûr, une approche holistique est exactement ce que propose le gouvernement. C'est ce que j'ai fait valoir dans mon intervention.

Les Canadiens de partout au pays semblent approuver cette approche, y compris de nombreuses personnes qui avaient l'habitude d'appuyer le troisième parti.

Notre ancienne collègue, Michelle Simson, qui représentait les libéraux à la Chambre jusqu'aux dernières élections, vient d'écrire qu'elle a honte du Parti libéral.

Le député de Westmount—Ville-Marie, qui votera probablement contre la motion ce soir, a dit qu'après la mise aux voix, les libéraux vont appuyer la mission.

Les députés se souviennent sans doute de Bob Rae. Celui-ci a déclaré que certains....

• (1930)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre. Nous avons dépassé le temps alloué.

Nous reprenons le débat. Le député de Kitchener-Centre a la parole.

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, je remercie le sage et érudit député d'Ottawa—Orléans de partager son temps de parole avec moi.

C'est avec une tristesse considérable que je prends la parole à la Chambre pour faire une chose que je n'aurais jamais imaginé devoir faire, soit convaincre les députés du Parti libéral de retourner à l'internationalisme et au multilatéralisme de la politique étrangère libérale et de rejeter l'isolationnisme que leur chef actuel souhaite leur imposer. Soyons clairs, le chef libéral veut que son caucus suive son exemple et tourne le dos aux atrocités actuellement perpétrées contre des femmes et des enfants innocents en Irak.

J'aimerais parler aujourd'hui des politiques multilatérales et internationalistes, telles que la doctrine de la responsabilité de protéger, qui jadis constituaient le fondement de la politique étrangère du Parti libéral, mais que le chef libéral actuel a récemment balayées en deux courtes phrases dans le cadre d'un long discours sur la façon dont le Canada doit réagir aux atrocités perpétrées en ce moment même contre les femmes et les enfants en Irak.

Tout État a la responsabilité de protéger sa population contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. La communauté internationale a l'obligation d'aider les États à exercer cette fonction. Elle reconnaît que ses membres pourraient devoir agir rapidement pour protéger des citoyens innocents contre le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. Pour des raisons géopolitiques qui lui sont propres, que j'exhorte les députés du Parti libéral à rejeter, la Chine s'est montrée hésitante à laisser l'ONU à avoir recours à la doctrine sur la responsabilité de protéger et elle a jusqu'à maintenant opposé son veto au recours à cette doctrine en réaction à la mort d'innocents civils en Syrie.

Toutefois, dans le cas dont nous débattons aujourd'hui, contrairement au gouvernement syrien, qui s'est opposé à toute forme d'intervention internationale efficace, le gouvernement irakien a invité le Canada et d'autres pays à lui fournir une aide militaire pour protéger ses citoyens contre le nettoyage ethnique et les autres atrocités commises par l'EIIL. Il n'y a aucune raison d'empêcher la communauté internationale d'agir.

J'aimerais citer un extrait du document politique du Parti libéral intitulé « Le Canada dans le monde: une stratégie des réseaux mondiaux », qui illustre la tradition du Parti libéral avant que son chef actuel ne la redéfinisse pour qu'elle soit conforme à ses propres caprices irrationnels et dictatoriaux. Le document dit ceci:

Le concept de responsabilité de protéger, d'inspiration canadienne, veillera à ce que l'intervention militaire soit de fait une mesure de dernier recours. Toutefois, lorsque les États souverains n'arriveront plus à protéger leurs populations et que la communauté internationale se mobilisera pour mettre un terme à des torts profonds causés à des innocents (notamment dans le cas de génocides et de purges ethniques), le Canada interviendra.

Dans le même document, on peut lire que le Parti libéral appuie « l'adoption d'une approche musclée en matière de renouvellement du multilatéralisme canadien ».

Il n'y a pas que le Parti libéral qui pense ainsi. En fait, c'est la politique qui a été adoptée par les gouvernements d'hier et d'aujourd'hui au Canada. C'est la tradition que le premier ministre poursuit aujourd'hui dans la résolution dont nous sommes saisis. Malheureusement, c'est une tradition qui, comme nous avons pu le constater en écoutant les plus récentes interventions du chef libéral, s'est perdue sous sa direction. En effet, son parti préfère écarter du revers de la main les liens multilatéraux que nous entretenons avec nos alliés et adopter une approche isolationniste imprévisible et inapte.

Il est également utile de citer un extrait du rapport publié la semaine dernière par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, dans lequel on pouvait lire ce qui suit:

L'EIIL et les groupes armés associés ont visé de manière intentionnelle et systématique ces communautés (les Turkmènes, les Shabaks, les chrétiens et les yézidites, entre autres), commettant ainsi de graves violations des droits de la personne, parfois dans l'objectif d'assassiner ces personnes ou de les éliminer des zones sous leur contrôle [...] Le Haut-Commissariat signale que l'éventail des violations et des abus commis par l'EIIL et les groupes armés associés est énorme et que beaucoup de leurs actes peuvent constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

• (1935)

Le rapport recommandait ce qui suit:

Les dirigeants politiques irakiens devraient saisir toutes les occasions de reprendre le contrôle des zones dont l'EIIL s'est emparé, de façon à résoudre la crise efficacement dans les plus brefs délais.

C'est pour atteindre cet objectif que les dirigeants irakiens ont demandé l'aide militaire du Canada et de la communauté internationale.

Alors que ce rapport très sérieux fait état d'atrocités innombrables, comment la communauté internationale devrait-elle réagir, selon le chef du Parti libéral? Selon lui, pour s'acquitter de sa responsabilité de protéger, la communauté internationale devrait se contenter de fournir de l'aide au développement en Irak et de l'aide aux réfugiés en Turquie, comme si ces mesures pourraient protéger les femmes et les enfants de l'esclavage, des assassinats et des autres atrocités commises par l'EIIL. Il devrait avoir honte. Comment pourrait-on dire une chose pareille aux femmes et aux filles que l'EIIL vend en esclavage? Comment pourrait-on dire une chose pareille aux enfants qui verront l'EIIL massacrer leurs parents?

Le chef du Parti libéral a demandé aux partis d'Irak d'en venir à:

[...] un gouvernement inclusif qui parle au nom de toutes les Irakiennes et de tous les Irakiens, et qui les représente tous. L'Irak a besoin d'un gouvernement équitable et respectueux des nombreuses minorités ethniques qui y vivent.

Comme si on pouvait, grâce à une série de séminaires organisés par le Canada, convaincre l'EIIL de mettre fin à ses atrocités pour devenir équitable et respectueux des minorités.

Cette proposition aurait peut-être convenu parfaitement à l'Irak de 2004, mais elle n'est absolument pas pertinente en 2014. Si je n'avais pas lu moi-même les propos du chef libéral, j'aurais de la difficulté à croire qu'un député, et encore moins le chef du Parti libéral, ait pu exprimer une opinion aussi mal informée.

Je ne prétends pas que la responsabilité de la communauté internationale de s'acquitter de son devoir de protection, ce qui est devenu nécessaire en Irak, puisse s'exercer facilement ou de manière prévisible. Même le gouvernement irakien, qui a demandé de l'aide de l'étranger pour protéger les civils innocents sur son territoire, n'est pas un allié idéal. Jusqu'à présent, la force de l'EIIL a été mésestimée. Comme dans n'importe quel conflit armé, les commandants militaires devront procéder par étapes pour contenir nos adversaires, et la mise en oeuvre de ce plan de lutte est imprévisible.

Cependant, il est on ne peut plus clair que la communauté internationale, y compris le Canada, a la responsabilité de protéger ces femmes et ces enfants innocents contre l'EIIL en Irak. La résolution dont nous débattons aujourd'hui propose une contribution modeste, voire minime, de la part du Canada pour permettre à la communauté internationale de s'acquitter de son devoir de protection. C'est le moins que nous puissions faire.

Je ne crois pas être le seul à la Chambre qui aimerait que l'approche pacifique soit une solution suffisante contre les atrocités et les menaces de mort. Nous préférierions tous éviter de causer des morts, et aux yeux des Canadiens, les actions militaires n'ont rien de glorieux. Toutefois, aucun gouvernement ne peut se soustraire à la responsabilité de protéger ses citoyens. L'une des grandes réalisations de la communauté internationale a été de reconnaître les obligations universelles à l'égard de ce principe.

J'ai pu d'espérer que le NPD abandonne la position isolationniste derrière laquelle il se retranche très souvent. Cependant, je m'attends à mieux de la part de nos collègues du Parti libéral.

● (1940)

Je les exhorte à sortir de l'isolationnisme et à accepter la contribution du Canada aux efforts multilatéraux qui visent à aider la communauté internationale à s'acquitter de sa responsabilité de protéger les femmes et les enfants innocents contre le génocide en cours et les autres atrocités commises en Irak. Je les exhorte à ne pas abandonner les principes éprouvés qui ont fait la réputation de la politique étrangère des libéraux pour se soumettre aux diktats de leur chef actuel.

[Français]

M. Alain Giguère (Marc-Aurèle-Fortin, NPD): Monsieur le Président, je vais faire plaisir à mes vieux confrères conservateurs qui ont une notion d'histoire, j'ai sorti mon vieux livre de Carl von Clausewitz, *De la guerre*.

Il y dit ceci:

La guerre est donc un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté.

Y a-t-il quelqu'un qui soit capable de dire ce qu'est notre volonté dans cette guerre? Il n'y en a pas.

Encore mieux, au chapitre 4, il dit:

Pour que l'adversaire se soumette à notre volonté il faut le mettre dans une situation plus défavorable que ne serait le sacrifice que nous lui demandons; toutefois le désavantage de sa situation ne doit naturellement pas être transitoire, ou du moins paraître tel, sinon l'adversaire attendrait un moment plus favorable et ne céderait pas.

La guerre du Vietnam a été perdue parce que les gens se sont dit qu'ils allaient attendre. La guerre en Afghanistan a été perdue parce que les talibans se sont dit qu'ils allaient attendre.

Initiatives ministérielles

Sait-on ce qui va se passer? J'aimerais connaître l'opinion de mon distingué confrère. Que vont-ils faire, ceux de là-bas? Ils vont s'enterrer, ils vont faire le dos rond et ils vont revenir dans deux ou trois ans.

Alors est-ce que ce qu'ils nous proposent, c'est d'y retourner tous les six mois?

[Traduction]

M. Stephen Woodworth: Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait posé une question au sujet de notre volonté, car, en fait, c'est la question à laquelle il est le plus simple et le plus facile de répondre. Je vais y répondre en citant des extraits d'un rapport des Nations Unies auquel j'ai fait allusion dans mon discours.

On y raconte que « [...] les femmes et les enfants qui ont refusé de se convertir ont été donnés à des combattants de l'EIIL ou vendus comme esclaves [...] dans des marchés de Mossoul ».

Voici un autre extrait: « [...] 150 jeunes filles et femmes célibataires [...] auraient été emmenées en Syrie, soit pour être données à des combattants de l'EIIL à titre de récompenses, soit pour être vendues comme esclaves sexuelles ».

Ma volonté, ainsi que celle du gouvernement du Canada et, j'ose espérer, celle des députés d'en face, c'est de mettre un terme à ces pratiques barbares.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations du député de Kitchener-Centre et j'ai aussi pris bonne note de son ton à la Chambre. Lorsqu'il a parlé des caprices dictatoriaux et de l'isolationnisme propres à un certain chef, je pense qu'il faisait allusion au chef de son parti, le premier ministre, qui refuse de rencontrer les dirigeants des provinces de son propre pays.

J'aimerais dire au député d'en face que, à notre avis, l'un des principaux problèmes que pose cette mission, c'est que nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement. Les Canadiens n'ont aucune raison de faire confiance aux conservateurs en ce qui concerne la gestion de nos forces armées ou de nos missions de combat dans le monde, ou même pour ce qui est des travaux à la Chambre.

Je pose la question suivante au député: pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas informé les chefs des partis de l'opposition de notre pays, le Canada? Pourquoi n'a-t-il pas pris le temps de discuter avec eux des raisons pour lesquelles il est nécessaire que le Canada participe à cette mission de combat en Irak et de justifier sa décision?

M. Stephen Woodworth: Monsieur le Président, je remercie mon amie pour sa question, car elle nous révèle ce qui est à l'origine de sa gêne à propos de cette mission.

La gêne de la députée ne lui vient pas des femmes et des enfants vendus comme esclaves. Elle ne lui vient pas des femmes et des enfants donnés en récompense aux soldats ni des enfants qui sont obligés de regarder leurs parents se faire massacrer. La députée éprouve de la gêne au sujet de cette mission parce que le chef de son parti n'a pas pu assister à une séance d'information avec le premier ministre, et je trouve cela franchement indigne de la Chambre des communes.

J'aimerais aussi parler à la Chambre des dirigeants provinciaux...

● (1945)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): J'ai cru entendre quelqu'un invoquer le Règlement, mais il semble que ce ne soit pas le cas.

Initiatives ministérielles

Je vais laisser le député de Kitchener-Centre terminer ses observations. Le temps étant écoulé, je lui demanderais de conclure rapidement. Nous passerons par la suite à la prochaine intervention.

M. Stephen Woodworth: Monsieur le Président, je voudrais répondre à ma collègue libérale au sujet des dirigeants provinciaux en lui mentionnant que le premier ministre libéral du Québec, Philippe Couillard, dont le fils est dans les forces armées, a donné son appui à la mission avant même d'en connaître les détails. Il a dit que le Canada ne pouvait pas « échapper à ses obligations ». Selon lui, « c'est une menace importante pour nos sociétés, et le Canada et le Québec font partie du paysage ».

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Monsieur le Président, si j'ai suffisamment de temps, j'aimerais le partager avec la députée d'Abitibi—Témiscamingue.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole à la Chambre ce soir en qualité de député de l'opposition officielle et de représentant des gens de Dartmouth—Cole Harbour. La décision d'envoyer ou non des militaires canadiens risquer leur vie est une question grave, difficile et complexe. J'espère pouvoir contribuer à la discussion, qui se tient non seulement à la Chambre, mais aussi dans les médias et dans les cuisines un peu partout au pays.

Les Canadiens se préoccupent grandement de la décision que le gouvernement s'apprête à prendre, parce qu'ils savent bien qu'il ne s'agit pas seulement d'envoyer six avions de combat pour six mois. Ils sont conscients que cette décision porte sur l'engagement de nos militaires dans une guerre prolongée, coûteuse et meurtrière.

Il s'agit peut-être d'un problème mondial, mais, à titre de député, je me préoccupe d'abord et avant tout de mes électeurs. Dartmouth—Cole Harbour compte de nombreux militaires, de même que d'innombrables réservistes et anciens combattants. Pour eux et leurs proches, il ne s'agit pas d'un débat théorique. Ces décisions changent leur vie et celle de leur famille pour toujours.

Ces gens en sont parfaitement conscients, car ils gardent encore des séquelles d'autres décisions que le gouvernement a prises en leur nom. La présente situation est donc difficile pour eux parce que, d'une part, ils sont l'incarnation de la loyauté, de l'honneur et de l'engagement. Si nous leur demandons de se rendre dans cette région, ils n'hésiteront pas une seconde, parce que c'est ce qu'ils font. Ils ont été très bien entraînés pour de telles missions, ce sont les meilleurs du monde. D'autre part, ces mêmes Canadiens livrent une autre bataille qui les oppose à leur gouvernement: ils veulent obtenir des soins lorsqu'ils reviennent à la maison.

Dans ma région, il y a des militaires comme le major Marcus Brauer, qui est au bord de la faillite parce que le gouvernement n'a pas respecté les engagements qu'il avait pris envers sa famille et lui. Certains anciens combattants souffrent de trouble de stress post-traumatique, comme Medric Cousineau, qui a marché jusqu'à Ottawa pour recueillir des fonds pour les chiens d'assistance. Il y a des Canadiens remarquables, comme Dennis Manuge, qui a lutté pendant une année afin que les prestations de retraite des anciens combattants handicapés ne soient pas réduites.

Voilà ce que des habitants de ma circonscription, des gens qui ont consacré leur vie à leur pays, ont vécu; le premier ministre peu bien parler en terme de mois, mais leur expérience nous rappelle de façon douloureuse que, pour bien des gens, la décision de se lancer en guerre aura de lourdes conséquences, et ce, pour le reste de leur vie.

La façon dont le gouvernement formule le problème me trouble profondément. Selon lui, soit on appuie les frappes aériennes parce qu'on se soucie vraiment du problème et qu'on veut faire quelque

chose, soit on n'est pas favorable aux frappes aériennes parce qu'on s'en fiche et qu'on préfère ne rien faire. C'est scandaleux.

Si le problème se réduisait à ces deux positions, le gouvernement accuserait l'Allemagne de ne rien faire. Qualifie-t-il la Norvège de lâche? Dit-il que l'Italie s'en balance? Ces pays sont des alliés très actifs qui fournissent de l'aide et qui ont tous refusé de participer aux frappes aériennes. Nous ne disons évidemment pas ce genre de choses parce qu'elles sont insultantes. Cette simplification à outrance du problème est évidemment fautive et nous avilit tous.

Quelle que soit la position des députés sur la motion dont nous sommes saisis, j'estime que nous avons le devoir de reconnaître que la situation est extrêmement complexe, dangereuse et risquée. Je crois qu'il n'y a pas de meilleur exemple illustrant la complexité du problème que le rôle de la Syrie.

On n'a qu'à penser aux contorsions morales auxquelles se livre le premier ministre lorsqu'il essaie d'expliquer qu'il déploierait nos ressources militaires contre les ennemis d'Assad, mais seulement à la demande de ce dictateur sauvage. On peut penser aussi à la campagne en Libye, au sujet de laquelle de nombreux analystes s'entendent pour dire que nos bombardements dans la région n'ont fait qu'ajouter de l'huile sur le feu.

À mon avis, le Canada ne devrait pas participer aux frappes aériennes, mais cela ne veut pas dire que je ne comprends pas ni que je ne respecte pas les gens qui voient les choses autrement.

• (1950)

Ils sont motivés à vouloir partir en guerre, soit par compassion pour les victimes de l'EIIL, soit par rage face aux atrocités commises, soit par peur des menaces proférées contre notre pays. Des gens intelligents et sensibles peuvent avoir des différences d'opinion sur la marche à suivre.

Je peux comprendre le désir de participer à des frappes aériennes contre des personnes qui ont fait d'effroyables choses, non seulement en toute impunité mais aussi avec un certain ravissement. C'est un affront à tous les niveaux. De tels actes provoquent la colère, l'indignation et le dégoût. Je le comprends. Je ressens moi aussi ces émotions fortes, mais nous ne devrions pas les laisser prendre le dessus lorsque nous prenons de telles décisions. Nous sommes tous d'avis qu'il faut faire quelque chose, mais quoi?

Hier, le ministre des Affaires étrangères a dit, et je cite: « Il est vraiment difficile de bien saisir l'ampleur de la crise humanitaire. » Il a également dit: « Dans une crise humanitaire d'une telle ampleur, il y a toujours plus à faire [...] »

Je suis tout à fait d'accord, parce que les millions d'hommes, de femmes et d'enfants déplacés à l'intérieur du pays sont importants. Les victimes des effroyables atrocités de l'EIIL sont importantes. Notre réponse est, elle aussi, importante.

Certains s'obstinent à croire que c'est seulement en larguant des bombes qu'on peut avoir la paix, mais ce n'est pas aussi simple que cela. L'EIIL est un ennemi qui ne pense pas comme nous. Il nous encourage à l'attaquer. Il est avide de violence. Je dirais même qu'il n'attend que cela.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous ne pouvons pas sous-estimer la complexité de cette situation, et personne ne peut dire ce que l'avenir nous réserve. Cependant, il devient de plus en plus évident que recourir à la violence n'est pas la solution à retenir pour mettre fin à ces actes de violence. Ce n'est pas en menant des attaques contre les terroristes que nous les dissuaderons de procéder eux-mêmes à des attaques. Les meurtres entraîneront presque certainement d'autres meurtres. C'est une situation compliquée.

Initiatives ministérielles

Comme je l'ai mentionné, il y a des choses que nous savons. Nous savons, par exemple, que déployer six CF-18 donnera lieu à un engagement accru, et que cela peut parfois mener à un changement d'orientation de la mission. Nous avons de bonnes raisons de croire que l'utilité de ces frappes aériennes est douteuse. L'expérience nous a certainement appris que la guerre a un coût énorme et qu'elle a des répercussions non seulement sur nos finances, mais aussi sur la santé physique et mentale des Canadiens que nous déployons, de même que sur celle des membres de leur famille.

Il y a cinq millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays qui ont besoin d'aide immédiate, et ce nombre ne cesse de grimper. C'est un domaine où le Canada peut et doit en faire davantage. C'est une tâche qui exige vraiment beaucoup d'efforts.

Hier, le ministre des Affaires étrangères a demandé si nous devons soutenir nos alliés proches ou rester en retrait alors qu'ils s'avancent à la ligne de front. Il s'agit d'une fausse dichotomie, et le ministre devrait avoir honte de minimiser les risques que courent toutes les personnes envoyées là-bas, peu importe leurs fonctions.

Ne vous y trompez pas: les efforts humanitaires dans cette région ne sont pas pour les pleutres. C'est un travail qui mettra la vie de Canadiens en danger. C'est aussi un travail qui reflète mieux nos valeurs nationales. Nous convenons tous que c'est un problème qui n'est pas près de disparaître, en tout cas, pas en six mois. Ce sera long, mais c'est dans la durée que notre effort doit s'inscrire. Il s'agit de consacrer le temps, l'argent et les ressources nécessaires à long terme.

Pour ces raisons, j'implore la Chambre de voter en faveur de l'amendement proposé par le chef de l'opposition officielle. Son amendement tient compte du fait que des mesures fortes et directes sont absolument nécessaires pour confronter l'EIIL, mais qu'elles doivent être prises par des forces locales capables et habilitées. L'amendement demande un soutien militaire pour le transport d'armes où on en a besoin et de l'aide pour que les crimes de guerre fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites. Il demande qu'on fasse rapport tous les mois sur le coût de notre mission et exprime un appui inconditionnel aux courageux hommes et femmes des Forces armées canadiennes qui protègent chacun d'entre nous. Le plus important peut-être c'est que l'amendement demande une augmentation notable de l'aide humanitaire dans les domaines où elle pourra sauver des vies immédiatement, notamment en appuyant la construction de camps de réfugiés préparés pour l'hiver et en investissant de manière à répondre aux besoins en eau, en hygiène, en soins de santé et en éducation des personnes déplacées par les combats.

Mon temps de parole est presque écoulé. Je remercie la Chambre de m'avoir permis d'intervenir ici ce soir et d'exprimer certains de mes points de vue et l'opinion de certains électeurs de ma circonscription.

• (1955)

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, je voudrais signaler à mon collègue qu'il a peut-être mal interprété le facteur syrien. Nous sommes prêts à attaquer l'EIIL en Syrie non pas parce que l'EIIL est l'ennemi de Bachar al-Assad, mais parce que l'EIIL est l'ennemi de l'humanité et de la dignité au Canada. Qu'on l'aime ou non — nous ne l'aimons pas —, Bachar al-Assad est le dirigeant reconnu internationalement de la Syrie, du moins pour le moment. Par conséquent, la question n'est pas d'appuyer M. Assad, mais d'attaquer l'EIIL là où nous le pouvons et, si nécessaire, là où nous le devons.

Je préférerais poser cette question à un député libéral, mais le député voudra peut-être commenter. Il en va de la crédibilité du chef de ce parti. Aujourd'hui, lorsqu'on a demandé au chef libéral ce qu'il faudrait faire si la Turquie invoquait l'article 5 de l'OTAN si elle était attaquée par l'EIIL, ce dernier a demandé ce qu'est l'article 5.

M. Robert Chisholm: Monsieur le Président, je n'ai pas de commentaire à faire à ce sujet, sauf que c'est une question compliquée et que la décision touchera beaucoup d'habitants de la circonscription que je représente.

J'aimerais que tous les députés prennent cette question beaucoup plus au sérieux, en raison des répercussions qu'elle aura non seulement dans l'immédiat, mais à long terme sur eux, leur famille et tous ceux qui subiront ces bombardements.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, vu la gravité du présent débat, il est quelque peu malheureux que des députés conservateurs en profitent pour porter des coups bas au chef du Parti libéral. Ils devraient plutôt s'en prendre à leur propre chef, le premier ministre du Canada, qui est incapable de prouver aux Canadiens que les frappes aériennes sont justifiées.

Le Parti libéral et son chef sont clairs: le Canada a effectivement un rôle à jouer. Nous sommes disposés à appuyer ce rôle. Ce que le premier ministre n'a pas fait, c'est fournir aux Canadiens, par l'entremise de la Chambre des communes, une quelconque justification de la participation du Canada aux frappes aériennes. Il n'a pas fait part aux Canadiens des autres options possibles, ni donné la moindre indication qu'il étudiait d'autres options.

Ma question au député est la suivante. Croit-il que le premier ministre ait réellement examiné d'autres options...

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Dartmouth—Cole Harbour a la parole.

M. Robert Chisholm: Monsieur le Président, je viens de parler pendant 10 minutes et j'ai fait part à la Chambre de mes observations sur la situation. Les questions dans les deux sens entre les libéraux et les conservateurs ne sont que du bruit. Ils n'ont rien à voir avec mon allocution, pendant laquelle j'ai parlé de la complexité de la question et de l'importance de réfléchir aux répercussions à court et à long terme de cette décision particulière.

• (2000)

Le président suppléant (M. Bruce Stanton): Comme il est 20 heures, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions nécessaires pour terminer l'étude de l'affaire du gouvernement n° 13, dont la Chambre est maintenant saisie.

[Français]

La mise aux voix porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton) Que tous ceux qui appuient l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton) Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Initiatives ministérielles

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bruce Stanton) À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bruce Stanton) Convoquez les députés.

• (2045)

Le Président: L'honorable députée de Montcalm voudrait-elle indiquer la façon dont elle vote?

Mme Manon Perreault: Monsieur le Président, je vote en faveur de l'amendement.

[Traduction]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 251)

POUR

Députés

Allen (Welland)	Andrews
Angus	Ashton
Atamanenko	Aubin
Ayala	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Blanchette
Blanchette-Lamothe	Boivin
Borg	Boulerice
Boutin-Sweet	Brahmi
Brison	Brosseau
Byrne	Caron
Casey	Cash
Chan	Chicoine
Chisholm	Choquette
Christopherson	Cleary
Comartin	Côté
Crowder	Cullen
Cuzner	Davies (Vancouver Kingsway)
Davies (Vancouver East)	Day
Dewar	Dionne Labelle
Donnelly	Doré Lefebvre
Dubé	Dubourg
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)
Dusseau	Easter
Eyking	Foote
Fortin	Freeland
Freeman	Fry
Garneau	Garrison
Genest	Genest-Jourdain
Giguère	Godin
Goodale	Gravelle
Grogahé	Harris (Scarborough Southwest)
Harris (St. John's East)	Hsu
Hughes	Jacob
Jones	Julian
Kellway	Lamoureux
Lapointe	Larose
Latendresse	Laverdière
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Énard)
Leslie	Liu
Mai	Marston
Martin	Masse
Mathysen	May
McCallum	McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)
Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine)	Morin (Laurentides—Labelle)
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mourani
Mulcair	Murray
Nantel	Nash
Nicholls	Nunez-Melo
Pacetti	Papillon
Patry	Péclet
Perreault	Pilon
Plamondon	Quach
Rankin	Ravignat
Raynault	Regan
Rousseau	Saganash
Sandhu	Scarpaleggia
Scott	Sellah

Sgro
sor)
Sims (Newton—North Delta)
St-Denis
Sullivan
Toone
Trudeau
Valeriotte

Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
sitsabaiesan
Stewart
Thibeault
Tremblay
Turnel
Vaughan— 134

CONTRE

Députés

Ablonczy	Adams
Adler	Aglukkaq
Albas	Albrecht
Alexander	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Armstrong
Aspin	Baird
Barlow	Bateman
Benoit	Bergen
Bernier	Bezan
Blaney	Block
Boughen	Braid
Breitkreuz	Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Newmarket—Aurora)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Butt
Calandra	Calkins
Cannan	Carmichael
Carrie	Chisu
Chong	Clement
Crockatt	Daniel
Davidson	Dechert
Del Mastro	Devolin
Dreeshen	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Falk
Fantino	Fast
Findlay (Delta—Richmond East)	Finley (Haldimand—Norfolk)
Fletcher	Galipeau
Gallant	Gill
Glover	Goguen
Goldring	Goodyear
Gosal	Gourde
Grewal	Harper
Harris (Cariboo—Prince George)	Hawn
Hayes	Hillyer
Hoback	Holder
Hyer	James
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenny (Calgary Southeast)	Kent
Kerr	Komarnicki
Kramp (Prince Edward—Hastings)	Lake
Lauzon	Lebel
Leaf	Leitch
Lemieux	Leung
Lizon	Lobb
Lukiwski	Lunney
MacKay (Central Nova)	MacKenzie
Maguire	Mayes
McColeman	McLeod
Menegakis	Miller
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	
Moore (Fundy Royal)	
Nicholson	Norlock
Obhrai	O'Neill Gordon
Opitz	O'Toole
Paradis	Payne
Poillievre	Raitt
Rajotte	Rathgeber
Reid	Rempel
Richards	Rickford
Ritz	Saxton
Schellenberger	Seeback
Shea	Shipley
Shory	Smith
Sopuck	Sorenson

Initiatives ministérielles

Stanton
Strahl
Tilson
Trost
Truppe
Valcourt
Van Loan
Wallace
Warkentin
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)
Wilks
Wong
Yelich
Young (Vancouver South)
Zimmer — 157

Storseth
Sweet
Toet
Trottier
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warawa
Watson
Williamson
Woodworth
Young (Oakville)
Yurdiga

Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Kenney (Calgary Southeast)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
Leaf
Lemieux
Lizon
Lukiwski
MacKay (Central Nova)
Maguire
McColeman
Menegakis
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)
Nicholson
Obhrai
Opitz
Paradis
Poilievre
Rajotte
Reid
Richards
Ritz
Schellenberger
Shea
Shory
Sopuck
Stanton
Strahl
Tilson
Trost
Truppe
Valcourt
Van Loan
Wallace
Warkentin
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)
Wilks
Wong
Yelich
Young (Vancouver South)
Zimmer — 157

Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kent
Komarnicki
Lake
Lebel
Leitch
Leung
Lobb
Lunney
MacKenzie
Mayes
McLeod
Miller
Norlock
O'Neill Gordon
O'Toole
Payne
Raitt
Rathgeber
Rempel
Rickford
Saxton
Seeback
Shipley
Smith
Sorenson
Storseth
Sweet
Toet
Trottier
Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Warawa
Watson
Williamson
Woodworth
Young (Oakville)
Yurdiga

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

Le prochain vote porte sur la motion principale. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

• (2055)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 252)

POUR

Députés

Ablonczy
Adler
Albas
Alexander
Allison
Ambrose
Anderson
Aspin
Barlow
Benoit
Bernier
Blaney
Boughen
Breitkreuz
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Calandra
Cannan
Carrie
Chong
Crockatt
Davidson
Del Mastro
Dreeshen
Dykstra
Fantino
Findlay (Delta—Richmond East)
Fletcher
Gallant
Glover
Goldring
Gosal
Grewal
Harris (Cariboo—Prince George)
Hayes
Hoback
Hyer

Adams
Aglukkaq
Albrecht
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambler
Anders
Armstrong
Baird
Bateman
Bergen
Bezan
Block
Braid
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Butt
Calkins
Carmichael
Chisu
Clement
Daniel
Dechert
Devolin
Duncan (Vancouver Island North)
Falk
Fast
Finley (Haldimand—Norfolk)
Galipeau
Gill
Goguen
Goodyear
Gourde
Harper
Hawn
Hillyer
Holder
James

CONTRE

Députés

Allen (Welland)
Angus
Atamanenko
Ayala
Bennett
Bevington
Blanchette-Lamothe
Borg
Boutin-Sweet
Brisson
Byrne
Casey
Chan
Chisholm
Christopherson
Comartin
Crowder
Cuzner
Davies (Vancouver East)
Dewar
Donnelly
Dubé
Duncan (Etobicoke North)
Dusseault
Eyking
Fortin

Andrews
Ashton
Aubin
Bellavance
Benskin
Blanchette
Boivin
Boulerice
Brahmi
Brosseau
Caron
Cash
Chicoine
Choquette
Cleary
Côté
Cullen
Davies (Vancouver Kingsway)
Day
Dionne Labelle
Doré Lefebvre
Dubourg
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Easter
Foote
Freeland

Initiatives ministérielles

Freeman	Fry	Perreault	Pilon
Garneau	Garrison	Plamondon	Quach
Genest	Genest-Jourdain	Rankin	Ravignat
Giguère	Godin	Raynault	Regan
Goodale	Gravelle	Rousseau	Saganash
Groguhé	Harris (Scarborough Southwest)	Sandhu	Scarpaleggia
Harris (St. John's East)	Hsu	Scott	Sellah
Hughes	Jacob	Sgro	Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
Jones	Julian	sor)	
Kellway	Lamoureux	Sims (Newton—North Delta)	Sitsabaiesan
Lapointe	Larose	St-Denis	Stewart
Latendresse	Laverdière	Sullivan	Thibeault
LeBlanc (Beauséjour)	LeBlanc (LaSalle—Émard)	Toone	Tremblay
Leslie	Liu	Trudeau	Turmel
Mai	Marston	Valériote	Vaughan— 134
Martin	Masse		
Mathysen	May		
McCallum	McGuinty		
McKay (Scarborough—Guildwood)	Michaud		
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)	Aucun	
Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine)	Morin (Laurentides—Labelle)		
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mourani		
Mulcair	Murray		
Nantel	Nash		
Nicholls	Nunez-Melo		
Pacetti	Papillon		
Patry	Péclet		

PAIRÉS

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Comme il est 20 h 58, la Chambre s'ajourne à demain, à 14 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 20 h 58.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 7 octobre 2014

AFFAIRES COURANTES			
Les langues officielles			
Le Président	8317	Mme Ayala	8323
L'environnement et le développement durable		Adoption de la motion	8324
Le Président	8317	Affaire émanant du gouvernement n° 13	
Loi visant la délivrance simple et sécuritaire des permis d'armes à feu		Motion	8324
M. Blaney	8317	Mme Rempel	8325
Projet de loi C-42. Présentation et première lecture	8317	M. Dewar	8326
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	8317	M. Chan	8326
Les délégations interparlementaires		M. Goodyear	8326
M. Tilson	8317	M. Easter	8326
Loi protégeant les lacs et les rivières de Burnaby		M. Benoit	8328
M. Stewart	8317	M. Giguère	8328
Projet de loi C-631. Présentation et première lecture	8317	M. Lamoureux	8328
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	8318	M. Chong	8329
Pétitions		M. Harris (St. John's-Est)	8330
La démence		M. MacKay	8330
M. Gravelle	8318	M. Cleary	8332
M. Thibault	8318	Mme Murray	8332
La conduite avec facultés affaiblies		M. Bezan	8332
M. Albrecht	8318	M. Ravnignat	8333
Les droits des travailleurs		M. Chan	8334
M. Kellway	8318	M. Goodyear	8334
Le bien-être des animaux		M. Marston	8334
Mme May	8318	M. Goodyear	8335
CBC/Radio-Canada		M. McKay	8336
Mme May	8318	M. Blanchette	8336
Postes Canada		M. Albrecht	8337
Mme Boivin	8318	M. Lamoureux	8337
Questions au Feuilleton		Mme Pécelet	8338
M. Lukiwski	8318	M. Obhrai	8338
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		M. Harris (St. John's-Est)	8339
La contribution militaire à la lutte contre l'EIL		M. Lamoureux	8340
Motion portant que le débat ne soit plus ajourné		Mme Mourani	8340
M. Van Loan	8318	M. O'Toole	8340
M. Julian	8318	M. Harris (St. John's-Est)	8341
M. Baird	8319	M. Chan	8342
M. Lamoureux	8319	Mme Nash	8342
M. Harris (St. John's-Est)	8319	M. Calandra	8343
Mme Murray	8319	M. Vaughan	8343
M. Giguère	8320	M. Cash	8344
Mme May	8320	DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
M. Benskin	8320	L'aide humanitaire	
Mme Jones	8321	M. Plamondon	8344
Mme Groguhé	8321	La paroisse St. Maximilian Kolbe	
M. Sweet	8321	M. Lizon	8344
M. Hsu	8321	Mont-Tremblant	
Mme Boivin	8321	M. Morin (Laurentides—Labelle)	8345
Mme Michaud	8322	La Semaine de la citoyenneté	
Mme Ashton	8322	M. Leung	8345
		La Semaine de sensibilisation aux maladies mentales	
		M. Valeriotte	8345
		Le chœur et orchestre symphonique de Kiev	
		M. Warawa	8345

L'industrie forestière	
M. Morin (Chicoutimi—Le Fjord).....	8345
Bill Nielsen	
M. Calkins.....	8346
Brant Scott	
M. Breitzkreuz.....	8346
La Journée mondiale des animaux	
Mme Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine).....	8346
Le relais de la flamme des Jeux panaméricains	
M. Wallace.....	8346
Le Carrefour québécois des personnes aveugles	
Mme Day.....	8347
Les Snowbirds	
M. Boughen.....	8347
Le Royal 22^e Régiment	
M. Garneau.....	8347
Les prix pour l'excellence dans l'enseignement	
M. Armstrong.....	8347
Le Sénat	
M. Dubé.....	8347
Le prix Nobel de médecine	
M. Brown (Barrie).....	8348

QUESTIONS ORALES

La défense nationale	
M. Mulcair.....	8348
M. Harper.....	8348
M. Mulcair.....	8348
M. Harper.....	8348
M. Mulcair.....	8348
M. Harper.....	8348
L'environnement	
M. Mulcair.....	8349
M. Harper.....	8349
M. Mulcair.....	8349
M. Harper.....	8349
Les affaires étrangères	
M. Trudeau.....	8349
M. Harper.....	8349
M. Trudeau.....	8349
M. Harper.....	8349
L'environnement	
M. Trudeau.....	8349
M. Harper.....	8349
Les affaires étrangères	
M. Dewar.....	8350
M. Paradis.....	8350
M. Dewar.....	8350
M. Baird.....	8350
Mme Laverdière.....	8350
M. Paradis.....	8350
La citoyenneté et l'immigration	
Mme Laverdière.....	8350
M. Alexander.....	8350

L'environnement	
Mme Leslie.....	8350
Mme Aglukkaq.....	8350
Mme Leslie.....	8351
Mme Raitt.....	8351
Mme Leslie.....	8351
Mme Aglukkaq.....	8351
M. Choquette.....	8351
Mme Aglukkaq.....	8351
Mme Duncan (Edmonton—Strathcona).....	8351
Mme Aglukkaq.....	8351
La défense nationale	
M. Garneau.....	8352
M. Baird.....	8352
La citoyenneté et l'immigration	
M. McCallum.....	8352
M. Alexander.....	8352
M. McCallum.....	8352
M. Alexander.....	8352
M. Cash.....	8352
M. Alexander.....	8352
M. Cash.....	8352
M. Alexander.....	8353
Mme Groguhé.....	8353
M. Alexander.....	8353
Mme Groguhé.....	8353
M. Alexander.....	8353
Les pensions	
Mme Davidson.....	8353
M. Sorenson.....	8353
Les langues officielles	
M. Godin.....	8353
Mme Glover.....	8353
M. Godin.....	8353
Mme Glover.....	8354
La réforme électorale	
Mme Latendresse.....	8354
M. Poilievre.....	8354
M. Angus.....	8354
M. Poilievre.....	8354
La défense nationale	
Mme Murray.....	8354
M. Nicholson.....	8354
Les anciens combattants	
M. Valeriote.....	8354
M. Fantino.....	8354
Postes Canada	
M. Giguère.....	8354
Mme Raitt.....	8355
Le transport ferroviaire	
M. Kellway.....	8355
Mme Raitt.....	8355
Le transport maritime	
M. Leef.....	8355
Mme Raitt.....	8355
L'environnement	
M. McKay.....	8355

Mme Aglukkaq.....	8355
M. Toone.....	8355
Mme Raitt.....	8355

Le commerce international

M. Warawa.....	8356
M. Fast.....	8356

Service Canada

Mme Boivin.....	8356
M. Kenney.....	8356

Les ressources naturelles

M. Del Mastro.....	8356
M. Rickford.....	8356

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La contribution militaire à la lutte contre l'EIL

M. Cash.....	8356
M. Calandra.....	8357
M. Lamoureux.....	8357
M. Paradis.....	8358
M. Cullen.....	8359
M. Lamoureux.....	8360
M. Anderson.....	8360
Mme Hughes.....	8362
M. Toet.....	8362
M. Cullen.....	8362
M. Calandra.....	8364
M. Vaughan.....	8364
M. Atamanenko.....	8365
M. Albrecht.....	8366
M. Vaughan.....	8367
Mme Raitt.....	8367
M. Morin (Chicoutimi—Le Fjord).....	8368
M. Vaughan.....	8368
Mme Ablonczy.....	8369
M. Opitz.....	8369
M. Nicholls.....	8370
Mme Leitch.....	8370
M. McCallum.....	8371
M. Calandra.....	8372
M. Sullivan.....	8372
M. Sweet.....	8372
M. McKay.....	8372
M. Goodyear.....	8373

M. Nicholls.....	8374
M. Pacetti.....	8374
M. Clement.....	8374
Mme Moore (Abitibi—Témiscamingue).....	8375

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Loi sur la Journée nationale du violon traditionnel

Mme O'Neill Gordon.....	8375
Projet de loi S-218. Deuxième lecture.....	8375
M. Nantel.....	8377
M. Hawn.....	8377
M. Pacetti.....	8378
Mme May.....	8378
M. Nantel.....	8378
M. Lamoureux.....	8380
M. Dykstra.....	8381
M. Angus.....	8382
Mme Brown (Newmarket—Aurora).....	8383

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La contribution militaire à la lutte contre l'EIL

Mme Brown (Newmarket—Aurora).....	8384
M. Cullen.....	8385
M. Chong.....	8385
M. Morin (Laurentides—Labelle).....	8386
Mme Sellah.....	8386
Mme Yelich.....	8387
M. Nicholls.....	8387
M. Aubin.....	8388
M. Goodyear.....	8389
M. Lapointe.....	8389
M. Galipeau.....	8389
M. Dusseault.....	8391
Mme Jones.....	8391
M. Albas.....	8391
M. Woodworth.....	8392
M. Giguère.....	8393
Mme Jones.....	8393
M. Chisholm.....	8394
M. Hawn.....	8395
M. Lamoureux.....	8395
Rejet de l'amendement.....	8397
Adoption de la motion.....	8398

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>